L'ANGLETERRE

ET

LA VIE ANGLAISE

VII.

LE SEL DANS LE ROYAUME-UNI.

LES SALINES DU CHESHIRE ET LES USINES DE SHEFFIELD.

On se sert du sel dans tous les pays civilisés; mais nulle part sur le continent l'usage de ce produit minéralogique n'est aussi répandu que dans la Grande-Bretagne. Cette riche nation doit à ses mines et à ses fontaines de sel une branche de commerce importante. Certaines provinces anglaises vivent deux fois de la terre: non contentes de recueillir les moissons et les fruits qui croissent à la surface, elles ont mis le sous-sol à contribution pour y trouver un condiment qui rehausse la saveur des substances alimentaires.

Le sel doit être considéré à trois points de vue : la formation des terrains dans lesquels il se rencontre, les travaux d'extraction, puis les applications de ce minéral à l'économie domestique, aux arts, à l'industrie, à l'agriculture. L'histoire naturelle du sel nous ramènera sur le terrain de la géologie (1). Comment en effet séparer

(1) Voyez la livraison du 15 septembre 1857, et les autres études de cette série dans les livraisons du 15 février, 15 juin et 15 novembre 1858, du 1er mars et du 1er septembre 1859.

cette substance des puissantes roches qui l'enveloppent dans la nature? Il nous faudra aussi changer plusieurs fois le champ de nos observations; les roches salifères veulent être étudiées dans les environs de Chester, les mines et les sources de sel à Northwich, l'application du sel à l'industrie sur tous les points du territoire britannique, mais principalement à Sheffield. Il est intéressant de voir l'influence qu'un produit minéralogique si vulgaire a exercée sur les mœurs et la prospérité d'une grande nation.

I.

Un voyage en chemin de fer est une agréable leçon de géologie mise à la portée de tout le monde. Pour profiter de cette étude, il suffit d'examiner la couleur et la contexture des roches que le railway coupe et met à découvert sur les deux côtés de la route qui se relèvent en talus. Je venais de Manchester quand, au sortir d'un tunnel, je me trouvai pris pour la première fois entre deux masses de grès rouge qui se dressaient comme deux murailles à pic et qui bornaient à droite et à gauche l'horizon du chemin encaissé. La même roche, plus ou moins dénudée par les remblais, me suivit, avec des intervalles, jusqu'à la station de Chester, où je m'arrêtai. En Angleterre, les couches souterraines de sel reposent sur cette série de roches auxquelles on a donné le nom de *upper new red sandstone* (1). Le *nouveau grès rouge* forme un département géologique d'une étendue considérable; il occupe tout le Cheshire, une grande partie du Lancashire, quelques portions du Shropshire, du Warwickshire, et d'autres comtés. A peu d'exceptions près, tous les champs de charbon de terre, *coal-fields*, comme disent les Anglais, bordent les limites de cette formation. Le nouveau grès rouge n'est pas seulement un terrain, c'est presque une ère de la nature. Par l'âge de ces roches, par les traits extérieurs que les événemens du globe y ont gravés, par les animaux éteints qui s'y rencontrent, on se fait sans peine une idée de ce qu'était l'Angleterre à l'époque où furent déposés ces vastes magasins de sel dans lesquels l'homme puise aujourd'hui à pleines mains un élément d'industrie et de prospérité.

La vie avait déjà changé plusieurs fois de caractère à la surface de ce qu'on nomme aujourd'hui la Grande-Bretagne. Des débris de mondes éteints surgissaient du fond d'un abîme d'eau et marquaient

(1) Pour le distinguer du vieux grès rouge, *old red sandstone*, qui appartient à une autre formation beaucoup plus ancienne. On donne aussi au nouveau grès rouge le nom de terrain triasique, parce qu'il se compose de trois membres (*trias*) dont l'un, — le *muschelkalk*, — manque à la Grande-Bretagne.

les premières terres qui, réunies entre elles par des formations successives, devaient constituer plus tard une île importante. Le sombre groupe des montagnes cambriennes et siluriennes ébauchaient dans cette nuit des âges la région du Shropshire et du pays de Galles. Le vieux grès rouge, dans lequel s'intercalaient des masses de marbre et de calcaire ardoisier, jetait les membres cyclopéens des provinces connues maintenant sous le nom de Devonshire, de Cornouailles et de Herefordshire; mêlé à des roches de gneiss et de granit, il soulevait en Écosse la chaîne du *Great-Grampian*. Les montagnes de calcaire magnésien, ancien lit d'un océan qui avait vu naître et mourir la flore carbonifère, construisaient l'assise gigantesque du Derbyshire et d'une partie de l'Irlande. Quelques faibles bandes de roches perméennes dessinaient les comtés futurs de Nottingham et d'York. Quoique la physionomie de l'Angleterre, depuis la fin de l'époque dite primaire, ait été altérée, changée, bouleversée par des accessions de roches nouvelles, par des mouvemens de la mer et surtout par l'action du temps, on peut jusqu'à un certain point se représenter à distance les principaux traits de ce chaos océanique. Cependant la nature allait faire un pas en avant. Entre le nouveau grès rouge et l'âge perméen, auquel les trias succèdent dans la série des faits géologiques, se creuse un fossé de séparation plus marqué qu'entre les mondes appartenant à la division primaire. Nous sommes ici sur la lisière d'un changement de système. Les races premières-nées ont disparu et sont remplacées, en partie du moins, par une création nouvelle qui se continuera d'époque en époque durant toute la formation dite secondaire. Avec l'ère perméenne finit une longue et grande période, l'antiquité; avec le terrain triasique commence le moyen âge des êtres éteints. S'il était permis de comparer l'étude des roches à celle des monumens, le nouveau grès rouge marquerait quelque chose comme le passage de l'architecture romane à l'architecture gothique.

Avant d'être un terrain, le nouveau grès rouge était une mer, ce n'était pourtant déjà plus un de ces océans profonds et farouches comme ceux au fond desquels avaient reposé les roches siluriennes et dévoniennes. On a pu s'en assurer par la nature des mollusques univalves découverts à l'état fossile dans les roches de cette époque, et qui indiquent que la mer s'avançait alors en s'abaissant vers des côtes. Il y avait des plages : sur le sable mou et humide, d'étranges reptiles ont passé. Les empreintes de pied ont de tout temps joué un grand rôle dans les enquêtes judiciaires, les aventures de voyage et les romans : on se souvient de *Zadig* et de *Robinson Crusoé*. Si la vue de tels vestiges marqués sur le sable est bien faite pour étonner le voyageur dans les contrées désertes, le géo-

logue, qui voyage lui aussi dans les mornes régions du passé, a certes le droit de s'arrêter avec un intérêt et une curiosité profonde devant ces traces mystérieuses. Gravées dans la roche, elles lui montrent que dans ce temps-là, c'est-à-dire à une époque dont il ne reste aucune autre histoire écrite, la terre était habitée. Les empreintes fossiles de pattes ne se trouvent limitées à aucune formation; mais c'est surtout dans le nouveau grès rouge qu'on les rencontre. Dans les carrières du Cheshire, on a découvert quelques tablettes de roche sur lesquelles étaient incrustés des pas de tortue avec des gouttes de pluie gravées en creux. Les géologues se sont demandé si cette pluie était tombée avant ou après le passage de l'animal. La réponse à cette question était déposée sur la pierre. La pluie est tombée après, car les petits creux se trouvent imprimés sur les vestiges de pas comme sur le reste de la surface, quoique plus légèrement. Près de Shrewsbury, dans le Shropshire, on a mis à nu les empreintes d'une autre sorte de reptile, un lézard qui présente des caractères remarquables et auquel a été donné le nom de *rynchosaurus*. Autant qu'on peut en juger par quelques fragmens de l'animal, il paraît avoir eu une bouche désarmée de dents, une tête qui ressemblait à celle d'un oiseau, et qui était renfermée dans une gaîne osseuse. Mais parmi les habitans de cet ancien monde il en est un qui a surtout exercé la science et les conjectures des géologues.

Tout ce qu'on retrouvait de cet être perdu, c'étaient, dans les carrières situées près de Lymm (Cheshire) ou à Storeton Hill, non loin de Birkenhead, des empreintes d'une forme étrange, comme si l'homme avait voulu prendre possession de ces âges reculés en les marquant de sa main. Ce membre gauche, difforme, rudimentaire, n'était point d'ailleurs une main, c'était un pied. Quelqu'un avait passé là; mais quel était ce promeneur mystérieux? Ce fut longtemps une énigme pour les naturalistes. On nomma à tout hasard cet animal au pied de sphinx le *cheirotherium*. Sur les mêmes tablettes de pierre, on retrouvait des rides gravées par la mer sur une ancienne grève. Les avis des savans se partagèrent : les uns rapportèrent l'animal qui avait si bien caché ses ossemens à la famille des kanguroos; d'autres crurent que c'était un crocodile; d'autres enfin le déclarèrent un batracien. Pendant que les docteurs délibéraient, des dents furent découvertes au sein de la même formation, dans le Warwickshire. Ces dents étaient d'une structure curieuse; en les coupant, on trouvait des bandes irrégulières et ondoyantes qui s'entremêlaient les unes dans les autres comme les allées d'un labyrinthe. L'animal auquel ces dents fossiles avaient appartenu fut nommé en conséquence le *labyrinthodon*. Enfin quelques os se montrèrent, toujours dans la même série de roches, et en

rassemblant les faits, le professeur Owen établit que le *labyrinthodon* et le *cheirotherium* étaient un seul et même animal. Il respirait l'air libre et appartenait à la famille des crapauds ou des grenouilles; mais c'était, si on le compare aux batraciens modernes, une créature gigantesque. La fable de la grenouille voulant se faire aussi grosse que le bœuf n'est un mythe que relativement à l'état présent de la nature. De nombreuses tortues, le *rynchosaurus*, le *labyrinthodon*, tels étaient, avec d'autres animaux sans doute dont les débris n'ont pas encore été retrouvés, les étranges habitans que cette ancienne Mer-Rouge vit errer sur ses rivages, dans un temps où l'homme n'existait point et où sa place était occupée à la surface de la terre par des reptiles.

Ce qui était une mer est devenu par la suite des temps un amas de roches. Pour expliquer cette métamorphose des océans en terres fermes, les géologues ont imaginé toute sorte de forces violentes et merveilleuses à l'aide desquelles le lit primitif des eaux aurait été soulevé. Aujourd'hui tout porte à croire que les causes naturelles qui altèrent encore sous nos yeux les traits physiques du globe ont suffi à produire ces grandes transformations. Les rivières détruisent continuellement les montagnes où elles ont pris leur source, elles usent les terres qu'elles arrosent, et voiturent tous ces matériaux dans la mer. Les marées emplissent les bras de l'Océan, des courans en sens contraire creusent à un endroit donné le lit des vagues, tandis qu'ils portent sur d'autres points d'énormes accumulations de sable. Un voyageur raconte avoir vu, dans les *Highlands* et dans certaines îles de l'Écosse, les mers qui baignent les côtes de l'ouest obscurcies par une multitude de petites spirales vivantes. C'était une boue d'animaux à peine visibles. Ces grains de sable brillans et organisés étaient des ouvriers occupés à construire des terres. Leur tâche est de courte durée : ils naissent le lundi matin pour mourir le vendredi soir; mais leur nombre est si considérable, que ce voyageur les compare aux cheveux de tous les hommes, de toutes les femmes et de tous les enfans qui ont vu le jour depuis le commencement du monde. Ces architectes renaissent d'ailleurs de génération en génération, et leur œuvre se continue. De telles actions naturelles supposent sans doute le concours du temps; mais tout démontre aussi que les roches, filles des anciennes mers, ont été durcies avec la poussière des siècles. L'épaisseur de toute la série du nouveau grès rouge est évaluée en Angleterre à dix-huit cents pieds : si l'on songe aux grains de sable enfouis dans cette masse, si l'on admet qu'une telle stratification est l'ouvrage des causes naturelles, on s'épouvante en quelque sorte de l'antiquité d'une roche à laquelle le langage humain a donné le nom de *nouvelle* par opposition à un autre dépôt

encore plus ancien. Quoique le nouveau grès rouge ne soit point particulièrement une formation montagneuse, il communique çà et là au paysage des traits vifs et accentués. Linceul d'une ancienne mer, ce terrain a été troublé à son tour par la tempête des événemens géologiques. Cette tourmente des roches qu'on peut suivre de colline en colline, comme les mouvemens d'un océan qui se soulève, jette sur les vertes plaines du Cheshire un caractère de grandeur et de beauté sérieuses. De temps en temps, ces collines, recouvertes de bruyères, se déchirent, et laissent entrevoir dans leur flanc mis à jour des ocres rouges sur lesquelles semble avoir coulé le sang des Titans.

Cette formation n'est point la seule dans le monde où le sel se rencontre à l'état solide et comme tout préparé par les mains de la nature. Il existe dans d'autres contrées de la terre des plaines recouvertes de sel qui s'étendent à perte de vue; il existe même des montagnes de ce minéral qui s'élèvent jusqu'à dix mille pieds au-dessus du niveau actuel de la mer. On trouve aussi dans les autres pays ce condiment enfoui à diverses profondeurs dans les différentes couches de la formation secondaire. En Angleterre toutefois, c'est seulement dans le nouveau grès rouge que se montrent les roches de sel. Une telle circonstance donne au terrain dont il s'agit une grande valeur économique. C'est une raison de plus pour nous demander d'où viennent ces richesses minérales, et comment elles se sont formées. L'origine de ces immenses dépôts souterrains est aussi ténébreuse que se montre importante la source du commerce auquel donne maintenant lieu en Angleterre l'exploitation des mines de sel. Quelques naturalistes ont attribué les masses de sel gemme, *rock salt*, qu'on rencontre dans le nouveau grès rouge à d'anciens lacs évaporés sous l'action du soleil ou à d'anciennes mers depuis longtemps évanouies. Une opinion plus vraisemblable est que ces champs de sel ont été déposés dans des lagunes qui communiquaient avec l'Océan, tel qu'il existait alors. Cette origine s'appuie du moins sur des faits naturels qui se continuent de nos jours à la surface du globe terrestre. Il y a dans l'Amérique du Sud des flaques d'eau salée qui ne sont, d'après le récit des voyageurs, ni terre ni mer, c'est-à-dire que l'Océan les recouvre durant une partie de l'année et les abandonne durant l'autre partie à la chaleur desséchante du soleil. Il se passe alors dans ces lagunes ce qui a lieu dans les salines artificielles, — larges et plates étendues de terre ou de sable, entourées de digues comme les polders de la Hollande, et dans lesquelles, à certains temps de l'année, la main de l'homme introduit la mer. Le soleil boit l'eau, et le sel se précipite en cristaux sur le lit desséché de ces réservoirs. Il a fallu sans doute des siècles et des siècles pour

entasser couche par couche en vertu d'un tel mécanisme les énormes roches de sel ensevelies maintenant dans les profondeurs de la terre. La masse du nouveau grès rouge, les reptiles éteints qui ont gravé l'empreinte de leurs pas sur les sables aujourd'hui durcis et pétrifiés, les changemens survenus dans la distribution des terres et des mers, tout proclame en effet l'antiquité de ces roches et la durée de l'âge triasique. Si long que semble cet âge, il n'a été lui-même qu'un épisode dans l'histoire du globe terrestre, et les mers d'alors, changées en sel comme la femme de Loth, pour avoir regardé derrière elles dans le passé, ont été remplacées par le mouvement de la création à la surface de la Grande-Bretagne.

A l'histoire ancienne de la nature il nous faut opposer les traits du paysage vivant, les prairies tondues par le bétail, les champs moissonnés par la faux, les rivières chargées de voiles, les hameaux, les villes. Sur ce nouveau théâtre de faits, nous rencontrerons l'homme et les ouvrages de l'homme. Le terrain triasique n'est pas seulement intéressant au point de vue de la géologie et du commerce ; il fournit aux arts, surtout à l'architecture, des matériaux qui ont une valeur. J'ai visité dans le Cheshire des carrières de grès rouge que l'on exploite depuis des siècles. Cette pierre est d'ailleurs facile à extraire. Un ou deux ouvriers dessinent dans la roche à l'aide du pic la figure à peu près parallélipipède du bloc qu'on se propose de détacher. Quand la forme de la pierre est ainsi dégagée, on rompt à l'aide d'un levier, sur lequel appuient deux hommes, la base du bloc, qui adhère encore à la roche-mère. Ces masses obéissent ensuite à la main, soulevées qu'elles sont du fond de la mine par de puissantes grues qui les déposent sur une plate-forme. Les ouvriers qui travaillent dans ces carrières gagnent 3 shillings par jour. Ces roches de grès rouge sont excessivement abondantes et se rencontrent quelquefois à fleur de terre. J'ai vu sur le chemin de Chester à Northwich un village dont les rues sont pavées au moyen de ce dallage naturel. La roche sert d'assise et de fondement aux maisons de brique ; des marches d'escalier ont même été taillées çà et là dans l'épaisseur de la couche exposée à l'air. Le nouveau grès rouge a contribué pour une large part, dans certains districts de l'Angleterre, aux édifices du moyen âge, — les églises et les châteaux. Un des plus beaux types de cette roche appliquée à l'architecture est la cathédrale de Hereford ; mais je choisirai de préférence, entre les villes qui doivent leur existence et leurs monumens au nouveau grès rouge, l'antique cité de Chester.

Chester ne ressemble à aucune autre ville de l'Angleterre, et je n'ai rien vu de pareil sur le continent. Son histoire est très ancienne. Les Romains lui avaient donné le nom de Deva, sans doute parce qu'elle

est située sur la rivière Dee, en latin *Dea*. La forme actuelle de la ville, la division de ses rues en quatre quartiers, tout cela est pour ainsi dire une empreinte romaine. Avant d'être une cité, Chester était un camp, et cette station militaire, occupée jadis par les maîtres du monde, a donné ses principaux traits à la ville qui l'a remplacée. On a trouvé différentes traces du séjour des Romains, des autels avec des inscriptions grecques et latines, des mosaïques, des médailles, des figures de porc en plomb, monumens curieux de l'industrie métallurgique, alors dans l'enfance, mais à laquelle la Grande-Bretagne doit aujourd'hui une partie de ses richesses. Cette ville est un musée : l'ère celtique, la période normande, le moyen âge, la réforme religieuse et la renaissance ont gravé des souvenirs dans ce vieux grès rouge où des animaux éteints avaient déjà imprimé les vestiges de leur passage (1). Avec ses édifices de pierre molle et friable qui s'émiettent au vent, avec ses vieilles maisons qui penchent, avec ses chroniques d'un autre âge, Chester parle à chaque pas au voyageur de la fragilité des choses humaines et des ravages du temps; mais il parle de tout cela en philosophe. Ce langage des pierres n'a rien de triste ni de désespéré; il porte au contraire dans les cœurs les plus troublés un sentiment de paix et de douce mélancolie. Il y a tant de repos dans ces rues que n'agite point le bourdonnement des affaires, tant de quiétude grave dans les anciens monumens, tant de calme et d'affabilité heureuse sur les visages! La toilette des femmes, quoique élégante, a elle-même un caractère tranquille. Ce sont des robes d'été aux couleurs fraîches et joyeuses, mais discrètes. Chester est la métropole d'un district où fleurit l'agriculture. Les deux parties de la ville qui méritent surtout d'arrêter l'attention d'un étranger sont les remparts, *City Wall*, et les *Rows*.

Les remparts de Chester constituent le seul modèle parfait qui existe en Angleterre de cet ancien ordre de fortifications. C'est un mur élevé, assez large pour que deux personnes s'y promènent de front, et qui entoure toute la ville. Bâti durant le moyen âge, ce mur repose sur les fondemens d'un ancien mur construit par les Romains. On peut encore voir, au moins dans un endroit, la base déchaussée de cette construction romaine, qui a servi de racine à des ouvrages plus modernes. Ainsi enfermée dans un corset de grès rouge, la ville ne peut ni s'étendre ni s'agrandir. Les remparts de Chester forment une promenade agréable et peut-être unique dans le monde. Ces fortifications, taillées dans la roche et qui ont été élevées pour détruire la vie de l'homme, servent aujourd'hui à la prolonger, car les conva-

(1) A Chester, il suffit presque de creuser pour retrouver des restes d'architecture. J'ai vu trois cryptes de différens styles qui servent d'arrière-boutique ou de cellier à des négocians de la ville.

lescens, les vieillards, les femmes délicates y viennent respirer l'air pur et jouir de la fraîcheur du paysage. Je montai dans *Eastgate-Street* un escalier qui me conduisit à un pont et de là sur les remparts de la ville. Il était curieux de plonger du regard dans l'intérieur des maisons qui se serrent au pied du vieux mur, dans les cours, les jardins pleins d'herbe et de verdure, où de fragiles plantes grimpantes jetaient leurs tiges délicates et leurs fleurs sur des maçonneries usées par l'âge; mais il faut s'avancer un peu pour que la vue se développe et s'agrandisse. Ici l'œil suit au loin les méandres de la rivière Dee, qui se rend à son embouchure; là se creuse le lit profond et encaissé d'un canal coupé à vif dans la roche solide de grès rouge; ailleurs rien n'est plus beau que l'océan de vallées et de prairies qui environnent Chester, si ce n'est le sauvage orgueil des montagnes du pays de Galles, qui se dessinent à distance. Ces montagnes, debout dans leur majesté tranquille, dévoilent un autre système, ou, pour mieux dire, un autre âge de la nature que la roche avec laquelle le mur de Chester a été bâti. Les sombres masses d'ardoise semblent mépriser le grès rouge comme un parvenu, car la noblesse des roches est, ainsi que celle des hommes, dans l'antiquité de leur origine. Vues des remparts de Chester, les montagnes des Wales se confondent avec la ligne extrême du ciel, et en vérité on les prendrait elles-mêmes pour des nuages durcis en pierre. Cette assimilation semblera peut-être injurieuse pour des monumens de la nature qui représentent volontiers la force et la stabilité; mais au point de vue de la géologie, les montagnes ne sont point à l'abri des vicissitudes, elles passent avec les âges d'une forme à une autre forme. Le vent chasse le nuage qui change, le temps pousse et altère la montagne.

Sur ces mêmes remparts de la ville, je rencontrai un homme d'une cinquantaine d'années qui contemplait d'un œil réfléchi les solennités de la nature et du passé. C'était un ancien clerc de la paroisse qui avait été contraint de résigner ses fonctions à cause d'une maladie qui lui avait affaibli la vue. Il ne faisait point profession d'antiquaire, et pourtant il était aisé de reconnaître à son langage un admirateur sincère et assidu des vénérables reliques de l'histoire. Pour lui, il n'y avait que Chester au monde, et j'avoue que dans le moment je partageais son illusion. Quoique pauvre et mal vêtu, il était optimiste : à la vue des anciens monumens qui rappelaient de distance en distance les souvenirs de la féodalité, les sanglantes guerres de religion et les temps d'ignorance, il s'extasiait sur le bonheur qu'il y a de vivre dans un siècle éclairé. Je n'aime point les *ciceroni;* mais celui-ci n'était point un homme du métier. « Je suis, me dit-il, un enfant de la ville. Autrefois je passais mes loi-

sirs à compulser de vieilles histoires de Chester; aujourd'hui j'ai de mauvais yeux, et cette promenade est mon livre. J'y retrouve écrits en caractères visibles les heureux changemens que le temps a introduits dans les institutions humaines. Cette vieille tour que vous voyez là-bas est le *Water Tower*, une ancienne forteresse élevée pour repousser les ennemis maritimes, car à cette époque-là un bras de la rivière se répandait sous cette partie des murs, et les vaisseaux pouvaient voguer jusqu'au pied de la tour. Aujourd'hui il n'y a plus d'ennemis et il n'y a plus d'eau. Dieu merci, notre siècle n'a plus besoin de ces ouvrages militaires qui retracent à la pensée des scènes de carnage. Cette autre tour carrée, à laquelle on a donné le nom de *Bonwaldesthorne's Tower*, et qui se dresse couleur de sang sous son manteau de lierre, est maintenant le muséum d'une institution ouvrière, *Mechanic's Institution*. Le contraste entre la destination meurtrière de cet édifice et l'usage qu'on en fait dans les temps modernes oppose victorieusement les mœurs douces et pratiques de notre âge au sombre génie du XIII[e] siècle. Voici encore la tour du Phénix, *Phœnix Tower :* c'est du haut de cette ruine que le roi Charles I[er] vit, le 24 septembre 1645, la défaite de son armée, battue par les troupes du parlement dans les plaines de Bowton Moore. Je ne suis qu'un pauvre homme, et j'ai de la peine à gagner ma vie; mais quand je regarde avec un cœur léger le joyeux paysage qui nous entoure, et quand je songe aux pénibles impressions qui devaient assombrir aux yeux du monarque les mêmes beautés de la nature, je remercie le ciel de ne point m'avoir fait naître roi dans ces temps douloureux. Dire que tant de calme succède maintenant à tant de ravages! Les élémens destructeurs ont eux-mêmes abandonné la place aux arts utiles et aux divertissemens de l'homme. Cette belle prairie qui ondoie à perte de vue, et où paissent bravement dans l'herbe des vaches et des bœufs, se nomme le *Roodeye*. Autrefois c'était une mer; c'est à présent une arène pour les exercices gymnastiques, les parties de *cricket* (1) et les courses de chevaux.

« Il faut pourtant être juste, continua le vieil antiquaire; il faut reconnaître que si les environs de la ville ont beaucoup gagné au point de vue de l'agriculture, la ville elle-même a perdu sous le rapport du commerce. Il y eut un temps où Chester était un port florissant; mais, hélas! les rivières changent, et par suite des inconstances de la Dee la navigation s'est éloignée. Liverpool a recueilli cette riche moisson. La Dee s'en console, comme vous voyez, en gardant sa ceinture de charmans cottages et de villas, ses vieux ponts romantiques, sa fraîche et ombreuse promenade

(1) Sorte de jeu de balle ou de paume très répandu en Angleterre.

des *groves* (bosquets), ses bateaux de plaisir, *pleasure boats*, et surtout ses moulins, qui remontent à une haute antiquité. Elle a d'ailleurs eu l'honneur d'être célébrée par les poètes Drayton, Browne, Spenser et Milton, qui lui ont donné les épithètes de divine, d'enchanteresse, *wizard*.

« Je savais bien qu'il devait m'arriver aujourd'hui quelque chose d'heureux, car ma femme a jeté derrière moi, au moment où je sortais, un vieux soulier (1). Vous ne sauriez croire en effet le plaisir que j'éprouve à parler de l'histoire de Chester avec quelqu'un qui s'y intéresse. Étant une très ancienne cité, ma ville natale a beaucoup retenu des coutumes et des traditions du passé; elle est riche en chroniques. Dans l'endroit où nous sommes maintenant (*Newgate*), il y avait anciennement une vieille poterne connue sous le nom de *Wolf's gate* ou de *Pepper gate* (la porte du loup ou du poivre). Au XVIe siècle, le maire de Chester avait une fille qui jouait à la balle dans *Pepper-Street* avec d'autres jeunes filles. Un jour elle fut enlevée par son amant, et le père, trop tard avisé, fit fermer la porte de la ville par laquelle l'évasion avait eu lieu. De là un proverbe qui n'existait qu'à Chester : « Quand la fille est enlevée, fermez la poterne. »

« Autrefois les habitans de Chester se distinguaient par un goût très vif pour les représentations dramatiques. On peut même dire que notre ville a été le berceau du théâtre anglais (2). Une autre source d'amusemens qui attirait beaucoup d'étrangers était la foire. La coutume voulait que durant cette foire on suspendît un gant à l'hôtel de ville, et plus tard au toit de l'église Saint-Pierre. Pour comprendre la signification de cet emblème, il faut savoir que Ches-

(1) La coutume de jeter un soulier à une personne pour lui porter bonheur est commune à toute l'Angleterre, mais elle se conserve surtout à Chester et dans les comtés du nord. Un marchand de bestiaux qui allait à Norwich pour acheter un billet de loterie avait recommandé à sa femme de lui jeter son soulier gauche. Au moment où il sortait de chez lui, il se retourna pour voir si sa femme accomplissait le charme, et reçut le soulier en plein visage. Il partit l'œil noir, mais le cœur rempli de confiance. Quelques jours après, il gagna un lot de 600 livres sterling. Est-il besoin de dire qu'il attribua toute sa vie cette bonne fortune à la force du talisman?

(2) Dès le commencement du XIVe siècle, un moine de Chester, Randal Higden, mit en scène des personnages tirés de l'Écriture sainte. Ces pièces de théâtre se jouaient une fois par an, le lundi, le mardi et le jeudi de la Pentecôte; aussi les appelait-on *Whitsun plays*. Le théâtre avait un caractère primitif et vraiment thespien : c'était un chariot à quatre roues, qu'on promenait dans la ville. Il s'arrêtait d'abord devant la porte de l'abbaye pour le plaisir des moines, ensuite à *High-Cross* devant le maire et les *aldermen*, enfin il stationnait de rue en rue jusqu'à ce que la représentation fût terminée. De tels spectacles, moitié sacrés, moitié profanes, empreints surtout d'un caractère burlesque, attiraient de tous les environs une foule immense. Ces grossiers essais de l'art dramatique eurent du moins l'honneur de vivre pendant près de deux cent cinquante ans, — de 1328 à 1574. L'autorité les supprima.

ter était célèbre depuis des siècles pour ses manufactures de gants, et que dans ce temps-là le commerce n'était point libre. Le droit d'exercer n'importe quel trafic était un privilége réservé seulement aux bourgeois qui étaient nés dans l'enceinte de la ville. Durant la foire, au contraire, tout le monde pouvait s'établir marchand, et le gant suspendu était le signal qui proclamait cette liberté temporaire du commerce. L'usage durait depuis des siècles, lorsque le *reform-bill*, cet ennemi juste et acharné des antiques monopoles, étendit en 1832 les mêmes droits durant toute l'année aussi bien aux étrangers qu'aux enfans de Chester. Les autorités de la ville n'en continuèrent pas moins pendant quelque temps d'arborer l'ancienne bannière, — le gant, — hors du mur d'enceinte. J'ai vu moi-même cette cérémonie publique, réminiscence d'un autre âge, et c'est seulement depuis une vingtaine d'années que la coutume a été abolie. »

Avant de me quitter, ce promeneur enthousiaste me recommanda surtout de visiter les *Rows*. C'est en effet une des curiosités de Chester, et rien de tout à fait semblable ne se rencontre dans les autres villes du monde. Chaque côté de la rue a deux rangées de boutiques, l'une au rez-de-chaussée, l'autre au premier étage : celles d'en bas sont naturellement de plain-pied avec la rue; à celles d'en haut on communique par des galeries supérieures. Ces galeries, auxquelles on monte par des escaliers de pierre placés de distance en distance, sont ce qu'on appelle les *Rows*. Le toit des boutiques du rez-de-chaussée constitue la plate-forme sur laquelle on marche, et qui règne de maison en maison sur toute la longueur de la rue. D'un côté, le plafond de la galerie se trouve soutenu par des piliers en bois plus ou moins sculptés, et de l'autre côté il s'appuie sur la devanture des magasins. Ces magasins du premier étage se louent plus cher que les boutiques auxquelles on les voit superposés; ils sont aussi d'un style plus riche et plus orné. Les *Rows* se trouvent recouverts par les étages supérieurs de chaque maison. Ces espèces de cloîtres rendent ainsi plus d'un service : grâce à eux, les habitans peuvent aller d'un bout à l'autre de la rue sans s'exposer à la pluie ni à la boue. Ces rues abritées et suspendues conviennent à l'étranger oisif; il peut se promener, s'arrêter çà et là aux vitres des boutiques, ou, les coudes appuyés à la balustrade de bois, observer ce qui se passe sur la voie publique. Pour l'artiste, de tels passages, empreints d'un caractère à la fois élégant et cénobitique, ont le charme de la nouveauté.

A l'extérieur, ce premier étage, ouvert sur la rue, et le long duquel cheminent les passans, donne à l'architecture des maisons un air étrange; à l'intérieur, les vieilles arcades, où se répand une lumière discrète, ne manquent pas non plus de physionomie. Ce qui

relève encore le style général des *Rows*, ce sont les très anciennes maisons de bois qui s'y encadrent. Il y a en effet des rues qui ont beaucoup moins souffert les unes que les autres des travaux de réparation (1). Là se dessine, sous les galeries calmes et mystérieuses, la physionomie d'un autre âge. L'origine des *Rows* a beaucoup exercé la science des antiquaires. Selon les uns, c'étaient des moyens de défense dans un temps où la ville de Chester se voyait sans cesse exposée aux invasions soudaines des Welches, surtout aux charges de cavalerie. D'autres insinuent, par manière d'épigramme sans doute, que ces galeries ont été construites pour protéger les femmes sensibles contre la rencontre des bêtes à cornes. L'opinion de Pennant est que le prototype de cette forme d'architecture remonte aux vestibules ou aux portiques romains (2). Quoi qu'il en soit d'une origine si obscure, il est certain que la ville de Chester est celle qui a le mieux compris le climat de l'Angleterre. On s'étonne après cela d'y trouver des marchands de parapluies.

Quoique la plupart des maisons soient construites en briques ou en bois, c'est surtout à Chester qu'on peut étudier les rapports de la géologie avec l'architecture des villes. Tous les anciens édifices y sont bâtis en nouveau grès rouge. On admire surtout la cathédrale et l'église Saint-Jean (*John's Church*), qui présente quelques restes d'architecture normande. Il est d'ailleurs curieux de voir comment l'art s'est assorti au caractère de la pierre. Le grès rouge étant une matière tendre qui s'égrène sous la main du temps, les architectes ne se sont guère attachés aux détails ni aux ornemens; ils ont plutôt fait de la peinture que de la sculpture. C'est en effet par la masse, par la couleur, par les effets d'ombres et de lumières, que ces constructions du moyen âge revêtent un caractère auguste. Rien n'est plus majestueux en vérité que la tour de la cathédrale vue à distance, et qui, même sous un ciel nuageux, semble nager dans un perpétuel coucher de soleil. L'âge donne à cette pierre, colorée par un oxyde de fer, un aspect ruineux qui ne lui messied pas. Vous

(1) Dans Watergate-Street, on remarque une vieille maison décorée de sculptures dont le sujet est tiré de l'Histoire sainte. Dans la même rue, une autre habitation porte la date de 1539. La tradition veut que dans un temps où la ville de Chester était désolée par la peste, cette maison se soit trouvée seule ou presque seule épargnée par le fléau. On y lit ces mots qui se rapportent à l'événement : « *God's Providence is mine inheritance.* La Providence de Dieu est mon héritage. » Il est d'ailleurs curieux de voir ce que deviennent avec le temps les anciennes résidences seigneuriales. Dans le vieux palais de la famille des Stanley, divisé aujourd'hui en trois maisons, je trouvai une pauvre femme dont le mari infirme et enveloppé d'une couverture se chauffait tristement au coin du feu.

(2) Pennant était un antiquaire remarquable qui a écrit un excellent livre sur les antiquités de Chester et du pays de Galles, *Tour in Wales*.

trouvez à Chester de vieux débris de chapelles, de tours, de donjons, qui n'ont plus guère conservé d'autre forme que celle de la roche, mais qui, enlacés par le lierre grimpant, n'en portent pas moins dans leur décadence un air fier et monumental. Ces spectres rouges du passé ajoutent une physionomie intéressante à la ville, endormie dans le calme d'une heureuse vieillesse.

Il me fallut, non sans peine, me détacher de Chester, car après avoir étudié le nouveau grès rouge sur les différens théâtres où se trouve écrite l'histoire de cette roche, l'ordre naturel des faits voulait que je me dirigeasse, à travers la belle forêt royale de *Delamier*, vers Northwich, où j'allais rencontrer les sources et les mines de sel. On extrait le sel de la mer, des sources et des mines. La Grande-Bretagne a sous la main ces trois magasins d'approvisionnement. La mer l'environne ainsi qu'elle enveloppe les flancs d'un navire; dans l'intérieur des terres, les sources d'eau salée jaillissent, et les mines de sel de roche se creusent sous le sol verdoyant du Cheshire et du Worcestershire.

II.

Quoique l'Océan ait été, selon toute vraisemblance, le premier atelier de travail, cette source de richesse saline est aujourd'hui abandonnée par l'Angleterre. Il n'y a plus que l'Écosse où l'on continue de tirer le sel de la mer. Les manufactures écossaises où l'on élabore ce produit se trouvent situées au bord du rivage, dans des endroits plus ou moins pittoresques. Ce sont des bâtimens longs et bas qui se divisent en deux parties : l'une, appelée *fire-house*, est destinée à servir d'abri aux ouvriers et à recevoir le combustible; l'autre, connue sous le nom de *boiling-house*, contient la chaudière dans laquelle a lieu l'évaporation et aussi la fournaise qui fait bouillir cette chaudière. Dans les pays chauds, on emploie les rayons du soleil à dégager l'eau du sel. C'est la méthode pratiquée en France, en Espagne et en Portugal. A Ruthwell, sur les côtes du Solway Firth, on faisait jadis le sel par le même procédé; les gens de l'endroit allaient ramasser pendant l'été sur le rivage une croûte saline mêlée de terre qu'ils purifiaient ensuite dans des réservoirs. Aujourd'hui il a été reconnu que le soleil, selon le langage des hommes de l'art, ne travaillait pas assez bien dans ces contrées froides, et qu'il fallait le remplacer par le feu. La chaudière joue en conséquence dans toute l'Écosse le rôle que remplissent dans le midi de l'Europe les sables chauffés par une lumière plus généreuse. Les fabriques calédoniennes forment une branche d'industrie assez fructueuse;

on obtient d'une chaudière contenant 1,300 gallons d'eau de mer quinze ou seize boisseaux de sel en vingt-quatre heures.

Ces travaux, *salt-works*, sont très anciens; en 1128, ils furent concédés sous forme de donations aux abbayes. Plus tard, les Français qui étaient à la cour de la reine Anne perfectionnèrent, dit-on, les salines écossaises, et obtinrent en conséquence, pour la couronne d'Angleterre, un privilége exclusif qui dura jusqu'au règne de Charles II. Un fait curieux est que, jusqu'en 1776, les ouvriers en sel ainsi que les hommes employés dans les mines de charbon de terre étaient esclaves. Il paraît même qu'ils aimaient leur servitude. Quand par hasard on obtenait pour eux du parlement un acte d'émancipation, ils se révoltaient contre cette liberté. C'était, disaient-ils, une ruse de la part des maîtres, qui voulaient ainsi s'affranchir d'un léger tribut consacré par l'usage. La coutume était en effet que quand l'esclave prenait femme, le maître lui fît un cadeau. Aujourd'hui les sauniers écossais forment une libre et rude population, presque aussi noire que celle des mineurs. Je ne m'arrêterai d'ailleurs point à des travaux qui, en face des sources et des mines anglaises de sel, ont conservé peu d'importance.

Ces sources salées et ces mines de sel se rencontrent isolées les unes des autres sur différens points du Cheshire et du Worcestershire; mais c'est seulement à Northwich qu'elles se montrent réunies. Cette petite ville, entourée d'un paysage bien anglais, qui découvre par instans des perspectives charmantes, s'élève sur les bords du Weaver, une assez jolie rivière qui coule sur un lit de marne, et qui tout près de là court se marier avec le Dane. Il y a deux églises, dont l'une, perchée sur une élévation de terrain et bâtie en grès rouge, salue de loin le voyageur en lui montrant le ciel du bout de sa flèche. La ville par elle-même n'a rien de remarquable; la seule chose qui me frappa en arrivant, c'est l'état ruineux des habitations. Dans l'hôtel de l'*Ange*, où je descendis, — et qui est, je crois, le seul hôtel de la ville, — l'escalier chancelait comme un homme ivre, et les murs de ma chambre, à moitié disjoints, semblaient, selon l'expression d'un écrivain anglais, vivre en mauvaise intelligence avec le plancher. L'hôtelier m'avertit pourtant d'un air très sérieux que c'était une des maisons les plus solides de Northwich. Je fus bientôt forcé de partager son opinion, car, en me promenant dans certaines rues, j'avisai des toits qui ne posaient plus sur les logis, des murs de brique fendus, déchirés, des fenêtres déjetées qui prenaient les formes les plus bizarres, des tuyaux de cheminée qui laissaient sortir à mi-chemin la fumée par de larges crevasses. J'entrai par curiosité dans un *public-house* situé beaucoup plus bas que le niveau de la rue, et dont les lignes d'architec-

ture présentaient la plus grande confusion. L'hôtesse, une vieille femme qui servait de la bière, m'apprit que depuis quelques années la maison s'enfonçait peu à peu : autrefois on descendait dans la cour par trois marches; à présent on y monte. « Notre demeure tombera, ajouta-t-elle d'un air calme; Dieu veuille que mon fils ne s'y trouve pas dans ce moment-là, car pour moi je tomberai sans doute avant elle! » Les habitans de Northwich ont l'insouciance du marin qui traverse la mer sur un bâtiment délabré. Non-seulement les ouvrages de maçonnerie perdent chaque jour leur équilibre sur ce sol miné, mais encore il s'est fait de mémoire d'homme des changemens remarquables dans le niveau des terrains et de la rivière. On m'a montré des vallées qui autrefois étaient presque des collines. Le lit du Weaver lui-même s'est abaissé : il y a quelques années, c'est à peine si un bateau pouvait frayer son chemin dans un des coudes de la rivière; aujourd'hui, dans le même endroit, un vaisseau de guerre pourrait manœuvrer par les grandes eaux, tant la profondeur est considérable. La cause de ces changemens est facile à pénétrer : la ville et les environs reposent sur un sol que traversent à l'intérieur des sources abondantes; ces cours d'eau souterrains, formés par les pluies, se salent aux dépens des masses solides de sel sur lesquelles ils coulent. Il en résulte qu'ils usent la roche et que la croûte de terre superficielle s'affaisse avec les maisons, les champs et les rivières. On ne s'étonnera plus alors de rencontrer à chaque pas les signes précurseurs d'une grande ruine. C'est le sel qui a fait Northwich; c'est, je le crains, le sel qui la détruira. La ville se trouve en effet menacée avec le temps par les progrès d'un lent et silencieux tremblement de terre.

Si les sources de sel (*salt-springs*) ravagent le sous-sol, elles donnent naissance d'un autre côté à une branche de commerce florissante. Cette richesse naturelle se montre d'ailleurs très limitée; les sources d'eau salée n'existent guère que dans deux comtés de l'Angleterre; elles manquent entièrement à l'Écosse et à l'Irlande. A Northwich, on les rencontre presque en sortant de la ville. Au sein d'un paysage découvert semé de prairies, d'arbres et de maisons isolées, autour desquelles paissent des chevaux et des vaches, s'élèvent de distance en distance des bâtimens d'une mine sombre, d'une couleur noire, surmontés par un ou deux tuyaux de brique d'où la fumée s'échappe en jetant un nuage sur la verdure. Dans ces bâtimens travaille une pompe à vapeur surveillée par un contremaître; elle va chercher l'eau à trente ou quarante mètres au-dessous de la surface de la terre. Cette eau est fortement imprégnée de sel. Je pus m'en assurer moi-même, car un seau de *brine* (saumure) m'ayant été offert, j'en bus dans le creux de ma main et la

trouvai beaucoup plus amère que l'eau de l'Océan. Cette amertume fait le mérite des sources anglaises, lesquelles sont deux fois plus riches en sel que les sources de la France. On dit à Northwich que les étrangers qui visitent ces travaux (*salt-works*) se passent à la ronde une grimace en goûtant à la fortune de la localité. Cette eau coule souterrainement sur une roche de sel qui a vingt-quatre ou trente pieds d'épaisseur; sous cette roche repose une couche de pierre, et sous la pierre une autre roche de sel. Une fois pompée, l'eau se rend par des conduits dans un réservoir. C'est un long voyage : elle traverse en effet des champs, des prairies, des flaques d'eau douce où nagent et barbotent des canards. Ces tuyaux, placés à une certaine hauteur du sol, ne sont que des troncs d'arbre creusés et ajustés les uns aux autres. Le réservoir ou la citerne (*cistern*) est une immense construction en bois sur laquelle on peut monter par une échelle et où s'étend entre ciel et terre un lac paisible d'eau salée. Cette eau est ensuite ramenée dans les bâtimens de la fabrique au fur et à mesure des besoins : là, après avoir bouilli un jour et une nuit dans la chaudière (*boiling-pan*), elle se dépouille par l'évaporation de la matière saline, qui est recueillie et séchée. Quelques sources du Cheshire donnent jusqu'à 22 et même dans certains cas 25 pour 100 de sel. Le personnel de ces établissemens est peu nombreux : il suffit de deux hommes pour desservir la chaudière; l'un veille le jour et l'autre la nuit. Ils gagnent chacun 5 shillings.

Les sources de sel du Cheshire ont été exploitées sur une grande échelle depuis le règne de Charles II. Ce qui étonne le plus le voyageur, c'est de trouver à l'intérieur du pays, dans un comté tout agricole, comme une apparition de la mer et des travaux qu'on ne s'attendrait à rencontrer que sur les côtes. Cette eau amère qui jaillit et serpente de tous côtés, laissant filtrer le sel qui sue et se cristallise au soleil entre les jointures des conduits, cette odeur marine des fabriques, ces maisons démantelées qui s'inclinent vers la terre comme des navires battus par le vent, tout cela produit un contraste étrange avec les cultures, les moutons qui broutent dans la plaine et les joyeux tableaux de la vie champêtre. L'image de l'océan se présente encore plus vive, si l'on songe que les sources du Cheshire doivent leur richesse minérale à d'anciennes mers pétrifiées en roches de sel. Le voyageur ne se sent plus alors séparé des vagues orageuses par des étendues de terre, mais seulement, selon l'expression d'Addison, par le rivage du temps.

Les sources de sel sont d'un grand produit (1), mais les mines

(1) On fabrique tous les ans dans la seule ville de Northwich plus de 45,000 tonnes de sel.

(*salt-mines*) présentent à l'étranger un ordre de faits et de travaux encore plus intéressant. Une vague tradition veut que les mines de sel aient été, ainsi que les sources saumâtres, exploitées autrefois par les Romains. Ce qui est plus positif, c'est que les roches de sel furent découvertes, sinon retrouvées, à environ un mille de Northwich, en 1670, par des mineurs anglais qui cherchaient du charbon de terre. Avant cette époque, la provision saline de la Grande-Bretagne était surtout fournie par les sources de Droitwich, dans le Worcestershire. L'ouverture des mines du Cheshire, — car le précieux minéral fut successivement rencontré tout autour de Northwich, à Wilton, à Marston, à Wincham, à Sevinington, à Nantwich, — accrut dans une proportion considérable le commerce intérieur et extérieur. Aujourd'hui la nature du sous-sol est connue, et l'Anglais, dans un sage sentiment de prévoyance, a mesuré la profondeur de ces trésors enfouis par les révolutions terrestres. A Northwich, une première roche de sel gemme se trouve séparée d'une seconde roche de sel plus profonde par un lit d'argile dure et pierreuse. Ces deux masses salines, à peu près libres de matière terreuse, atteignent le volume extraordinaire de quatre-vingt-dix à cent pieds d'épaisseur. On peut déjà se faire une idée de la richesse de cette formation; mais pour surprendre le secret de la race bretonne, qui renouvelle sans cesse ses forces et ses moyens d'approvisionnement par le contact industrieux avec l'intérieur de la terre, il faut descendre dans les mines de sel.

Je fus conduit par un sentier sur la lisière d'un champ où venait de s'abattre une bande noire de choucas. C'est sous ce champ que s'étendait la mine. De hauts tuyaux de cheminées et des bâtimens d'une construction grossière indiquaient l'entrée de la fosse. Sous un hangar recouvert en tuiles, et où gisaient pêle-mêle des débris énormes de roches de sel, s'ouvrait le puits, ou, comme dit la métaphore anglaise, l'œil de la mine, au bord duquel je rencontrai un homme qui me demanda si je voulais descendre. Sur ma réponse affirmative, un vaste tonneau de trois ou quatre pieds de circonférence, qui était suspendu en l'air par une forte chaîne, s'abaissa. Je montai sur la plate-forme, et je me plongeai dans le tonneau, qui me couvrait presque jusqu'au cou. Comme nous étions trois, on nous avertit de nous serrer les uns contre les autres, attendu que la bouche était étroite, doublée de fer jusqu'à une certaine profondeur, et que nous courions risque de nous frotter durement contre les parois circulaires du puits. Le tonneau, soulevé par la chaîne, se balança un instant au-dessus de l'ouverture de la fosse, puis s'enfonça rapidement dans la nuit croissante. Déjà tout était silencieux; on n'entendait plus que les gouttes d'eau salée filtrant à travers la

roche, et qui suintaient le long des murs. Quoique la profondeur du puits ne fût que de trois cent trente pieds et que la descente ne durât que quelques minutes, ce voyage suspendu nous semblait long et monotone. Il est assez naturel en pareil cas de lever les yeux vers l'embouchure du puits pour y chercher la lumière, dont le cercle se rétrécit de moment en moment. Vers le milieu de la fosse, cette lumière paraissait comme une lune; quand le tonneau toucha le fond, ce n'était plus qu'une étoile.

Nous fûmes reçus par un homme d'une cinquantaine d'années, à cheveux gris, à figure vénérable, qui travaillait dans la mine depuis l'âge de douze ans. Il nous distribua des chandelles longues et minces; lui-même avait à la main un chandelier de mineur, c'est-à-dire une boule d'argile molle qui permet de fixer la lumière contre les saillies de la roche, et qui prend aisément toutes les formes. Ces flambeaux ne servaient qu'à rendre plus visibles les ténèbres, qui, au premier abord surtout, paraissent couvrir le souterrain comme un voile noir. Les mines de sel n'ont pourtant rien de la solennelle horreur qui règne à l'intérieur des mines de charbon de terre; on n'y sent point tomber sur sa tête ces gouttes d'eau terreuse qui filtrent de la voûte humide et surbaissée, ainsi que les larmes de la nuit. Un air salé, mais sec, une douce et uniforme température, pénètrent au contraire ces lieux sombres; le plafond de la mine, supporté par des murs latéraux ou par des piliers taillés dans la roche de sel, est d'une élévation considérable. Pour le reste, les travaux et les systèmes d'excavation sont à peu près les mêmes que dans les houillères : c'est à l'aide de la pioche et du coin, c'est avec le secours de la poudre à canon que l'homme s'ouvre un chemin à travers l'épaisseur des masses solides et cristallisées. A mesure que vous avancez dans la mine de sel, le spectacle s'élargit et l'espace intérieur se découvre. Il est difficile alors de ne point admirer cette architecture simple, mais grandiose, ces espaces vides qui s'étendent dans l'obscurité comme la nef d'une immense église souterraine (1), ces murs qui ont la forme, la transparence et la couleur du sucre candi, ces massifs piliers dont les facettes brillent sous la réflexion de la lumière que vous portez à la main, et, plus encore que tout cela, le caractère religieux que répandent le silence et la nuit sur ces travaux de l'industrie humaine. De temps en temps, on voit à distance une ou plusieurs lumières scintiller sur le fond noir de la mine : ce sont des ouvriers qui travaillent. Quand elles se meuvent, ces lumières dessinent vaguement des formes humaines,

(1) Pour compléter l'illusion, dans quelques mines de la Pologne les ouvriers sculptent des statues de saints en sel.

comme celles qu'on se représente dans les cavernes de brigands. De temps en temps aussi, le silence habituel de ces voûtes est violemment troublé par des explosions qui retentissent avec un bruit de tonnerre : c'est la poudre qui disloque en éclatant les membres de la roche. Vous marchez à travers un monceau de ruines; le chemin inégal est jonché de gigantesques débris de cristaux qui affectent surtout la couleur jaune ou rougeâtre, quoiqu'il y en ait de blancs et de diaphanes comme la glace. A la vue de ces blocs arrachés, de ces richesses minérales qui semblent renaître sous la pioche ou sous les traînées de poudre à canon, tant la masse est inépuisable, il est permis de croire à une sage prévoyance de la nature. L'homme aime à se figurer que c'est pour lui et en vue de ses besoins qu'ont été engloutis dans le sein de la terre ces immenses magasins de sel, ouvrages des mers évanouies, qui ont travaillé pour lui et bâti ces roches à une époque infiniment reculée, où nulle des formes animales qui vivent maintenant à la surface des îles britanniques n'était encore sortie du moule de la création. Si, en faisant leur œuvre, les élémens d'alors ne pensaient point aux sociétés humaines, quelqu'un doit y avoir pensé pour eux.

Les mines de sel ont leurs jours de fête. A Noël et à la Pentecôte, on allume jusqu'à six cents chandelles; je laisse à penser l'effet que produit alors dans ce palais de cristal souterrain la réflexion de ces lumières sur tant de surfaces brillantes. Des bandes de musiciens jouent des airs appropriés à la circonstance. On goûte, quelquefois même on danse; les femmes de mineurs remplacent ce jour-là les divinités un peu grossières dont les anciens aimaient à peupler les grottes profondes. Durant tout le reste de l'année au contraire, les mines de sel ont le caractère sérieux qui convient au travail et à la nuit. Mon guide connaissait ce souterrain aussi bien que sa chambre. Pour moi, chaque pilier semblait devoir être le dernier, car les rayons de la lumière que je portais à la main ne s'étendaient point au-delà; mais il était suivi d'un autre, puis d'un autre, et entre ces points d'appui se prolongeaient de larges voûtes qui semblaient suspendues sur le vide. Dans les intervalles, le regard se perdait au milieu d'une obscurité sans fin, où tout avait l'immobilité du sépulcre. Enfin nous arrivâmes au bout de la mine. Un groupe d'ouvriers travaillait à extraire des blocs de sel qui s'amoncelaient et s'élevaient presque jusqu'au plafond. Parmi ces ouvriers, quelques-uns accomplissaient une tâche pénible; la tête pliée sous la voûte comme des cariatides antiques, ils arrachaient durement dans l'épaisseur du mur de larges morceaux de cristal ou perçaient la veine qui, remplie avec de la poudre à canon et bourrée, faisait sauter les quartiers de roche. Le personnel et les moyens de transport varient selon

l'importance de la mine. Dans celle que j'étais en train de visiter, cinquante hommes extraient chaque semaine quinze cents tonnes de sel brut et reçoivent par jour un salaire de 3 shillings 6 pence; ce sont les ouvriers qui transportent eux-mêmes les débris tombés de la roche. Dans d'autres mines, on emploie des chevaux, des poneys et des ânes à traîner les blocs de sel sur un petit chemin de fer. Ces animaux ont été introduits jeunes dans la fosse, ils n'en remontent que pour être abattus; pendant les heures de repos, ils habitent une écurie taillée dans la roche de sel gemme.

Nous revînmes vers l'entrée de la mine par un autre chemin que celui que nous avions suivi pour en atteindre l'extrémité. Quoique le temps qu'on passe dans ces lieux souterrains ne soit pas très long, et malgré l'intérêt très réel que présentent des tableaux si grands de l'industrie humaine, l'âme se sent oppressée par la nuit comme par un manteau de plomb. Mon guide, lui, n'éprouvait rien de semblable : il aimait la mine comme une vieille connaissance. Il était fier de l'admiration qu'exprimaient les visages à la vue de cet édifice aux rudes cristaux qui semblait bâti par les fées dans l'intérieur de la terre. « Le seul malheur, me dit-il, est que les mines de sel coûtent beaucoup à creuser, et que la durée en est incertaine. Elles peuvent être détruites par divers accidens, mais surtout par les sources qui coulent au-dessus de la voûte et qui l'usent continuellement. Quelquefois ces sources se précipitent dans l'intérieur des travaux, dissolvent les piliers sur lesquels reposent les diverses parties de l'édifice et entraînent la chute de toute la masse, qui s'écroule, laissant à la surface du sol de vastes abîmes, comme à la suite d'un tremblement de terre. Malheur aux ouvriers qui se trouvent alors de service! Vous avez sans doute vu près d'ici l'endroit où une mine de sel est tombée, il y a quelques années, ensevelissant avec elle une machine à vapeur, six chevaux, neuf hommes et quelques maisons. » L'idée que l'eau coulait au-dessus de nos têtes et que le plafond de la mine pouvait fondre n'avait rien de très rassurant; mais ce danger imaginaire ajoutait le charme de l'émotion à la sombre beauté des lieux. Cependant nous avions regagné par une vaste galerie l'ouverture intérieure de la fosse (*shaft*), que les ingénieurs anglais comparent à la trachée-artère; c'est en effet par ce tuyau que la mine respire. A travers les cercles d'ombre qui s'élevaient en tourbillonnant vers le ciel, la lumière du jour se remontrait avec la forme et la blancheur d'un shilling. Notre guide nous fit ses cadeaux, — quelques morceaux curieux de sel gemme, — puis il nous souhaita un bon voyage. Le véhicule qui nous avait portés jusqu'au fond de la mine nous remonta en silence. Dans ce voyage d'ascension, nous vîmes peu à peu disparaître les chandelles et les hommes;

puis, après avoir traversé la nuit, nous nous retrouvâmes dans le hangar au milieu des blocs de sel versés par le tonneau.

Ce minéral est employé dans certains pays pour sculpter des ouvrages d'art. Il existe en Espagne, près de Cardona, dans la Catalogne, une montagne de sel dont la masse présente une élévation de quatre à cinq cents pieds. Le sel de Cardona, de différentes couleurs, mais le plus souvent blanc et transparent comme le cristal, reste longtemps dans l'eau sans se dissoudre : on en fait des vases, des urnes, des chandeliers. En Angleterre, le sel gemme se montre beaucoup plus sensible aux influences de l'humidité; aussi se hâte-t-on de le convertir en objet de commerce. De la bouche de la mine, on commence par le transporter dans la maison à bouilloire (*boiling-house*), où il va se purifier et revêtir la blancheur de la neige. Les *boiling-houses* sont de grossières constructions, avec une fournaise et de grands tuyaux de cheminée qui la nuit flamboient dans le ciel comme des torches. On monte par un escalier en échelle sur une plate-forme en bois, au milieu de laquelle fume une chaudière ouverte et peu profonde, ayant à peu près vingt pieds de long sur douze de large. C'est là-dedans qu'on jette le sel, plus ou moins chargé de matière terreuse, et tel qu'il est sorti des entrailles de la mine. Quand il a bouilli dans l'eau durant six ou sept heures, on le recueille dans des moules (*barrows*) qui ont à peu près la forme d'un pain de sucre. De là on le transporte dans une chambre chaude, où on le laisse sécher pendant quelques jours. A partir de ce moment, le sel est fait, il ne reste plus qu'à l'entasser dans le *store-house*, sorte de grange ou de magasin au sein duquel il est curieux de voir ces montagnes neigeuses, plus ou moins recouvertes d'une légère croûte de poussière. La blancheur du sel fabriqué contraste en effet d'une manière piquante avec les murs sombres et enfumés de la manufacture, les amas de charbon de terre et toute sorte de choses noires. Au fur et à mesure des demandes, on remue à la pelle et l'on charge sur des voitures ou des bateaux ce produit de l'industrie. La vue d'un tel ensemble de travaux fait naître plus d'une réflexion sur les soins et les sacrifices qu'exige la préparation des matières les plus usuelles. Les fournaises du Cheshire ont rugi, les roues des machines ont tourné, des vies d'ouvriers ont même été détruites dans plus d'un cas par des accidens divers, avant que l'homme puisse jouir à table d'une chose aussi vulgaire qu'une pincée de sel.

Au point de vue du commerce des salines, la position de Northwich est excellente. Presque tout le sel destiné à l'exportation se fait dans la vallée du Weaver, il est expédié sur cette rivière dans des barques. Le Weaver communique avec le Mersey, qui se jette

dans la mer à Liverpool. Parmi les autres mines du Cheshire, je dois signaler celles de Wilton et de Nantwich (1). A Wilton, j'ai visité les plus beaux et les plus gigantesques ouvrages de ce genre qui existent, je crois, en Angleterre. Figurez-vous un édifice circulaire de 108 mètres de circonférence, dont le toit ou la voûte s'appuie sur vingt-cinq piliers d'une dimension énorme. Illuminées aux chandelles, ces masses de sel solide produisent un effet auguste et ravissant. Le voyageur stupéfait ne sait ce qu'il doit admirer le plus ou de ces richesses souterraines de la nature, ou du caractère titanique des constructions. Il ne faut pas non plus oublier Droitwich (dans le Worcestershire), qui produit le sel le plus blanc qui existe dans le monde. La ville de Droitwich était connue des Romains. Elle envoie aujourd'hui par le canal d'immenses quantités de sel qui, n'étant point secouées par le mouvement de la mer, arrivent à Londres dans les meilleures conditions, c'est-à-dire sous forme de briques de neige au grain fin et scintillant. A Londres, le grand entrepôt de cette denrée se trouve dans *City Road*, où, du haut du pont qui traverse le canal, vous pouvez voir les *wharfs* et les magasins de sel. Il y a d'autres établissemens du même genre dans Wapping et près du marché de Billingsgate. Sur ces différens théâtres de travaux, on est à même de se faire une idée du lien qui existe entre la géologie des îles britanniques et la prospérité commerciale de la nation anglaise. Les sources et les mines inépuisables du Cheshire et du Worcestershire fournissent du sel à plusieurs états de l'Europe et de l'Amérique. Les Anglais exportent surtout cette marchandise dans les Pays-Bas, en Prusse et en Russie. On estime à cinq cent mille tonnes la production annuelle du sel en Angleterre (2). Le capital qui fonctionne dans les fabriques est, dit-on, de 1 million de livres sterling, et l'on évalue à dix ou douze mille au moins le nombre des ouvriers que cette industrie fait vivre.

L'exploitation des mines de sel nous amène à parler de la vie des mineurs. Ces derniers forment une corporation très distincte, qu'il ne faut point confondre avec celle des ouvriers qui travaillent dans les fosses de charbon de terre. D'abord le séjour dans les mines de sel est beaucoup moins pénible et beaucoup moins dangereux que dans les autres ateliers souterrains de la Grande-Bretagne. L'air y est sec et salubre; on se plaint même de ce qu'il soit trop bon, car on dit que cet air salé produit l'effet des brises qu'on respire

(1) C'est à Nantwich que la veuve de Milton passa les dernières années de sa vie et mourut dans un âge avancé en 1726.

(2) Je ne citerai le résultat que d'une seule année. En 1844, 13,476,884 boisseaux de sel blanc ou à l'état brut ont été exportés; l'Angleterre retint cette même année pour sa consommation intérieure 12,647,616 boisseaux.

sur le rivage de la mer : il excite la soif et l'appétit. Les mineurs du Cheshire qui ne commettent point d'excès atteignent la moyenne ordinaire de la longévité. Par malheur, la tentation est forte : ces hommes ont, disent-ils eux-mêmes, un diable dans le gosier, et, comme leurs salaires sont assez élevés pour la campagne, ils exorcisent trop souvent l'esprit malin avec un verre d'ale ou de porter. Dans la voiture qui me conduisit de Northwich au chemin de fer se trouvait une jeune fille, qui, venue de loin pour embrasser son frère, ouvrier dans les mines, s'en retournait les larmes aux yeux : elle n'avait pu voir que les murs de la prison où ce frère, honnête homme d'ailleurs, s'était fait renfermer à la suite de désordres provoqués par la boisson. Je ne voudrais pas qu'on jugeât par ce fait isolé les mœurs de tous les mineurs de sel; mais je tiens d'un ministre protestant de la localité, le révérend M. Waller, que la prévoyance et la sobriété sont les vertus les moins pratiquées par ces hommes, qui sortent altérés de la fosse. Quoique plus civilisés que les *colliers* (ouvriers des charbonnages), les mineurs de sel laissent encore beaucoup à désirer sous le rapport de l'instruction. Ils ont peu profité jusqu'ici des sources de développement moral ouvertes à Northwich et dans d'autres villes par la bienfaisance publique. La race saxonne a dans les veines une goutte du sang des Titans; rien ne l'arrête, rien ne l'effraie dans la conquête du monde physique; elle porte de superbes défis à la nature, creuse les montagnes, entame les roches et jette à la face du ciel les richesses arrachées du sein de la terre; mais cette race aux bras forts devient tout à coup timide dès qu'il s'agit de toucher aux usages reçus. Peut-être faut-il voir dans cette dernière circonstance une sage économie de la nature, qui a su mettre des freins et des contre-poids à l'audace de certaines familles humaines. Le groupe des mineurs se distingue encore plus que les autres branches de la société anglaise par un attachement tenace aux coutumes et aux traditions du passé. Il est rare qu'ils prennent l'initiative d'aucune mesure tendant à améliorer leur condition. Leur temps, j'oserais presque dire leurs affections, se partage entre la mine, à laquelle ils sont de bonne heure fiancés, et la vie de famille.

Il y a quelques années, on employait beaucoup de femmes dans les salines du Worcestershire. La nature pénible des travaux, l'état de demi-nudité qu'ils exigent, sont pourtant tout à fait incompatibles avec certains sentimens de délicatesse. Une réforme introduite par M. Corbett, entrepreneur de salines, et secondée par le clergé anglican, a aujourd'hui limité le nombre des femmes occupées dans les *salt-works*. Rien de semblable n'existe dans le Cheshire, où les femmes se contentent de soigner leur ménage. Des groupes de mai-

sons, épars au milieu des champs et situés dans le voisinage des mines ou des sources de sel, abritent une population laborieuse. Ces cottages de brique ont entre eux un air de famille et annoncent bien le niveau des conditions sociales. Un jardin cultivé souvent par la main des femmes, quelques poules et l'ami indispensable de la maison, un brave porc, ajoutent un air d'aisance et de bien-être rural à l'habitation du mineur. Ces toits si calmes au milieu d'un paysage tranquille cachent pourtant plus d'une scène douloureuse. Quand le mari s'attarde, la femme tremble; elle craint que la chaîne du puits ne se soit brisée, ou qu'un quartier de roche, en se détachant, n'ait blessé son mari. Ce sont en effet des catastrophes trop communes à tous les ouvriers mineurs. A la porte d'un cottage, j'avisai une femme d'une trentaine d'années vêtue d'une simple robe noire en laine et coiffée d'un bonnet de veuve qui encadrait un profil agréable, mais amaigri. Une grappe de raisin en bois suspendue au-dessus de la porte (1) m'apprit que cette veuve tenait un petit débit de bière, et que je pouvais entrer. M'étant assis, je lui demandai par quel accident elle avait perdu son mari. « C'est, répondit-elle, une histoire connue de tous les mineurs du voisinage. Mon mari, — que Dieu donne le repos à son âme! — travaillait depuis l'enfance dans une fosse de sel, *salt-pit*, dont vous pouvez voir d'ici les bâtimens et les cheminées. La première fois qu'il me *paya ses attentions* (2), c'était dans une fête qui se célébrait le lendemain de Noël au fond de la mine et où il y avait plus de mille chandelles allumées. J'avais alors dix-sept ans, et l'on me trouvait jolie; lui avait vingt-deux ans, il était fort regardé à la ronde par les jeunes filles. Je crois que notre amour en naissant rendit jaloux un des esprits qui habitent dans l'intérieur de la terre. Il faut vous dire en effet que c'est une mine hantée, *a haunted mine*. Cette dernière circonstance était bien connue de ma grand'mère. La vérité est qu'à travers la musique j'entendis murmurer à mon oreille des bruits étranges et que mon cœur battait très fort. Je sortis de la mine avec un grand trouble. Quelques jours après, je promenais vers le soir ma chèvre dans la campagne, quand je rencontrai William (c'était son nom), qui revenait des travaux. Il m'aborda, et comme j'étais confuse, je levai les yeux au ciel, où j'aperçus la nouvelle lune. « William, lui dis-je, passez-moi bien vite une pièce d'argent, » car je n'en avais pas dans la poche de mon tablier. Il m'offrit sa bourse de cuir en ajoutant qu'elle était mienne, si je voulais l'accepter. « Ce n'est pas cela, lui répondis-je; mais j'ai besoin de faire un souhait. » Je tournai

(1) C'est l'enseigne des *beer-shops* dans tout le Cheshire.
(2) Locution anglaise.

la pièce d'argent dans ma main et je souhaitai (1)... Je ne sais point si j'étais rouge dans ce moment, mais il comprit le vœu que j'avais formé tout bas, car il me dit : « Cela sera; ma parole vaut bien celle de la lune. » En effet, six mois après nous étions mariés. William était un bon ouvrier qui ne dépensait point son argent avec les camarades; aussi notre petite maison prospéra, et notre mariage fut béni par la naissance de deux enfans. Je n'étais pourtant point sans inquiétude, car je connaissais bien la méchanceté des esprits. Chaque fois qu'il tardait à revenir de son travail, ma tête était perdue. Un soir (il y a de cela dix-huit mois), j'avais compté inutilement les heures après les heures; en proie à une agitation extrême, je courus vers la bouche de la fosse. Je lus tout de suite sur le visage des hommes qu'il était survenu un accident au fond de la mine. Ils voulaient me retenir, mais je m'élançai malgré eux dans le tonneau. Comme ils virent que j'étais résolue, ils consentirent à lâcher la chaîne. La mine était silencieuse et noire : les travaux avaient cessé. Dans tout autre moment, j'aurais eu peur; mais la crainte d'un danger réel et d'un événement terrible me donna du courage. Je me dirigeai de pilier en pilier jusqu'au fond de la mine, où brillait un groupe de chandelles. Vous pouvez juger de mon désespoir quand, au milieu d'un cercle de mineurs, j'aperçus mon mari couché presque insensible sur des morceaux de sel amoncelés; un camarade lui soutenait la tête. Les autres ouvriers avaient jeté sur lui leurs habits pour le couvrir. Il me reconnut et voulut sourire; mais la pâleur de la mort était sur son visage. On avait envoyé chercher un médecin qui arriva sur les lieux au bout de quelques minutes. Le docteur l'examina, puis, secouant la tête d'un air qui me glaça le sang dans les veines, il se fit expliquer la nature de l'accident. « Ce bloc est tombé sur lui, » dit l'un des ouvriers en montrant une énorme masse de sel qui gisait à terre. Sur l'ordre du médecin, deux camarades soulevèrent mon pauvre homme avec précaution et l'étendirent sur un traîneau qui glissa vers l'ouverture de la fosse. Durant le trajet, je soutenais sa main droite qui était pendante et froide; mais quand nous arrivâmes au *shaft*, il expira. Les mineurs sont bons entre eux et compatissent au sort des pauvres veuves : ils m'aidèrent à monter ce petit commerce, et maintenant ils viennent boire dans ma *beer-shop*, de préférence à toute autre du voisinage. »

Tels sont les dangereux travaux d'extraction que nécessite le sel. Pour connaître les applications de ce minéral, c'est dans d'autres districts industriels ou agricoles que j'avais à me transporter.

(1) Superstition très répandue en Angleterre.

III.

« Le sel est bon, dit l'Évangile, et si le sel venait à s'évanouir, avec quoi les hommes assaisonneraient-ils leur nourriture? » Pour se faire une idée de la valeur d'un produit naturel, il faut en effet le supposer absent de la surface du globe. Cette hypothèse n'est d'ailleurs point dénuée de tout fondement, si l'on se place à un certain point de vue géographique. Il existe des contrées où le sel n'a point été jusqu'ici découvert et où, les relations commerciales étant extrêmement limitées, les habitans ne peuvent se procurer que par hasard cet objet de luxe. Je citerai comme exemple l'intérieur de l'Afrique. Là un voyageur européen s'étonne de voir les enfans sucer avec délices un morceau de sel gemme comme si c'était un morceau de sucre. Cette friandise est interdite aux pauvres; aussi, dans le langage du pays, dire qu'un homme mange du sel avec ses provisions de table est une manière de déclarer que c'est un homme riche. Un célèbre voyageur anglais qui a visité ces régions barbares, Mungo-Park, avoue lui-même avoir beaucoup souffert de la privation de ce condiment. L'usage prolongé de la nourriture végétale sans assaisonnement de sel crée, dit-il, un malaise que les mots de la langue humaine ne peuvent exprimer.

Le sel n'est point un aliment par lui-même, mais il relève le goût de presque toutes les autres substances alimentaires. L'usage de ce condiment est très ancien et se perd dans la nuit des siècles. Un article de cuisine d'un emploi si journalier devait se mêler aux mœurs et aux superstitions domestiques. En Écosse, le plancher d'une maison neuve ou qui changeait de locataire était toujours saupoudré de sel; on croyait ainsi introduire la bonne fortune. On plaçait aussi une assiette remplie de sel sur la poitrine d'un mort, après lui avoir fait la toilette funéraire. Cette coutume avait pour objet de conjurer les mauvaises influences. Le sel se rattachait en outre aux rapports de la vie sociale : le maître l'offrait à ses serviteurs, le chef de la maison le présentait à ses hôtes, comme un gage de la fidélité qui devait régner entre eux. Il servait même à marquer la distinction des rangs. Autrefois, en Écosse, les personnes considérables dînaient avec leurs subordonnés et leurs domestiques. Le chef de la maison occupait, ainsi que les membres de sa famille, le haut de la table, et le plancher de la salle s'élevait dans cet endroit-là comme pour leur faire honneur. Les convives les plus distingués s'asseyaient à côté des maîtres, les autres venaient à la suite; le rang des personnes allait ainsi déclinant jusqu'au bout de la table, où se trouvaient les serviteurs. On avait là une image parfaite de la

société d'alors avec la différence des conditions réunies sous l'autorité du *paterfamilias*. A un certain endroit de la table se plaçait une grande cuve de sel qui servait de ligne de démarcation entre les supérieurs et les inférieurs. S'asseoir au-dessus du sel était le privilége d'un *gentleman* ou d'un homme de bonne famille, tandis que s'asseoir au-dessous du sel était une expression consacrée qui indiquait une humble situation dans la société. Il y avait aussi une dégradation correspondante dans la qualité des liqueurs : un vin généreux coulait à la tête de la table dans les cornes de taureau, puis la boisson devenait plus vulgaire, et finissait à la queue de la table par de la petite bière.

Aujourd'hui le sel, si l'on regarde au bon marché (1) de ce produit, est plutôt dans la Grande-Bretagne un symbole d'égalité que d'inégalité entre les classes. Il nous faut tout d'abord indiquer les causes qui ont réduit dans ces derniers temps à un si bas prix la valeur de cette denrée, en premier lieu la richesse des mines et des sources de sel en Angleterre, ensuite l'abolition de la taxe. Cette taxe avait été imposée par Guillaume III. En 1798, elle était de 5 shillings par boisseau, environ 1 penny par livre de sel; mais elle s'éleva plus tard (2) jusqu'à 15 shillings par boisseau. L'opinion publique s'émut, et l'impôt sur le sel fut abrogé en 1823 par la chambre des communes. Il est curieux de voir avec quelle aisance le parlement anglais supprime tout à coup et sans réserve aucune des branches importantes du revenu public, dès que le sentiment général se prononce contre de telles contributions. Les conséquences de la mesure votée en 1823 furent heureuses. L'abolition de la taxe mit un terme à la contrebande du sel, qui s'exerçait jadis sur une échelle considérable. Les contrebandiers pratiquaient la fraude avec une audace extrême, traversant quelquefois les villages le dimanche en plein jour au moment où tout le monde assistait au service religieux. Le bruit de leurs lourds chariots roulant sur le pavé arrivait, dit-on, aux oreilles de la pieuse congrégation, scandalisée, mais immobile et contenue par l'austérité du rite protestant. Un autre service non moins considérable rendu par le retrait de la taxe a été de répandre l'usage d'une matière de première nécessité. Le sel est un produit dont les conséquences s'étendent à tout, au bien-être domestique, aux arts, à l'industrie, à l'agriculture.

Avant 1823 et même quelques années après l'abolition de l'impôt du sel, ce commerce était entre les mains de marchands en boutique, qui avaient besoin d'obtenir une *licence* spéciale. Le bon marché de

(1) 14 shillings la tonne.
(2) Lors de la guerre contre Napoléon.

cette denrée et la liberté de la vente ont donné naissance, dans les trente dernières années, à l'industrie des marchands de sel sur la voie publique, *salt street-dealers*. Ces derniers se promènent dans les quartiers de Londres et jusque dans la campagne avec une petite voiture à surface plate, sur laquelle s'étalent des briques de sel d'une blancheur immaculée. Les plus consciencieux d'entre ces petits marchands, ceux qui tiennent à conserver pure leur réputation, achètent leur provision de sel à *Moore's wharf Paddington*; c'est le plus cher et le mieux raffiné. Ils le paient à raison de 2 shillings les cent livres et le revendent en détail à un penny la livre, car dans le débit le sel ne se mesure plus, il se pèse. On s'établit marchand de sel ambulant avec un très faible capital; ce qui coûte le plus, c'est le cheval, l'âne ou le poney; aussi plusieurs d'entre eux s'en passent et tirent bravement leur charrette. L'un de ces marchands que j'avais vu dans un temps à la tête d'un âne et d'une voiture, mais que je rencontrai plus tard sans autre auxiliaire que lui-même dans les rues de Plumstead, m'expliqua ainsi les motifs de cette réforme économique : « D'abord, dit-il, l'animal mangeait trop, sept ou huit pence par jour, et ensuite, comme la route est pierreuse, il avait trop souvent besoin d'être ferré à neuf. Un jour que je lui avais acheté une paire de chaussures (1), je m'aperçus que les miennes étaient en très mauvais état. Je pris alors la résolution de me passer d'âne et d'avoir aux pieds de meilleurs souliers. Je paie maintenant au cordonnier ce que je payais au maréchal ferrant, et je m'en trouve mieux. » Quoique assez considérable, l'armée des marchands de sel dans la rue se trouve limitée par la concurrence des marchands très nombreux qui vendent la même denrée dans les boutiques. Le sel de table anglais jouit d'une célébrité européenne, et il la mérite par la finesse, la pureté et la nature solide des briques, lesquelles ressemblent à des pains de sucre d'une forme plate et allongée. La consommation en est énorme : on a calculé qu'en France chaque individu absorbait par année 19 livres 1/2 de sel en moyenne, tandis que les habitans de la Grande-Bretagne en usent 22 livres par tête. Un économiste distingué, M. M'Culloch, attribue à cette circonstance une certaine influence sur l'alimentation des deux races. C'est, selon lui, la raison pour laquelle un Anglais mange plus que ses voisins d'outre-Manche (2).

Le sel représente le principe conservateur dans la nature. Il communique une éternelle jeunesse, selon l'expression d'un poète

(1) La même racine s'emploie en anglais pour désigner un soulier d'homme et le fer d'un cheval, *horse-shoe*.

(2) La différence a été évaluée par les statistiques à deux livres et demie de plus par année pour chaque habitant des îles britanniques.

anglais, aux eaux de certains lacs et surtout aux eaux de la mer, qui, sans lui, ne seraient plus depuis des milliers de siècles qu'un foyer de corruption. C'est aussi à titre de condiment que le sel joue un rôle suprême dans l'alimentation publique. L'usage de cette substance à la fois naturelle et artificielle répond chez les peuples civilisés au sentiment de la prévoyance. Tandis que le sauvage gorgé de viandes laisse perdre autour de lui le superflu de sa chasse, quitte à mourir de privation et de besoin quelques jours après, l'homme des sociétés domine le hasard en conservant ses provisions. Il n'y a peut-être pas de nation au monde qui soit plus tributaire du sel que la Grande-Bretagne : il est facile de s'en convaincre, si l'on réfléchit à l'étendue de ses relations maritimes, à ses colonies, à ses postes militaires, jetés sur des côtes et des rochers stériles jusqu'aux extrémités du monde habitable. La même substance qui entre les mains de la nature a servi à confire les mers, *to pickle the Ocean*, sert aujourd'hui, entre les mains de l'homme, à sillonner la surface de l'abîme. Sans l'usage des viandes salées, on n'aurait jamais pu entreprendre les voyages de long cours, et certains vaisseaux anglais qui naviguent jusqu'à trois et quatre années de suite dans des mers désertes manqueraient des moyens de ravitailler leurs équipages. Le bon marché et l'abondance de ce condiment ont imprimé aux pêcheries britanniques un développement qui défie toute rivalité. La Hollande elle-même a dû baisser pavillon devant les filets de l'Angleterre (1). L'agriculture tire de son côté une partie de ses richesses de l'énorme quantité de viandes salées que la Grande-Bretagne consomme ou exporte jusqu'aux extrémités du monde. L'art des saumures est porté dans tout le royaume-uni à un haut degré de perfection. Il est pourtant vrai de dire que le meilleur sel pour conserver les viandes et les poissons ne s'extrait point des sources ni des mines du Cheshire, mais des salines du continent, où le soleil fait l'office de chaudière. Les Anglais importent en vue de ces préparations alimentaires trois ou quatre cents boisseaux de sel par an qu'ils tirent des côtes de l'Espagne ou du Portugal. Le sel d'ailleurs ne s'applique point seulement aux usages de la vie domestique : on se sert de cette substance dans les manufactures pour composer un grand nombre de produits chimiques et de drogues médicinales; il paie un tribut aux arts en entrant dans la préparation d'une certaine couleur jaune, *painter's patent yellow*; il concourt à la fabrication du verre, à la vernissure des poteries, au blanchissage des toiles; on l'emploie aussi à tremper l'acier et à rendre le

(1) Je parle au point de vue du bon marché des produits, non au point de vue de la qualité.

fer malléable. Je m'arrêterai à ce dernier ordre de services, et je choisirai pour théâtre des travaux métallurgiques où figure le sel la ville de Sheffield.

Sheffield a été nommé par les Anglais la métropole de l'acier. Quand vous arrivez par le chemin de fer, la ville, qui n'est pour ainsi dire qu'une immense forge, située à l'embouchure des mines de charbon de terre, semble se débattre dans un épais nuage de fumée. Les hommes, les maisons, le ciel, tout est noir. Assise au confluent de deux rivières, — le Sheaf, auquel elle doit son nom, et le Don, qui entre sur le territoire de Sheffield à Wardsend, — cette sombre cité industrielle reçoit en outre plusieurs cours d'eau qui descendent des collines avoisinantes. Ces eaux laborieuses rendent plus d'un genre de service aux manufactures et aux usines; elles fournissent surtout par leurs chutes aux roues des machines une force motrice immense et économique. Je dois dire qu'elles portent la peine de leur utilité, tant elles sont d'une couleur trouble et boueuse. Il a fallu, dans ces derniers temps, amener à grands frais des sources d'eau potable, et former de vastes réservoirs pour les usages domestiques des habitans. L'industrie a également dépeuplé tout autour de Sheffield les rivières et les ruisseaux. Un meunier me montrait avec tristesse un rapide courant qui faisait tourner la roue de son moulin, et où il se souvenait d'avoir pêché des truites dans son enfance. Aujourd'hui ces mêmes eaux travaillent trop pour produire; la vie s'est retirée d'elles au fur et à mesure que l'industrie y versait des élémens étrangers ou délétères. Il est d'ailleurs curieux de suivre sur le cours du Sheaf, — lequel mérite encore plus que le Tibre l'épithète de *flavus*, — une double ligne ininterrompue d'usines et de fabriques de toute sorte, qui se distinguent par des constructions grandioses et bizarres. Je signalerai entre autres le *Wheel Tower*, vaste et morne bâtiment dont les cheminées sont des tours, et qui, situé au tournant d'un pont, affecte le style des anciennes forteresses du moyen âge. Là le rugissement des roues et des machines ne se tait ni jour ni nuit, là aussi les chroniques de la vie ouvrière ont eu à enregistrer de sombres drames. Les rivalités entre les différentes unions ou corps d'état, les jalousies entre les travailleurs libres et les travailleurs associés ont plus d'une fois éclaté sous ces voûtes à physionomie sinistre, et ont produit des crimes affligeans. La plupart des rues basses de Sheffield ont un caractère de tristesse, resserrées qu'elles sont entre les maisons d'ouvriers et le mur d'enceinte ou les tuyaux des usines. On y étoufferait de fumée, et je crois qu'on y mourrait d'ennui, si la nature n'avait jeté sur tout cela un air de fête en ouvrant de tous côtés des perspectives souriantes. La ville se trouve entourée par une ceinture

de vertes collines qui s'élèvent en amphithéâtre, et dont les pentes s'abaissent doucement recouvertes d'arbres, de cultures et de maisons de campagne. Il en résulte que de presque chaque rue les habitans ou les promeneurs peuvent se consoler par la vue des champs ou des hauteurs boisées. Il y avait même autrefois des forêts autour de Sheffield; l'industrie les a détruites; il lui fallait du charbon de bois, *charcoal*, pour fondre le fer. On a observé que ce minerai se trouvait surtout en abondance dans les endroits couverts, et que la nature avait enrichi les forêts pour leur propre ruine. Si les environs de Sheffield ont perdu beaucoup de bois, le sol s'y montre encore très riche en minéraux, tels que le fer, la houille et la pierre. C'est même à cette dernière circonstance qu'il faut rapporter l'origine des fabriques et le caractère industriel des habitans.

Je ne dirai qu'un mot sur l'histoire de la ville. Sheffield se trouvait autrefois dominée par un château qui servait de résidence aux lords du Hallamshire. Avec le temps, ce château se vit en quelque sorte bloqué par le développement des manufactures et des usines. C'était la lutte entre le système féodal et la puissance nouvelle de l'industrie; l'une devait vaincre l'autre : ce fut l'industrie qui triompha. En 1647, à la suite des guerres entre le parlement et le parti royaliste, un ordre de la chambre des communes provoqua la démolition de l'ancien château, dont il ne reste plus aujourd'hui que quelques voûtes. La plus grande partie du territoire de Sheffield n'en est pas moins possédée à cette heure par un descendant des lords du Hallamshire, le duc de Norfolk. J'ai vu dans la ville un manoir bâti en brique auquel on donne le nom de *Lord's House*; mais sa seigneurie habite surtout pendant l'été le magnifique château d'Arundel. Comme c'est un principe de l'aristocratie anglaise de ne jamais se dessaisir de la terre, le lord actuel concède des parties de ses vastes domaines pour vingt et un ans, quatre-vingt-dix-neuf années ou même neuf cents ans, selon la nature de la propriété foncière (*estate*). Neuf cents ans! Le moyen de n'être point frappé par ce sentiment d'éternité qui distingue dans la Grande-Bretagne les familles nobles? On ne doit pourtant point admettre aveuglément les idées faites qui courent en France sur les priviléges de l'aristocratie anglaise. Lorsque j'arrivai dans les îles britanniques, je m'attendais, sur la foi des livres, à n'y rencontrer que des châteaux et des chaumières, des seigneurs et des pauvres. Il ne faut point un long séjour dans le pays pour se convaincre que la force de la nation et le gouvernement des affaires publiques résident au contraire dans les mains de la classe moyenne. C'est surtout à Sheffield qu'on peut se faire une idée de la puissance créée par l'industrie. Les propriétaires d'usines et de grandes fabriques, ces lords de l'acier (*steel-lords*), rivalisent

pour le luxe et pour l'influence avec les plus anciennes familles. Il y a mille riches maisons de campagne pour un château; cette force du capital et du travail, à laquelle on peut donner le nom de légion, limite partout les antiques prérogatives de la naissance. Il est d'ailleurs juste de reconnaître que les seigneurs anglais ne reculent point devant certains sacrifices pour embellir les villes et pour étendre leur popularité. Les ducs de Norfolk ont ouvert au public, dans cette même cité de Sheffield, un vaste et beau parc, où la verdure des arbres, l'air pur et le silence, interrompu par le chant des oiseaux, contrastent agréablement avec le bruit des marteaux et des scies, les rues enfumées et les antres noirs des usines. On leur doit aussi un marché couvert par une immense arche, ayant ce caractère de grandeur romaine que les Anglais impriment à leurs ouvrages d'architecture.

Ce que je cherchais surtout à Sheffield, c'étaient les rapports entre le sel et le fer. Pour saisir ces rapports, il faut suivre les transformations du métal depuis le moment où il arrive par le canal dans la ville jusqu'à l'instant où il sort des usines et des fabriques. Ce canal, creusé en 1815, aboutit à Hull, et forme une ligne de communication directe avec la Mer du Nord. Il est si couvert de bâtimens qu'on ne voit pas même la couleur de l'eau. Toutes les parties du monde paient leur tribut aux différentes industries de Sheffield : les éléphans d'Afrique, les buffles de l'Inde, les cerfs de la Russie et de l'Allemagne fournissent leurs défenses, leurs cornes ou leurs bois à la coutellerie; mais les bâtimens apportent surtout du charbon, des sapins et du fer. Il est curieux de voir toutes ces richesses brutes, qu'on décharge sur les bords fangeux du canal, surnommé à bon droit un des ruisseaux de la Baltique. Le fer en barres vient de la Russie, de la Suède; mais le plus estimé est celui de la Norvége. On le transporte ensuite des bords du canal dans l'intérieur des usines. Le type de ces établissemens est une grande fabrique, connue sous le nom de *Sheaf Works*, qui s'élève sur le bord de l'eau, et dont les cheminées basses et coniques flamboient la nuit comme des yeux de cyclopes. Le travail peut se diviser en trois temps. Les barres de fer sont d'abord empilées dans une fournaise close entre des couches de charbon et soumises à une immense chaleur; on appelle cela faire souffrir le métal. Au bout de quinze jours de purgatoire, lorsque le fer a absorbé une certaine portion de carbone, lorsqu'il s'est durci et purifié dans le feu, on le retire du four. A partir de cet instant, ce n'est plus du fer, c'est de l'acier (1). Il s'agit maintenant de le battre ou de le fondre.

(1) On donne à cette première forme de l'acier le nom de *blister steel*, parce qu'en sortant de la fournaise il est couvert d'ampoules, *blisters*.

Pour le battre, on le pose sous un énorme marteau mû par une force mécanique, et auquel on donne le nom de *tilt hammer;* quand il frappe, vous diriez une monstrueuse tête de bélier qui mâche du fer rouge. Ce marteau de forge travaille à marier plusieurs barres d'acier et à les confondre en une seule barre, qu'on appelle alors *shear steel* (1). Le métal qu'on destine à la fonte subit une tout autre préparation : on brise les barres en morceaux, et l'on place ces fragmens dans des creusets d'argile. Il est peu de spectacles au monde plus émouvans que la vue des hommes ou des démons maniant avec des pinces, dans l'intérieur d'une salle basse, véritable cratère de volcan, ces urnes de feu qui versent du feu. L'acier fondu (*cast steel*) sort plus pur des moules que l'acier battu de dessous la tête du marteau. Désormais l'acier est fait, mais on le conserve pendant trois ou quatre années en cave avant de l'employer. Ainsi que le vin, il se perfectionne avec l'âge, et devient encore meilleur après avoir traversé la mer. Il sue, disent les hommes de l'art, et gagne alors en qualité tout ce qu'il perd en pesanteur. On peut se faire, par cette seule circonstance, une idée des vastes capitaux qu'exige en Angleterre l'exploitation des usines. Ce sont moins des fabriques d'ailleurs que des villages, avec des rues boueuses, des masses de constructions étranges, des huttes de terre glaise, des cavernes où travaillent l'eau, le vent, le fer, et où des serpens de feu courent, en se tordant, entre les jambes nues des forgerons.

L'acier fabriqué à Sheffield passe ensuite par plusieurs mains et s'applique à divers ouvrages de coutellerie. Il lui reste une épreuve importante à subir, celle de la trempe, *hardening.* L'acier trempé revêt une dureté particulière : il rompt et ne plie point. Les procédés varient avec les différentes destinations qu'on imprime au métal. Je ne m'arrêterai qu'à la trempe des scies et des limes. Ces deux articles de commerce tiennent une place considérable dans l'industrie de l'acier, et la marque de Sheffield les fait accepter dans tout l'univers. L'excellence de ces produits tient en grande partie à la manière de les durcir. Quand la lime est sortie des mains du graveur qui a découpé les dents avec un ciseau, elle passe dans celles du trempeur, qui la plonge, après l'avoir fait chauffer au feu, dans une dissolution de sel et d'eau de pluie. Les ouvriers appellent la trempe le baptême de la lime; elle mord ensuite sur tout, et rien ne mord sur elle. Le sel est d'une importance extrême dans cette branche de la métallurgie. Le succès des limes et des scies an-

(1) *Shear* veut dire tondre, parce qu'on se sert surtout de cet acier pour faire des machines à tondre la laine.

glaises a suscité dans ces derniers temps quelques concurrences. Il s'est élevé surtout en Allemagne des manufactures d'acier; mais la cherté du sel sur le continent oppose un obstacle à leurs efforts, tandis que le bon marché de cette substance constitue entre les mains des fabricans de Sheffield un privilége qui ne s'échappera point aisément. Ces derniers se plaignent néanmoins de ce que les Allemands, non contens de contrefaire leurs produits, y impriment encore la marque des fabriques anglaises. Des limes faites en Allemagne et d'une qualité inférieure sont envoyées dans les autres pays avec les noms et les armes des premières maisons de Sheffield. Un fabricant de cette ville avait cru déconcerter la fraude en adoptant sur ses paquets d'envoi une étiquette qui contenait son nom, sa marque, et ces mots : « Imiter mes produits et ma signature est une félonie. » Les contrefacteurs copièrent l'étiquette et le reste sans oublier le mot *félonie.*

La vie des fabricans et des ouvriers de Sheffield présente quelques traits intéressans. Les lords de l'acier arrivent le matin en voiture ou à cheval dans leurs sombres et tristes ateliers, aux murs décrépits, aux escaliers de bois chancelans et usés, aux voûtes basses, aux salles humides et fumeuses, où les lois de l'hygiène n'ont pas toujours été respectées. Ils retournent le soir dans de riches maisons, entourées de jardins (1) et bâties sur la partie de la ville qui s'élève en colline. Il y en a même qui habitent dans la campagne d'opulentes villas agréablement situées au revers des coteaux. Le paysage affecte autour d'eux un air d'élégance et de cérémonie. Des sentiers recouverts d'asphalte et secs même en hiver s'égarent au milieu des champs pour les plaisirs du promeneur. Les vitres des maisons, faites d'un seul morceau de glace, laissent entrevoir des fleurs rares, des femmes en fraîches toilettes et toutes les pompes de la vie de famille. Les idées de ces négocians ne s'étendent guère au-delà de l'horizon des affaires; il est vrai que ce cercle embrasse une étendue considérable. L'un d'eux m'expliquait ainsi ses plaisirs : « Le soir, quand j'ai les pieds sur mon garde-feu, je songe que je dîne dans la personne de mes couteaux chez les rois et les grands de la terre, que mes scies et mes limes travaillent dans les deux mondes, que mes fins ciseaux d'acier découpent entre les doigts de la beauté les broderies riches et délicates, que mes rasoirs se pro-

(1) Quelques-uns de ces jardins sont tout modernes et n'en ont pas moins pour cela l'apparence d'une végétation ancienne. Cela tient à la manière de les former. Quand on bâtit une maison, les ouvriers relèvent le gazon, le roulent comme un tapis et le déposent dans un coin. Quand la bâtisse est terminée, on étend sur la partie destinée au jardin ce même gazon dont on ravive les couleurs avec de l'eau. On plante ensuite de grands arbres qui, grâce à des soins et à une méthode savante, reprennent racine.

mènent sur les nobles mentons de la jeunesse, que mes canifs taillent les plumes destinées à courir sous les doigts des écrivains célèbres et des hommes d'état, que mes agrafes et mes cerceaux d'acier donnent aux femmes des salons les plus aristocratiques certaines formes que leur avait refusées la nature (1). Je m'endors là-dessus plus content, et j'oublie pour une heure les soucis du commerce. »

Les ouvriers en limes constituent de leur côté une association très puissante. Les plus habiles d'entre eux gagnent jusqu'à 2, 3 et même 4 livres par semaine. Pour limiter la concurrence des bras, ils ne doivent prendre avec eux qu'un apprenti, deux au plus, — d'où il résulte que ce corps d'état est peu nombreux et ne s'accroît guère. Les membres paient par semaine à la caisse de l'union une somme proportionnée à leurs salaires. Ce capital, qui s'élève à la somme énorme de 30,000 livres sterling, est destiné à secourir les ouvriers malades (2), à défendre les intérêts généraux de la société, *trade society*, et à maintenir les grèves en cas de besoin. On accuse ces travailleurs d'avoir exercé plus d'une fois sur les maîtres de fabrique une pression qui peut devenir funeste aux uns et aux autres dans un temps donné. Le prix élevé de la main-d'œuvre en Angleterre a fait naître, dit-on, sur le continent des concurrences que de légères concessions de la part des ouvriers de Sheffield auraient anéanties. La sagesse voulait qu'on ne sacrifiât pas les intérêts de l'avenir à ceux du présent. Cette considération a été dédaignée par les ouvriers en limes et en scies, qui se reposent fièrement sur leur vieille renommée. De ce que les membres de ces corps d'état gagnent beaucoup d'argent, il ne faudrait pas conclure qu'ils fussent pour cela ni plus riches ni plus instruits. Il existe à Sheffield des institutions utiles, des écoles, des bibliothèques (3); mais jusqu'ici les lumières se sont peu répandues dans la classe laborieuse. Les foyers de dissipation et de désordre abondent d'un autre côté, et tarissent trop souvent le gain des industries les mieux rétribuées. Je ne parlerai point des sources de folles dépenses qui se retrouvent ailleurs; mais il existe à Sheffield un véritable fléau vivant pour les ménages d'ouvriers, c'est le *Scotchman*. On nomme ainsi un marchand à la toilette, le plus sou-

(1) La mode des jupons larges et arrondis a fait naître dans l'industrie de Sheffield une branche nouvelle : ce n'est pas la moins fructueuse.

(2) Sur une lime, véritable objet d'art exposé en 1851 au Cristal-Palace, on lisait cette inscription : « Les ouvriers unis de Sheffield qui travaillent en limes, *Sheffield united filesmiths,* ont payé à leurs frères sans ouvrage, d'avril 1848 à avril 1849, la somme de 10,321 livres sterling. L'union fait la force. »

(3) Je nommerai surtout le *Mechanic's Institution,* d'où les ouvriers peuvent emporter des livres moyennant une faible contribution. Il y a aussi le casino, où le plaisir s'associe à la science, *utile dulci*. A côté de la salle de danse et de concert s'ouvrent le soir un musée d'histoire naturelle et un cabinet d'objets d'art.

vent d'origine écossaise, qui s'introduit dans l'intérieur des maisons et déroule son ballot de marchandises pour tenter la coquetterie des femmes ou l'amour-propre des hommes. Ce Mercure au pied léger se rencontre dans toutes les parties de la ville, mais surtout dans les quartiers où réside la classe ouvrière. Ses visites, sa constance, ses propos, sont infatigables, ses amorces irrésistibles. Il vend tout à terme, moyennant un paiement convenu par mois ou par semaine : ai-je besoin d'ajouter qu'il prélève de gros intérêts pour le crédit? Il en résulte que, le démon de la toilette aidant, le gain de la semaine s'évapore trop souvent en bagatelles ruineuses. Je ne voudrais pourtant pas qu'on jugeât tous les ouvriers de Sheffield sur ce portrait général. Il en est qui à l'adresse des mains joignent les qualités d'ordre qui conservent les fruits du travail. Ces derniers ont aussi leurs jardins : ce sont des morceaux de terre enclos de murs ou de haies, où ils se rendent dans l'après-midi du samedi (1) et le dimanche. Ces jardins, cultivés avec goût et groupés ensemble, forment, vus à distance, une joyeuse masse de verdure. Tous les ouvriers d'ailleurs ne demeurent point dans l'intérieur de la ville; j'ai visité un trempeur de limes qui avait bâti lui-même une petite maison dans un faubourg sur des terrains concédés pour vingt et un ans. Il avait trouvé sur place les matériaux nécessaires à la construction de son cottage. Le grès gris abonde à Sheffield autant que le grès rouge dans les environs de Chester : il se présente même volontiers à fleur de terre. Cette excellente pierre lui avait fourni les fondemens et la toiture de sa maison; il y a en effet jusque dans la ville plusieurs habitations recouvertes d'après un semblable système. Ces toits de grès sont lourds, mais solides; ils conviennent surtout dans la saison d'hiver, et je dois dire qu'il pleut beaucoup à Sheffield. Sa maison étant construite, l'ouvrier divisa le terrain qui lui restait en trois parties, le verger, le potager et le jardin de fleurs. Tout cela était arrangé avec un goût parfait; il y avait même une cage de verre pour les plantes frileuses et délicates. Une jeune femme et trois enfans égayaient cet intérieur modeste, où le travail, la propreté et une certaine aisance répandaient le parfum des vertus et du bonheur domestiques. Le lundi matin, les ouvriers de Sheffield retournent dans les ateliers, et la ville présente alors un aspect curieux. Les foyers éteints des fabriques se sont réveillés dans la nuit du dimanche au lundi; on voit par un ciel pur monter de distance en distance un nuage de fumée qui enveloppe le soleil levant et finit par l'obscurcir. Après tout, cette fumée est vénérable; c'est le signe du travail. Les mille tuyaux qui

(1) L'habitude s'est introduite dernièrement en Angleterre d'accorder aux ouvriers et aux employés des fabriques ce qu'on appelle *a half holyday*, un demi-jour de fête ou de congé.

respirent et qui envoient l'un après l'autre dans l'air bleu leur noire haleine préludent au grand concert des bruits laborieux, au ronflement des chaudières, au cliquetis des roues, aux cris aigres ou rauques des machines qui font la gloire et la prospérité de Sheffield.

Le sel joue un rôle important dans l'industrie; mais il rend aussi des services signalés à l'agriculture. Répandu en trop grande quantité sur la terre, il détruit la verdure et ne laisse plus dans les endroits où il passe qu'une surface brune et ridée. Cette circonstance était connue des anciens, et dans différens passages des saintes Écritures nous trouvons ces mots, *semer du sel,* employés comme une métaphore pour figurer la désolation et la stérilité (1). La même image biblique reparaît de temps en temps dans l'histoire du moyen âge et dans celle du XVI[e] siècle. En 1596, le roi Jacques VI menaça de raser la ville d'Édimbourg et d'y semer du sel, pour punir la ville de la conduite séditieuse des habitans. Eh bien! cette même substance, qui, jetée à pleines mains, tarit et dessèche toute végétation, devient au contraire, quand on l'emploie dans une certaine mesure, une source de fécondité. L'idée d'appliquer le sel à l'agriculture fut émise, il y a plus de deux siècles, par Napier, l'inventeur des logarithmes; mais les essais ne datent que de ces derniers temps, et déjà cet engrais est très recherché en Angleterre. Associé à la suie, il agit comme un stimulant énergique sur la vie végétale. On a observé qu'il convenait surtout aux terrains sablonneux et ferrugineux. Il y a quelques années, lord R. Manners s'avisa d'arroser les plantes de son domaine avec une dissolution d'eau et de sel. L'essai fut heureux, mais il fallait respecter avec soin une stricte limite : une once de sel par gallon d'eau fécondait la racine des herbes, deux onces la détruisaient.

Ce minéral est encore employé sur une grande échelle pour l'engraissement des bestiaux. On calcule qu'un million de tonnes de sel est distribué tous les ans dans la Grande-Bretagne aux moutons et aux bêtes à cornes (2). Ce sont surtout les Anglo-Américains qui ont étendu la pratique de cette méthode. Dans le Haut-Canada, les bestiaux se répandent au milieu des bois et des pâturages vierges, où ils trouvent une sauvage abondance d'herbe; mais une fois tous les

(1) Nous avons parlé des plaines de sel qui s'étendent en Afrique et dans le Nouveau-Monde sur des étendues de terre considérables. L'effet de cette croûte saline est d'éteindre toute végétation. Il existe entre Tadmor et l'Idumée une vallée qui se trouve dans les mêmes conditions de stérilité et pour la même cause. On suppose que cette circonstance a inspiré aux écrivains juifs l'idée d'associer le sel à la vengeance humaine et divine.

(2) On emploie volontiers à cet usage la croûte poussiéreuse qui recouvre les monceaux de sel dans les fabriques.

quinze jours ils retournent de leur propre mouvement dans les fermes pour y recevoir un peu de sel; puis, quand ils l'ont mangé, ils s'enfoncent de nouveau dans les solitudes. Le sel constitue dans ces libres contrées le lien entre l'homme et les animaux domestiques : mieux que la lyre d'Orphée, il rassemble au milieu du désert les brebis les plus farouches, les grands bœufs aux longues cornes et les chevaux eux-mêmes, qui accourent de tous côtés et sortent de la profondeur des savanes à la vue du colon qui leur distribue cette friandise. Aucune autre substance, — on s'en est assuré, — n'exerce au même degré que ce talisman une sorte d'attraction et de pouvoir irrésistible sur les animaux les moins apprivoisés. En 1829, trois millions et demi de boisseaux de sel furent exportés d'Angleterre dans les États-Unis d'Amérique et dans les colonies anglaises du Nouveau-Monde. Une grande partie de cette riche cargaison était destinée aux bestiaux (1).

On a vu ce que l'Angleterre doit à sa position géographique et à l'une des richesses minérales de son territoire. Elle n'a qu'à tremper son doigt dans la mer ou qu'à creuser à une médiocre profondeur la surface de certains districts pour en extraire le sel, aussi nécessaire que le pain à la vie des habitans. Cette branche d'industrie donne lieu à un commerce d'exploitation considérable, crée sur les côtes une pépinière de marins et de pêcheurs et fournit aux arts utiles un germe de développement qui manque, du moins sur une échelle aussi étendue, à de grandes nations civilisées. Le sel jouait dans les religions et les cérémonies antiques un rôle auguste; on l'offrait à la Divinité dans les sacrifices. Il appartenait à l'économie politique de transformer le caractère mystique de cette substance. Il y a aussi quelque chose de religieux et de sacré dans le travail qui fouille la profondeur des mines, dans l'industrie qui épure et blanchit cette manne conservatrice de la nourriture et de la vie animale, dans le commerce qui échange les élémens du bien-être et qui consolide la paix entre les nations. Au moyen âge, le sel était un symbole d'alliance et de fraternité. Aujourd'hui encore, dans quelques contrées de l'Orient, deux hommes qui ont partagé ensemble ou échangé ce présent de la nature deviennent inviolables l'un pour l'autre. Puisse-t-il en être de même entre les sociétés de l'Europe!

ALPHONSE ESQUIROS.

(1) Dans le voisinage des lacs salés qui recouvrent certaines parties de l'Afrique et du Nouveau-Monde, des voyageurs anglais ont observé au milieu des forêts les traces d'animaux sauvages qui se frayaient un chemin vers ces lacs pour lécher la croûte de sel déposée sur les bords.

LA FILEUSE

RÉCIT DU BOCAGE.

I.

Pendant les premières années qui suivirent la restauration, la partie de la Vendée que l'on nomme le Bocage présentait un aspect à la fois triste et souriant. Partout, dans les bourgs et à travers la campagne, on apercevait des maisons à moitié écroulées et désertes, dont les murailles chancelantes, soutenues à peine par des poutres noircies, tremblaient au vent d'automne. Dans presque toutes les paroisses se dressaient les ruines des châteaux brûlés pendant les guerres de la révolution, tours lézardées servant de retraite aux chouettes et aux éperviers, donjons chargés de lierre autour desquels s'ébattaient durant les beaux jours des volées d'hirondelles et de martinets. Au milieu de l'eau stagnante des douves remplies de joncs, on entendait le cri sourd de la jodelle ralliant ses petits. Cependant à côté de ces muets témoins d'une époque désastreuse s'édifiaient de nouvelles demeures, mieux construites et plus spacieuses que les anciennes. En face des manoirs féodaux qui ne devaient plus se relever de leurs ruines, au pied de ces édifices gigantesques saccagés par les colonnes républicaines, de grandes métairies toutes neuves montraient à travers les arbres leurs toits de briques rouges. Le pays se repeuplait rapidement sous l'influence d'une paix profonde : après de si longues et de si terribles tempêtes, chacun croyait à la durée du calme. Les fils des glorieux descendans de la grande armée vendéenne, race laborieuse et soumise, rendaient la vie et

l'abondance à ces champs dévastés, à ces sillons arrosés de sang et de larmes. Dans ces campagnes tranquilles et mystérieuses, on comptait à peine quelques routes de première classe, et encore aucune diligence n'y faisait voler la poussière en été; on n'y rencontrait que de nombreuses bandes de bœufs en marche vers Paris et les charrettes des messagers qui s'en allaient cahotant d'une ornière dans l'autre. En revanche, le piéton voyait s'ouvrir devant ses pas une foule de charmans petits chemins ombreux et solitaires dans lesquels il faisait bon rêver en se promenant.

Par un de ces sentiers étroits bordés de chênes émondés et serpentant le long des collines, comme on en trouve beaucoup dans l'arrondissement de Cholet, passaient un soir tumultueusement dix ou douze bœufs de haute taille. Le paysan qui les conduisait, jeune homme robuste aux cheveux noirs, au profil sévère, essayait de calmer leur ardeur en sifflant; mais on était aux premiers jours de juin, et quoique le soleil fût près de se coucher, la mouche piquait encore les grands bœufs fauves, qui secouaient leurs têtes, mugissaient avec bruit et se poussaient en désordre. Une pente rapide les ayant fait arriver à l'extrémité du chemin, les bêtes haletantes se mirent à entre-choquer leurs cornes en se jouant, tandis que leur maître, traversant le troupeau sans crainte, ouvrait la barrière d'une vaste prairie baignée dans sa longueur par un ruisseau dont une double rangée d'aulnes marquait le cours. Les bœufs alors se précipitèrent dans le pré, et, après s'être désaltérés dans l'eau limpide et fraîche, ils se mirent à tondre paisiblement l'herbe verte. Le paysan referma la barrière et s'y tint appuyé pendant cinq minutes, contemplant avec une calme satisfaction les beaux animaux dociles au joug, vaillans au travail, qui faisaient sa richesse et sa joie. Puis, remettant son aiguillon sur son épaule, il gravit lentement la pente qu'il venait de descendre, pour regagner la métairie de La Gaudinière que sa famille tenait à ferme depuis plus d'un siècle. A ce moment-là, et par un autre chemin tombant à angle droit dans le sentier qu'il foulait lui-même, rentraient les brebis, pas à pas, broutant sur les haies quelques tiges d'épine blanche, et flânant le long des buissons. La jeune fille qui les ramenait au bercail suivait à quelque distance. Sa quenouille au côté, elle chantait un de ces vieux cantiques naïfs dont la tradition va se perdant chaque jour. Près d'elle marchait le gros chien de garde, *l'Abri*, moucheté de noir et de blanc, courageuse bête habituée à lutter contre les loups, qui s'élançaient souvent en plein jour du milieu des champs de genêts.

La Fileuse n'allait pas vite; elle s'arrêtait fréquemment pour rouler la laine autour du fuseau et aussi pour se reposer, parce qu'une chute qu'elle avait faite dans son enfance l'avait rendue boiteuse. Cette infirmité, dont la pensée la tourmentait jusque dans la soli-

tude des champs, avait imprimé sur sa physionomie une tristesse mélancolique. Par suite, une extrême douceur était répandue sur tous ses traits, comme si elle eût voulu se faire pardonner cette imperfection de nature à force de soumission et d'obéissance. Pour être réduite à garder les moutons au fond du Bocage, une jeune fille ne se résigne pas volontiers à ne pouvoir plaire!... La Fileuse chantait donc, se croyant seule; mais quand elle entendit les pas du paysan, son jeune maître, elle se tut, se rapprocha de ses brebis et fit un suprême effort pour rendre à ses deux pieds l'équilibre qui leur manquait. Elle allait, comme une perdrix craintive et blessée, non qu'elle eût peur du métayer, mais elle n'était que la servante de la métairie, une pauvre orpheline élevée par pitié, et le visage austère du jeune paysan lui inspirait le respect.

— Allons, Marie, dit le métayer quand il se trouva près de la jeune fille, voilà la nuit qui vient; l'étoile du berger se montre. Presse-toi de rentrer les bêtes.

— En vérité, Louis, ce n'est pas ma faute si je suis en retard! répondit celle-ci; les mouches se sont mises après le troupeau, et les brebis sautaient par-dessus les haies comme si elles avaient vu le loup!... Elles m'ont bien fait courir, allez!...

— Je ne te dis point cela pour te faire de la peine, reprit le métayer; mais tu sais que ma mère n'est pas commode : elle pourrait te gronder.

— La maîtresse ne m'aime guère, il y a longtemps que je m'en suis aperçue, dit la Fileuse...

— Les gens du temps passé n'étaient pas tendres pour eux-mêmes; il n'est donc pas étonnant qu'ils soient parfois un peu sévères à l'égard des autres.

Parlant ainsi, Louis agitait à tour de bras son chapeau à larges bords pour faire avancer le troupeau. Les brebis effarées trottèrent d'abord à petits pas en bêlant les unes après les autres. Quand elles furent en vue de la métairie, elles s'arrêtèrent brusquement, puis, prenant leur course au galop, elles vinrent se ranger devant la porte de la bergerie. A ce moment, Louis enjambait la barrière de l'aire pour rentrer à la maison par le jardin. Marie, qui restait en arrière, regardait avec une admiration secrète le grand jeune homme, si leste et si robuste, droit comme un chêne et doux comme un enfant; mais Jacqueline, la vieille métayère, paraissait sur le seuil de la porte et promenait autour d'elle un regard mécontent.

— Eh bien! voilà encore les ouailles qui reviennent seules des champs?... où donc est Marie?

— Elle vient, ma mère, répondit Louis, qui entrait au logis par la porte de derrière; vous savez bien qu'elle ne peut pas aller vite.

Marie, haletante, fatiguée, arrivait d'un pas inégal. Tandis qu'elle

introduisait dans la bergerie le troupeau vagabond, la métayère l'apostropha à haute voix : — Marie, Marie! disait-elle, tu n'as pas de courage, tu es molle, paresseuse; bien sûr je ne te garderai pas à mon service.

— Ma mère, interrompit Louis, elle fait de son mieux, la pauvre fille... Ce n'est pas le courage qui lui manque, c'est la force...

— Vraiment! reprit la mère de Louis, tu vas trouver qu'elle a raison!... Moi qui suis restée veuve après la guerre, quand tout le pays était en friche, moi qui vous ai élevés tous, toi et tes trois frères, je sais peut-être ce que vaut le travail!...

Marie pleurait; humiliée par les reproches de sa maîtresse, elle continuait sa besogne avec résignation et sans ouvrir la bouche pour se justifier. Le sentiment de l'obéissance régnait encore dans les familles du Bocage; on souffrait sans se plaindre, on ne connaissait pas plus les disputes verbeuses que les conversations gaies et bruyantes. Il semblait que le souvenir du passé pesait encore sur les cœurs de ces hommes et de ces femmes taciturnes et rêveurs. Bientôt les trois jeunes frères de Louis, qui étaient allés faucher dans les prés, revinrent au logis, leurs vestes sous le bras, la faux sur l'épaule. Leurs gros sabots ronds, fendus et reliés par de petites bandes de fer, résonnaient sur les cailloux. Ils allèrent tremper dans l'eau de l'abreuvoir leurs bras nerveux et leurs pieds fatigués, puis, avec la dignité sérieuse de soldats qui rangent leurs armes sous le vestibule d'un château, ils posèrent leurs faux tranchantes sous le hangar. Tous les trois ils secouèrent leurs longs cheveux bruns, comme des lionceaux qui secouent leur crinière, et ils prirent place sur un banc de bois, devant la table. Louis vint s'asseoir à côté d'eux; les quatre frères, au moment où la soupière brûlante fut débarrassée de son couvercle, soulevèrent leurs chapeaux pour faire le signe de la croix, et les cuillers d'étain plongèrent alternativement dans l'épais brouet. La mère de famille, la vieille Jacqueline, mangeait à part, auprès de la croisée. Sur le bahut, elle avait laissé pour Marie un plat de lait caillé dans lequel trempaient des miettes de pain de seigle; mais la servante, assise à l'écart, baissait tristement la tête : le chagrin lui ôtait l'appétit. Le chien de garde, après avoir posé sa tête sur les genoux de Marie, comprit bientôt qu'il n'avait rien à attendre de celle dont il partageait d'habitude le frugal repas, et il alla rôder autour de la grande table. Le souper se poursuivit ainsi au milieu d'un silence profond et dans une obscurité presque complète. Les laboureurs du Bocage n'aiment guère à causer, et puis, comme ils mangent toujours la même chose, ils savent leur repas par cœur, et n'ont pas besoin pour souper d'allumer la résine.

Quand la soupière fut vide, la mère de famille se retira dans un coin, derrière son lit, pour y réciter le chapelet. Les trois jeunes

frères allèrent s'agenouiller sur de grosses pierres, hors de la maison; les instans consacrés à la prière du matin et du soir étant les seuls de la journée où ces rudes travailleurs ôtaient leurs chapeaux, ils se sentaient mal à l'aise et passaient constamment la main sur leurs longs cheveux plats. Louis, que ses frères respectaient parce qu'il était l'aîné, fit sa ronde dans les étables; puis, s'approchant du foyer, il souffla sur un tison et alluma un bout de résine qu'il fixa sur une tige de fer piquée dans la cheminée. Marie était là, immobile, la tête penchée. Elle leva sur le métayer son œil bleu mouillé de larmes; sa physionomie délicate exprimait la souffrance, et Louis fut ému de la voir si accablée.

— Pourquoi ne manges-tu pas, Marie? dit-il avec douceur. Tu te rendras malade, et tu ne pourras plus aller aux champs!...

— La métayère ne veut plus de moi, répliqua tout bas Marie; elle me renverra!...

— C'est une parole de mauvaise humeur qui lui a échappé. Prends courage, ma pauvre fille; tu sais que je te veux du bien, moi.

— Oh! vous avez si bon cœur, Louis!... Pour vous obéir, je vais tâcher de souper.

Marie avala son assiette de lait caillé lentement et sans appétit. Comme elle remettait sa cuiller dans le tiroir du bahut, Louis prit sur le manteau de la cheminée un livre enfumé, imprimé en gros caractères, et se mit à prier avec toute l'ardeur d'un croyant du moyen âge. Cet homme aux dehors rudes et incultes avait souvent des élans d'une piété exaltée. L'énergie de sa robuste nature le portait aux grands dévouemens; mais, dans ce pays pacifié et tranquille, au milieu de ce Bocage fermé aux bruits du dehors et éloigné de tout centre d'action, il cherchait vainement l'emploi de ses forces surabondantes. Alors, retombant sur lui-même, fatigué de ses propres pensées, il s'agenouillait et priait. Les passions violentes ne troublaient point cet honnête paysan, dompté par la foi et par le travail; mais l'âpre mélancolie des campagnes le jetait parfois dans une langueur chagrine, et alors son front soucieux ne se déridait qu'à la vue de ses troupeaux paissant dans la prairie et à la voix de Marie la Fileuse, qui chantait en ramenant ses ouailles.

II.

Le dimanche suivant, vers dix heures du matin Louis, resté seul à la métairie de La Gaudinière, venait de fermer son gros livre de prières. C'était son tour de garder le logis. La mère de famille, ses trois jeunes fils et la servante Marie, partis depuis longtemps, arrivaient à ce même instant aux premières maisons du village. Les

cloches de l'église sonnaient le dernier coup de la grand'messe, et ce tintement lointain arrivait aux oreilles du métayer par-dessus les vieux chênes de la vallée. Celui-ci, les mains jointes, la tête penchée, écoutait avec recueillement ces voix aériennes, tout attristé de ne pouvoir répondre à leur appel. Il régnait dans la campagne un silence solennel; les bœufs de travail, étendus dans l'étable, sur une fraîche litière, ruminaient nonchalamment en prenant leur part du repos du dimanche. Cependant le chien de garde, qui rôdait autour des bâtimens, fit entendre un aboiement prolongé. Louis leva la tête et regarda du côté de la porte : une vieille femme, vêtue de haillons, s'avançait lentement vers la métairie; des mèches de cheveux blancs flottaient sur son cou noirci par le soleil, et sa main ridée s'appuyait sur un bâton de houx.

— C'est la vieille Jeanne, dit tout bas le métayer... La pauvre folle, elle ne connaît plus ni fêtes ni dimanches!... Tais-toi, l'Abri, tais-toi, mon chien.

L'animal avait cessé d'aboyer; reconnaissant la vieille mendiante, il la laissa passer avec indifférence et s'alla coucher sur la paille. Jeanne venait à La Gaudinière de loin en loin, à des intervalles irréguliers. Sans s'annoncer par un bonjour, elle entra dans la maison d'un air inquiet, se hâta de refermer la porte derrière elle, et s'assit devant le foyer.

— Louis, mon garçon, dit-elle à demi-voix, as-tu du pain à me donner?... Depuis hier midi, je n'ai rien mangé...

— Où donc avez-vous passé la nuit, mère Jeanne?

— Dans le taillis là-bas, mon garçon. J'ai des cachettes dans tout le canton... Il faut bien avoir des gîtes comme le lièvre pour se garer des *bleus!...*

— Il n'y a plus de *bleus*, mère Jeanne, répliqua Louis; le drapeau blanc ne flotte-t-il pas sur tous les clochers?

— Te voilà comme les autres, toi aussi! reprit la vieille avec colère. Mets le verrou à ta porte et fais le guet à la fenêtre, entends-tu, si tu veux que je mange tranquille.

Le métayer avait trempé une soupe de pain bis qu'il présenta à la vieille Jeanne. Celle-ci se mit à manger avidement tout en marmottant quelques imprécations contre les *bleus*, qu'elle croyait voir et entendre partout, la nuit comme le jour. Les souffrances prolongées qu'elle avait eues à endurer pendant les guerres de la Vendée ayant troublé sa raison, elle en était restée à ces jours terribles, et sa pauvre intelligence, subitement arrêtée, comme une pendule dont le ressort se brise, lui rendait toujours présens les désastres de l'armée vendéenne, dont elle avait été témoin. Depuis près de vingt années, la pauvre folle courait la campagne comme un spectre, objet de compassion pour ceux de son temps et sujet de risée pour les

enfans, qui s'amusaient à la voir fuir en lui jetant par-dessus les haies ces mots terribles, dont ils ne comprenaient plus le sens : « Jeanne, voici les *bleus.* »

Lorsqu'elle eut achevé son maigre repas, la vieille renversa sa tête sur le dos de sa chaise, et s'assoupit sans lâcher le bâton de houx qu'elle tenait à la main. Le métayer regardait avec pitié cette pauvre femme, qui, après avoir survécu à tant de misères, de combats et de poignantes épreuves, en gardait toujours l'indélébile empreinte, comme ces chênes, frappés de la foudre, qui semblent vivre encore, parce qu'ils restent debout. Ému de compassion à l'aspect de ce visage sillonné de rides, et dont la vie paraissait s'être retirée, il alla prendre dans un coin du bahut une bouteille de vieux vin d'Espagne qu'un ancien curé de la paroisse avait rapporté de l'émigration. Le précieux liquide, versé dans une petite tasse, frappa les yeux de la vieille lorsqu'elle s'éveilla.

— Qu'est-ce là, mon fils? demanda-t-elle.

— Buvez, mère Jeanne, répondit le métayer; cela vous redonnera des forces...

— Des forces, répliqua la vieille, je n'en ai plus, et je n'en veux plus!... A quoi bon redevenir alerte et robuste?... Pour fuir toujours?... Autant vaut mourir au coin d'une haie... C'est de l'eau-de-vie, n'est-ce pas?... On en buvait quelquefois dans la grande armée; ces messieurs en portaient dans de petites bouteilles pour se réchauffer après les nuits froides. La seule fois que j'en aie goûté, c'était au combat de Dol-de-Bretagne, où les Vendéens et les républicains, à bout de munitions, prenaient des cartouches dans les mêmes caissons... C'est là que ton pauvre père a été tué, Louis!... Une balle lui avait percé le cœur; je lui ai fait faire le signe de la croix avec la main droite, et il n'a plus bougé... Un bel homme que ton défunt père, grand et fort comme toi!...

Louis essuya une larme que lui arrachait le souvenir de son père; il aimait à entendre raconter ces batailles que l'on a appelées des combats de géans. Essayant donc de raviver une lueur de raison dans l'esprit de la pauvre folle : — Mère Jeanne, reprit-il, vous vous battiez donc aussi, vous?

— Non, je ne me battais pas, répondit-elle, mais je me jetais dans la mêlée pour chercher ma pauvre maîtresse, Mme de Boisfrénais, qui fuyait avec sa petite-fille entre ses bras.

— Et vous avez pu la rejoindre?

— La rejoindre!... qui cela? Ah! Mme de Boisfrénais,... tu as raison... En vérité, ce que tu as versé là dans la tasse me fait du bien... Écoute un secret, mon garçon, un secret que je vais te confier à condition que tu le garderas comme je l'ai gardé moi-même. Marie, la petite Marie qui mène tes ouailles aux champs...

— Il ne s'agit pas de Marie, interrompit le métayer; vous parliez du combat de Dol...

— Eh bien! oui, de Dol-de-Bretagne et de la petite Marie. Sa mère, Mme de Boisfrénais, venait de la laisser tomber, la pauvre enfant, et ce n'était pas sa faute, puisqu'un coup de baïonnette l'avait étendue à terre, baignée dans son sang. La petite poussait de grands cris, qu'on n'entendait guère au milieu des coups de canon et de la fusillade. Moi, qui n'étais point blessée encore, je pris l'enfant, et j'emmenai la mère en la traînant comme je pouvais. Nous arrivâmes ainsi derrière la ville, dans un champ où les chirurgiens pansaient les blessés. Ils avaient bien de la besogne, va! Là, madame, qui se sentait mourir, me donna une petite cassette pleine de papiers, un sac plein de pièces d'or, et me confia sa fille en me disant : « A la paix, tu la rendras à ses parens, s'il lui en reste... »

— Lui en est-il resté? demanda vivement Louis.

— Ne parle pas si haut, mon garçon! Si les *bleus* t'entendaient, ils feraient mourir la petite. A quoi m'aurait servi de la cacher pendant si longtemps?... Tu vois que j'ai bien gardé le secret, n'est-ce pas? Ah! si la paix était venue, j'aurais été trouver la vieille demoiselle qui demeure auprès de Montrevault, Mlle de La Verdière; c'est la tante de Marie, la sœur de sa mère...

— Mais la cassette, les papiers, où sont-ils?

— Hein!... répliqua Jeanne en fermant les yeux à demi. Tu vois bien que je veux dormir, Louis...

— Voyons, mère Jeanne, reprit tout doucement le métayer, où avez-vous caché les papiers?...

— Je ne m'en souviens plus... Quel combat, mon Dieu! le canon, la mitraille, les coups de fusil, et nous allions au milieu des morts et des mourans... Et la déroute du Mans, c'était encore pire! C'est là que j'ai reçu dans la tête un coup de crosse qui a failli me tuer... Ah! bien sûr que je n'ai pas pris une seule pièce d'or dans la bourse de madame, et quand on trouvera la cassette...

— Eh bien! moi, je sais où vous avez caché tout cela, reprit Louis d'un ton d'assurance; je vous ai vue souvent rôder autour du *chiron de la Grand'Prée* (1). Voyons, ai-je deviné?

— Quand les *bleus* seront partis, répondit mystérieusement la vieille folle, je te mènerai tout droit à ma cachette... C'est dommage que la petite soit restée boiteuse de la chute qu'elle a faite ce jour-là... Après tout, c'est un miracle qu'elle ait traversé une pareille mêlée sans y rester. Mon pauvre homme à moi fut pris deux jours après et fusillé dans les genêts... Quand je rentrai au pays avec la

(1) Les paysans du Bocage appellent *chiron* les blocs de grès qui s'élèvent au milieu des prairies et des champs, comme des pierres druidiques.

petite Marie, on a cru que c'était une orpheline, une fille de paysan que j'avais ramassée après la déroute du Mans. Et je l'ai laissée ici pour la mieux cacher... Les *bleus* n'ont qu'à la chercher, ils ne reconnaîtront jamais l'enfant de madame dans cette fille de ferme qui va derrière les moutons, la quenouille au côté... File, Marie, file, ma petite, et ris-toi des *bleus*... Les ronces ont poussé sur la pierre qui recouvre notre trésor, ô ma chérie! ton secret est bien gardé, et je l'emporterai sous la terre...

Parlant ainsi, la vieille prit la quenouille suspendue auprès de la cheminée et se mit à filer...

— Mère Jeanne, mère Jeanne, dit le métayer, vous filez le dimanche!... N'entendez-vous pas la cloche de l'église qui tinte? Voici que la grand'messe va finir...

— La grand'messe!... il n'y en a plus, répliqua la vieille fille; c'est le tocsin, mon garçon. Les *bleus* arrivent... Au revoir, je me sauve bien vite... Tu m'as donné quelque chose à boire qui m'a fait tourner la tête; voilà une heure que je déraisonne...

— Pauvre femme! pensa le métayer; elle croit déraisonner quand elle retrouve son bon sens... Et, appuyé sur le seuil, il regarda la vieille Jeanne qui fuyait, courbée sur son bâton, ne se souvenant plus de ce qu'elle avait dit, et se replongeant dans les inquiétudes et les agitations d'un passé déjà lointain. Sans chercher à la suivre, même du regard, il remarqua qu'elle prenait le chemin de la *Grand'Prée*, où tant de fois il l'avait vue rôder avec mystère. Cependant le secret qu'il venait de surprendre le jetait dans une vive agitation. Il se sentait attiré par une curiosité invincible vers le rocher solitaire qui perçait de sa masse grise, couverte de lichens, la verte surface de la prairie. Sa conscience lui disait que la justice et l'honneur lui faisaient un devoir de connaître la vérité tout entière. Si l'humble fileuse, si Marie, la servante de sa mère, était réellement la fille d'un gentilhomme tué au combat de Dol, pouvait-il la retenir plus longtemps à son service et la soustraire aux caresses de sa famille? Non; mais il lui fallait perdre celle que depuis son enfance il entourait de la plus touchante affection, celle dont la voix le consolait dans ses sombres tristesses. Une fois que Marie aurait quitté La Gaudinière, il n'y aurait plus de joie pour lui. Qu'elle parte donc, pensait-il avec chagrin, qu'elle parte, si la vieille Jeanne a dit la vérité!... Il est temps qu'elle soit heureuse; le bonheur qui l'attend, elle l'a mérité, il lui appartient... Et le visage délicat et résigné de Marie lui apparaissait déjà revêtu d'une grâce souriante; il la voyait, fière de son rang et de ses titres, quitter avec dédain les champs témoins de son abaissement et relever enfin son front candide, courbé si longtemps par la misère.

Il rêvait ainsi, ému jusqu'aux larmes, honteux de sa faiblesse et

épouvanté de ressentir au fond de son cœur une si vive tendresse pour Marie. Dès que sa mère fut de retour de la grand'messe, Louis descendit résolûment vers la *Grand'Prée*, sans se hâter et avec le courage d'un homme qui veut remplir un devoir, coûte que coûte; mais il avait beau se contenir, son cœur battait plus vite que de coutume. Il lui semblait que les rouges-gorges perchés sur les barrières des champs le regardaient passer d'un air narquois, et que les corbeaux croassant dans les airs voulaient, par leurs cris, le détourner de son projet. Il y a ainsi dans la vie des momens solennels où tout inquiète; on hésite, et pourtant on va droit à son but, bien que l'on sente qu'il s'agit de jouer son repos à pile ou face. Arrivé à la barrière de la prairie, le métayer remarqua sur l'herbe l'empreinte des pas traînans de la vieille folle. Il suivit cette trace, qui le conduisit, comme il l'avait prévu, au pied du rocher. Les ronces en recouvraient la base, et rien ne trahissait aux regards les plus attentifs l'existence d'une ouverture dans laquelle une main humaine pût s'introduire. Après une minute de réflexion, Louis coupa dans la haie voisine une longue baguette de coudrier et se mit à sonder le terrain. Les lézards, troublés dans leur repos, couraient çà et là sur les lichens, disparaissant au fond des petites fissures et reparaissant encore, comme s'ils eussent pris plaisir à ces évolutions; mais la baguette de coudrier ne rencontrait partout que le rocher. — Fou que je suis d'avoir prêté l'oreille aux contes d'une vieille folle! — pensa le jeune homme. Dans son dépit, il tourna le dos au *chiron*, et tous les rêves qui l'agitaient quelques minutes auparavant, rêves de chagrin plus que de joie, s'envolèrent de son esprit, comme un essaim de moineaux importuns. Il allait donc retourner à la métairie, remis de ses agitations passagères, heureux et presque fier d'avoir repris la possession de son calme habituel, quand le chien de garde, sautant par-dessus la barrière du pré, vint gambader autour de lui. Tout joyeux d'avoir rejoint celui dont il cherchait les traces, l'animal courut dans l'herbe en aboyant et en décrivant de grands cercles; puis, passant à côté du *chiron*, il s'arrêta et s'enfonça sous les ronces.

— Cherche là, cherche, l'Abri, dit le jeune métayer revenant malgré lui à ses premières investigations, cherche, mon chien!

L'Abri, caché par les épines, grattait avec ses pattes les feuilles et les branches mortes accumulées au pied du rocher. Louis se glissa sous les ronces par l'ouverture que son chien y avait pratiquée, et bientôt une pierre ronde roula sous l'effort de ses deux mains. Dans le trou que recouvrait cette pierre, il plongea le bras, et il en retira les deux objets dont la vieille femme avait parlé : un sac rempli de pièces d'or et une cassette qui renfermait des parchemins. Devenu

possesseur de ce double trésor, Louis, le front ruisselant de sueur et tremblant comme s'il eût commis un larcin, s'éloigna en toute hâte du bloc de grès. Il fit en sorte de rentrer à la métairie sans éveiller l'attention de sa mère, qui sommeillait dans le jardin, à l'ombre d'un pommier. Son premier soin fut de déposer le sac dans son bahut et d'en retirer la clef, après quoi il glissa le parchemin dans la poche de sa veste, mit sur sa tête son large chapeau des dimanches, et partit pour assister aux vêpres.

Bien qu'il fût assez avancé dans la lecture pour déchiffrer couramment les livres de prières imprimés en gros caractères, le jeune métayer n'avait point appris à lire dans les papiers, comme on dit à la campagne. Vainement essayait-il de deviner le contenu de ceux qu'il déployait d'une main tremblante, tout en marchant vers le village : ces lignes mystérieuses, sorties de la plume très fine d'un tabellion du dernier siècle, ne lui révélaient point les secrets qu'il cherchait à pénétrer; seulement il y distinguait çà et là les noms de la famille de Boisfrénais, tracés en lettres majuscules. Heureusement, au bas de la dernière page, il trouva collé un morceau de papier sur lequel une belle et grosse écriture ronde, quasi moulée, avait peint ces mots touchans : « Ayez pitié de ma fille, Marie de Boisfrénais! Prenez soin de la pauvre orpheline, et Dieu vous récompensera! »

A force d'épeler ces lignes, Louis arriva bientôt à les lire. Il les répéta plusieurs fois, et, tombant à genoux au milieu de la route, il s'écria : — Mon Dieu! combien a dû souffrir celle qui a écrit ces lamentables paroles!... Et c'était à un paysan comme moi qu'une grande dame les adressait au moment de quitter son château, qu'elle ne devait plus revoir... Que sa volonté s'accomplisse, et que Dieu soit béni pour avoir laissé près de moi pendant vingt ans cette pauvre orpheline!

III.

Louis alla prendre sa place dans le chœur, derrière les chantres, mais il ne chanta point comme de coutume. Sa physionomie, sérieuse et grave, avait pris une teinte de morne tristesse. Pour la première fois de sa vie, il souffrait de ce mal indéfinissable que l'on pourrait nommer l'angoisse du cœur. L'idée de voir partir de la métairie la jeune fille douce et craintive qui avait grandi à ses côtés, et que si souvent il avait protégée contre les sévérités de sa mère, lui causait un insupportable chagrin. Il semblait qu'une main étrangère allait lui ravir le trésor qu'il gardait avec une affection jalouse. Le jeune homme sortit donc de l'église comme il y était

entré, inquiet et pensif. Le long du chemin qu'il suivait pour retourner chez lui, il aperçut ses frères, qui jouaient aux boules avec un groupe d'amis. Tous ces jeunes gars avaient déposé leurs vestes sur les haies; on entendait le bruit sec des boules écornées qui se heurtaient violemment et les rires bruyans des joueurs qui les lançaient avec des gestes de discoboles. Les passans s'arrêtaient pour juger les coups douteux, et les anciens, la veste sous le bras, la main derrière le dos, traînant leurs houseaux à pas lents, souriaient à ces simples plaisirs, qui avaient égayé leur jeunesse. Les femmes et les jeunes filles regardaient aussi la partie du coin de l'œil, et causaient tout bas des foins, des blés, de tous ces détails de la vie agricole que Virgile a chantés, et que dédaignent les habitans des villes. Puis peu à peu paysans et paysannes se dispersaient par les petits chemins pour regagner leurs métairies, et l'on voyait circuler le long des haies, par des sentiers étroits et tortueux, la coiffe blanche et le grand chapeau rond, qui disparaissaient bientôt derrière une touffe d'églantier.

Jamais, depuis qu'il était à la tête de la ferme, Louis ne s'était mêlé aux joueurs de boules; rarement il s'attardait à converser avec ses voisins, les coudes sur la barrière d'un champ. Ce jour-là pourtant, il se prit à envier les joies et les causeries de tous ceux, vieux ou jeunes, qu'il laissait derrière lui dans sa marche rapide. — Pourquoi suis-je ainsi? pensait-il tristement; pourquoi ne puis-je prendre plaisir à ce qui amuse les autres?... Je croyais avoir un peu de sagesse et de raison, et je ne puis rien supporter! Le moindre ennui m'accable!...

Il allait donc droit devant lui, solitaire et chagrin, quand, au pied d'une croix toute chargée encore des fleurs dont on l'avait décorée au jour des Rogations, il vit Marie assise, la tête dans ses mains. — Marie, lui dit-il, que faites-vous là?

— Je me repose, répondit la jeune fille; la route est longue du village à La Gaudinière, et j'ai là un panier qui me fatigue le bras.

— Donnez-le-moi, Marie. — Le jeune homme prit le panier, et, tendant la main à la jeune fille : — Allons, lui dit-il, levez-vous et marchons.

— Qu'avez-vous donc ce soir, Louis? demanda la jeune fille; vous me dites *vous*, et vous portez mon panier?

Louis ne répondait rien; il jetait des regards attentifs sur celle qui était depuis si longtemps la servante de sa mère, comme s'il la voyait pour la première fois. Marie effrayée se mit à marcher en avant avec quelque effort, comme pour s'enfuir; les talons de ses sabots en bois d'aulne claquaient sur les pierres du chemin.

— Marie, dit le jeune métayer, attendez un peu; on croirait que je cours après vous... Pauvre Marie, n'est-ce pas que je ne vous ai

jamais fait de peine? N'est-ce pas qu'à La Gaudinière il y a quelqu'un qui vous a toujours traitée comme une sœur?... Aujourd'hui je suis bien heureux de marcher à côté de vous, et de vous ramener comme une petite brebis. Eh bien! pourtant je me sens plus triste que jamais, et si triste que je ne voudrais pas même être consolé. Vous n'êtes point comme ça, vous, Marie! Quand il vous arrive un peu de chagrin, vous pleurez, et tout est dit, après quoi vous vous mettez à chanter en filant comme une fauvette. Moi, je ne saurais chanter, pas même au matin, comme l'alouette; il me semble que j'ai toujours un poids sur le cœur... En vérité je devrais être ce soir satisfait et joyeux; si j'étais jaloux de votre bonheur, je m'en voudrais, et en conscience j'en aurais bien du remords, car ce serait un péché... Ah! Marie, vous n'irez plus aux champs, vous ne filerez plus en menant les ouailles...

— Comment donc! demanda la jeune fille, troublée par ces paroles étranges dont elle ne pouvait deviner le sens... Est-ce que votre mère me renvoie de La Gaudinière?... De quel bonheur parlez-vous?...

— Ma mère ne comprendrait pas mieux que vous ce que je veux dire, si elle m'entendait, reprit le métayer. Vous êtes sortie des bras de la vieille Jeanne pour entrer, pauvre orpheline, dans notre métairie; vous sortirez demain de La Gaudinière, grande et noble demoiselle, pour retourner dans le château de vos parens!... Vous voyez bien qu'il faut que je vous dise *vous*, que c'est à moi de porter votre panier, et si j'ose causer familièrement avec vous ce soir encore, c'est que je n'ai pas dévoilé tout mon secret...

Marie écoutait silencieusement, toute bouleversée par ces révélations qui la troublaient jusqu'au fond du cœur. Le grand Louis s'était arrêté tout à coup, suffoqué par ses larmes; ses jambes chancelaient; il s'appuya sur une barrière en cachant sa tête entre ses mains. La jeune fille, effrayée, saisit le panier que Louis avait déposé par terre, et, prenant ses sabots dans ses mains, elle se mit à courir vers la métairie.

— Marie, lui cria le métayer, mademoiselle Marie, je vous le demande en grâce, ne parlons de rien ce soir; demain je serai plus maître de moi...

Marie courait toujours; en proie aux sentimens les plus opposés, elle crut un instant que Louis avait perdu la tête. Malgré elle cependant s'éveillait dans son esprit l'espoir d'un avenir plus heureux; Louis ne s'était-il pas exprimé avec l'émotion d'un homme qui dit la vérité? La pauvre fileuse cesserait donc d'être l'humble servante d'une vieille métayère au sévère langage pour être servie à son tour!... Elle aurait donc sa chambre à elle, propre, élégamment meublée, et le loisir de vaquer à tous les soins de sa toilette!

Et la veille encore elle se fût trouvée heureuse d'être la femme du jeune métayer!... Cette pensée lui fit monter la rougeur au front, et elle s'empressa de la rejeter bien loin, comme une pensée d'orgueil. — Pauvre Louis, songeait-elle, en m'épousant il se fût abaissé! Qu'étais-je hier, que suis-je encore aujourd'hui? Si tout cela était un rêve, si Louis avait ainsi parlé pour m'éprouver... Oh! non, je ne serai jamais que l'orpheline de La Gaudinière, et demain je retournerai aux champs par ces mêmes sentiers que je foule depuis mon enfance...

Se parlant ainsi à elle-même, Marie arriva devant la métairie de La Gaudinière. La métayère préparait le souper, et ses trois jeunes fils, de retour du village, venaient de quitter leurs habits du dimanche pour vaquer aux travaux du soir. L'un portait de grandes brassées de foin dans la crèche, l'autre conduisait les troupeaux à l'abreuvoir, le troisième ramenait au grand trot du pâturage la jument blonde suivie de son poulain. Ils s'étonnaient tous de l'absence de leur aîné, qui d'ordinaire rentrait le premier au logis. La mère de famille, la vieille Jacqueline, jetant un regard sérieux sur le visage troublé de Marie, lui demanda vivement : — Où donc est Louis?

— Je l'ai vu qui revenait du bourg derrière moi, répondit la jeune fille en se détournant pour cacher son émotion;... il a pris à travers les prés...

— Il y a quelque chose là-dessous, murmura la métayère.

— Il n'y a rien du tout, répliqua sèchement Marie.

— Ah! il n'y a rien du tout, reprit la mère de famille en élevant la voix!... En vérité, Marie, on dirait que tu t'ennuies d'être trop bien avec nous et que tu voudrais aller ailleurs traîner tes sabots!... Qui voudrait de toi dans les métairies du canton, de toi, pauvre infirme?

Les trois jeunes garçons prenaient place à la table. Voyant que leur mère allait se fâcher pour tout de bon, ils se mirent à manger silencieusement, baissant la tête et d'un air embarrassé.

— Ah! continuait la métayère, allant et venant avec impatience, voilà la jeunesse d'à présent... Tu ne sais donc pas que sans moi tu serais à courir les chemins, le bissac sur le dos, avec la vieille Jeanne... Veux-tu me répondre, Marie? Où est Louis?... Pourquoi n'est-il pas rentré?...

— Il vous le dira lui-même, répliqua Marie en se redressant avec une certaine fierté. Est-ce à moi de suivre votre fils dans les chemins à la tombée du jour!...

— Tiens, Marie, vrai comme j'ai nom Jacqueline Taboureau de La Gaudinière, je vais prendre une hart de genêt pour te corriger, reprit la métayère...

Ce qu'elle disait, la mère Jacqueline allait le faire à l'instant, et Marie se sauvait du côté de la porte quand Louis entra.

— Qu'y a-t-il donc? demanda le jeune homme.

— Il y a que tu as gâté notre servante par tes complaisances, et elle me répond malhonnêtement. Va manger ta soupe, il est bien temps, Louis... Tes frères sont rentrés depuis une heure.

— Ma mère, répliqua Louis, embrassez Marie...

— Que dis-tu, mon fils? C'est à moi de lui demander pardon de ses insolences?... As-tu perdu la tête?...

— Il ne s'agit point de cela, ma mère, reprit doucement Louis... Je voulais me taire jusqu'à demain matin; mais je n'y tiens plus, mon secret m'étouffe, il faut que je parle... Eh bien! Marie, embrassez-la, vous! — Puis, s'adressant à ses frères : — Et vous, mes gars, ôtez vos chapeaux, faites comme moi, et saluez mademoiselle...

La mère de famille et ses trois fils se regardaient en silence. Marie avait jeté ses bras autour du cou de la métayère, et l'embrassait en versant des larmes.

— Qu'est-ce que cela veut dire? s'écria la mère Jacqueline en cherchant à se dérober aux caresses de Marie. Je le disais bien, il y a quelque chose là-dessous.

— Il y a que Marie n'appartient ni à la vieille Jeanne, ni à vous, ma mère, ni à personne de notre condition... Elle se nomme mademoiselle de Boisfrénais... Dès demain, nous la reconduirons chez sa tante, au château de La Verdière... Tu entends, Marie, je voulais te dire tout cela le long du chemin; mais le cœur m'a manqué, et puis je ne savais comment m'y prendre...

— Est-ce bien vrai tout cela? demanda la métayère.

— La vieille Jeanne a parlé, et toute folle qu'elle est, elle a dit la vérité. Les preuves, les voici : tenez, Marie, ces papiers-là vous appartiennent, attendez un peu. — Ouvrant son bahut, le métayer en tira le sac de cuir, et il en versa le contenu sur la table. Ceci vous appartient encore, Marie, ajouta-t-il; cent beaux louis d'or à l'effigie de Louis XVI...

Les trois jeunes gars et leur mère considéraient avec stupéfaction les louis d'or et les parchemins. Marie, tout interdite, ne put s'empêcher de se jeter une seconde fois au cou de la métayère. — Ah! ma pauvre fille, dit celle-ci en l'embrassant sur les deux joues, j'aurais bien dû penser que tu étais née demoiselle, car tu n'as jamais fait une fameuse paysanne. Il y eut un temps, — et Dieu veuille qu'on n'en revoie jamais de pareils! — où ton père, M. de Boisfrénais, venait se cacher ici pour manger un morceau de pain. Un soir il est parti avec mon défunt mari pour ne plus revenir... Ils sont morts côte à côte; le malheur avait fait deux amis du noble et du

paysan... Toi, ma fille, tu as été élevée ici avec mes enfans, et voici que tu vas nous quitter... Pense à nous quelquefois, car l'ingratitude est un vilain défaut!... Si je t'ai grondée par hasard, c'est que tu le méritais, crois-le bien; tu t'en trouveras mieux d'avoir été menée un peu durement dans ton enfance.

Marie reçut docilement ces rudes conseils qui s'échappaient de la bouche de la métayère comme les dernières rafales d'un orage à peine apaisé. Une heure après, un profond silence régnait dans la campagne, et les loups, sortis des grands genêts, trottaient hardiment à travers le pays, s'arrêtant aux carrefours pour flairer les brebis enfermées dans les bergeries. Tous les habitans de La Gaudinière étaient couchés, la mère de famille dans le grand lit à colonnes auprès de la cheminée, Louis dans l'angle opposé de la même chambre, les deux frères cadets dans une vieille couchette blottie sous un appentis où l'on ramassait l'herbe verte en été et les légumes secs durant l'hiver. Le plus jeune reposait dans l'étable, sur le foin, auprès des bœufs. Quant à Marie, elle habitait depuis quinze ans une vieille pièce délabrée où se trouvaient le pétrin, le rouet, le dévidoir, tous les ustensiles du ménage. Pour la première fois de sa vie, elle se sentit mal à l'aise sur son maigre grabat; l'air lui manquait dans cette chambre étroite, pleine de poussière, et dont les araignées recouvraient les poutres d'un triple feston de toiles jaunies. Toute la nuit, elle songea les yeux ouverts à ce château de La Verdière où l'on devait la conduire le lendemain, et le *coucou* de la pièce voisine sonnait trois heures du matin qu'elle n'avait pu dormir encore. Louis comptait les heures, lui aussi; l'aube avait à peine blanchi l'horizon, qu'il se levait pour aller donner l'avoine à sa jument.

IV.

Tout fut bientôt prêt pour le départ dans la ferme de La Gaudinière. Après avoir donné à ses trois jeunes fils des instructions détaillées sur ce qu'ils auraient à faire pendant son absence, la mère Jacqueline monta à califourchon sur la haute selle à pommeau de cuivre. Louis lui remit d'une main l'éperon d'acier qu'elle accrocha au talon de son pied gauche, et de l'autre une ample devantière en serge verte qu'elle attacha autour de ses hanches. Marie parut la dernière; elle avait mis ses habits du dimanche, et l'émotion qu'elle éprouvait à ce moment solennel colorait ses joues. Les mèches de ses cheveux blonds s'échappaient de dessous sa coiffe blanche avec une certaine coquetterie; son corsage brun était si bien serré autour de sa taille, qu'il ne lui eût pas été possible de marcher longtemps à pied.

— Allons, Marie, dit le grand Louis en lui présentant une chaise, asseyez-vous derrière ma mère, et tenez-vous bien à sa devantière, parce que la jument trotte un peu dur.

Marie se plaça de côté sur la croupe de la jument, tandis que Louis attachait le sac de cuir aux pièces d'or sur le pommeau de la selle, en manière de bougette. Elle ramenait sur ses genoux les plis de sa grosse jupe rayée, qui laissait à découvert les brides noires de ses sabots. La mère Jacqueline appuya par trois fois l'éperon rouillé contre les flancs de la jument, et la bête lymphatique se décida à partir au petit trot. — Vous aurez bien soin de veiller à tout, mes gars! dit la mère de famille à ses trois jeunes fils.

— Adieu, René; adieu, Jean; adieu, Mathurin, dit Marie en faisant un signe de tête amical.

Et les trois jeunes hommes, ôtant leurs grands chapeaux, la regardèrent sans rien répondre. N'ayant de leur vie parlé à une dame ni à une demoiselle, ils demeurèrent la bouche close. Le chien de garde, plus familier et plus hardi, voulut accompagner la jument; il gambadait aux pieds de Marie la Fileuse, comme pour lui demander de l'emmener avec elle. Sur un geste que lui fit le grand Louis, la pauvre bête alla piteusement se recoucher dans l'aire, et les trois voyageurs se mirent en route. La jument trotta bien cinq minutes, après quoi le mauvais état des chemins, ravinés par les pluies de l'hiver et troués d'ornières profondes, l'obligea d'aller au pas. Louis marchait en avant, avec ses houseaux et ses souliers ferrés, le cuir de son bâton roulé autour de son poignet. Le soleil levant effleurait de ses rayons la cime des coteaux; les gros bœufs fauves, couchés dans l'humide brouillard qui s'élevait sur les prairies au fond des vallées, ruminaient nonchalamment. Les coqs chantaient en battant de l'aile sur les barrières des métairies, et les chiens vigilans faisaient retentir les échos de leurs aboiemens prolongés. Tout s'éveillait dans les vertes solitudes du Bocage. L'alouette montait à tire-d'aile au-dessus des seigles où elle cache son nid; le râle poussait son cri strident à travers les genêts, et la perdrix, inquiète de voir l'épervier aux ailes arquées planer au-dessus des guérets, rappelait sous son aile ses petits effarés. Sous l'épais feuillage des aulnes, penchés au-dessus des ruisseaux, les ramiers roucoulaient et volaient à grand bruit, tandis que la tourterelle, secouant la rosée du matin, s'élevait en planant sur la cime des ormeaux pour retomber lentement auprès de sa couvée. Délicieux mois de l'été, saison pleine de force, où le soleil triomphant lance sur les campagnes des torrens de lumière et des rayons brûlans!

Bien qu'élevée au milieu des champs, jamais encore Marie n'avait ressenti l'influence vivifiante de ces belles matinées de juin. Les

jours d'été n'étaient pour elle que des jours plus longs et plus fatigans, lorsqu'elle filait, à l'ombre des chênes, à demi endormie par la chaleur; mais une nouvelle vie commençait pour elle : délivrée d'un travail incessant et monotone, elle s'associait par la pensée aux joies des oiseaux qui chantaient gaiement en songeant que, comme eux, elle n'aurait plus rien à faire désormais qu'à se sentir exister, libre de tout souci. Souvent elle fermait les yeux pour mieux saisir les riantes idées qui s'éveillaient dans son esprit, et Louis, qui la croyait prête á s'endormir, lui disait à demi-voix : — Prenez garde de tomber, Marie, tenez-vous bien! Si la jument allait faire un pas! — Et la vieille métayère, tirant la bride, ranimait sa lente monture d'un coup d'éperon.

Ainsi ils cheminaient tous les trois silencieux; que pouvaient-ils se dire? Pour converser dans les grands momens de la vie, il faut une habitude de coordonner et d'exprimer ses pensées qui manquait aux trois voyageurs. De temps à autre, Louis demandait la route à des paysans qui la lui indiquaient du geste par-dessus les haies, et reprenaient aussitôt leur travail un moment interrompu. Les collines succédaient aux collines; de loin en loin se montraient les métairies aux toits rouges entourées de leurs éternels champs de choux. Pendant cinq grandes heures, ils voyagèrent ainsi; enfin un manoir d'assez respectable apparence se montra à une demi-lieue devant eux.

— Louis, dit la métayère, je crois que nous voilà enfin arrivés...

A ces mots, Marie se pencha pour découvrir le château où ses pères avaient vécu et où allait se passer son existence. Elle ne distinguait encore qu'un donjon à demi écroulé et une longue allée d'ormeaux séculaires qui pour la plupart laissaient pendre au hasard leurs branches à demi mortes. On eût dit que les vieux arbres, menacés par le temps, se serraient autour de l'ancien manoir pour l'envelopper respectueusement de leur ombre et le soustraire aux regards des profanes. A la vue de cette habitation d'un aspect si mélancolique, Marie se troubla. Il lui semblait que les seigneurs de La Verdière, morts depuis des siècles, allaient sortir de l'éternel repos pour la regarder passer dans son costume de paysanne.

— Attendez ici, ma mère, et vous aussi, mademoiselle, dit Louis en les aidant l'une et l'autre à mettre pied à terre. Je vais aller en avant et expliquer à la maîtresse du logis les motifs de notre voyage au château.

La métayère attacha la jument aux branches d'un arbre; tandis que la bête fatiguée broutait quelques touffes d'herbe verte, Marie, assise auprès de son ancienne maîtresse, regardait avec distraction l'eau couler à travers les prés sous les bouquets de saule. Elle se

préparait à répondre aux questions que lui adresserait Mlle de La Verdière, sa tante, et s'inquiétait de la manière dont elle serait reçue par celle-ci. Si elle l'eût osé, elle se serait mise à faire la révérence au milieu de l'allée pour s'exercer à saluer. La crainte de paraître gauche et paysanne la préoccupait; ce n'était pas sans rougir qu'elle se surprenait à faire avec le bras gauche le mouvement de la fileuse qui redresse sa quenouille. Tandis qu'elle s'agitait ainsi intérieurement comme la chrysalide qui va devenir papillon, la métayère tira de sa poche un morceau de pain, et le séparant en deux parts :

— Marie, dit-elle à la jeune fille, rompons le pain ensemble une dernière fois. Quand je t'ai recueillie à La Gaudinière, j'en avais à peine assez pour mes enfans et pour moi; pendant bien des années, tu ne pouvais rien faire, et je te nourrissais tout de même... Tu es pourtant bien aise de nous quitter; tu as peut-être honte d'avoir vécu avec des paysans comme nous!...

Marie embrassa la vieille Jacqueline avec un sentiment profond de reconnaissance. — Si je pouvais vous rendre ce que vous avez fait pour moi, répondit-elle vivement; si je pouvais m'acquitter envers vous!

— Grâce à Dieu, répliqua la métayère, nous voilà tirés d'affaire désormais; mes gars sont grands... Et puis ce qu'on prend sur son nécessaire, on le donne de si bon cœur qu'on n'en redemande jamais le prix... Allons, Marie, levons-nous; entendez-vous mon fils qui nous appelle?

Louis paraissait en effet à l'extrémité de l'allée; il appelait à grands cris sa mère et la jeune fille en leur faisant signe de venir. Les deux femmes se levèrent. Marie, tremblante d'émotion, prit le bras de la métayère; après avoir passé sous l'ombre des grands arbres et traversé le pont jeté sur les douves, elles arrivèrent devant le perron du château. Une dame âgée, de haute taille, mise avec distinction et simplicité, s'avança pour les recevoir.

— Bonjour, ma bonne femme, dit-elle à la métayère, bonjour; eh bien! vous me ramenez donc ma pauvre nièce, la fille de ma sœur tant pleurée!... Venez, petite, que je vous embrasse!...

Marie, rassurée par cet accueil affectueux, s'approcha de Mlle de La Verdière, qui la pressa sur son cœur avec attendrissement.

— Asseyez-vous là tous les trois sur ces fauteuils, continua Mlle de La Verdière en prenant place elle-même sur un siége à roulettes auprès de la fenêtre; on va vous servir une collation... Marie, ma petite, ôtez votre coiffe, je vous prie, et secouez un peu ces cheveux blonds de manière qu'ils flottent librement sur votre cou... C'est cela; relevez votre tête, mon enfant, ne rougissez pas, regardez-

moi en face, regardez votre tante, et jetez un coup d'œil sur ce portrait! C'est celui de votre mère à l'âge que vous avez maintenant, et en vérité on dirait que c'est le vôtre!...

— En conscience, c'est la même coiffure et le même visage, dit Louis avec émotion.

— Pauvre sœur! murmura Mlle de La Verdière, il me semble que je la vois encore, jeune, croyant à un heureux avenir!... — Puis, s'adressant à la métayère : — Votre mari était à la grande armée sans doute?...

— Oui, madame, il a été tué au combat de Dol avec M. de Boisfrénais, le père de votre nièce... Il était capitaine de paroisse, mademoiselle...

— Embrassons-nous, ma bonne femme, embrassons-nous; nos proches ont versé leur sang pour la même cause, ils ont eu là-haut la même récompense... Marie, ma chère nièce, remerciez la Providence d'avoir passé vos jeunes années dans cette honnête famille...

— Dame! reprit la métayère, elle n'y était guère bien. Je l'ai élevée un peu sévèrement!

— Tant mieux, tant mieux,... répondit Mlle de La Verdière; j'aurai moins à faire pour achever son éducation... Et la petite est obéissante, docile?...

— Elle n'a jamais été rétive, la pauvre enfant. Je lui reprochais quelquefois de se montrer un peu molle au travail. Que voulez-vous, mademoiselle? elle n'était point née pour cela; elle le sentait bien, à ce qu'il paraît...

— Laissez parler la métayère, jeune homme, dit Mlle de La Verdière en s'adressant à Louis, qui cherchait à mettre un terme aux franches explications de sa mère. — A quel travail occupiez-vous ma nièce?

— Dame! que voulez-vous, mademoiselle? nous l'occupions aux petits ouvrages des champs, sans trop la fatiguer à cause de son... infirmité... Elle filait et menait les ouailles...

— Très bien! Hé, ma nièce, ne rougissez point de ces occupations pastorales, qui n'ont rien de déshonorant. La reine se plaisait à traire elle-même ses vaches à Trianon, et toutes ses dames l'imitaient. Dans tout le cours de votre vie, vous ne ferez peut-être plus rien qui vous élève à vos propres yeux autant que d'avoir su gagner votre pain à la sueur de votre front. Remerciez avec moi ces braves gens qui ont entouré votre enfance de soins désintéressés et votre première jeunesse de sages exemples...

— Vous êtes trop bonne, mademoiselle,... balbutia la mère Jacqueline.

— Pour de bons conseils et de bons exemples, continua Louis, ils ne lui ont point manqué; nous n'avions que cela à lui donner à La

Gaudinière. Ici ils ne lui feront point défaut non plus, et elle trouvera la richesse, le repos, le bien-être... Tenez, mademoiselle, ajouta le jeune homme en se levant les larmes aux yeux, il aurait mieux valu tout de même que j'eusse découvert tout cela dix ans plus tôt.

Mlle de La Verdière regarda avec étonnement le visage pâle et troublé du jeune paysan; puis, se retournant vers Marie, que ces paroles naïves avaient fait rougir : — Il a raison, ajouta-t-elle sans paraître comprendre; on aurait pris à La Gaudinière une fille plus forte que Marie, mieux propre aux travaux des champs, et qui eût rendu plus de services. N'est-ce pas cela que vous voulez dire, mon ami?

Le pauvre Louis, honteux et confus, passa gauchement sa main sur ses longs cheveux bruns sans oser répondre. Après un moment de silence, il tira le bras de la vieille Jacqueline, en lui disant tout bas : — Partons, ma mère; allons-nous-en, tout est fini. — La métayère fit une révérence, Louis ôta son chapeau, et ils se retirèrent à reculons, en saluant toujours. Mlle de La Verdière reconduisit Jacqueline et son fils jusqu'à la dernière marche du perron. Debout à côté de sa tante, Marie les suivit des yeux. Lorsque Mlle de La Verdière fut rentrée au salon, la jeune fille courut à moitié chemin de la longue allée, et Louis s'étant retourné vers le château : — Adieu, la métayère! adieu, Louis! répéta-t-elle à plusieurs reprises en leur faisant signe de la main. A ce moment suprême, il lui sembla que La Gaudinière, assise au soleil sur un coteau, était plus riante que ce grand manoir caché sous l'épais et sombre feuillage. Elle songea presqu'avec regret, et non sans mélancolie, à ces champs tranquilles où s'étaient écoulées ses jeunes années dans l'abnégation et le travail. Le cœur humain a de ces retours inattendus, de ces attendrissemens subits qui l'honorent; la réflexion et l'amour-propre les arrêtent et les calment toujours trop tôt! A peine rentrée au salon, Marie se trouva si bien dans un bon fauteuil, les pieds sur un tabouret, qu'elle ne put s'empêcher de sourire d'aise. Pour la première fois de sa vie, elle fixait ses regards sur une large glace où sa personne se reflétait complétement.

— Ma chère enfant, dit Mlle de La Verdière, défiez-vous de cette glace. Le jour où vous vous y verrez avec les vêtemens qui conviennent à votre rang, elle vous dira peut-être que vous êtes jolie; elle l'a dit à bien d'autres!... Tenez, avant que je vous installe dans ce château, j'ai encore un devoir à remplir. Tirez le cordon de cette sonnette, s'il vous plaît.

Marie sonna. Un vieux domestique parut le chapeau à la main; ses cheveux blancs, attachés par un cordon noir, formaient une queue qui se promenait sur le col de sa veste. — Bastien, lui dit Mlle de La Verdière, sellez votre meilleur cheval, prenez avec vous

ce sac qui contient cent louis d'or et portez-les à la métairie de La Gaudinière, en coupant au plus court. Vous direz que j'entends payer avec cette somme les mois de nourrice de ma nièce, capital et intérêts. Les bons comptes font les bons amis!

V.

Si la grande glace du salon disait à Marie qu'elle était jolie, elle ne mentait peut-être pas. Sous ses nouveaux vêtemens, Mlle de Boisfrénais ne manquait ni de grâce ni de noblesse. La chétive fileuse, trop longtemps égarée au milieu de robustes paysannes, se retrouvait en souriant dans ces bergères fraîches et élégantes qu'un peintre de l'école de Watteau avait représentées sur les panneaux de la salle à manger. Devenue châtelaine, Marie se gardait bien de lever trop haut sa tête blonde. Elle songeait qu'il lui serait plus difficile encore de se faire pardonner dans un château, au milieu du monde, la légère infirmité dont elle rougissait naguère dans la solitude des champs. Heureuse de n'avoir plus aux pieds ses lourds sabots, elle s'étudiait à marcher d'un pas plus leste, et accompagnait volontiers Mlle de La Verdière dans ses promenades du matin et du soir. Il lui semblait charmant de fouler le sable des allées du potager, d'errer sur le gazon, à l'ombre des grands arbres, de sentir couler les heures dans un doux repos. Après le dîner, Marie lisait à haute voix devant sa tante, qui rectifiait sa prononciation incorrecte et lui enseignait à s'exprimer avec une certaine élégance. Elle s'initiait ainsi aux premiers élémens de l'éducation qui lui manquait. N'ayant jamais eu d'autre maître que le grand Louis de La Gaudinière, Marie ne connaissait rien de l'histoire; jamais elle n'avait lu de poésie. Les récits du passé et les accens inspirés qui éclatent dans les beaux vers charmaient son esprit et éveillaient son imagination, tout en lui causant un certain éblouissement. Au point de vue de l'intelligence, elle se trouvait dans la position d'un aveugle-né dont les yeux s'ouvrent tout à coup à la lumière.

Depuis une quinzaine de jours, Mlle de Boisfrénais menait cette existence tranquille et doucement occupée, remplie d'égards et de prévenances pour sa tante, qui lui témoignait de son côté la plus vive affection. Elle oubliait peu à peu le passé; mais Mlle de La Verdière, plus calme et plus sérieuse, parce qu'elle avait plus d'expérience, lui dit un soir : — Mon enfant, votre histoire est un roman, elle fera du bruit dans la contrée. La véritable héroïne de cette histoire, c'est pourtant la pauvre et vieille Jeanne! Je voudrais la voir, l'arracher à l'existence vagabonde qu'elle traîne depuis tant d'années. Depuis que vous êtes auprès de moi, je la fais chercher vainement dans toutes les paroisses du voisinage. Il faut que nous ten-

tions un dernier effort. Demain, Bastien se mettra en campagne avec les métayers du château, et, à force de battre les champs, ils la rencontreront peut-être. Tant que nous n'aurons rien fait pour celle qui a reçu le dernier soupir de votre mère, de ma pauvre sœur, nous n'aurons pas acquitté la dette de la reconnaissance.

Marie avait toujours eu grand'peur de la vieille folle, qui courait après elle dans son enfance pour l'embrasser. Souvent elle s'était cachée derrière les haies pour ne pas être vue, lorsque la pauvre Jeanne, passant par les chemins, maugréait contre les *bleus* et levait son bâton d'un air menaçant. Cependant elle n'osa élever la moindre objection contre les projets de sa tante, et dès le lendemain matin Bastien accepta la mission dont on le chargeait, en protestant qu'il irait jusqu'au bout du monde, si mademoiselle l'ordonnait, mais qu'il était assez avisé pour dénicher à lui seul le gibier en question. Il partit donc : ses grandes bottes, sa culotte de peau, son chapeau à cornes, sa vieille veste verte à courtes basques, dont sa queue poudrée blanchissait le col, lui donnaient une physionomie étrange; mais les paysans de la contrée, loin de sourire en le voyant passer, le prenaient au sérieux et l'appelaient monsieur Bastien, parce qu'il avait eu un grade dans la cavalerie vendéenne. Le vieux serviteur, monté sur un grand cheval de chasse, s'enfonça par les chemins creux, côtoyant les genêts et les bois, interrogeant les métayers qu'il rencontrait. Cette battue dura plusieurs heures, car il allait toujours, tirant du côté de La Gaudinière, sans avoir pu recueillir aucun indice de la vieille Jeanne. A force de regarder autour de lui, Bastien découvrit au pied d'un coteau escarpé un taillis dans lequel il lui était souvent arrivé de se blottir, avec bien d'autres, pendant les guerres. Mettant pied à terre, il attacha son cheval au tronc d'un arbre et se glissa sous la ramée. Les renards et les lapins avaient tracé un labyrinthe de petits sentiers à travers le bois. Bastien rampa sur les genoux jusqu'au plus épais du fourré, prêtant une oreille attentive, retenant son haleine et plongeant ses regards sous le feuillage sombre. Après une demi-heure de recherches, il lui sembla apercevoir une forme humaine, ou plutôt un paquet de haillons roulé au milieu d'un amas de fougères. De ce repaire obscur s'élevaient des gémissemens et des sanglots. C'était la vieille Jeanne qui répétait, en cachant entre ses genoux sa face ridée : — Ils m'ont volé mon trésor, les gredins!... Ils m'ont volé mon trésor!... Qui donc m'a trahie?... Je n'ai pourtant révélé mon secret à personne!...

— Mère Jeanne, dit à demi-voix le vieux serviteur, votre trésor n'est point volé. Voulez-vous que je vous le rende?... eh bien! venez avec moi.

— Les *bleus!* s'écria Jeanne entendant une voix humaine; les

bleus! je suis trahie... Tuez-moi, lâches que vous êtes! tuez-moi, je n'ai plus la force de fuir. Les loups ne veulent pas me manger parce que je suis trop vieille, et vous, vous me cherchez pour me faire mourir...

— La pauvre folle qui me prend pour un *bleu!* murmura Bastien avec humeur. Et s'approchant d'elle : — Eh! bonne femme, puisque vous avez fait la guerre, vous connaissez la devise : « Dieu et le roi! » J'étais au passage de la Loire, à Savenay, à Dol, à Granville...

— Que dites-vous? reprit la vieille; je n'entends plus rien et je ne vois rien autour de moi... Que me voulez-vous? Je sens bien que je vais mourir...

— Impossible d'en rien tirer, se dit le vieux serviteur; impossible de la faire sortir de son gîte... Quand je resterais ici jusqu'à demain, je n'en serais pas plus avancé. Il faut que je l'emmène au château dans une charrette, quand même elle me traiterait de *bleu* et de républicain. — Résolu à prendre ce parti, Bastien sortit du bois, monta sur son cheval et courut à la métairie la plus voisine requérir une charrette, dont il paya le prix immédiatement. Les paysans l'aidèrent à tirer la vieille Jeanne du gite dans lequel elle se tenait blottie comme un renard. La pauvre femme essaya d'abord d'opposer quelque résistance; mais, trop faible pour tenir tête aux vigoureux garçons qui la soulevaient avec précaution sur leurs bras et l'entraînaient hors du taillis en écartant les ronces et les branches d'arbres, elle se laissa déposer sur la charrette, dont le fond était garni de paille. Les paysans piquèrent les quatre bœufs attelés au véhicule, et Bastien, pareil au gendarme qui escorte son prisonnier, se tint auprès de la roue, l'œil fixé sur la vieille, qui gémissait toujours.

Il y avait en ce temps-là plus d'un gentilhomme qui en était réduit à atteler des bœufs à son carrosse pour se tirer des chemins de traverse dans les départemens de l'ouest. Jeanne la mendiante voyageait donc en assez respectable équipage. Habitués à guider leurs bœufs dociles, les paysans, qui connaissaient la vieille folle et respectaient sa misère, cherchaient à lui éviter de trop rudes secousses. Jeanne finit par s'endormir, et elle sommeillait lorsque l'attelage parut au bout de la longue avenue conduisant au château de La Verdière. Au bruit que faisaient les roues en tournant sur l'essieu, Marie regarda par la fenêtre du salon. Elle aperçut Bastien, dont le cheval impatient caracolait et piaffait auprès de la lourde charrette.

— Ma tante! s'écria-t-elle, ma tante, voici votre vieux serviteur!...

Comme elle achevait ces paroles, Bastien lâcha la bride à son cheval, et ôtant son chapeau à cornes, il annonça à Mlle de La Verdière l'heureux résultat de ses recherches.

— Très bien! répondit Mlle de La Verdière; faites que l'on apporte un bouillon. Approchez un fauteuil pour que je fasse asseoir cette pauvre vieille...

On fit descendre Jeanne de la charrette, on la plaça dans le fauteuil. La vieille folle semblait anéantie; elle pleurait, la tête penchée sur sa poitrine. Mlle de La Verdière s'empressa de lui faire avaler quelques cuillerées de bouillon. — Marie, ma chère nièce, disait-elle en cherchant celle-ci du regard, venez donc m'aider à faire manger Jeanne. — Marie, surmontant à grand'peine l'effroi que lui inspirait la vieille folle, prit à son tour la cuiller, et Mlle de La Verdière s'assit auprès de la pauvre femme en lui tenant les mains.

— Jeanne, ma bonne Jeanne, lui demanda-t-elle, comment vous trouvez-vous? — Parlant ainsi, elle contemplait avec une pitié profonde cette femme à demi morte, privée de raison, épuisée de fatigue et de misère, et qui mangeait encore avec une certaine avidité, comme l'animal que soutient jusqu'au bout l'instinct de la conservation.

— On m'a volé mon trésor, répondit Jeanne à demi-voix; si c'est vous qui me l'avez pris, rendez-le-moi!... Il n'y a donc pas de *bleus* par-ici, puisqu'on y trouve encore à manger?...

— Jeanne, reprit Mlle de La Verdière, regardez donc ce portrait là-haut : reconnaissez-vous cette dame-là?

— Je ne vois rien, reprit la vieille; laissez-moi donc dormir un peu, et puis après je me remettrai en route... J'ai peur quand je ne suis point dans les bois...

— Vous étiez au combat de Dol, ma bonne Jeanne?

— Oui, j'y étais,... et bien d'autres, qui n'en sont pas revenus...

— Et la petite,... vous savez bien?...

— La petite... Ah! mon Dieu, j'ai perdu mon trésor! Pauvre petite!... Et quand la paix viendra, je ne serai plus de ce monde pour te dire mon secret... File, ma chérie, file derrière tes ouailles!... Les *bleus*, les *bleus!* laissez-moi partir.

— Jeanne, continua Mlle de La Verdière, elle ne file plus, la petite, elle ne mène plus les ouailles!... Les louis d'or, les parchemins, tout est trouvé, entendez-vous?...

— Ah! on voudrait me faire parler, mais je ne le veux pas! Laissez-moi tranquille! dit la vieille en prenant son bâton de houx. Pourquoi m'a-t-on amenée ici?...

Elle essaya de se lever, mais ses forces l'abandonnèrent, et elle retomba sur le fauteuil en poussant un gémissement plaintif. — Ma bonne Jeanne, vous resterez ici avec nous, reprit Mlle de La Verdière; nous aurons bien soin de vous dans vos vieux jours. Laissez là votre bâton; votre main, donnez, que je la baise, cette main qui

a fermé les yeux de ma sœur chérie et reçu d'elle un dépôt sacré...

La vieille femme leva ses yeux égarés. — Qui donc êtes-vous?... Où suis-je?...

— Vous êtes chez Mlle de La Verdière, chez la sœur de Mme de Boisfrénais... C'est elle qui vous parle... La paix est faite il y a bien longtemps...

— Ne mentez-vous point?... On m'a pourtant volé ce que j'avais caché, l'argent et les papiers de madame... Vous dites peut-être bien la vérité, car vous avez une de ces douces voix d'autrefois que j'aimais tant à entendre... Je voudrais bien comprendre ce que vous dites là; mais ma pauvre tête est à l'envers... J'ai tant souffert!... Je suis folle, ma bonne dame, et j'ai beau faire pour me souvenir et penser, ça m'échappe comme une fumée... C'est dur, allez, de voir et d'entendre ce qui n'existe point!...

Mlle de La Verdière prit alors Marie par la main, et, la plaçant entre les genoux de la vieille, elle lui demanda : — Voyez-vous cette jeune fille?...

La folle regarda, puis rougit, pâlit, et, levant les deux bras : — Madame, madame de Boisfrénais,... vivante et devant moi!...

— Hélas! ce n'est plus elle, Jeanne, c'est sa fille, répondit doucement Marie.

La vieille porta les mains à son front et versa un torrent de larmes. — Tu as un son de voix qui fait pleurer... Marche un peu, ma petite, pas trop loin, je ne pourrais te voir... Ah! oui, c'est toi, ma chérie, ma petite boiteuse, parée, belle comme ta mère, dans un château... Les *bleus* sont donc partis!... Ma bonne dame, laissez-moi mourir ici, je vous en supplie!... Je coucherai dans le foin, avec les vaches, et je ne tiendrai guère de place... Il faut que je reste auprès de toi, Marie... Vous disiez que vous vouliez bien me garder, n'est-ce pas?...

L'épouvante que Marie éprouvait à la vue de la vieille folle avait disparu pour faire place à la plus tendre pitié. Elle veilla à ce que la pauvre Jeanne fût transportée dans une des meilleures chambres du château, et se fit un plaisir de lui prodiguer les soins les plus attentifs. Quand la vieille et fidèle Jeanne mourut six mois après, elle lui ferma elle-même les yeux, comme celle-ci avait de sa main fermé ceux de sa mère. — Hélas! dit à sa nièce Mlle de La Verdière lorsque la pauvre folle expira, les corps de nos proches, des seigneurs de ce château, mutilés par les balles, insultés par la populace, ont été abandonnés dans les fossés; que celui de la fidèle servante qui ne les quitta qu'après leur dernière heure repose là où ils devraient être eux-mêmes, dans le cimetière de la famille!

VI.

La présence de Marie redonnait au château de La Verdière la vie et l'animation, qui, depuis longtemps, lui manquaient. Pareille à ces visages criblés de cicatrices, qui peuvent se dérider encore, la façade du vieux manoir, avec ses écussons mutilés et les moulures à moitié frustes de ses fenêtres, semblait sourire quand le soleil levant l'éclairait de ses rayons vermeils. Il n'y avait plus de ces croisées toujours closes, de ces volets éternellement fermés qui attristent une demeure. La jeune fille allait et venait du haut en bas des escaliers, regardant les horizons par les balcons et les lucarnes, comme si elle eût voulu saisir par-dessus les grands chênes qui l'entouraient de leur silence les bruits lointains du monde. Ce monde, dont sa tante, Mlle de La Verdière, la tenait prudemment éloignée, jugeant qu'elle n'était pas encore en état de s'y montrer avec avantage, pénétrait cependant jusqu'au château au temps de la chasse. L'histoire de Marie ayant fait du bruit dans le canton, on voulait voir celle qui pendant vingt ans et plus avait vécu aux champs et joué au sérieux le rôle de paysanne. Marie avait beau s'appliquer à parler et à agir, il lui restait encore quelque gaucherie; mais, comme elle ne manquait ni de tact ni d'esprit, elle comprenait qu'il valait mieux laisser cette enveloppe agreste tomber peu à peu que de s'en dépouiller trop vite, au risque de perdre le naturel. On prenait pour une coquetterie ce reste de rusticité dont le temps effaçait chaque jour quelque trace. Les hôtes de sa tante, les parens qui venaient au château à l'automne félicitaient souvent Mlle de La Verdière d'avoir retrouvé une nièce aussi simple et aussi charmante. La vérité est que Marie étudiait avec beaucoup de discrétion les manières de sa tante, qui avait connu le monde dans sa jeunesse, et, quoiqu'elle n'eût pas encore lu Florian, elle acceptait sans humeur le surnom de *bergère* que lui donnaient quelques vieux gentilshommes du voisinage.

Son plus grand plaisir était de courir à cheval en compagnie du vieux Bastien, qui la suivait partout en qualité d'écuyer. Un matin d'automne, par un de ces jours où il ne fait ni chaud ni froid, où le corps en parfait équilibre laisse à l'esprit toute liberté pour rêver et se souvenir, la fantaisie lui prit de pousser jusqu'à La Gaudinière. Bien des fois elle avait envoyé demander des nouvelles de la mère Jacqueline et des siens, mais jamais encore elle n'avait osé revoir de ses yeux cette métairie où sa première jeunesse s'était écoulée entre quatre jeunes gars à demi sauvages comme elle, comme elle aussi timides et soumis à la règle austère du devoir. Voulait-elle satis-

faire une simple curiosité, remplir un acte de politesse envers la généreuse famille qui l'avait recueillie pauvre et délaissée? Elle ne se le demanda point et partit, vêtue aussi élégamment que si elle eût rendu visite à quelque châtelaine de la contrée. Quand elle arriva en vue de La Gaudinière, tous ces champs dont elle savait les noms se peuplèrent de souvenirs. La bergère qui l'avait remplacée, grosse et forte fille aux mains rouges, filait au même carrefour où mainte fois la quenouille s'était échappée de ses mains fatiguées.

— Ma bonne fille, lui dit-elle, vous êtes de La Gaudinière, n'est-ce pas?

— Oui, répondit la fileuse, j'y suis depuis que l'autre est partie...

— La mère Jacqueline, la métayère, est en bonne santé, et ses fils aussi?...

— Dame! les gars sont aux champs. L'aîné laboure avec le plus jeune, les autres sont à couper des genêts; mais la maîtresse est enterrée il y aura huit jours demain...

— Comment! s'écria Mlle de Boisfrénais, elle est morte et on ne m'en a pas prévenue... Bastien, allons en avant; au revoir, ma bonne fille...

L'heure du repas était venue. Les quatre frères, assis à la table, mangeaient, ayant tous sur la tête leurs grands chapeaux voilés de crêpe. Au bruit que firent les chevaux, l'Abri aboya et courut avec colère au-devant des cavaliers, puis, reconnaissant la voix de Marie, il fit éclater sa joie par mille gambades. — A bas, l'Abri! à bas! dit la jeune fille, j'ai une robe de soie maintenant, mon pauvre chien, il n'est plus permis de mettre tes pattes sur mes genoux... Bastien, tenez mon cheval.

Mlle de Boisfrénais avait mis pied à terre. Elle marcha droit à la porte de la métairie et entra. L'écuelle de Louis était là fumante à sa place, mais le métayer avait pris la fuite; les trois autres gars se levèrent avec embarras. Le plus jeune eut seul assez de hardiesse pour apporter une chaise. Ils se tenaient debout, immobiles, regardant la demoiselle à l'élégant costume qui cherchait des yeux le grand Louis.

— Mes amis, dit Mlle de Boisfrénais, votre mère n'est donc plus de ce monde!... Comment l'avez vous laissé mourir sans me faire appeler? J'aurais eu la consolation de l'embrasser encore et de lui demander pardon des impatiences que je lui ai causées.

Les jeunes gens pleurèrent en entendant ces paroles, et Mathurin, le dernier d'entre eux, répondit avec une imperturbable franchise : — Dame! ce n'est pas notre faute, Louis s'est mis en route avec la jument pour vous aller querir; mais le cœur lui a manqué à une lieue du château... Vous savez bien comme il est...

— Oui, oui, dit à demi-voix Mlle de Boisfrénais, je le sais bien; il

s'est enfui en me voyant, n'est-ce pas?... Sa soupe froidirait, il faut que je parte... Puisque je suis ici un objet d'épouvante, je n'y reviendrai plus; adieu, mes amis, donnez-moi une poignée de main, les gars; nous avons été longtemps frères et sœur... Je ne reviendrai plus, je vous l'affirme; mais si vous avez besoin de moi, je suis toute à vous.

Ayant ainsi parlé, elle caressa le chien de garde une dernière fois et remonta à cheval. Comme elle tournait l'angle du jardin, elle distingua par-dessus la haie le chapeau de Louis, qui la regardait passer à travers les ronces. — Adieu, Louis, adieu, mon grand frère! lui cria-t-elle d'une voix vibrante, et elle se mit à chanter un de ses cantiques d'autrefois. Louis, honteux d'avoir été surpris caché dans sa retraite, se sauva à toutes jambes, comme eût fait la défunte Jeanne quand les enfans lui criaient : Voilà les *bleus!...*

En fuyant la présence de Marie, le métayer n'obéissait pas seulement aux instincts d'une humeur sauvage et chagrine; il voulait à tout prix déraciner de son cœur le sentiment tyrannique et violent qui s'y était enraciné presque à son insu. Homme des jours anciens, pieux et résigné, il souffrait en silence. Quand sa mère le pressait de se marier, il secouait la tête et ne répondait pas. Le souvenir de Marie ne le poursuivait pas seulement comme l'image du bonheur perdu; il l'assaillait comme un remords. Il ne pouvait ni se pardonner son attachement pour elle, ni lui pardonner, à elle, d'avoir pris son vol dans une autre région. Le pauvre paysan s'accusait de faiblesse, comme s'il eût été le seul sur la terre à se livrer de ces rudes combats où l'on a peur de triompher. Le secret qui le tourmentait, il ne l'eût pour rien au monde confié à ses frères ni à qui que ce fût. Le soir, quand le crépuscule étendait sur les campagnes ces premières ténèbres qui portent à la tristesse, il croyait entendre une voix qui le conviait à chercher ailleurs le repos et la solitude absolue. Lorsque sa mère fut morte, le grand Louis tomba dans une mélancolie plus sombre encore. C'était un martyre pour le jeune métayer de demeurer seul dans ces champs où tout lui rappelait Marie filant derrière ses ouailles, et où il n'avait plus sa mère à entourer de respect. Il ne lui restait plus que le travail, distraction suprême de ceux dont l'esprit est agité; mais pour bien travailler, il faut avoir la tête libre, le cœur tranquille. Louis n'éprouvait plus aucun plaisir à labourer, aucune joie à voir les gerbes dorées remplir son aire. Poursuivi par le besoin de renoncer à tout et de se quitter lui-même, il s'en allait faisant de longues prières le long des haies, par les sentiers déserts.

Le soir du jour où sonnait sa trentième année, Louis de La Gaudinière dit donc à ses trois frères : — Mes frères, vous n'avez point besoin de moi; vous voilà grands, et d'âge à vous établir. Demain,

quand je serai parti, ouvrez mon basset et partagez entre vous tout ce que vous y trouverez d'effets et d'argent. — Le lendemain, avant l'aube, il partit à petits pas par la porte du jardin, franchit la haie qui l'entourait et s'élança à travers champs. Comme il traversait la grande prairie au *chiron*, les bœufs couchés dans l'herbe se levèrent, croyant qu'il venait les querir comme de coutume, et marchèrent à sa rencontre. Le métayer les caressa doucement de la main, les contempla quelques secondes le cœur gros, les larmes aux yeux, sans pouvoir se résoudre à quitter ces rudes et dociles compagnons de ses travaux journaliers. Tout à coup l'alouette chanta, le soleil montra son disque rouge à travers les aulnes, et le chien de garde, le vieux l'Abri, apparut dans le lointain flairant l'herbe pour chercher la piste de son maître. Le premier rayon du matin, c'est la vie, l'espérance, et non l'heure de l'adieu éternel! Le grand Louis, suffoqué par une émotion qu'il ne pouvait vaincre, chancela comme un athlète blessé; puis, luttant avec un redoublement d'énergie contre cette défaillance subite, il se mit alors à courir de toute sa force; sautant par-dessus les haies et les fossés, il se sauva tout en pleurs, la tête en feu. La Gaudinière, avec ses champs et ses prés, disparut bientôt derrière les collines. Quand il ne vit plus rien de ce qui lui rappelait tant de chers ou douloureux souvenirs, Louis recouvra un peu de sérénité. Le chapelet à la main, il chemina d'un pas assuré, et marcha ainsi durant quatre longues heures. Arrivant enfin à la lande de Bégrolle, il découvrit les murs du couvent des trappistes de Bellefontaine. C'était l'asile vers lequel il se dirigeait, le lieu où depuis bien des années il était tourmenté du besoin d'aller s'ensevelir. A lui, pauvre paysan, il fallait une retraite plus absolue que celles du Bocage, une solitude sans horizon, une vie sans sourire. Il secoua ses souliers poudreux sur le seuil du cloître, et leva le marteau de la porte, qui s'ouvrit pour se refermer sur lui. Il était de ceux qui aiment mieux mourir à eux-mêmes que de vivre dans une inutile souffrance.

Un an après le jour où Louis de La Gaudinière entrait au couvent de Bellefontaine, Marie de Boisfrénais épousait un gentilhomme des environs de Châtillon, dont le père avait acquis une certaine illustration dans les guerres de la Vendée. En faisant ce mariage, Mlle de La Verdière stipula que sa nièce viendrait, avec son mari, habiter auprès d'elle au moins six mois de l'année. Elle ne pouvait consentir à se séparer tout à fait de celle que la Providence lui avait rendue pour consoler ses vieux jours.

TH. PAVIE.

LE

CHILI EN 1859

I. — DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ CHILIENNE.

Lorsqu'on apprit en Europe, vers la fin de l'année dernière, que des troubles sérieux venaient d'éclater au Chili, un sentiment de tristesse se répandit parmi les hommes qui observent d'assez haut les faits politiques pour en saisir l'ensemble et comprendre la solidarité qui existe entre les nations. Depuis plusieurs années, on n'avait reçu du Chili que des nouvelles favorables en ce qui touche le gouvernement, la sécurité publique, le progrès intellectuel, le commerce, les finances, le crédit; on se plaisait à considérer ce pays comme une république modèle, appelée à donner l'exemple aux états voisins et à former quelque jour une fédération hispano-américaine, sans laquelle les races latines du Nouveau-Monde résisteront difficilement à l'ambition des États-Unis. Cette bonne impression, il faut le reconnaître, vient de recevoir une atteinte grave. La crise récente n'a été révélée à l'Europe que par des lambeaux de correspondances, des nouvelles succinctes, incohérentes, passant d'un journal à l'autre sans examen, et ajoutant quelquefois par malveillance une teinte sinistre à ce que les faits ont d'affligeant par eux-mêmes. Il est donc bon de rappeler à l'ancien monde qu'entre toutes les colonies espagnoles émancipées, le Chili conserve une place à part; on va voir qu'il n'a pas été atteint dans les sources de sa prospérité, et que la surexcitation politique dont il souffre en ce moment n'est pas d'un caractère inquiétant pour l'avenir.

On sait ce qu'ont été les anciennes colonies espagnoles. Le commerce était monopolisé au profit de la métropole, l'industrie locale prohibée; on entravait les rapports avec les étrangers autant que possible. La population indigène était vouée à l'exploitation la plus rude. Des cadets de famille ou des aventuriers sans consistance venaient d'Europe avec le ferme dessein de s'enrichir lestement par le travail des mines, le seul qui fût permis. Si par exception quelques familles témoignaient le désir de s'établir dans le pays, elles obtenaient aisément la concession d'une large étendue de terre et le droit de s'attacher des travailleurs indigènes par une sorte de servage; mais on leur interdisait les fonctions administratives, pour engourdir jusqu'aux velléités d'indépendance. Le clergé, chargé exclusivement de l'enseignement, avait pour mot d'ordre d'empêcher tout mouvement intellectuel : il était au niveau d'une pareille tâche. La vigilance et les rigueurs de l'inquisition n'empêchèrent pourtant pas l'entrée furtive des écrits philosophiques; on accueillit avec avidité les bruits suscités par l'affranchissement des Anglo-Américains et par la révolution française. Un mystérieux travail se fit dans les esprits, et dès qu'il y eut des chances de succès, on vit surgir une population enthousiaste pour demander et conquérir l'indépendance.

Le système antérieur laissait en présence dans les colonies émancipées, d'une part des multitudes ignorantes, cupides, à demi sauvages, aussi indifférentes qu'étrangères aux notions politiques, et de l'autre des familles qui formaient des aristocraties naturelles par leur origine et leurs richesses. Comment constituer de pareilles populations? On constata bientôt qu'il était aussi impossible d'importer des princes européens pour en faire des monarques, comme l'aurait voulu Saint-Martin, que d'inaugurer des dictatures viagères, comme le désirait Bolivar. On improvisa donc des républiques avec des réminiscences du *Contrat social* et l'exemple du régime anglo-américain. On oubliait cette seule chose, que pour constituer des démocraties il faut des peuples. Ce point de départ explique les désordres dont les républiques latines du Nouveau-Monde ont donné et donnent encore trop souvent le triste spectacle.

Le Chili n'a pas échappé d'une manière absolue à cette fatalité d'origine, mais on en a moins souffert qu'ailleurs. La classe besoigneuse y était rare et disséminée; le clergé avait aisément prise sur elle. Le patronat des familles de *sang-bleu* était doux et généralement respecté. Ces familles d'ailleurs étant nombreuses relativement à la population, leur rapprochement instinctif suffisait pour former un parti conservateur assez fort pour prévenir les grandes catastrophes. Peut-être y avait-il parmi cette élite de la société chi-

lienne beaucoup de gens qui regrettaient la calme somnolence de l'ancien régime; mais la domination espagnole était évidemment ruinée; le parti conservateur se mit en devoir de lui succéder. Dès les premiers temps de l'indépendance, il eut la bonne pensée de créer un centre d'instruction supérieure où pussent se former les citoyens appelés à servir leur pays. Telle fut l'origine de l'Institut national de Santiago, dont l'influence sur le développement intellectuel et politique du Chili est remarquable.

Lorsque le temps fut venu de donner une constitution régulière au Chili, — c'était vers 1829, — les théoriciens inconsidérés, poussés en avant par le souffle de l'opinion, eurent l'avantage au sein du congrès, et y firent prévaloir les principes de la démocratie absolue. Ce nouveau régime n'était pas en harmonie avec les élémens dont la nation était composée: l'expérience ne lui fut pas favorable. Le désordre amena la guerre civile, et comme d'ordinaire le parti conservateur reprit l'ascendant. Les vainqueurs reçurent vers cette époque le sobriquet populaire qui leur est resté, *pelucones* (les perruques), allusion aux tendances rétrogrades dont on les soupçonnait. La vérité est que la plupart d'entre eux tenaient en honneur les traditions, quelquefois même les préjugés de l'ancien monde espagnol. Sans être les adversaires systématiques du progrès, la nouveauté leur était suspecte, surtout en ce qui concerne le régime des terres et cette espèce de patronat féodal qu'ils conservent sur leurs colons. L'éducation qu'ils avaient reçue les avait rarement mis en état de discerner par eux-mêmes la part qu'il faut faire aux tendances de l'époque et à la condition spéciale des sociétés sud-américaines. Aussi ne formaient-ils pas un de ces partis politiques qui savent nettement ce qu'ils veulent et marchent par leur propre impulsion vers un but déterminé. Ils ont dès lors pris l'habitude de se laisser guider et de mettre tout ce qu'ils ont de crédit au service des chefs en possession de leur confiance.

Cette disposition des *pelucones* a fait le salut du Chili en les sauvant eux-mêmes. Il y avait alors pour les guider des esprits d'une rare sagacité, de véritables hommes d'état, qui comprirent que le Chili avait besoin d'une sorte de noviciat républicain, que s'il était urgent de résister aux excès démagogiques, il fallait aussi, dans l'intérêt de la classe supérieure, opposer un obstacle aux abus de sa prépondérance. Cette pensée politique a inspiré la constitution de 1833, qui, tout en restant républicaine et démocratique, tend à fortifier le pouvoir présidentiel comme une garantie de sécurité publique et comme un organe modérateur entre les élémens extrêmes et disparates dont la population chilienne est composée.

On fait honneur de cette constitution à Diego Portalès, quoiqu'il

n'en soit pas le seul auteur, et son nom est resté attaché à la politique qui en découle. L'illustre citoyen, auquel la reconnaissance publique a élevé une statue, tomba en 1837 victime d'une sédition militaire. Lorsqu'on rapporta son corps labouré par les baïonnettes, il y eut dans le public une commotion d'horreur contre l'esprit de révolte, les ambitions, le militarisme, fléau des républiques. Ce sentiment profita à la présidence suivante, celle du général Bulnès. Ce fut une période d'apaisement et de progrès pacifique, dont le pays a gardé bon souvenir. Le général avait pour principal ministre un jeune homme, M. Manuel Montt, précédemment directeur de l'Institut national, après y avoir rempli avec distinction la chaire de droit romain.

Malgré le silence des factions, la vie intellectuelle n'était pas suspendue, bien au contraire. M. Montt, qui devait sa célébrité et sa fortune politique au professorat, restait plein de zèle pour l'instruction publique. L'Institut national, qu'on avait réorganisé sur de larges bases en réunissant aux hommes distingués du pays des professeurs appelés d'Europe, devint un foyer d'élaboration pour les idées progressives. L'esprit chilien est naturellement réfléchi, pénétrant, plus porté à l'exercice du raisonnement et de la parole qu'aux sciences d'observation. Les cours de littérature, de législation, de droit public, d'économie politique, étaient les plus suivis. En compulsant les *Anales de la Universidad*, publiées mensuellement, je trouve que les thèses ou lectures publiques que les jeunes auditeurs ont usage de faire roulent de préférence sur la science sociale, par exemple l'organisation du pouvoir municipal, les limites du pouvoir judiciaire, le jury, la nécessité de l'éducation populaire. A cette école se formait une jeunesse ardente, appelée, comme héritière des familles principales, à coopérer plus tard à l'administration. Les esprits s'imprégnaient ainsi d'idées nobles et justes sans doute, à les considérer d'une manière abstraite : on oubliait seulement que les peuples naissans ont besoin de la tutelle du pouvoir, et qu'un certain apprentissage est nécessaire pour l'exercice des libertés publiques. La nouvelle de la révolution de 1848, tombant au milieu de ces élémens, les mit en incandescence. L'époque de la réélection présidentielle approchait; c'était une occasion pour les jeunes progressistes d'introduire leur idéal dans le domaine de la réalité. De leur côté, les *pelucones* sentaient plus que jamais le besoin d'une direction habile et énergique. Ils ne pouvaient mieux choisir que le premier ministre du général Bulnès. Grâce à leur appui, M. Montt fut nommé président de la république.

Les élections de 1851 avaient surexcité les passions politiques au plus haut point. Le progressisme inconsidéré faisait éclore un

socialisme destructeur. Une insurrection éclata d'une manière formidable sur plusieurs points du territoire. Le jeune président osa confier le commandement de l'armée à son prédécesseur. Le général Bulnès, déjà connu par de beaux faits d'armes, abattit bientôt l'insurrection par un coup décisif; puis, rentrant dans la vie privée, il donna à l'Amérique du Sud un exemple bien nouveau et dont elle avait grand besoin, celui d'un chef victorieux abaissant son épée devant une magistrature civile.

Le pouvoir restait sans contestation aux mains de M. Montt; mais le fardeau était lourd à porter. Après une révolution avortée, les vainqueurs sont plus difficiles à discipliner que les vaincus. Parmi les *pelucones*, chacun s'honorait de conserver les traditions de Portalès, mais chacun aussi les interprétait à sa manière. Pour le plus grand nombre, c'était tout simplement le pouvoir exécutif mis à la discrétion de la classe prépondérante; pour quelques autres, au nombre desquels se trouvait sans doute M. Montt, cette espèce de *veto* attribué au président devait être non-seulement le moyen de préserver les intérêts légitimes du parti conservateur, mais encore un frein pour préserver les *pelucones* de ces penchans rétrogrades qui les auraient conduits à leur perte. Pour faire diversion aux controverses irritantes, M. Montt annonça une phase de travaux administratifs, de progrès efficaces auxquels les citoyens de toute classe devaient s'intéresser. Son principal auxiliaire dans cette tâche fut son ancien collègue et successeur dans la direction de l'Institut, M. Antonio Varas, homme d'état qui, par son ardeur au milieu des luttes politiques, a souvent irrité ses adversaires, mais dont aucun Chilien, ami ou ennemi, n'a jamais mis en doute les hautes capacités. Nous allons voir comment a été exécuté le programme de 1851.

La base de tous les travaux administratifs, le premier outil du progrès, c'est une bonne statistique de la population. A cet égard, le Chili avait beaucoup à désirer. Les dénombremens antérieurs, faits sans méthode et sans beaucoup de soin, ne fournissaient que des indications approximatives. Dès la seconde année de sa présidence, M. Montt se fit allouer par le congrès un crédit de 150,000 fr. pour exécuter un recensement sur une vaste échelle, avec les précautions usitées dans les pays éclairés, où l'on tient à l'exactitude des renseignemens. Un décret du 25 février 1854 fixa le 29 avril suivant comme le jour où l'opération devait être effectuée simultanément dans toute l'étendue de la république. Les tableaux à remplir devaient indiquer pour chaque individu le sexe, l'âge, l'état civil, la profession ou industrie, le degré d'instruction, la nationalité des habitans d'origine étrangère, et même les non-valeurs résultant des incapacités physiques. Cette enquête donna lieu à une

vaste publication de format atlantique, mise au jour l'année dernière seulement, dont le mérite est incontestable comme l'utilité : c'est le plus complet et le meilleur des documens de ce genre publiés dans l'Amérique du Sud; il y a sans doute plusieurs pays européens qui n'en possèdent pas de semblables.

Le chiffre de population révélé par le cens de 1854 est 1,439,120. Ce résultat a quelque peu désenchanté les Chiliens, qui se représentaient leur pays comme beaucoup plus peuplé. On entend dire parmi eux que les opérations ont été exécutées par un jour de pluie abondante, une espèce de déluge, qui a contrarié les investigations des commissaires, et qu'on est resté au-dessous de la réalité. Le recensement triennal de 1857 a donné le chiffre de 1,558,319. C'est une augmentation de 8 1/3 pour 100, ce qui est considérable pour une période de trois années. Les relevés statistiques dressés en 1844 accusaient une population de 1,083,801 habitans seulement. En prenant pour base ces chiffres, assez incertains malheureusement, on calcule au Chili que le doublement de la population doit s'effectuer en moyenne dans le cours d'une trentaine d'années (1). Il ne faudrait pas prendre à la lettre cette appréciation : il est dans la nature des calculs de ce genre d'être incessamment modifiés par des redressemens d'erreurs ou des éventualités imprévues. Toutefois on est autorisé à dire en thèse générale que la société chilienne est dans une phase de croissance rapide, signe incontestable de la prospérité publique; les faits qu'on y observe ne s'éloignent pas beaucoup des phénomènes de reproduction observés aux États-Unis.

Une chose remarquable dans l'examen des documens que j'ai sous les yeux est le grand nombre des enfans comparativement à celui des adultes depuis la naissance jusqu'à quinze ans. La proportion, qui est de 33 pour 100 dans huit des principaux états de l'Europe, dépasse 42 pour 100 au Chili. Il est assez naturel que les premiers âges soient plus largement représentés dans une société où circule une séve jeune et vivace; mais il ne suffit pas, pour l'accroissement des populations, que la fécondité y soit surexcitée par les progrès du bien-être matériel; il faut encore que ces petits êtres venant au monde soient conservés et convenablement développés. Or, jusqu'en ces derniers temps, la mortalité des enfans au Chili a dépassé de beaucoup les proportions ordinaires. A quoi attribuer ce triste résultat dans un pays renommé pour sa salubrité, où les tra-

(1) Suivant les supputations les plus récentes, celles de M. Legoyt, consignées dans le *Dictionnaire de l'Économie politique*, la période de doublement pour seize des principaux états de l'Europe a été en moyenne de 109 ans; ce terme varie entre 49 ans pour la Grande-Bretagne, y compris l'Irlande, et 185 ans pour la Bavière. La période est de 82 ans pour la Belgique et de 128 ans pour la France.

vailleurs fournissent les plus curieux exemples de force musculaire, où les centenaires (1) sont relativement plus nombreux que partout ailleurs? La mortalité anormale du premier âge ne peut être expliquée que par l'ignorance et l'incurie au sein des basses classes, qu'on a si longtemps négligées. Le remède à ce fléau, c'est d'élever le niveau de la moralité au moyen de l'éducation publique. Une noble émulation existe à cet égard parmi les hommes d'état du Chili. On y comprend surtout l'urgence des sacrifices pour l'instruction primaire, qui protége immédiatement l'enfance en lui offrant l'école pour asile, et qui prépare pour l'avenir des chefs de famille plus intelligens, plus accessibles à l'idée du devoir.

On est arrivé jusqu'en 1853 sans avoir aucun renseignement positif sur l'état de l'instruction populaire. La première enquête a été dirigée par le ministre d'alors, M. Silvestre Ochagavia, et j'aime à retrouver dans son rapport l'accent d'une véritable sympathie pour ces pauvres délaissés qu'il s'agit de soustraire à la servitude et aux périls de l'ignorance. L'éducation primaire est distribuée au Chili par des écoles fiscales, municipales, particulières ou conventuelles; on ne paie que dans les établissemens particuliers, et non pas même dans tous : l'admission dans les trois autres catégories est gratuite. Avant 1853, le nombre des écoles de toute espèce était de 521, dont 362 pour les garçons, avec 17,553 élèves, et 159 fréquentées par 5,603 petites filles. Le total des enfans répartis dans les diverses écoles primaires était donc seulement de 23,156, et le nombre de ceux qui recevaient l'éducation gratuite dans les classes subventionnées par l'état et les municipalités ne dépassait pas 14,415. Plus du tiers de ces enfans n'en étaient encore qu'à l'épellation syllabique; les autres lisaient couramment et écrivaient un peu. Environ 7,000 élèves commençaient à s'élever jusqu'aux notions du catéchisme, de la grammaire castillane et de l'arithmétique.

Les progrès de l'instruction primaire sous l'administration de M. Montt sont un des traits qui servent le mieux à la caractériser. Si les écoles municipales, particulières et conventuelles ont plutôt perdu que profité depuis sept ans, en revanche les écoles soutenues par le fisc et surveillées par l'état ont passé du nombre de 165, avec moins de 9,000 élèves, au chiffre de 454, avec 22, 349 élèves. L'augmentation du nombre des classes pour les filles est particulièrement remarquable. En somme, les écoles d'espèces diverses consacrées à l'éducation populaire sont fréquentées en ce moment par 35,000 enfans des deux sexes, sans compter quelques salles d'asile dans les-

(1) Le recensement général de 1854 indique nominativement, et après enquête pour suppléer à l'insuffisance des actes authentiques, 588 individus de 100 à 134 ans.

quelles on donne un certain commencement d'instruction primaire. On a installé en outre des écoles régimentaires dans la plupart des corps de l'armée et des écoles du soir pour les adultes de la classe civile; celles-ci sont déjà au nombre de 23, et fréquentées par 991 ouvriers.

En même temps qu'on multipliait les écoles, on faisait des efforts sérieux pour rehausser le niveau de l'instruction. On a fondé deux écoles normales pour les instituteurs et institutrices qui se vouent à l'enseignement du peuple. La première réunit 104 jeunes gens, dont 21, déjà pourvus de leur diplôme, vont exercer leur honorable profession dans les diverses parties de la république. L'école normale des femmes, dont l'installation est insuffisante, n'a pas encore donné ses fruits. Un service d'inspection a été organisé : les visiteurs qui parcourent actuellement les provinces veillent à l'emploi des meilleures méthodes, à la bonne tenue des classes, et transmettent leurs rapports au ministre. On tâche aussi d'élargir le programme des études. Dans la plupart des chefs-lieux de département, l'instruction primaire comprend le dessin linéaire, la géographie et des notions sur l'histoire du Chili. Partout on familiarise les enfans avec le système métrique décimal français, qui a été récemment adopté, et qui sera bientôt la seule règle admise dans les transactions. Dans les écoles où le nombre des élèves dépasse 50, on adjoint au maître un répétiteur payé par l'état. A partir de l'année dernière, le ministre de l'instruction publique fait composer et imprimer à ses frais de petits livres élémentaires destinés à former dans les centres ruraux des bibliothèques populaires, qui sont au nombre de 37 déjà. On envoie aussi de Santiago des livres de classe pour être vendus à bas prix aux enfans qui ont des ressources de famille, et donnés aux enfans pauvres.

L'enseignement secondaire est en bonne voie. Indépendamment d'un grand collége annexé, sous le titre de section préparatoire, à l'Institut national de Santiago, établissement où la bifurcation des études paraît être pratiquée comme chez nous, et qui compte près de 700 élèves, dont les deux tiers sont externes, il y a dans les provinces 14 lycées ou écoles supérieures subventionnées par l'état, et 50 pensions particulières pour les deux sexes. En résumé, 3,877 jeunes garçons, y compris 260 séminaristes, et 1,843 jeunes filles reçoivent l'éducation destinée aux familles aisées, et c'est une proportion dépassant de beaucoup les faits existans dans la plupart des pays européens.

On se préoccupe aussi de l'éducation professionnelle. Il y a à Santiago une école pratique des arts et métiers, dotée pour recevoir cent élèves et dirigée par d'habiles ingénieurs venus d'Europe. Dans

la région minière, à Copiapo, une école des mines, pourvue d'un beau laboratoire de chimie, compte déjà une cinquantaine d'élèves malgré la fièvre révolutionnaire qui a sévi particulièrement dans cette province. On a construit un édifice convenable, on achète de meilleurs instrumens pour un observatoire astronomique qui publie en ce moment, et pour la première fois sans doute dans l'Amérique du Sud, un recueil d'observations célestes de 1853 à 1855. Un musée national, consacré particulièrement aux collections d'histoire naturelle, s'enrichit par des échanges avec les musées étrangers. Il faut aussi mentionner comme point de départ un conservatoire de musique et une école des beaux-arts dont les élèves reçoivent un encouragement de 50 francs par mois, lorsqu'ils ont eu trois fois de suite la première place dans les concours.

Le foyer de cette émulation, le centre lumineux, c'est l'Institut national. Cet établissement, organisé à peu près comme notre Collége de France, correspond à nos facultés universitaires pour l'enseignement supérieur; mais il devient une espèce d'académie libre par la confraternité intellectuelle qui subsiste entre les hommes éminens qui y ont professé. Les cours ont été suivis l'année dernière par 206 jeunes gens de seize à vingt-huit ans, tous externes. Le cadre de l'enseignement est large et très varié : il y a des classes pour toutes les divisions de la science des lois, pour le droit naturel et international, l'économie politique, les sciences mathématiques, physiques; on élargit en ce moment le cadre des études médicales. Le gouvernement est très attentif à combler les lacunes de ce programme : il y a en ce moment des crédits votés pour de nouvelles chaires où on enseignera l'agriculture théorique et pratique, l'exploitation des mines, la confection des ponts et chaussées. On songe aussi à créer une chaire de haute littérature, comme pour corriger l'âpreté de l'analyse scientifique, en accoutumant les esprits à la généralisation des idées. En même temps que les livres, on emprunte très volontiers à l'Europe des professeurs. L'Institut chilien est pour ainsi dire le trait d'union qui rattache la jeune république au mouvement intellectuel du vieux monde.

Quelques chiffres empruntés au budget vont marquer plus nettement encore le progrès des dernières années. En 1851, l'état dépensait pour l'instruction publique en général 840,900 francs, dont 63,500 francs seulement pour l'Institut national. Les dépenses correspondantes pour 1859 s'élèvent à 2,882,140 francs : la dotation de l'Institut est portée à 375,750 francs. La somme consacrée spécialement à l'enseignement du peuple est déjà de 1,503,655 francs, et un projet de loi soumis au congrès doit avoir pour effet d'augmenter largement cette subvention au moyen d'une taxe spéciale.

En somme, le Chili, eu égard à sa population, qui est vingt-deux fois et demie inférieure à celle de la France, consacre trois fois plus d'argent que nous à l'instruction publique.

Malheureusement dans les pays vastes, où une population insuffisante est disséminée, les sacrifices qu'on fait pour l'enseignement ne donnent que des fruits tardifs; quelles que soient les libéralités et l'impatience des administrateurs, le bienfait profite à peine aux enfans isolés dans les campagnes. Le cens de 1854 accusait au Chili 152,494 individus des deux sexes sachant lire et écrire, et 194,048 sachant lire seulement. En tenant compte des progrès accomplis depuis cette époque, on peut porter à 400,000 le nombre des individus qui ne sont pas complétement illettrés. Ce n'est encore que le quart de la population totale, ou, si l'on veut, le tiers, déduction faite des enfans au-dessous de sept ans.

Le recensement de la population chilienne présente le classement des habitans par état et profession, d'une manière générale d'abord, et ensuite dans chaque localité de la république : c'est un travail des plus curieux, et j'ai regretté bien des fois que la France, malgré les dépenses qu'elle fait pour la statistique, ne possédât pas un document analogue. Qui connaîtrait avec précision la manière dont se groupent les habitans d'un pays, leurs occupations et leurs ressources habituelles; on s'étonnerait de voir clair dans les réalités de la politique, de comprendre ces agitations, ces accidens sociaux qui nous semblent si souvent inexplicables.

La partie active de la population chilienne, c'est-à-dire les individus âgés de dix-huit à soixante-cinq ans, et exerçant une profession quelconque, donne actuellement le nombre de 630,000, dont 400,000 environ du sexe masculin (1). Sous le titre d'agriculteurs sont compris, au nombre d'environ 115,000, tous ceux qui s'occupent d'une façon permanente de l'exploitation des terres en qualité de propriétaires, fermiers ou *inquilinos* (espèce de colons partiaires); comme auxiliaires pour les travaux rustiques, il y a un groupe de 146,000 individus sous le nom de *peones*, journaliers, hommes de peine; la domesticité privée n'occupe pas plus de 30,000 personnes des deux sexes. Les commerçans proprement dits sont au nombre de

(1) Les étrangers sont compris dans ce chiffre pour 20,000 environ, et plus de la moitié sont citoyens de la république argentine; les autres parties de l'Amérique fournissent près de 2,000 individus. Parmi les Européens, les Allemands, appelés à former des colonies agricoles du côté de l'Araucanie, sont les plus nombreux : on en compte 1,822. L'Espagne n'est plus représentée dans son ancien domaine que par 915 individus. Il y a seulement 1,934 Anglais et 1,650 Français. Les premiers sont en grande partie voués au commerce général et à l'industrie des mines. Outre des commerçans de détail au nombre d'environ 300 et une quarantaine de professeurs, la France envoie des ouvriers professionnaux de toute espèce, y compris 38 cuisiniers et 36 modistes.

12,000. On s'étonne que l'industrie vitale du pays, celle des mines, emploie à peine 20,000 personnes. Les petits métiers qui pourvoient au besoin de chaque instant, les maçons, charpentiers, forgerons, muletiers, tailleurs, cordonniers, chapeliers, etc., formeraient bien un groupe de 50,000 industriels. Dans la partie laborieuse de la population féminine, les gros chiffres sont fournis, suivant l'usage, par les fileuses, lingères, couturières, blanchisseuses. Je trouve, en nombres ronds, 300 avocats, 140 médecins, 800 artistes musiciens, un millier de professeurs des deux sexes. Ce qui me frappe surtout, c'est le très petit nombre des prêtres, des militaires et des fonctionnaires publics, comparativement à la France (1). Quant à la mendicité, elle n'est mentionnée sur les cadres que par une sorte de coquetterie nationale et pour montrer qu'elle n'existe pas.

On peut voir par ce qui précède qu'il n'y a, à proprement parler, que deux industries au Chili : l'exploitation de la terre cultivable et celle des mines d'argent et de cuivre. Un autre élément de richesse a été récemment découvert, la houille, qui paraît exister en abondance et en bonne qualité en plusieurs endroits; mais ce genre d'industrie ne se développera que quand le combustible sera demandé en assez grande quantité pour que les capitalistes ne reculent plus devant les énormes frais d'installation que ces établissemens exigent. Des documens remontant à une dizaine d'années, et qui ne répondent déjà plus aux faits actuels, suffisent néanmoins pour donner une idée de la distribution de la propriété foncière au Chili. Les fonds de terre soumis au prélèvement de la dîme étaient au nombre de 32,822, et le revenu net imposable déclaré par les propriétaires, mais très inférieur à la réalité, dépassait 37 millions de francs; les propriétés bâties dans les villes étaient au nombre d'environ 16,000, avec un revenu avoué de 25 millions de francs. Les choses se sont bien améliorées depuis cette époque, et la preuve, c'est l'énorme augmentation du prix des terres et des loyers d'habitation, surtout dans la région centrale qui s'étend entre Valparaiso et Santiago, et quant au revenu actuel des propriétaires, on se rapprocherait probablement de la vérité en triplant les chiffres mentionnés plus haut.

Les trois provinces du nord (ce sont au Chili celles qui sont chaudes et arides) sont à peu près incultes : c'est aux mines d'argent et de cuivre qu'elles doivent leur importance. Les indices géologiques donnent à penser que les veines exploitées ne sont qu'une parcelle des trésors enfouis dans ces déserts. Cet inconnu exerce sur les esprits une incessante fascination; mais le manque absolu d'eau,

(1) Prêtres au Chili, moins de 6 pour 10,000 habitans; — militaires, 32 pour 10,000 habitans; — fonctionnaires y compris la police, 15 pour 10,000 habitans; — mendians hommes et femmes, 1 pour 10,000 habitans.

la rareté des routes praticables, la nécessité de faire venir des vivres à grands frais des autres provinces, rendent les conditions de l'existence si difficiles que la population ouvrière ne peut pas se développer. C'est cependant sur ce point que les capitalistes ont déployé le plus d'intelligence et d'énergie productive; ils suivent très attentivement les progrès de la science ou de l'industrie applicables à leurs spécialités, et on verra plus loin que leurs efforts n'ont pas été sans succès.

La région agricole présente une superficie évaluée à 12 millions d'hectares; mais en raison des aspérités de terrains on réduit à 8 millions d'hectares l'étendue des terres favorables à la culture. On compterait peut-être dans cette partie centrale 20,000 fonds, mais de dimensions très inégales. Autour des domaines immenses, patrimoines des anciennes familles, se trouvent de petits champs exploités par des propriétaires de fraîche date, avec leurs femmes et leurs enfans pour auxiliaires : c'est la classe moyenne qui surgit, fait nouveau et considérable. Un indice pour évaluer le nombre des familles riches me paraît être fourni par celui des *mayordomos* ou intendans, qui dépasse 4,000.

L'agriculture chilienne est en voie de transformation, et ses progrès depuis dix ans sont remarquables. Les besoins d'alimens créés en Californie et en Australie par l'affluence des chercheurs d'or, gent assez vorace de sa nature, ont été un encouragement puissant; les productions ordinaires du pays, le blé, le seigle, l'orge, le maïs, les haricots, et surtout le bétail qu'on élève sur une grande échelle, ont donné pendant quelque temps des résultats dont les propriétaires ont été quelque peu éblouis; cet écoulement facile et à très haut prix ne pouvait pas toujours durer, et peut-être n'a-t-on pas assez prévu le retour inévitable à un état normal. Il est assez remarquable que le prix des denrées alimentaires reste fort élevé dans un pays pour lequel la nature a été très libérale. Les exportations extraordinaires des dernières années y sont pour quelque chose; mais la vraie cause du phénomène est la cherté de la main-d'œuvre, qui résulte de la rareté des bras. L'effectif des travailleurs agricoles peut être évalué à 400,000, y compris même les enfans qu'on peut utiliser, et si je compare ce chiffre à l'étendue des terres cultivables, qui est de 8 millions d'hectares, j'entrevois seulement un travailleur par 20 hectares. Avec un personnel aussi restreint, il faut que les propriétaires s'en tiennent à la culture extensive, qui exige peu de bras et laisse travailler la nature, mais qui rend fort peu. La production ainsi limitée suffit à peine à la consommation intérieure et aux demandes de l'étranger. La rareté relative de la marchandise fait les hauts prix.

En constatant que le travail manuel est très largement rétribué au Chili, il est pénible d'ajouter que cela ne profite pas beaucoup aux classes ouvrières. Sous la domination espagnole, le prolétariat colonial était voué à un abrutissement systématique : les mauvaises habitudes persistent longtemps au sein des classes incultes; ce n'est qu'en ces derniers temps qu'on a essayé de réagir vigoureusement par l'éducation; les résultats ne seront bien sensibles qu'avec des générations nouvelles. Pour le moment, l'esprit d'ordre et de prévoyance, le sentiment de la dignité civique ne se sont encore manifestés que faiblement. On dirait même que parmi les *peones* de la campagne, les ouvriers des mines et les portefaix des villes, la certitude d'avoir du travail à volonté fait évanouir toute idée d'épargne. Enclins à la dissipation et au jeu, ils perdent en une soirée le gain de plusieurs jours. Le ménage reste misérable malgré les forts salaires. La malpropreté de l'ameublement et du costume, l'irrégularité dans le régime alimentaire causent cette mortalité de l'enfance, qui ralentit l'essor de la population.

Pour remédier à l'insuffisance des bras, il y a une louable émulation entre le gouvernement et les riches propriétaires. Ceux-ci ont commencé, depuis quelque temps, à introduire des machines agricoles. Le vieil araire du midi de l'Europe disparaît peu à peu devant la charrue anglaise ou nord-américaine. On essaie de semer, de récolter avec des machines européennes. On voit se condenser au-dessus des cultures la noire fumée des locomobiles. On a même essayé des défrichemens à la vapeur, et l'arrachage des souches d'arbres au moyen de l'*excavator* des États-Unis. Un tel spectacle tient du prodige pour celui qui sait ce qu'était le Chili il y a dix ans et ce qu'est encore aujourd'hui le reste de l'Amérique du Sud. La routine incurable des paysans, la rareté des mécaniciens capables de conduire et de réparer les appareils, surtout l'apprentissage économique que le cultivateur doit faire pour équilibrer les frais qu'exige la machine avec les services qu'elle peut rendre, sont de grands obstacles aux innovations de ce genre : nous en avons fait l'épreuve en France. Je ne saurais dire si les propriétaires chiliens ont beaucoup à se louer de leur tentative : ils y persistent néanmoins avec un désintéressement qui leur fait honneur, et dont ils seront, je l'espère, récompensés un jour.

Le gouvernement, de son côté, a essayé d'établir un courant d'émigration étrangère. Le résultat, sans être désavantageux, n'autorise pas de grandes espérances. La colonisation isolée et volontaire est assez difficile. Dans la région fertile et attrayante de la république, celle du centre, l'état n'a pas de terres qu'il puisse offrir comme appât, et le prix des terrains y est trop élevé pour que le

cultivateur étranger ait la tentation d'en acquérir. Au sud de la république, dans une région très boisée dont la température rappelle le nord de l'Europe ou le *far west* américain, le gouvernement possède des terres qu'il donne ou vend à prix minime aux étrangers. Au moyen d'une agence d'immigration dont le siége est à Hambourg, on introduit chaque année un certain nombre de familles allemandes. Ainsi se sont formés divers centres de population dont le plus important, celui de Llanquihue, comprend déjà 244 familles avec 1,064 têtes. A ne considérer que l'intérêt de ces Européens, on pourrait dire que ce système réussit; mais on commence à se demander au Chili s'il est profitable pour le présent et prudent pour l'avenir de grouper ainsi dans un coin du territoire des colons qui restent étrangers au pays par la race, la langue, le caractère, les mœurs, et qui en raison de leur isolement ne servent pas même à vulgariser les bonnes méthodes européennes. Ce rude problème de la colonisation est à l'étude en ce moment.

Des moyens plus indirects et souvent efficaces pour l'encouragement de l'agriculture n'ont pas été négligés. On prépare, depuis 1853, sous les auspices de M. Montt, et on commence à publier en ce moment un fort bel atlas topographique du Chili. Les plans relevés par un corps de géomètres sous la direction d'un habile géologue, M. Pissis, et gravés avec soin à Paris, indiquent la constitution du sol par des teintes diverses, les hauteurs, les communications, les grands domaines, les principales exploitations rustiques, les lavages d'or, les gisemens d'argent, de cuivre, de fer, les fourneaux métallurgiques. Deux cartes sont achevées, et avant peu d'années on possédera des relevés de ce genre pour toutes les provinces. Il y a aussi des projets pour dresser une statistique agricole. L'agriculture a surtout besoin de communications faciles : à cet égard, et malgré les aspérités du terrain, on a fait au Chili depuis dix ans beaucoup plus que dans aucune autre partie de l'Amérique méridionale. Les routes principales et la plupart des voies accessoires sont bien entretenues. On en est actuellement aux chemins de fer. Sans parler du *rail-way* de Caldera à Copiapo, créé pour le service des mines par l'industrie particulière et qui donne de beaux revenus, on construit en ce moment la voie principale, celle qui doit relier Valparaiso à la métropole sur un développement de 177 kilomètres. C'est la grosse affaire du pays et celle qui a le plus excité les passions politiques en ces derniers temps, comme je l'expliquerai plus loin. Une section de 49 kilomètres seulement de Valparaiso à Quillota est en exploitation, et cependant la plus grande partie du capital est absorbé. On s'étonne au Chili de ce résultat. Nous sommes d'humeur plus accommodante en Europe. Je

serais fort embarrassé de citer une seule grande ligne en France et en Angleterre qui n'ait pas donné lieu à des mécomptes de ce genre. Pour en finir, le gouvernement a pris l'affaire en main. Un emprunt de 35 millions de francs, contracté à Londres à des conditions avantageuses, lui permet d'achever la voie principale, et de jeter une autre ligne de Santiago à Talca, du nord au sud, sur la crête des Andes.

On n'a pas négligé le crédit agricole, et c'est au moyen d'un bon régime hypothécaire qu'on espère le fonder. La loi, élaborée primitivement par M. Varas, est une combinaison ingénieuse des systèmes éprouvés en Europe. Entre la caisse chilienne et le trésor public, il n'y a pas solidarité; seulement l'institution est gérée et surveillée par le gouvernement pour la garantie réciproque des créanciers et des emprunteurs. La caisse prend hypothèque sur les biens-fonds dont elle a constaté la valeur, et elle livre en retour, non de l'argent comme chez nous, mais des lettres de gage que le propriétaire emprunteur négocie à ses risques et périls. L'intérêt est fixé à 8 pour 100, et on y ajoute 2 pour 100 destinés à l'amortissement annuel et aux frais de gestion. Les coupures sont de 500 à 5,000 fr. A la fin de 1858, après trois ans seulement d'existence, les émissions de la caisse hypothécaire s'élevaient à 17,574,500 francs. Les titres se négociaient dans l'origine au cours de 89, ce qui élevait l'intérêt à près de 9 pour 100. Du moment où la fièvre politique est venue compliquer la crise commerciale, les placemens ont flotté entre 72 et 75, c'est-à-dire au cours d'environ 11 pour 100, taux élevé, mais dont le commerce ne s'effraie pas dans l'Amérique du Sud.

La création de la caisse hypothécaire est donc un succès pour le gouvernement. On voudrait aller plus loin : on parle de faire garantir par l'état l'intérêt de 8 pour 100 que produisent les lettres de gage, et d'ouvrir à Londres et à Paris des bureaux pour le placement des semestres échus; l'intention évidente est d'exercer sur les capitaux européens une attraction profitable à l'agriculture chilienne. Je ne verrais pas sans inquiétude la réalisation de ce projet. Il me semble que l'état, qui emprunte aisément à 5 pour 100 sur la place de Londres, ferait concurrence à son propre crédit en attribuant une garantie de 8 pour 100 à des titres qui ont en outre pour eux le prestige de l'hypothèque; peut-être même ne serait-il point sans danger pour les propriétaires chiliens de les lancer par l'affluence des capitaux dans des améliorations hâtives et aventureuses.

A mesure qu'un pays se développe et que les relations s'y multiplient, on y sent de plus en plus le besoin d'une législation simple, uniforme, méthodique, découlant rationnellement des grands prin-

cipes. Le Chili avait conservé de ses anciens maîtres, comme les autres colonies hispano-américaines, un recueil confus de lois et de coutumes empruntées au droit romain, aux lois d'Alphonse le Sage, aux *Siete Partidas*, à l'ordonnance de Bilbao, à l'ancienne jurisprudence coloniale. Le projet de refondre toutes ces lois pour les approprier aux besoins d'une société régénérée existe depuis longtemps; l'impulsion décisive en a été donnée par M. Montt. Le pays ne manquait pas de légistes à la hauteur de cette œuvre. L'un d'eux surtout était désigné par l'opinion comme par ses antécédens : c'était M. Andrès Bello, qui possède à un degré éminent la philosophie et la science du droit, et est justement renommé dans tout le monde espagnol pour des travaux de grammaire et de philologie qui sont devenus classiques. Chargé depuis quelques années de la direction des études universitaires, M. Bello occupait ses loisirs à la préparation d'un code civil; c'était son œuvre de prédilection et le noble couronnement de son existence. Ce projet, soumis enfin à la discussion du congrès par l'initiative du président, a été adopté dans presque toutes ses parties, et il a force de loi depuis le 1er janvier 1857. Je n'ai pas caractère pour apprécier une pareille œuvre; tout ce que je puis dire, c'est que des jurisconsultes européens y reconnaissent une méthode simple et profonde, une heureuse alliance du droit romain, du droit hispanique et des lois françaises inspirées par l'esprit de 89. Bientôt le congrès chilien aura encore à discuter un projet de code pénal élaboré par M. Carvallo, un code de commerce préparé par M. Gabriel Ocampo, un code de procédure civile que l'on devra à M. Varas.

Il y aurait à signaler aussi les tendances de l'administration chilienne par rapport au commerce : elles procèdent généralement d'un sentiment libéral. On a dit avec raison que la législation douanière en chaque pays est l'expression d'une pensée ou d'un instinct politique. Si on étudiait à ce point de vue le système douanier du Chili, on aurait à constater l'impatience de développer la vitalité nationale, de hâter l'*illustration* du pays, c'est-à-dire, suivant le sens que donnent les Espagnols au mot que je souligne, l'éducation publique, le rayonnement fécond des lumières. Le législateur a voulu faciliter l'introduction de tout ce qui peut aider l'instruction générale et professionnelle, de tout ce qui peut être considéré comme instrument de travail, et comme il fallait faire la part du trésor public, ce sont les objets de luxe, les consommations de fantaisie qui ont été imposés. Les idées de prohibition, sous prétexte de faire éclore une industrie nationale, ont été sagement écartées. Un traité avec la république argentine établissant l'exemption absolue et réciproque de tous droits par terre, l'affranchissement des lettres d'un

pays à l'autre, la libre concurrence des industries, en un mot une sorte de fraternité commerciale, semble être un pas fait vers cette fédération des républiques hispano-américaines qui est le rêve des esprits distingués parmi les races latines du Nouveau-Monde.

Ces efforts dans toutes les directions n'ont pas été stériles. L'expansion de la vitalité nationale devient frappante quand on compare, comme je l'ai fait, les deux dernières périodes septennales (1). De 1851 à 1857, la marine marchande du Chili est passée de cent trente-deux bâtimens jaugeant 34,518 tonneaux à deux cent soixante-sept bâtimens d'une capacité de 62,659 tonneaux. Le commerce spécial en 1857 (importations et exportations réunies) a déterminé un mouvement total de 199,875,590 francs. J'étonnerai sans doute plusieurs de mes lecteurs en disant que ce résultat, eu égard aux chiffres respectifs des populations, est à peu près égal au commerce extérieur des États-Unis pendant cette même année, et a dépassé de 51 pour 100 le commerce étranger du Brésil, de 33 pour 100 celui de la France. On a coutume de considérer la consommation de certaines denrées exotiques comme la mesure de bien-être. La consommation du sucre par exemple, qui en cette même année 1857 n'a pas dépassé en France 4 kilos 733 grammes par tête, s'est élevée à 7 kilogrammes 1/2 par tête au Chili.

(1) Les chiffres qui suivent vont donner un tableau du progrès agricole, industriel et commercial accompli au Chili. Je partage les quatorze dernières années, dont les résultats sont connus, en deux périodes septennales, et j'en prends la moyenne, en ramenant tous les chiffres aux mesures françaises.

		DE 1844 A 1850. Moyenne des sept années.	DE 1851 A 1857. Moyenne des sept années.	AUGMENTATIONS pendant la seconde période.
1° EXPORTATIONS DES PRODUITS AGRICOLES.				
Blé	hectolitres.	112,597	201,107	78 pour 100
Farine	quintaux métriques.	94,314	191,845	103 —
Orge	hectolitres.	42,547	133,594	214 —
Haricots	—	14,598	22,861	56 —
Pièces de bois	nombre.	415,467	581,925	40 —
Viandes séchées (*chargui*)	quint. métr.	182,482	205,390	12 —
Laines	—	6,647	11,613	74 —
2° EXPORTATION DES PRODUITS MÉTALLIQUES.				
Argent en lingots	francs.	12,213,850	15,219,325	24 —
Minerais d'argent	quint. métriq.	1,081	54,750	4,964 —
Cuivre en barres	—	54,541	71,816	32 —
— première fusion (*eyes*)	—	45,852	94,530	106 —
Minerais de cuivre	—	44,850	192,205	328 —
3° MOUVEMENT GÉNÉRAL DU COMMERCE.				
Importations	francs.	49,308,490	84,752,570	71 —
Exportations	—	37,086,140	72,861,915	96 —
Importations et exportations réunies	—	86,394,630	157,614,485	82 —
4° CONSOMMATION DES PRODUITS EXOTIQUES.				
Sucre	kilogrammes.	4,672,484	9,158,583	110 —
Café	—	20,976	39,756	89 —
Thé	—	16,843	45,272	169 —

Quand une situation financière est bonne, peu de mots suffisent pour l'expliquer. Avant 1850, les dépenses comme les recettes publiques ne dépassaient pas de beaucoup 20 millions de francs. En 1856, où l'on a atteint le maximum des recettes, l'actif s'est élevé à 32,554,933 francs, et a laissé sur le passif un excédant de plus de 5 millions. Les trois exercices suivans ont présenté des résultats moins favorables. Les exportations de blé et de farine pour la Californie et l'Australie ont diminué considérablement, parce que les chercheurs d'or ont commencé à cultiver les terres. Les mineurs chiliens ont rencontré des veines moins heureuses. La crise financière qui a causé tant de désastres en Europe a réagi sur le Nouveau-Monde. La gêne occasionnée par ces divers accidens aigrissant les esprits a été pour beaucoup dans les convulsions politiques, et comme le mal engendre le mal, la guerre civile, qui a diminué les recettes, a multiplié les dépenses. Les trois derniers budgets, y compris celui de cette année dont les résultats ne sont pas encore connus, se soldent donc en déficit. J'ajouterai que toutes les branches du commerce et de l'industrie ont subi plus ou moins ces influences funestes, et que pour se faire une idée exacte de la situation actuelle, il faudrait rabattre de 10 à 15 pour 100 en moyenne sur les résultats économiques que j'ai constatés pour l'année 1857; mais la crise touche à son terme, et tout porte à croire qu'on reviendra bientôt à cette calme et solide progression qui est l'état normal des sociétés bien constituées.

Le déficit actuel disparaît d'ailleurs, si je compare en bloc les budgets des treize dernières années. De 1846 à 1858 inclusivement, les recettes ont donné en nombres ronds 330 millions de francs contre des dépenses montant seulement à 322 millions. Les sources principales des revenus sont les douanes, qui ne font pas obstacle aux consommations vitales, un impôt foncier très modéré, le monopole du tabac, que le trésor songe à abandonner au profit de l'industrie privée. Le crédit de l'état est excellent parce que la dette publique est légère et régulièrement amortie. La dette intérieure ne dépasse pas un capital de 17 millions de francs, même en comptant les engagemens qui viennent d'être pris pour le rachat du chemin de fer de Valparaiso. La dette extérieure ancienne est réduite à 28 millions de francs en capital. Un nouvel emprunt destiné à l'achèvement des deux principaux chemins de fer, et dont le capital nominal s'élève à 38,870,000 francs, a été contracté l'année dernière sur la place de Londres à un taux un peu supérieur à celui qu'a réalisé le dernier emprunt national français. Cette nouvelle dette ne sera pas une charge pour le public, puisque les sommes obtenues seront intégralement employées pour la confection d'un réseau dont le produit augmentera les recettes du trésor.

L'ensemble de ces détails annonce une situation des plus favorables; comment se fait-il donc qu'un pays où les intérêts positifs sont si amplement satisfaits ait été désolé récemment par la guerre civile? C'est ce qu'il faut expliquer.

II. — LA CRISE POLITIQUE.

La commotion de 1851 avait déterminé un fractionnement dans les partis. Les esprits attentifs et modérés, parmi les progressistes comme parmi les conservateurs, avaient reconnu dans le programme du nouveau président les bases d'une politique nationale. Le parti *pelucon* se trouvait restreint et notablement transformé. Il se réduisait alors à un groupe d'ultra-conservateurs fiers du sang espagnol qu'ils ont conservé sans mélange, possédant de vastes domaines, de gros revenus, de nombreuses clientèles, formant par leur union naturelle avec le clergé une force imposante, ayant tendance, en un mot, à reconstituer une aristocratie autant que le permet le milieu social où ils sont placés. Un des secrets griefs de ceux-ci contre M. Montt était que dans le choix des fonctionnaires publics il ne consultait que le mérite, sans s'informer si les prétendans étaient de *sang-bleu* ou de *sang-rouge*.

Il était dans les habitudes des *pelucones* d'obéir passivement aux impulsions de leurs chefs politiques. Les hommes éminens qui avaient fait la force et légitimé l'ancienne domination du parti conservateur avaient disparu pour la plupart. Les familles aristocratiques subissaient à leur insu de nouvelles influences. On a vu que la révolution de 1848 avait mis en ébullition les progressistes chiliens. La réaction de 1850 agit en sens contraire sur les *pelucones*. Les phrases qu'on faisait à Paris sur le principe d'autorité retentissaient agréablement dans les salons aristocratiques du Nouveau-Monde. La cour de Rome, avec son habileté vigilante, saisissait le jour, l'instant de renouer des négociations avec les pays catholiques, pour obtenir ces concessions dont le concordat autrichien a réalisé l'idéal. Des tentatives de ce genre furent faites jusqu'au Chili. Le clergé chilien avait montré jusqu'alors une sage modération, et son influence avait été souvent efficace pour le maintien de l'ordre. On remarqua tout à coup qu'une certaine portion du clergé, celle qui formait le cercle intime de l'archevêque, mettait en honneur les doctrines ultramontaines : cela coïncidait avec l'apparition d'un certain nombre de jésuites qui revenaient au Chili, sinon comme membres d'une société religieuse, puisque leur corporation est encore sous le coup des anciennes lois qui l'ont supprimée, du moins comme simples particuliers. Accueillis dans la haute société, ils n'eurent pas de

peine à persuader aux *pelucones* qu'il y a solidarité d'intérêts entre le parti ultramontain et le parti ultra-conservateur.

L'influence mystérieuse dont les *pelucones* allaient devenir les instrumens se manifesta dès l'année 1851, avant même que les derniers feux de la guerre civile fussent éteints. Une pression très vive fut exercée sur le nouveau président pour obtenir de lui qu'il confiât au clergé la direction de l'Institut national. Une scission dès le lendemain de la victoire n'aurait pas été sans danger. M. Montt céda avec regret sans doute. L'année suivante, il était obligé de signer un décret de destitution contre les employés ecclésiastiques de l'Institut, parce qu'il avait cru découvrir en eux un parti-pris de dénaturer l'établissement, de comprimer cette émulation intellectuelle qui distingue le Chili au milieu des républiques hispano-américaines.

Après des tentatives réitérées et souvent malheureuses du parti rétrograde en faveur du clergé, les chefs de l'ultramontanisme comprirent qu'ils ne devaient pas compter sur le concours aveugle du gouvernement. Cette défiance donna lieu à un incident qui est probablement sans analogue dans les annales parlementaires de l'Europe. Les auteurs de la constitution chilienne ont voulu que le sénat, quoique électif, fût formé de manière à opposer une force de résistance aux entraînemens de la démagogie : ces puissantes familles où l'on conserve le culte du passé y sont toujours représentées dans une très large proportion. L'ultramontanisme a donc beaucoup de prise sur ce corps. Pendant la session de 1854, un projet de loi, élaboré dans le plus profond mystère, fut introduit au sénat en vertu de l'initiative attribuée à ses membres, discuté et adopté en une seule et même séance (1). Or ce projet n'était rien moins que l'annulation de la loi qui a frappé les jésuites de bannissement, et le rétablissement de la compagnie de Jésus, en lui accordant, sous forme de restitution, de grandes propriétés territoriales! L'Europe comprendra difficilement qu'on ait pu tant déclamer et soulever tant de passions contre la prétendue prédominance du pouvoir exécutif dans un pays où des lois de cette importance peuvent être adoptées par un des grands corps de l'état sans que le pouvoir exécutif en sache rien.

Il est probable que le comité jésuitique, en frappant son petit coup d'état, avait voulu, comme on dit, mettre M. Montt au pied du mur, et voir s'il oserait se séparer ouvertement du puissant parti

(1) Le sénat ne compte que vingt membres, et la présence de treize d'entre eux légalise les opérations : il suffit donc, en pareil cas, du concert de sept personnes pour constituer une majorité. A cet égard, le règlement des chambres chiliennes appelle évidemment une modification.

qui le considérait comme sa créature. D'un autre côté, la seule pensée du rétablissement des jésuites avait causé dans la société chilienne autant de mécontentement que de surprise. On comptait sur le bon sens et la fermeté de M. Montt pour faire avorter cette tentative. Le gouvernement prit l'attitude de la neutralité et laissa l'affaire suivre son cours légal. Il advint que le projet, patroné par le sénat, subit à la chambre des députés un échec retentissant, une de ces déroutes qui font date dans les souvenirs. A tort ou à raison, on attribua ce résultat à une mystérieuse intervention du gouvernement, et parmi ceux dont les calculs venaient d'être déçus, il s'amassa contre M. Montt et ses auxiliaires une de ces rancunes qui ne pardonnent pas.

On touchait à l'époque de l'élection présidentielle. Entre le dépositaire du pouvoir et les classes qui prétendaient donner l'impulsion, les causes de mésintelligence étaient déjà nombreuses; mais une prospérité évidente, un épanouissement général avaient succédé aux terreurs de 1851 : on était dans une de ces phases trop rares où les peuples aiment à se laisser vivre doucement. On jugea imprudent d'ouvrir carrière à de nouvelles agitations. Toutes les fractions du parti conservateur, y compris les *pelucones*, se mirent d'accord pour prolonger de cinq ans la présidence de M. Montt. La réélection de 1855 se fit presque à l'unanimité. A juger par ce seul indice de l'état des esprits, il eût été bien difficile de soupçonner l'existence de ces ressentimens occultes qui devaient bientôt faire explosion.

Le premier éclat eut lieu dès le mois d'octobre 1856. L'archevêque de Santiago se refusait alors à reconnaître un jugement de la cour suprême de justice lui intimant l'ordre de suspendre les effets de certaines censures prononcées par lui contre deux chanoines. Il faut savoir que la législation chilienne a respecté les règles de l'ancien droit canonique, qui autorisait l'appel comme d'abus, c'est-à-dire le recours du prêtre molesté par son supérieur auprès du pouvoir civil, et pour un pays essentiellement catholique c'est la preuve d'un remarquable bon sens que de n'avoir pas accueilli les maximes nouvelles de l'ultramontanisme, qui, en introduisant l'absolutisme dans le gouvernement intérieur de l'église, en privant les membres du clergé inférieur de tout recours contre l'arbitraire, les livre trop souvent à ces colères muettes qui sont les plus dangereuses. La cour suprême de justice avait donc rendu un jugement en faveur des deux chanoines, et, en raison de la résistance hautaine que lui opposait l'archevêque, elle menaçait de prononcer contre celui-ci une sentence de bannissement. Le prélat et sa fervente clientèle se tournèrent alors du côté du gouvernement, sollicitant son interven-

tion en faveur de la religion opprimée. Que pouvait le président en cette circonstance? Casser de son autorité privée un jugement rendu conformément aux lois, c'eût été le renversement de tous les principes, un véritable coup d'état.

Le clergé, ou, pour mieux dire, la partie militante de ce corps, comprit qu'elle ne devait plus compter sur la docilité du gouvernement, et elle chercha ailleurs son point d'appui. Sous prétexte de défendre les immunités ecclésiastiques contre les empiétemens du pouvoir civil, et comme si l'archevêque, mis en péril, avait besoin d'être couvert par une sorte d'avant-garde, il se forma à Santiago une société mystique et politique à la fois sous l'invocation de saint Thomas de Cantorbéry. Ce nom, qui symbolise la lutte du clergé contre l'état, indiquait assez l'attitude que le prélat allait prendre. Que les *pelucones* se fussent empressés d'adhérer à la ligue sainte, d'offrir à l'archevêque l'appui de leur crédit, de leur fortune, surtout dans le cas où la menace de bannissement aurait été poussée jusqu'à l'exécution, cela semble dans l'ordre naturel des choses; mais ce qui dut causer un légitime étonnement, ce fut de voir les hommes qui en 1851 avaient combattu l'élection de M. Montt sous le drapeau du libéralisme radical, des libres penseurs, dont quelques-uns avaient scandalisé la dévote société chilienne par des hardiesses en matière de religion, sortir tout à coup de leur longue apathie et apporter chrétiennement à l'archevêque soi-disant opprimé le tribut de leur coopération.

Un désistement des chanoines plaignans mit fin à ce conflit. Pendant cette crise, le gouvernement avait pu constater que deux de ses anciens alliés, le *peluconisme* et le clergé, lui étaient devenus complétement hostiles, et qu'en même temps des ressentimens mal éteints couvaient parmi les radicaux. Telle était la situation respective des partis à l'ouverture de la session législative en juin 1857. L'initiative parlementaire, dont un abus si étrange avait été fait à propos du rétablissement des jésuites, devint pour la seconde fois une arme de guerre tournée contre le pouvoir exécutif. Un certain nombre de citoyens chiliens, une soixantaine, je crois, étaient encore sous le coup des sentences de bannissement prononcées à la suite du soulèvement de 1851. Un projet d'amnistie impliquant l'abolition des peines et des poursuites pour cause politique fut proposé subitement par un sénateur, M. Juan de Dios Correa, et ce projet fut discuté et adopté dans la même journée, à la grande stupéfaction du public, et surtout du gouvernement. Le piége était tendu avec adresse. Un gouvernement a toujours mauvaise grâce à repousser un acte de clémence. Si le président refusait de s'associer au projet du sénat, il encourait l'impopularité, et des vaincus de 1851 il se faisait des en-

nemis irréconciliables. Il se perdait au contraire en acceptant. Un gouvernement ne peut pas, sans se déconsidérer, approuver une loi d'amnistie qui lui est dictée par ses adversaires. S'il la trouve juste et sans péril, pourquoi n'en a-t-il pas pris l'initiative? S'il la juge inopportune et qu'il la subisse, il se sent donc bien faible? Ainsi raisonne le public.

La situation qu'on venait de faire au président était difficile. Il savait fort bien que les idées de conciliation et d'apaisement, tombant au milieu d'une société dont les instincts sont chevaleresques et les aspirations généreuses, y devaient être accueillies avec faveur. Son devoir à lui était de mesurer froidement la portée d'un acte de faiblesse qui eût fait passer infailliblement l'influence morale, et bientôt après le pouvoir effectif, aux mains imprudentes que l'impulsion jésuitique faisait mouvoir. Il puisa dans sa conscience cette force dont l'homme d'état a besoin pour braver l'impopularité. Il combattit résolûment dans la chambre des députés la motion adoptée par les sénateurs.

Il faudrait de trop longs détails pour exposer les péripéties du débat, pour dire comment le projet, repoussé d'abord par les députés, repris avec certaines modifications par les sénateurs, porté de chambre en chambre, finit par être adopté, grâce aux plus subtiles ressources de la tactique parlementaire. Vaincu en apparence, le pouvoir exécutif ne se laissa pas abattre par ce résultat, et, faisant usage de la prérogative qui lui est attribuée par la constitution, il présenta des observations sur la loi, et proposa d'en limiter les effets aux *tolérés* politiques, c'est-à-dire aux condamnés qui, malgré une sentence de bannissement, étaient revenus dans le pays et y vivaient paisiblement. Pour justifier cette restriction, le pouvoir alléguait que, s'il était convenable de tendre la main à ces tolérés politiques, au nombre d'une cinquantaine environ, qui avaient été pour ainsi dire au-devant de l'amnistie en rentrant d'eux-mêmes avec des sentimens adoucis, il n'y avait aucune raison pour étendre cette faveur à un très petit nombre d'individus qui, restant volontairement à l'étranger au lieu de profiter de la tolérance offerte à tous, montraient par là qu'ils n'étaient pas encore ralliés aux institutions qu'ils ont combattues : il n'appartenait pas non plus au pouvoir d'amnistier, avant qu'ils fussent condamnés, certains individus compromis dans une tentative de subversion toute récente et placés encore sous la main de la justice : c'étaient ceux probablement que les auteurs du projet d'amnistie tenaient le plus à sauvegarder. Le sénat finit par se rendre à ces raisons, et l'amnistie eut lieu dans les limites marquées par le pouvoir.

Au milieu de ces tiraillemens, les partis s'étaient groupés et or-

ganisés pour une lutte facile à prévoir. Un mouvement d'opinion très significatif s'opérait au profit du gouvernement. Autour de lui se ralliait la classe qui est heureusement la majorité dans tous pays, celle des hommes qui ne sont pas des champions actifs dans les engagemens politiques, et dont le bon sens et l'équité ne sont pas faussés par des sollicitations personnelles d'intérêt ou de vanité. Ceux-ci se rendaient compte des difficultés qu'on accumulait autour de la présidence comme des machines de siége : ils savaient gré à M. Montt de la résistance qu'il opposait, par prévoyance patriotique, aux prétentions du parti aristocratique et clérical, auquel il appartenait par son origine, dont il aurait été le favori comblé, s'il en avait voulu être l'instrument aveugle. Non-seulement les conservateurs progressistes, très nombreux au Chili, se serraient autour du gouvernement pour former ce qu'on a appelé le *parti national*, mais il y avait des scissions dans les partis extérieurs. Plusieurs des progressistes engagés dans le mouvement de 1851 se rapprochaient de la présidence, ne parvenant pas à comprendre ce que les libertés publiques auraient à gagner avec les *pelucones*, partisans-nés des systèmes rétrogrades, instigateurs des mesures compressives, aux temps où le pouvoir ne leur était pas contesté.

La lutte parlementaire, envenimée par les commentaires de la presse, répondit à ce qu'on avait prévu. On appuya dans le sénat des propositions hasardées, de vrais actes d'hostilité, non plus alors contre le gouvernement, mais contre la constitution de l'état. L'article 41 de la constitution ordonne que tout projet approuvé par une chambre et soumis à l'autre soit discuté pendant les sessions de l'année où il a été présenté. Vers la fin du mois d'août, c'est-à-dire lorsqu'il ne restait que peu de jours pour l'expiration de la période législative, la chambre des députés approuva et remit au sénat le budget des dépenses publiques pour l'année suivante. A ce moment, les quatre ministres, découragés par une hostilité systématique, avaient présenté leur démission. Sous le prétexte qu'il était bon de connaître leurs successeurs, afin d'apprécier à quel point ils mériteraient la confiance publique, la majorité de la chambre des sénateurs décida que la question du budget serait suspendue jusqu'à la formation du nouveau cabinet. Vainement on insista auprès du sénat pour qu'il voulût bien rectifier sa résolution. Les raisons à faire valoir ne manquaient pas. Les ministres, dont la retraite était annoncée, fonctionnaient encore : pourquoi le congrès n'aurait-il pas profité des quelques séances qui lui restaient pour accomplir son devoir constitutionnel? La mission du sénat, comme celle de l'autre chambre, étant d'approuver ou de rejeter les projets qui lui sont présentés, il excédait son droit en retardant arbitraire-

ment la décision, dans l'attente d'une éventualité en dehors de son domaine. Et d'ailleurs vouloir imposer par ce moyen un ministère de telle ou telle nuance au président de la république, c'était un procédé anormal, contraire à la lettre de la constitution. Malgré des observations aussi justes, la chambre haute persista dans son refus, et laissa finir la session. Un mois plus tard, un nouveau cabinet étant constitué, le pouvoir exécutif dut convoquer extraordinairement le congrès, et ce fut alors seulement que le sénat consentit à discuter et à approuver le budget.

Un autre incident, un vrai scandale parlementaire, va montrer jusqu'à quel point le sénat s'était laissé envahir par un esprit désorganisateur. La chambre des députés avait fait des modifications importantes à un projet de réforme électorale approuvé par le sénat. Le projet amendé ayant été renvoyé à l'examen de la première chambre, ces modifications furent rejetées. La chambre des députés crut devoir maintenir sa résolution en l'appuyant par une majorité comprenant les deux tiers des voix, condition requise pour que l'insistance en pareil cas soit valable. Le projet n'était donc point encore passé à l'état de loi, puisque la sanction d'une partie du corps législatif lui manquait. On vit néanmoins la majorité ultra-conservatrice du sénat, ces mêmes hommes qui avaient professé jusqu'alors non pas seulement un légitime respect, mais un culte idolâtrique pour la constitution de 1833, proposer tout à coup la violation de cette œuvre, donner ainsi l'exemple le plus dangereux au milieu de la fermentation des esprits, le plus imprudent au point de vue de leurs propres intérêts. Ce projet, non encore adopté légalement, ils le présentèrent au président, en insistant pour qu'il le promulguât. La chambre des députés, comme on devait s'y attendre, protesta énergiquement contre cette tendance du sénat à envahir tous les pouvoirs nationaux. Le président, bien entendu, refusa de s'associer au petit coup d'état des *pelucones*, et il me semble qu'il a rendu un vrai service à l'aristocratie sénatoriale, en évitant un précédent qui plus tard eût été infailliblement retourné contre elle.

L'opposition dans l'ordre parlementaire n'était représentée que par l'élément *pelucon*. Au contraire, dans la presse et dans les cercles politiques, les adversaires du pouvoir appartenaient en majorité au *parti libéral*. Il faut connaître la signification historique de ces mots au Chili (1) pour apprécier tout ce qu'il y a d'imprévu et d'anormal dans une pareille confraternité; mais la passion politique

(1) Au Chili, on donne le nom de *libéraux* aux progressistes exaltés et aventureux qui ont engagé la lutte révolutionnaire de 1851. Si l'on conservait à ce mot le sens restreint et modéré que nous lui attribuons en Europe, on pourrait dire qu'au Chili (à part les adhérens au jésuitisme) tout le monde est libéral.

est un feu subtil et violent, et les fusions qui en résultent donnent parfois de monstrueux mélanges.

L'approche des élections, qui devaient avoir lieu en mai 1858, vint donner à la fusion des élémens extrêmes un caractère d'évidence que jusqu'alors on avait eu soin d'éviter par une sorte de pudeur. Dans la presse, les journaux en sympathie avec le gouvernement, et dans les cercles les citoyens qui étaient les interprètes du bon sens public, prirent à partie les libéraux rétrogrades, en les interpellant sur leur programme commun, sur l'avenir qu'ils réservaient au pays. Voulaient-ils la décentralisation administrative? Oui et non. Voulaient-ils la liberté religieuse? Oui et non. Voulaient-ils la refonte de la constitution, l'avénement de la pure démocratie, la suppression des derniers priviléges, enfin tout ce qui peut être un motif de discussion dans une république? — Toujours des réponses complexes et évasives. — C'est qu'en effet aucun des deux groupes n'aurait pu formuler nettement un de ses propres principes sans révolter ses auxiliaires. Par exemple, des municipalités décentralisées qui donneraient toutes les campagnes aux *pelucones*, cela ne doit pas plus convenir aux *libéraux* que la liberté des cultes aux jésuites.

Il fallait pourtant une devise de combat à inscrire sur le drapeau. A défaut d'idées et de principes sur lesquels l'opposition coalisée ne parvenait pas à s'entendre, on se contenta d'un simple mot de ralliement, et l'on dit : « Ce que nous voulons, c'est la moralité administrative. » Dès cet instant, presque tous les griefs de l'opposition se réduisirent à un seul : la malversation des fonds publics. Les partisans du gouvernement furent qualifiés de *logreros* (usuriers, monopoleurs), et à défaut de charges positives on vint à parler de l'emprunt des 7 millions de piastres autorisé antérieurement par les chambres, pour l'achèvement des chemins de fer, comme d'un butin magnifique que le pouvoir et ses partisans devaient se partager.

Tout cela n'empêchait pas le parti national de battre complétement ses adversaires sur le terrain des élections. Quinze députés seulement des deux oppositions réunies furent élus. Au sénat, l'épreuve fut plus défavorable encore pour les opposans. Cette assemblée doit être renouvelée par tiers tous les trois ans, et sept sénateurs des plus hostiles au gouvernement étaient arrivés au terme de leur mandat. Aujourd'hui le gouvernement croit pouvoir compter sur la plupart des nouveaux élus, de sorte que l'ascendant du parti national paraît définitivement assuré dans les deux chambres. Tout cela ne se fit pas sans un conflit, sans un déploiement de stratégie électorale soutenue de part et d'autre avec la plus ardente animosité. Par exemple, la loi exige, pour que l'élection d'un sénateur

soit valide, que les deux tiers au moins des électeurs prennent part au scrutin : lorsque cette formalité n'est pas remplie, c'est le sénat lui-même qui tranche la difficulté en choisissant au scrutin secret entre les deux candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages. Dans la province de Santiago, les opposans, après s'être comptés, s'abstiennent de voter afin que l'élection reste nulle : aussitôt les amis du pouvoir imaginent de compléter le nombre des votans en engageant un électeur malade à envoyer son vote par écrit. A en juger par la polémique âcre et violente que souleva cet incident, on pouvait présager que la nation marchait à la guerre civile, parce que déjà elle en était arrivée à cet état de fièvre qui ne comporte plus la discussion impartiale, la recherche désintéressée de ce qui est juste et vrai.

La lutte électorale vint offrir au clergé ou plutôt à l'archevêque de Santiago une occasion de resserrer son intimité avec le parti *pelucon*. Depuis longtemps déjà, il existait à Valparaiso une chapelle protestante que l'autorité avait tolérée pour ne pas heurter l'esprit de notre époque, et en considération des besoins religieux du grand nombre d'étrangers établis dans la ville. La constitution chilienne exclut, il est vrai, l'exercice public de tout culte autre que celui de l'église catholique; mais comme cette chapelle était en apparence propriété particulière et n'avait ni cloches, ni autres signes extérieurs qui lui donnassent l'aspect d'un temple, le gouvernement s'était abstenu de tout acte répressif à son égard, donnant ainsi à la disposition constitutionnelle l'interprétation la moins rigoureuse possible. Cependant cette condescendance ouvrait carrière à l'hostilité du pouvoir spirituel. A l'approche du jour fixé par la loi pour les élections, l'illustrissime archevêque adressa aux fidèles un mandement destiné à leur dénoncer la violation de la loi politique, comme celle de la loi religieuse : on y montrait le ver rongeur (le protestantisme) que les ennemis de l'église tâchaient d'introduire sournoisement dans la société, et l'urgence qu'il y avait pour tous les bons chrétiens de serrer leurs rangs pour résister au danger qui les menaçait. Par une coïncidence remarquable, qui n'était sans doute pas fortuite, l'édit spirituel, que les curés devaient lire pendant trois dimanches consécutifs dans les paroisses, était lu pour la troisième fois le jour même des élections.

La population du Chili, quoiqu'elle se soit bien modifiée depuis la chute de la domination espagnole, est encore accessible au fanatisme : le clergé conserve beaucoup de prise sur elle, et les coups qu'il frappe au nom de la religion peuvent porter très loin. Déjà une centaine de personnes appartenant aux classes distinguées s'étaient adressées au gouvernement pour lui demander, ce qui leur semblait

tout simple, la démolition du prétendu temple protestant. Si de pareilles idées se produisaient spontanément, même parmi des gens instruits, quel effet ne devait-on pas attendre d'une pièce telle que la lettre pastorale de l'archevêque, tombant dans un jour d'excitation politique au milieu des masses populaires! Mais il y eut plus encore. Le clergé, poussé à bout en voyant que le parti national, favorable à l'administration, triomphait le premier jour des élections dans presque toutes les paroisses, fit distribuer au peuple une proclamation de nature à exalter son fanatisme jusqu'au délire, en lui désignant nominativement le président de la république comme l'ennemi de la religion et de Dieu. Cette proclamation fut imprimée dans l'imprimerie du *Conservateur*, qui était soutenue par les *pelucones* et les ultramontains; c'est une pièce vraiment curieuse, et il serait dommage que l'Europe n'en eût pas connaissance. La voici :

« Catholiques!

« Le gouvernement qui vous opprime jura, quand il ambitionnait le pouvoir, qu'il protégerait la religion du Crucifié, qui fut le premier à dire : *Tous les hommes sont frères et égaux.* Le fils de Dieu trempa ainsi les armes avec lesquelles les tyrans sont combattus, et prépara l'avénement au pouvoir de ceux qui étaient opprimés et déshérités. C'est justement pour cela qu'il est abhorré par Montt et Varas.

« C'est pour cela que ceux-ci protégent, contrairement à la loi, l'exercice d'un culte qui n'est pas le nôtre. Aux yeux des catholiques, tous les hommes sont frères; nous aimons même mieux ceux qui sont dans l'erreur, parce qu'ils sont plus dignes de pitié; mais nous ne protégeons pas la propagation des mauvaises doctrines, ainsi que le font Montt et Varas, *qui ne sont ni catholiques ni protestans, mais des athées qui nient l'existence de Dieu à cause de leur haine pour la liberté.* S'ils étaient chrétiens, ils ne seraient pas cruels, sanguinaires et amis du scandale. Jésus-Christ mourut pour les pauvres qui étaient les opprimés, et ceux-là leur arrachent le fruit de leurs travaux et leurs droits naturels, civils et politiques.

« Contre les sectaires de la plus mauvaise des doctrines, celle qui refuse au pauvre même l'espérance de recevoir dans le ciel le prix de ses vertus, on doit combattre avec abnégation et courage. Il existe différentes manières de combattre les mauvaises doctrines : nous les combattons en prêchant, le peuple les combat en travaillant pour rendre positives les garanties offertes par la constitution.

« En votant pour l'*opposition,* on travaille pour la *religion catholique.*

« QUELQUES PRÊTRES. »

Malgré tout, le résultat des élections fut, ainsi qu'il a déjà été dit, favorable au parti national. A l'exception de la minorité de la chambre des députés, le congrès présentait un accord qui semblait un gage d'ordre et de sécurité pour le pays. Cependant jamais, en consultant

les souvenirs parlementaires de la république, on n'avait vu pareille série d'embarras et de difficultés opposés à la tranquille élaboration des lois, ni un désir plus manifeste, plus obstiné, de brouiller toute discussion, d'aigrir tout débat. Dès les premiers jours de la session, on sut à quoi s'en tenir sur la tactique qu'avait adoptée la minorité opposante. Cela était d'autant plus regrettable que des projets ayant au suprême degré le caractère de l'utilité publique venaient d'être soumis à l'examen des chambres : le projet de loi sur l'instruction primaire, tendant à augmenter le budget des écoles; celui qui doit réglementer l'établissement des banques; la réforme du *système tributaire*, c'est-à-dire des usages qui règlent le rapport du propriétaire foncier et du travailleur agricole; le régime de la salubrité publique, pour protéger les classes de la population où la mortalité sévit largement, et plusieurs autres projets, dus, pour le dire en passant, à l'initiative du gouvernement et conçus avec une remarquable intelligence des intérêts sociaux. Jamais peut-être meilleure occasion ne s'était présentée pour une coalition de prétendus réformateurs de montrer au pays, dans une discussion loyale et approfondie, quels étaient leurs plans, leurs idées et la supériorité de leurs lumières. Cependant ces projets dormaient aux archives pendant que la chambre, enchaînée par ses règlemens, perdait son temps à écouter *les deux discours* (1) que chaque membre avait à prononcer à propos des interpellations, des récriminations et de tous les incidens politiques incessamment renouvelés.

Pour forcer leurs adversaires à sortir de leur pernicieuse inertie, le gouvernement se décida à employer un remède qui pouvait devenir dangereux : il transporta la discussion sur le terrain de la politique actuelle et ardente, en présentant deux projets de loi, l'un réformant la loi électorale, et l'autre concernant l'organisation et les attributions des municipalités. Ces projets ne devaient pas avoir un meilleur sort que les autres. Les opinions extrêmes, accidentellement coalisées, n'auraient pu toucher les questions de principes sans se repousser, et par exemple, bien que la « décentralisation administrative » fût une des formules de l'opposition radicale, la presse de cette nuance avait à peine osé murmurer ces mots, comme si elle craignait de contrarier les antécédens et les véritables vues du parti conservateur.

Sur ces entrefaites, un capitaliste, le plus fort actionnaire et l'un

(1) Suivant le règlement des chambres chiliennes, tout membre doit prendre deux fois la parole dans chaque discussion non pas toujours pour prononcer deux discours, mais au moins pour exprimer son avis. Il ne faut voir là qu'un moyen d'éducation parlementaire, et c'est la garantie qu'on ne votera pas sans savoir de quoi il s'agit, comme cela est arrivé quelquefois en Europe.

des directeurs dans la compagnie du chemin de fer entre Santiago et Valparaiso, s'adressa au congrès pour offrir la vente de ses actions au gouvernement. Les erreurs et les maladresses commises dans la direction de cette entreprise n'étaient un mystère pour personne; les travaux venaient d'être suspendus après une perte de plus de 3 millions de francs, engloutis dans des opérations complétement inutiles. Le gouvernement était le principal actionnaire de cette entreprise (1), mais son intervention dans la gérance de la société était réduite à une seule voix, les cinq autres voix étant attribuées de droit aux souscripteurs qui, ayant pris des actions pour 250,000 francs au moins, seraient choisis par élection dans une assemblée générale des actionnaires.

La compagnie du chemin de fer de Valparaiso, considérée comme une spéculation particulière, en était arrivée à un état de découragement et d'impuissance qui eût fait avorter cette grande entreprise d'utilité nationale, si les pouvoirs publics avaient refusé absolument leur concours. L'incident qui avait éveillé l'attention du congrès à cet égard conduisit au système d'intervention le plus simple. Les chambres autorisèrent le pouvoir exécutif à racheter non-seulement les actions qui lui étaient offertes, mais encore celles qu'il pourrait rassembler, afin que, les possédant toutes, ou du moins en très grande partie, il pût prendre la direction des travaux et donner à l'entreprise une impulsion vraiment utile au pays. Il fut décidé que l'achat des actions serait fait au pair, car bien qu'elles valussent alors un peu moins dans le commerce, il ne parut ni digne ni équitable que l'état spéculât aux dépens des particuliers qui avaient engagé leur fortune dans une entreprise utile et honorable pour le pays, entreprise malheureuse momentanément, mais à laquelle un bel avenir commercial semble réservé (2).

Telle est l'origine de ce rachat du chemin de fer de Valparaiso, qui a fourni le thème principal des diatribes sur le désordre des finances et la dilapidation du trésor. Le ministère avait appuyé la décision des chambres, et comme il se trouvait que l'actionnaire qui avait sollicité la mesure était un des membres dévoués et actifs du parti national, la presse et les députés de l'opposition eurent beau jeu pour donner à l'autorisation octroyée le voile d'une faveur spéciale et d'une scandaleuse dissipation des deniers publics. Pour apprécier cette accusation à sa juste valeur, il suffit de savoir que l'un

(1) Il avait souscrit 2,000 actions, représentant un apport de 10 millions de francs sur un capital de 35 millions.

(2) A la date du 14 mai 1859, quatre-vingt-onze actionnaires seulement, porteurs de 1,376 actions, avaient profité de ce droit de vendre leurs actions au pair : il restait encore 581 actions à racheter.

des députés le plus enflammé contre le projet, celui qui déploya le plus d'aigreur dans la discussion, avait envoyé six mois auparavant, en sa qualité de directeur du chemin de fer, une adresse au gouvernement, dans laquelle on lui demandait ce que la loi devait plus tard octroyer, adresse à laquelle le pouvoir exécutif ne put pas répondre, parce que c'était une question de la compétence du congrès.

C'est ainsi que finit la session de 1858, perdue pour le pays, et seulement profitable à ceux qui voulaient amener une crise. Il n'y eut pas d'expédient qui ne fût mis en œuvre pendant toute cette session afin d'exciter les esprits, d'entraver l'administration dans sa marche, de semer la méfiance dans la république. Tout acte de l'autorité était interprété dans le sens le plus ignoble, et comme on désespérait de la mettre en échec légalement au moyen des majorités, on s'appliquait à retarder les décisions utiles, comme pour suspendre la vie nationale. La presse, de son côté, s'était engagée dans une voie pleine de périls pour elle-même, car si la masse du public, dans les jours de trouble, paraît applaudir à une polémique excessive, il arrive bientôt des jours de calme et de juste appréciation où ce même public, pour excuser ses propres torts, s'élève à son tour contre la presse, et professe pour les droits de la publicité un dédain dont les ennemis de la liberté ne manquent pas d'abuser.

La presse chilienne prit donc, vers la fin de 1858, un ton de dénigrement et de violence qu'elle n'avait pas eu dans les commotions intérieures de la république. Bien décidés, et pour cause, à ne formuler aucun programme, les journaux du parti *pelucon* s'en tenaient à développer dans tous les sens le thème de l'immoralité administrative; on abusait jusqu'à la licence du dédain, inopportun peut-être, avec lequel l'autorité tolérait des articles déclamatoires et gonflés d'amertume, des moqueries incisives, des caricatures où l'on faisait figurer par exemple tous les hommes du pouvoir se partageant les revenus publics. Tout était mis en jeu pour enlever à l'autorité l'influence morale qui est son principal moyen d'action dans un état populaire. Le gouvernement avait en son pouvoir les moyens de réprimer ces agressions, car, en supposant que le jury consulté en matière de presse ne lui fût pas entièrement favorable, l'action criminelle devant les tribunaux ordinaires, pour faits d'injures et de calomnies, restait ouverte. Cependant, soit que le président et ses ministres jugeassent indigne d'eux de discuter leur probité devant les tribunaux, soit qu'ils pensassent que le débordement même de la presse deviendrait la justification évidente des mesures qu'il faudrait enfin prendre pour sauver l'ordre public, le fait est qu'on s'abstint de poursuites judiciaires.

Pendant ce temps, la *fusion*, comme on dit au Chili, s'était con-

solidée : les meneurs occultes du mouvement étaient parvenus à rallier tous les ennemis de la présidence; mais déjà la mésintelligence et l'indiscipline commençaient à se glisser dans l'armée coalisée. La jeune phalange, celle des radicaux, entreprit une propagande réformiste au service de laquelle on mit un nouveau journal : *l'Assemblée Constituante*. Dans cette feuille, rédigée par des jeunes gens éloquens et instruits, mais d'une ardeur qui n'est pas encore tempérée par l'expérience, toutes les lois, tous les règlemens étaient jetés pêle-mêle dans le creuset de la théorie pour y être refondus. La conclusion pratique de ce labeur semblait être celle-ci : que rien de ce qui avait existé antérieurement n'était plus tolérable, et qu'il y avait urgence de tout changer.

La décentralisation municipale occupait dans ces élucubrations la place éminente; c'était le lien avec lequel les réformistes espéraient attacher les provinces à leur cause. Nous avons vu plus haut que les municipalités chiliennes sont électives et à peu près indépendantes en tout ce qui concerne les intérêts spéciaux de la localité. Toutefois l'approbation du président de la république, agissant avec le concours de son conseil d'état, devient nécessaire dans les cas où les décisions des municipalités comportent des charges fiscales ou des restrictions à la liberté individuelle. Cette faculté de révision, attribuée au président et dont il me semble difficile qu'il abuse, est au contraire une garantie libérale sagement ménagée aux citoyens par la constitution. Les biens et les droits ne peuvent pas être entamés par la seule autorité des corporations qui, dans certaines provinces, ne sont pas toujours composées de gens suffisamment éclairés, ce qui permet de supposer qu'on n'y rencontre pas toujours la droiture ou la circonspection désirable. Dans cet entraînement qui aveugle les partis, les radicaux passaient outre : leurs travaux, calculés de manière à réveiller l'esprit de provincialisme, n'étaient pas dirigés sans quelque succès; la vanité locale, l'assentiment instinctif de ceux qui se sentent appelés à exercer la prépondérance, recevaient avec empressement ces idées qui tendaient à faire disparaître d'une manière absolue le contrôle du pouvoir central. Le même esprit se manifestait dans la prétendue réorganisation des pouvoirs publics. Le congrès devait tout faire, le pouvoir exécutif rien. A force de réduire l'influence que la charte de 1833 avait voulu assurer au président, on condamnait celui-ci à la nullité.

Encore plus que le gouvernement, les *pelucones* et le clergé voyaient avec défiance les projets des réformistes : le clergé surtout commençait à trembler pour l'article 5 de la constitution, celui qui interdit tout autre culte que le catholicisme; mais que faire? On s'était placé sur une pente où il n'était pas facile de se retenir, et

puis le moment n'était pas venu de désavouer les auxiliaires actifs sur lesquels on comptait pour la guerre contre la présidence.

En y réfléchissant d'ailleurs, on reconnaît que la conduite des ultra-conservateurs était moins imprudente qu'il ne semble au premier abord. En supposant que les choses eussent été poussées à l'extrémité et qu'on fût parvenu à renverser le parti qui s'appuie sur la constitution et prétend conserver la politique nationale de Portalès, la coalition victorieuse se serait dissoute aussitôt, et on n'aurait pas tardé à voir les ultra-conservateurs et les progressistes à couteaux tirés. Pour qui auraient été les chances dans cette nouvelle lutte? Le parti progressiste est formé par un groupe de personnes, jeunes pour la plupart, appartenant à la classe instruite, et dont plusieurs sont les héritiers des familles les plus riches : dans sa composition actuelle, ce parti est peu nombreux et n'a pas prise sur les grosses masses de la population. Si pour se fortifier il s'adressait aux passions de la foule ignorante, il surviendrait des excès dont les utopistes à nature généreuse seraient révoltés les premiers, et le *progressisme* se dissoudrait par la défaillance de ses chefs. Il peut y avoir des désordres au Chili, mais les élémens d'une révolution populaire n'y existent pas. La situation du *peluconisme* est bien différente : il a de l'argent en abondance; l'autorité morale du clergé lui prête son prestige; il possède avec ses vastes domaines la clientèle de ses *inquilinos*, attachés à lui par une sorte de servage. En cas de crise extrême, il rallierait autour de lui les honnêtes gens effarouchés, en leur faisant appel au nom de l'ordre public et du salut social. En définive, le *peluconisme* resterait le maître du terrain. Ainsi on a dû raisonner dans les conciliabules où le jésuitisme a la parole.

Les choses en étaient venues à un point d'aigreur et de provocation où un pays ne peut rester longtemps. Le 12 décembre 1858, on entra dans la phase de la révolution active. *L'Assemblée Constituante* avait convoqué les opposans de toute nuance qui se trouvaient à Santiago à une réunion où devaient être discutées les bases d'une réforme constitutionnelle. Le gouvernement, comme on a pu le voir, avait souffert que ses adversaires pratiquassent toute sorte d'hostilités, sans recourir aux moyens extraordinaires que la constitution accorde, ni même aux ressources ordinaires de la loi; mais enfin, dans cette convocation d'une assemblée populaire invitée à donner son adhésion à un plan de réforme constitutionnelle, il vit un acte désorganisateur de nature à compromettre l'ordre public, et il défendit la réunion. En cela, il ne faisait que remplir une disposition en vigueur depuis 1851, qui, tout en reconnaissant le droit de réunion, prohibe cependant les clubs lorsqu'ils prennent le caractère d'une association politique.

Cet ordre ne fut pas respecté. La réunion ayant eu lieu et plus de trois cents personnes étant en séance, on répondit avec hauteur à une sommation faite en termes polis par l'intendant de la province, qui, avant d'en venir aux mesures de rigueur, voulut faire un dernier appel aux sentimens de conciliation. Il fut donc nécessaire d'employer la force, et on envoya à cet effet un peloton de soldats pour disperser la réunion. L'acte séditieux prit alors une teinte plus prononcée. Le chef de la troupe fut insulté, et quelques libéraux exaltés commencèrent à pérorer en adressant des excitations aux soldats. La mesure était comblée; une plus longue tolérance n'eût été que de la faiblesse : le gouvernement accepta résolûment cette nouvelle situation. Par son ordre, les constituans furent conduits, au nombre d'environ deux cents, à la caserne de police, au milieu de la plus complète indifférence de la population; deux heures après, les villes de Santiago et de Valparaiso étaient déclarées en état de siége.

Par suite de ces mesures, il se fit dans la presse et au sein des factions un silence momentané; mais le public ne s'y trompa point : chacun resta persuadé que la première escarmouche amènerait des hostilités sur une large échelle. En effet, dès le 5 janvier 1859, quelques citoyens de Copiapo, aidés par la garde urbaine (ou, comme on dirait chez nous, la garde nationale), qui composait la principale force de la ville, chassèrent les autorités légales en combinant une surprise, et nommèrent intendant et commandant d'armes un jeune homme appartenant à une des plus honorables et des plus opulentes familles du pays, M. Pedro Leon Gallo.

Le 15 du même mois, un autre coup de main mettait Talca au pouvoir des révolutionnaires. Deux localités tout à fait distinctes, l'une au nord, l'autre au sud, attiraient donc en même temps l'attention du gouvernement. La province de Talca, qui forme l'extrémité de la vallée centrale de la république, est séparée des pays du sud par le grand fleuve Maule, qui ne peut être franchi qu'en très peu d'endroits. C'est donc une ligne importante, parce qu'elle est d'une défense facile. L'histoire des guerres civiles du Chili présente d'ailleurs les provinces du midi comme celles où se recrutent plus facilement les insurrections. Pourvues de ressources pour la guerre et peuplées de gens chez qui le voisinage des Indiens entretient les habitudes belliqueuses, assez disposées d'ailleurs à méconnaître la prépondérance des grandes villes du centre, ces campagnes ont presque toujours fourni les armées qui des environs de Penco se sont élancées vers Santiago avec des instincts destructeurs. Ces considérations faisaient de la prise de Talca un accident grave dont la coïncidence avec d'autres mouvemens, comme on devait s'y attendre, mettait l'ordre établi en grand péril.

Avec une ardente activité, les révoltés de Talca avaient construit des remparts et creusé des fossés. Ils étaient commandés par M. Juan Ramon Vallejo, homme d'un esprit résolu et énergique, qui, après avoir obtenu par la contrainte la coopération de plusieurs citoyens des plus importans en les obligeant à donner leurs noms pour une espèce de gouvernement provisoire, leur avait imposé en outre, ainsi qu'à d'autres personnes considérables par leur fortune, des subventions onéreuses pour les frais de la guerre. Aucun habitant ne pouvait quitter la ville sans avoir payé une somme dont l'importance variait arbitrairement suivant la position de ceux qui émigraient. La nécessité suprême aux yeux du gouvernement était de réprimer d'abord cette révolte : ne prêtant que peu d'attention à celle de Copiapo pour ne pas trop diviser ses forces, il organisa une forte expédition sous le commandement du ministre de la guerre, le général Garcia, et le siége fut mis devant Talca.

Cependant les provinces du sud ne répondaient pas, comme on avait lieu de le craindre, à l'appel des révolutionnaires. Des bandes de montagnards sans plan et sans entente, commandées par des chefs obscurs, et entraînant à leur suite par l'appât du désordre des vauriens et des malfaiteurs, voilà le seul élément de guerre que l'on parvenait à remuer. Les forces locales étaient plus que suffisantes pour disperser ces bandes partout où elles se présentaient; leurs attaques étaient moins inquiétantes pour l'autorité que pour les propriétaires et les citoyens pacifiques qui ne sympathisaient pas avec leur cause. Cet état de choses, quoique très regrettable, ne présentait pas les dangers d'une lutte en règle; le général Garcia s'appliquait à retarder l'assaut de Talca, dans l'espoir que les insurgés, ayant conscience de leur isolement, finiraient par céder sans effusion de sang. Ses calculs furent justifiés par le fait. Le 22 février, la ville fut évacuée, et sa garnison, composée d'environ quinze cents hommes, se dispersa. On n'avait échangé que quelques coups de fusil dans cette apparence de siége; mais une des premières victimes avait été le promoteur du mouvement, M. Ramon Vallejo, dont la mort contribua pour beaucoup à décourager les assiégés.

Pendant que ce résultat était atteint, l'insurrection éclatait dans divers endroits pour être aussitôt vaincue. Le 8 février, un gros peloton de montagnards, commandé par M. Juan Alemparte, entrait dans la ville de Concepcion en mettant aux premiers rangs, pour leur servir de rempart, quelques employés de l'administration qui avaient été faits prisonniers à Talcahuano. La ville n'était gardée que par très peu de troupes; mais, au moment où la lutte commençait à prendre un caractère sérieux, un renfort envoyé par l'intendant du Nüble, la province limitrophe, vint seconder les défenseurs

de la constitution et mettre les montagnards dans une complète déroute. Deux jours après, une autre bande de ces derniers, commandée par M. Domingo Arze, échouait également dans une tentative contre la ville de Chillan, capitale de la même province du Nüble. L'insurrection était décidément malheureuse dans la région du sud; mais on avait à craindre que les montagnards, après avoir agi séparément, ne finissent par se réunir en un seul corps, ainsi qu'il est arrivé un peu plus tard; on jugea prudent d'organiser dans ces contrées une division assez respectable, dont la composition et le commandement furent confiés au lieutenant-colonel José Manuel Pinto. Les soulèvemens partiels dans les provinces centrales n'avaient pas un meilleur résultat. La ville de San-Felipe, chef-lieu de la province d'Aconcagua, s'étant révoltée le 12 février, il suffit de peu de jours pour la prendre d'assaut et lui infliger, dans la première ardeur du combat, un assez rude châtiment.

Le 28 du même mois, trois cents ouvriers, entraînés par les perturbateurs dans une lutte aussi déraisonnable qu'elle était criminelle, ensanglantèrent les rues de Valparaiso. Tenus en échec et dans la rage de l'impuissance, ils succombaient à l'horrible idée de mettre le feu à la maison de la préfecture, exposant ainsi au danger d'être dévorée par les flammes la seconde ville de la république, composée presque totalement de bâtimens construits en bois. Après deux heures de combat, l'ordre fut rétabli.

A l'impuissance de ces mouvemens, il était facile de voir que le bon sens des peuples répudiait la révolution. Cela ne suffisait pas encore pour que les révolutionnaires ouvrissent les yeux. Nous avons laissé M. Pedro Leon Gallo maître de la province d'Atacama, mais surveillé par les représentans de l'autorité. A considérer l'isolement de cette région, dont la partie habitable est séparée de Coquimbo par un vaste désert, le peu de ressources qu'on y trouverait pour la guerre, la cherté des vivres, la rareté des routes praticables et des abris, on pouvait prévoir que l'insurrection du nord périrait de consomption, si elle restait concentrée dans son foyer primitif, ou bien qu'en marchant sur Coquimbo, ainsi qu'on devait s'y attendre, elle irait au-devant d'une déroute. Les forces du gouvernement furent donc dirigées vers ce dernier point sous le commandement du lieutenant-colonel Silva Chaves, et bien que ce petit corps, composé d'environ douze cents hommes, n'eût pas l'avantage de la supériorité du nombre, il avait pour lui la puissance de la discipline : les chances favorables paraissaient être de son côté. En dépit des probabilités, un coup inattendu vint prolonger la guerre civile et suspendre ce travail de pacification, qui était déjà très avancé dans les esprits.

Le commandant Silva avait fatigué ses troupes par une marche rapide pour prévenir l'ennemi, qui n'était déjà plus qu'à trois lieues de La Serena, chef-lieu de la province de Coquimbo. Les deux armées se trouvèrent en présence le 14 mars dans le défilé de Los-Loros, et, après une fusillade qui dura près de trois heures, M. Leon Gallo resta le maître du champ de bataille.

Les troupes du gouvernement, obligées de battre en retraite, laissaient à découvert la ville de La Serena. Le mouvement du nord, il est bon de le remarquer ici, avait été fomenté et dirigé par des jeunes gens de condition distinguée, comme celui qu'ils reconnaissaient pour leur chef militaire, mais qui, malgré les influences de tradition et d'entourage, n'étaient engagés par aucun lien avec la faction ultra-conservatrice. Leur tentative avait donc pris, dès le début, une teinte révolutionnaire : leur programme impliquait vaguement une refonte de la constitution. Une fois maîtres de La Serena, leur dissidence avec les *pelucones* prit un caractère beaucoup plus tranché; on alla jusqu'à insérer dans les journaux officiels de l'insurrection des diatribes assez blessantes contre le luxe et l'oisiveté du clergé. Les *pelucones* étaient désorientés; ils ne sympathisaient que médiocrement avec l'armée victorieuse à Los Loros, qui avait été recrutée en grande partie parmi les ouvriers des mines, au sein même de l'élément démagogique. Aussi, en réservant toutes leurs ressources pour les provinces du sud, où ils comptaient trouver des auxiliaires à leur convenance, ils évitèrent de mettre leur argent à la disposition du chef d'Atacama. On a lieu de croire que celui-ci a contribué largement aux frais de la guerre, et, tout en déplorant le dangereux accès de fièvre politique auquel il a succombé, on doit reconnaître qu'il s'est montré dévoué à son idée et prodigue de ses richesses autant qu'il était disposé à l'être de son sang.

Le gouvernement préparait de son côté contre les insurgés du nord une forte expédition, aux ordres du général Vidaurre-Leal. Les défenseurs de la constitution et les prétendus constituans se rencontrèrent dans la plaine de Peñuelos, le 29 avril, au nombre de trois mille combattans de chaque côté. Les Chiliens sont naturellement braves, et leur tempérament s'enflamme aisément. Une fois lancés, ils s'abordent résolûment, et la bataille donne lieu à une multitude d'engagemens corps à corps. Le choc fut donc très sanglant à Peñuelos. Après quatre heures de combat, le général Vidaurre, grâce à l'habileté de sa manœuvre ainsi qu'à la vigueur des troupes qu'il commandait, fit subir à ses adversaires une défaite complète. L'armée insurrectionnelle se débanda après avoir vu une vingtaine de ses chefs tombés au pouvoir des vainqueurs. Dès ce moment, la pacification du nord fut assurée.

Quelques jours auparavant, le chef de la division du sud, le commandant José-Manuel Pinto, avait porté le dernier coup aux *monteneros*, c'est-à-dire aux montagnards voisins de l'Araucanie, qui, au nombre de deux mille hommes sous les ordres de M. Nicolas Tirapegui et soutenus par l'argent des *pelucones*, tentaient un dernier engagement dans le champ de Maipo. C'est là, il faut l'avouer, un épisode bien triste pour le Chili, et peu honorable pour ceux qui en ont été les instigateurs. Ces *inquilinos*, attachés à la glèbe, non par la loi, mais par la coutume, ignorans, aussi indifférens qu'étrangers aux notions politiques, on les a vus ameutés et lancés par bandes au nom de la moralité publique et de la religion en péril. Le déchaînement des passions bestiales, les attaques contre les personnes et les propriétés, la terreur répandue partout, en un mot la guerre faite à la société en haine du pouvoir qui la représente, voilà les tristes moyens que certains conservateurs, tant ils étaient aveuglés, n'ont pas craint d'employer pour recouvrer leur domination compromise.

Des vastes *haciendas* sortaient ces étranges régénérateurs, divisés par troupes sous des chefs obscurs qui étaient le plus souvent des espèces de contre-maîtres dans les métairies; ils couraient les grands chemins, épouvantaient les populations pacifiques, rançonnaient de préférence ceux qui étaient signalés comme les partisans du pouvoir présidentiel. Peu s'en est fallu que la contagion du désordre ne se répandît parmi les Indiens de l'Arauco; déjà même un certain nombre de ceux-ci vagabondaient à travers les campagnes, y commettant tous les excès propres aux tribus sauvages.

En résumé, depuis les derniers jours de janvier jusqu'au 29 avril, il y avait eu, dans les diverses provinces, quatorze combats, sans compter les luttes personnelles, surprises, coups de main, et autres incidens meurtriers. Les pertes résultant de ces engagemens, sans atteindre un chiffre bien élevé, étaient néanmoins cruelles pour une population peu nombreuse. Les craintes de bouleversement étant dissipées, on rendit la liberté à presque toutes les personnes détenues en vertu des pouvoirs extraordinaires que le congrès venait enfin de conférer au gouvernement. On mit en jugement les individus ouvertement compromis; les chefs les plus exaltés de la jeune opposition furent écartés momentanément du territoire de la république. L'archevêque de Santiago manifesta le désir de faire un pèlerinage à Rome, où il est en ce moment. On pouvait croire à un apaisement complet et rapide; mais de mauvaises passions fermentaient encore dans l'ombre. A Valparaiso notamment, il existe une corporation de portefaix pour le service de la marine marchande, composée d'environ huit cents membres, avec une caisse de secours mutuels

et une organisation qui donne à leur société une certaine consistance. Comme ces hommes s'étaient engagés dans le mouvement révolutionnaire, le gouvernement avisa aux moyens de briser leur force collective. Une sombre rancune aigrissait donc ces esprits incultes. Le 18 septembre, on célébrait par une cérémonie religieuse l'anniversaire de l'indépendance chilienne; le général Vidaurre-Leal, nommé gouverneur de Valparaiso, était dans l'église avec toutes les autorités de la ville; les gardes nationaux stationnaient sur la place, avec leurs armes en faisceaux. Tout à coup les portefaix s'élancent sur les fusils pour s'en emparer. La milice citoyenne résiste. Le tumulte qui s'élève retentit jusque dans l'église. Le gouverneur, par un mouvement instinctif, s'élance au dehors pour voir ce qui se passe. Déjà les émeutiers commencent à se disperser, mais au moment où le général plonge ses regards dans une petite rue débouchant sur la place, plusieurs coups de feu sont dirigés contre lui, et il tombe, n'ayant plus que quelques heures à vivre. La mort comme la vie du brave et dévoué Vidaurre justifie l'épithète de *Leal* (loyal) qu'il avait lui-même ajoutée autrefois à son nom pour protester contre l'odieuse félonie d'un chef militaire qui portait le même nom que lui.

L'assassinat du vainqueur de Peñuelos a fait une impression profonde sur tous les partis : il a sans doute porté le dernier coup à l'esprit de révolte. Il ne paraît pourtant pas que cette horrible catastrophe ait été le résultat d'une préméditation criminelle. Quatre ou cinq émeutiers, pris les armes à la main, ont été jugés militairement. Parmi les individus mis en arrestation se trouvent le sénateur Ossa et ses deux fils : cette famille opulente et fanatique était soupçonnée d'exercer sur les ouvriers du port une influence dangereuse. Les pouvoirs extraordinaires dont le président avait été investi par les représentans légaux du pays viennent d'être prorogés jusqu'au 1er novembre 1860, et le congrès lui-même, convoqué extraordinairement, va avoir à délibérer sur un projet de loi tendant à rendre les conspirateurs de toutes classes responsables des pertes et dégâts matériels occasionnés par les tentatives révolutionnaires.

Tels sont les faits connus jusqu'à ce moment : il est à peine besoin de les résumer, car ils parlent d'eux-mêmes. En Europe, où les incidens de la crise seront jugés avec une expérience calme, tout le monde sentira que l'ordre constitutionnel établi au Chili n'est pas en péril. On ne voit pas là, comme dans certaines républiques espagnoles, des soldats aspirant au pouvoir par le droit du sabre, ni un président cherchant à prolonger illégalement son mandat. Dans quinze mois, une élection présidentielle appellera la nation à

l'exercice normal de sa souveraineté. Il n'y a pas non plus au Chili d'antagonisme de classes, puisque toutes les classes se sont si étrangement fusionnées dans les rangs révolutionnaires, ni de ces querelles économiques si difficiles à apaiser. L'état financier est excellent. La crise commerciale ne peut se prolonger indéfiniment : les dernières nouvelles annoncent qu'on vient de découvrir encore des gisemens métalliques d'une grande richesse, ce qui détermine ordinairement une reprise d'affaires.

Il est évident en outre que l'alliance des ultra-libéraux et des ultra-conservateurs n'est pas durable. Il faut l'échauffement d'une extrême colère pour mélanger ainsi des partis extrêmes : ils se séparent à mesure que le temps les refroidit. Considéré isolément, chacun de ces partis porte en lui-même des élémens de décomposition. Si les *pelucones* ont réellement subi en 1852 des influences venues d'au-delà des mers, ne seront-ils pas impressionnés en sens contraire, aujourd'hui que la propagande jésuitique est en échec? D'un autre côté, quand les jours de réflexion calme seront revenus, les utopistes et les exaltés comprendront qu'on n'améliore pas un gouvernement au moyen d'une opposition poussée jusqu'à la guerre civile, que d'ailleurs le despotisme n'est jamais à craindre de la part d'un pouvoir qui développe largement l'instruction publique et ne cherche pas à constituer des monopoles industriels. Plusieurs des progressistes et des plus intelligens sont actuellement en Europe : ils feront là de sages réflexions en voyant que sur beaucoup de points notre vieux monde est encore plus loin que leur pays de l'idéal qu'ils ont rêvé.

Quant au parti victorieux, il est devenu réellement le parti national. La présidence, le congrès, la hiérarchie administrative à tous ses degrés, n'ont fait qu'un seul corps pour défendre la loi. L'armée chilienne a donné un exemple de loyauté et de discipline sans pareil dans l'histoire de l'Amérique espagnole. A l'exception de la garde urbaine de Copiapo, pas un seul bataillon n'a méconnu les ordres du président qui ne sera plus bientôt qu'un simple citoyen, et si l'on peut citer quelques officiers parmi les frondeurs, pas un seul n'a porté les armes contre l'autorité. De toutes parts on arrive à reconnaître cette vérité sentie par les sages auteurs de la constitution, qu'un pouvoir exécutif vigilant et fort est nécessaire au Chili comme modérateur entre les élémens extrêmes : c'est un progrès, et à ce point de vue on peut espérer que la dernière convulsion de la jeune république n'aura été pour elle qu'une fièvre de croissance.

ANDRÉ COCHUT.

LA

PEINTURE RELIGIEUSE

EN FRANCE

M. HIPPOLYTE FLANDRIN.

Parmi les talens issus de ce mouvement de réaction que suscitèrent, presque au lendemain du succès, les abus de pouvoir et les entraînemens de l'école romantique, parmi les peintres dont les débuts remontent à un quart de siècle environ, M. Hippolyte Flandrin est celui qui a le mieux tenu ses promesses, le plus exactement marqué sa place et défini sa foi. Artiste fécond et patient tout ensemble, facilement inspiré et difficile envers lui-même, il doit la réputation dont il jouit à la constance de ses efforts, à des études opiniâtrément poursuivies, autant qu'aux priviléges de sa propre organisation. Continuateur à bien des égards de son maître sans pour cela s'en être fait l'imitateur servile, il a su concilier la fidélité scrupuleuse aux enseignemens reçus avec le respect du sentiment personnel. M. Flandrin, malgré ses longs succès et l'importance acquise aujourd'hui à ses travaux et à son nom, est resté, si l'on veut, l'élève de M. Ingres, en ce sens qu'il accuse son origine plus ouvertement qu'aucun de ses anciens condisciples; mais sous ces dehors d'abnégation on a peu de peine à démêler les caractères d'un tempérament moral particulier. C'est ainsi que, dans l'ordre de

la conformité physique, les habitudes intimes et l'expression de la physionomie diversifient entre les membres d'une même famille certains traits identiques au premier aspect.

Nous ne prétendons ni exagérer l'indépendance de M. Flandrin, ni confondre dans une égale admiration les œuvres qu'il a produites et celles qu'a signées son maître. Il faudrait fermer les yeux à l'évidence pour méconnaître la permanence de l'empire exercé sur le talent de M. Flandrin par les exemples de M. Ingres; mais il y aurait autant d'injustice à circonscrire la portée de ce talent dans les limites d'une habileté seulement transmise et d'une science d'emprunt. Tout en laissant voir clairement ce qu'il doit aux leçons de Rubens, Van-Dyck nous donne aussi la mesure de ses rares aptitudes, ou, pour choisir des termes de comparaison en meilleur lieu encore, Jules Romain et Bernardino Luini se montrent créateurs à leur tour lors même qu'ils continuent le plus fidèlement en apparence la doctrine de Raphaël ou celle de Léonard. M. Flandrin fait preuve d'une docilité analogue, de ces mêmes habitudes disciplinées qui n'ôtent rien à la sincérité des intentions. Comme Luini par exemple, il choisit entre les souvenirs de la manière révérée ceux qui s'approprient le mieux à ses inclinations plutôt tendres que fières, et les formes de style qui expriment surtout la grâce et la sérénité.

Les travaux de M. Hippolyte Flandrin s'isolent d'ailleurs des œuvres de M. Ingres, et en général des œuvres contemporaines, par la signification morale, par l'ordre de sentimens dans lequel ils ont été conçus. Ces travaux ont un caractère profondément pieux : ils satisfont exactement aux conditions actuelles de la peinture sacrée. Sans complicité avec les fantaisies de l'art moderne comme sans parti-pris plus rétrograde que de raison, sans ostentation archaïque, ils perpétuent la tradition ancienne en l'interprétant dans le sens des progrès accomplis et des exigences de notre temps. C'est là le propre du talent de M. Flandrin quand ce talent s'applique à la représentation des sujets religieux; c'est cette aptitude à revêtir de formes consacrées des inspirations neuves qui constitue l'originalité véritable d'un peintre partout ailleurs très-habile, mais d'une habileté quelquefois un peu trop voulue, pourrait-on dire. On sait avec quelle supériorité M. Flandrin traite le portrait et quelle longue série de beaux ouvrages il a produite depuis son propre portrait et celui de *Mme Oudiné*, exposés l'un et l'autre en 1840, jusqu'aux toiles que l'on admirait au salon dernier, jusqu'au portrait de *M. le comte Duchâtel*, œuvre plus récente encore. Certes il n'y a que justice à louer l'extrême pureté de style, la fine intelligence de la vérité qui distinguent les portraits dus au pinceau de M. Flandrin; mais ici ce style si sobre est-il toujours exempt d'une secrète ari-

dité? Cette vérité, si patiemment étudiée et rendue, n'affecte-t-elle pas dans de certains cas une simplicité d'expression un peu morne, une sorte de placidité pittoresque qui avoisine la langueur? N'eût-il peint que ses portraits, M. Flandrin serait encore un artiste très éminent, le plus éminent même, dans ce genre spécial des peintres contemporains, après M. Ingres; toutefois le rang qu'il conviendrait de lui assigner, il le mériterait surtout à titre de talent bien informé, d'observateur savant des règles et de la méthode. Dans le domaine de la peinture religieuse au contraire, ce talent, qui tout à l'heure procédait presque exclusivement de la science et du goût, emprunte en grande partie sa force à l'émotion de la pensée. Sans rien perdre en correction, sans se départir de ses coutumes discrètes, il acquiert, même au point de vue de l'exécution, une aisance et une franchise imprévues; il traduit sincèrement ce qu'il a sincèrement senti. On devine en un mot devant ces peintures à la gloire de Dieu et de la foi catholique que celui qui les a faites ne s'est ni imposé un rôle, ni prescrit une tâche purement pittoresque : mérite rare chez les peintres de notre école qui ont entrepris de pareils travaux, non-seulement depuis le commencement du siècle, mais même à d'autres époques et dans les diverses phases que l'art a traversées.

Il faut le reconnaître en effet, — et nous rappelions récemment ce fait à propos des tableaux d'église exposés au salon, — de tous les genres de peinture qu'a traités l'école française, la peinture religieuse est celui où elle soutiendrait le plus difficilement la comparaison avec les écoles étrangères. Des peintres d'histoire comme Poussin, Lebrun et David, pour ne citer que ces trois noms, — des paysagistes comme Claude le Lorrain et Gaspard Dughet, — des peintres de portrait comme Philippe de Champagne, Rigaud, Tournières et vingt autres, sans compter nos vieux *portraitistes* anonymes, prédécesseurs ou contemporains de Dumonstier, — enfin les nombreux peintres de genre qui depuis Watteau jusqu'à Granet ont frayé ou parcouru une voie que plus d'un encore suit avec honneur aujourd'hui, — de tels artistes peuvent être à bon droit salués du titre de maîtres. Au contraire, les plus remarquables entre ceux qui ont abordé les sujets sacrés n'ont que le rang et l'importance d'hommes de talent. Les uns, Jouvenet, Mignard ou Doyen par exemple, se sont montrés praticiens habiles en promenant sur les murs des églises ou sur la toile leur pinceau tantôt robuste, tantôt brillant. D'autres, et le grand Poussin lui-même est un de ceux-là, ont envisagé avant tout dans les scènes bibliques le côté historique et humain. Interprété, il est vrai, avec une puissance de raison et une sagacité singulières, le fait est devenu sous leur main l'objet et la fin du travail, au lieu d'en être seulement le principe et de

ne se révéler aux yeux que pour inspirer à l'âme le désir et le pressentiment de l'infini. On dirait que le génie même de l'art français, si soigneux de la vraisemblance en toutes choses, si naturellement exact et méthodique, ne lui permet de s'aventurer dans les sphères idéales qu'à la condition d'y transporter ses habitudes de prudence extrême et de spéculation positive. Seul, Eustache Lesueur a laissé dans ses compositions religieuses une part principale à l'élément surnaturel, aux élans, à l'expression passionnée de la foi; mais, si glorieuse que soit l'exception, le peintre de la *Descente de Croix* et de la *Vision de saint Benoît* n'en demeure pas moins, sous certains rapports, comme dépaysé dans notre école, où les maîtres ont plutôt coutume de persuader l'esprit que de séduire l'imagination ou d'attendrir le cœur.

Si l'on remonte dans l'histoire de l'art national au-delà du XVIIe siècle, on surprendra difficilement chez les peintres du moyen âge et de la renaissance des aspirations plus mystiques, des intentions moins formellement définies. Sans parler de certains monumens antérieurs au règne de saint Louis, — les fresques de Saint-Savin, près Poitiers, par exemple, et quelques autres fragmens de peintures murales où l'on démêlerait peut-être sous l'imitation du style byzantin une sorte de tendance à la véracité pittoresque, — on peut citer comme des spécimens non équivoques de la manière française les travaux des peintres verriers et des miniaturistes à partir du XIIIe siècle. N'exagérons rien toutefois. Le XIIIe siècle, on le sait, fut pour l'architecture et la sculpture en France un siècle béni, une époque toute de création et de progrès. Dans ce grand mouvement de l'art auquel nous devons, entre tant d'autres chefs-d'œuvre, les cathédrales de Reims, d'Amiens, et les figures qui ornent les portails de la cathédrale de Chartres, le rôle de la peinture est demeuré moins éclatant. Le temps, il est vrai, a effacé sur les murs des édifices les vastes compositions qu'y avait tracées le pinceau, et, pour deviner quelque chose de ce que pouvaient être ces décorations monumentales, il nous faut recourir à des textes arides, aux indications succinctes ou incertaines que nous ont laissées de loin en loin les historiens. Là même néanmoins où les documens ont survécu, là où les termes de comparaison subsistent entre les œuvres de la peinture et les œuvres de l'architecture et de la statuaire, celles-ci gardent une supériorité qui atteste que les développemens de la peinture au moyen âge ont été en France relativement peu rapides. A Dieu ne plaise par conséquent qu'aux puissans artistes qui édifiaient ou dont le ciseau enrichissait les églises du XIIIe siècle nous assimilions des talens à tous égards plus modestes, — les enlumineurs des psautiers et les imagiers des verrières! Ce

que nous voulons dire seulement, c'est que, dès cette époque et dans cet ordre de travaux, les premiers symptômes se manifestent de ce goût pour le naturel et pour l'expression exacte qui caractérisera plus tard la manière française dans la représentation des sujets religieux comme ailleurs. Ici sans doute la forme est encore bien incorrecte, l'intention pittoresque trop souvent même incomplète ou erronée : cette incorrection toutefois n'accuse rien de plus que l'inexpérience technique, cette insuffisance de l'exécution ne résulte pas du mysticisme de la pensée. Que l'on examine les vitraux qui décorent les cathédrales de Chartres, du Mans, de Sens et de Bourges, ou l'*histoire légendaire de Joseph* représentée sur une des fenêtres de la cathédrale de Rouen : pourra-t-on constater là, aussi aisément que dans les œuvres du même genre produites de l'autre côté du Rhin ou des Alpes, un invariable respect pour certaines formules hiératiques, une volonté traditionnelle d'employer le symbole comme moyen d'expression principal? N'y reconnaîtra-t-on pas plutôt le désir d'emprunter autant que possible à la réalité des inspirations et des modèles? Nous ne voudrions pas trop insister sur une question qui intéresse l'archéologie aussi directement au moins que l'art proprement dit. Il nous sera permis cependant de faire remarquer dans les monumens que nous avons cités, et dans la plupart de ceux qui appartiennent à la même époque, cette coutume toute *naturaliste* d'associer aux images des personnages sacrés les portraits des rois ou des seigneurs contemporains, et jusqu'à des scènes familières tirées de la vie des artisans. Enfin, suivant Émeric David, les peintres français n'ont-ils pas essayé les premiers de figurer le Créateur sous une apparence humaine? Tentative regrettable, il faut le dire, puisqu'elle n'aboutit qu'à rapetisser la toute-puissance divine à notre taille et l'idée de l'infini aux proportions d'un fait, mais tentative conforme à ce besoin, signalé tout à l'heure, de revêtir de vraisemblance même ce qui est de soi nécessairement abstrait.

La peinture sur verre, traitée en France au moyen âge avec une science du procédé plus sûre que dans les autres pays, n'a donc, sous le rapport religieux, qu'une signification un peu étroite, ou, si l'on veut, trop habituellement pittoresque. Même observation, et peut-être mieux fondée encore, à propos des miniatures, d'ailleurs si dignes d'étude, qui ornent les livres de chœur et les missels. A coup sûr, on ne courra pas le risque de se méprendre en admirant tantôt la fermeté, tantôt la délicatesse de dessin et de coloris, qu'attestent tant de précieux morceaux, depuis le *Psautier de saint Louis* jusqu'aux *Heures d'Anne de Bretagne:* inestimable série de petits chefs-d'œuvre où l'on peut suivre pendant trois siècles les progrès

accomplis par ces maîtres français dont Dante lui-même avait, dès le début, proclamé l'excellence dans la pratique de « l'enluminure. » Des compositions comme celles qui décorent les manuscrits conservés dans nos collections publiques, des peintres comme Jean Fouquet, suffiraient pour honorer l'art national durant la période antérieure au mouvement de la renaissance, et pour prouver, contrairement à l'opinion reçue, que notre école était depuis longtemps constituée lorsque les artistes italiens appelés par François Ier vinrent s'installer à Fontainebleau. Toutefois, s'il n'y a que justice à louer chez nos anciens miniaturistes un goût sobre jusque dans la fantaisie, une singulière intelligence du vrai, il ne serait ni aussi opportun ni aussi juste d'attribuer à leurs talens une portée religieuse fort grande. Rien de plus agréable sans doute que ces ingénieux ouvrages, rien de mieux fait pour intéresser le regard et l'esprit : suit-il de là qu'ils doivent nous toucher plus à fond, et sans invoquer les grands exemples, sans mesurer la distance qui sépare des *trecentisti* florentins et de leurs disciples les miniaturistes français du moyen âge, ne peut-on dire que ceux-ci n'ont su ou voulu donner aux sujets sacrés qu'un charme de surface et des dehors strictement expressifs dans le sens de la réalité?

Vers la fin du xve siècle et au commencement du xvie, des entreprises plus hardies viennent, sinon activer les progrès de l'art religieux en France, au moins en élargir le champ, et, dans une certaine mesure, en modifier les formes. Les murs des églises, sur lesquels on s'était contenté jusqu'alors de tracer des ornemens, ou tout au plus d'aligner quelques figures, se couvrent de peintures à fresque ou de tableaux représentant des scènes compliquées. Le nombre et l'ordonnance des groupes, la variété des attitudes témoignent, chez les auteurs des œuvres nouvelles, d'une véritable science de la composition. Déjà même le talent spécial des artistes français pour la peinture de paysage s'annonce dans plusieurs de ces productions, et les précieux morceaux que possède la cathédrale d'Amiens sont à cet égard une promesse remarquable des perfectionnemens qui vont suivre. Puis, à l'exemple des autres pays de l'Europe, la France voit se multiplier dans les églises, et jusque dans les palais, ces pieuses allégories sur la mort, ces *danses macabres,* dont quelques monumens nous permettent d'apprécier les intentions religieuses et le style. Une de ces peintures, aujourd'hui détruite, mais que le pinceau d'un copiste contemporain nous a transmise dans une suite de gouaches conservées à la Bibliothèque impériale, ornait, au temps de Louis XII, la cour du château de Blois; une autre, non moins importante, se développe sur les murs de l'église abbatiale de la Chaise-Dieu en Auvergne, et peut être

proposée comme un exemple des tendances et des doctrines de notre école durant la période qui clôt le moyen âge. Ici, plus clairement encore que dans les travaux précédens, l'esprit d'arrangement et l'habileté raisonnée prévalent sur l'énergie du sentiment; l'expression se formule moins austère que jamais. Quelque avertissement sinistre que contienne au fond la scène, une sorte de grâce recherchée, de délicate harmonie linéaire, donne à cette procession de victimes une signification bien différente de la moralité poignante qui ressort, au Campo-Santo de Pise, de la terrible fresque peinte par Orgagna. Dans la fresque française, les figures mêmes qui représentent la mort ont quelque chose de régulier, de paisible. Tantôt adroitement drapées par le peintre pour combler les vides de la composition, tantôt nues et discrètement décharnées comme pour faire pressentir le squelette sans en dévoiler la hideur, elles semblent ne s'emparer de leur proie qu'afin de balancer des lignes et de former des groupes se déduisant logiquement les uns des autres. Le sujet, si l'on veut, est bien rendu en ce sens qu'aucune intention malséante, aucun épisode déplacé ne contrarie ouvertement l'impression qu'il s'agissait de produire; mais cette impression aurait pu être plus profonde, et la leçon morale plus éloquente, si, au lieu de s'en tenir aux combinaisons ingénieuses, l'artiste avait su éprouver et traduire une forte émotion personnelle. N'accusons pas, au surplus, trop sévèrement les défaillances du sentiment religieux dans les œuvres appartenant à l'époque qui précède immédiatement la phase dite de la renaissance. Encore quelques années, et ce sentiment, qui n'était d'abord qu'insuffisant, s'amoindrira jusqu'à l'effacement complet. L'imitation du style antique compliquée des exemples de l'art italien pourra, dans le champ de l'imagination pure, amener une révolution heureuse et susciter de brillans talens. Plus d'un chef-d'œuvre naîtra sous la main des architectes et des sculpteurs, plus d'un précurseur annoncera la venue prochaine de Philibert Delorme et de Jean Goujon; mais dans le domaine de la peinture, de la peinture religieuse du moins, les efforts pour s'assimiler la manière italienne se résoudront dès le principe en progrès tout extérieur, et bientôt en faux-semblant de puissance. De plus en plus infidèle à ses origines, à ses traditions, à son génie, l'école française arrivera, vers la fin du XVIe siècle, à ne plus attacher de prix qu'à des contrefaçons stériles, à des formes fastueusement vides de pensée.

Le Jugement dernier de Jean Cousin au musée du Louvre et les peintures de Martin Fréminet dans la chapelle du palais de Fontainebleau marquent les deux termes de cette période. Dans le tableau du maître sénonais, l'imitation encore réservée de la méthode ita-

lienne n'est qu'une sorte de vêtement transparent sous lequel l'art français laisse assez aisément deviner sa physionomie et ses allures accoutumées. Bien qu'un peu sacrifiée parfois à la recherche systématique, la sincérité pittoresque ne fait pas défaut, l'indépendance de la pensée et du style n'est qu'à demi compromise. Si cette image du *Jugement dernier* ne réussit pas à pénétrer l'âme du spectateur de la terreur pieuse que comportait un pareil sujet, par la majesté de l'ordonnance et la justesse des intentions partielles elle est digne de l'école française, digne du noble artiste qui manifeste ailleurs avec tant d'éclat son profond savoir et son goût. Les peintures décoratives de Fréminet à Fontainebleau pèchent au contraire par une affectation avouée dans l'expression générale aussi bien que dans les détails. Ici la préoccupation de la grandeur n'aboutit qu'à l'emphase, la science dégénère en pédantisme, la soumission aux exemples florentins en parti-pris d'imitation servile. Nul respect de la vraisemblance, nul souci même des convenances imposées par le sujet. Les scènes et les personnages bibliques servent invariablement de prétexte à des attitudes tourmentées, à je ne sais quel étalage de lignes impétueuses et d'accidens anatomiques, si bien qu'au sortir de cette manie du grandiose et de ces jactances, la molle facilité de Simon Vouet apparaît presque comme un dédommagement et comme un bienfait.

On ne saurait cependant attribuer, tant s'en faut, une grande force d'expansion religieuse aux tableaux peints par Vouet, ni en général aux œuvres produites par l'école française dans tout le cours du XVII[e] siècle. Les maîtres même les plus éminens de l'époque n'ont sur ce point, on l'a vu, qu'une puissance assez limitée. Sans doute chez Poussin le cœur est aussi grand que l'esprit; mais ce cœur, ouvert aux méditations profondes, est plus malaisément accessible aux inspirations spontanées, aux suggestions du sentiment. Examinez les tableaux sur des sujets sacrés qu'a laissés l'austère contemporain, on dirait presque le frère par le génie de Descartes et de Corneille : vous admirerez partout la vigueur et la fierté de la pensée, l'incomparable fermeté du style; vous n'y surprendrez presque jamais la trace d'une émotion tendre, d'un entraînement involontaire, le souvenir d'une vision surnaturelle. Est-il jamais arrivé à Poussin par exemple de rêver et de peindre une figure d'ange, une tête de Christ exprimant quelque chose de plus que l'intelligence ou la majesté humaine? Non, le peintre du *Ravissement de saint Paul* et des *Sept sacremens*, des *Aveugles de Jéricho* et de *la Femme adultère*, est un moraliste qui spécule sur les faits et qui nous les explique plus encore qu'un poète qui nous transporte avec lui dans les régions de l'idéal. Poussin exerce dans

l'art une autorité sans réplique; il y représente la raison souveraine, il est de tous les peintres français le plus profondément sagace, le plus sensé, le plus savant. Comparé aux maîtres de Florence et de Rome, il manque, si l'on ose ainsi parler, d'initiative, et semble tenir pour suffisant, là où d'autres nous dévoilent le beau, de nous faire reconnaître et comprendre le vrai.

Au génie analytique de Poussin opposer l'inspiration naïve, le candide génie de Lesueur, ce serait caractériser par le contraste la physionomie personnelle de deux grands artistes; ce ne serait pas résumer en deux types les tendances rivales et les évolutions successives de notre école. Si Poussin est l'expression la plus haute des habitudes d'esprit communes à la majorité des peintres français, Lesueur, il faut le redire, apparaît dans l'histoire de l'art national comme un phénomène isolé, comme un maître qui n'a pas eu de devanciers et qui n'aura pas de successeurs. Après lui en effet, où retrouver parmi les œuvres de la peinture religieuse cette simplicité touchante, cette pureté de sentiment dont il savait empreindre jusqu'aux scènes mythologiques, jusqu'aux sujets les moins favorables en apparence au développement de pareilles qualités? Rien ne se poursuit du progrès commencé, rien ne vient convertir en tradition cette chaste manière, tandis que les doctrines formulées par le peintre des *Sept sacremens* continuent, non sans se modifier il est vrai, d'inspirer et de régir les entreprises du pinceau jusqu'à la fin du XVIIe siècle. A travers l'ampleur conventionnelle et la pompe souvent oiseuse du style, le souvenir et l'imitation de Poussin demeurent sensibles dans les tableaux appartenant à l'époque de Louis XIV. *La Peste d'Égine* peinte par Mignard, *la Famille de Darius* et les autres toiles historiques qu'a signées Lebrun prouvent assez que les maîtres eux-mêmes tenaient à honneur de se montrer en quelque façon les disciples d'une méthode acceptée plus docilement encore par les artistes secondaires. En revanche, là où il s'agit de traduire non plus l'histoire, mais l'Évangile, l'influence et les mâles exemples de Poussin ne suffisent pas pour préserver l'école de l'abus des commentaires, de la recherche et du faux goût. Les peintres de sujets sacrés ne manquent pas en un certain sens d'éloquence, mais cette éloquence procède surtout de la rhétorique. Elle peut, par l'abondance étudiée et le nombre, rappeler la manière de Fléchier : elle n'a rien de commun à coup sûr ni avec le langage sévère de Bourdaloue, ni avec la parole émue et persuasive de Fénelon. Ce serait presque un blasphème que de prononcer en pareil cas le nom de Bossuet.

On a donc le droit de reprocher à la plupart des peintures religieuses du XVIIe siècle leur caractère déclamatoire. Depuis la cou-

pole du Val-de-Grâce jusqu'aux voûtes de la chapelle de Versailles, depuis le *Christ aux Anges* de Lebrun jusqu'aux tableaux de Boulogne et de Coypel, bien des témoignages subsistent qui nous dispenseront d'insister. Contraste singulier toutefois : cette époque par excellence du luxe et de la faconde pittoresques nous a légué une toile tout empreinte d'onction et de simplicité, un véritable chef-d'œuvre d'expression pieuse, — l'*Ex-voto* peint par Philippe de Champagne en souvenir de la guérison miraculeuse de sa fille : morceau bien supérieur non-seulement aux productions contemporaines, mais même aux autres travaux du peintre, et le seul dans l'école française qu'il soit permis de rapprocher des tableaux de Lesueur.

Lesueur pendant tout le cours de sa vie, Philippe de Champagne à un certain jour de la sienne, tels sont les représentans les plus purs de la peinture religieuse en France au XVIIe siècle. Dans le siècle suivant, quels noms citer? quelle œuvre choisir entre tant d'œuvres fardées qui, même de loin, se ressente des inspirations de la foi? Où recueillir je ne dirai pas une preuve, mais un indice de quelque pensée élevée, de quelque intention sérieuse? L'école de cette époque compte aujourd'hui de nombreux défenseurs : avocats souvent imprudens qui, à force de se passionner pour la cause qu'ils soutiennent, oublient même de faire la part des torts de leurs cliens, et transforment volontiers en actes méritoires des faiblesses tout au plus excusables. Nous doutons cependant que les plus ardens apologistes de l'art français au temps de la régence et sous Louis XV poussent l'indulgence ou le courage jusqu'à en justifier les impertinences là où il se fait l'interprète des livres sacrés. Si, après une période de dédain excessif, il y avait justice dans une certaine mesure à réhabiliter de nos jours les *pastorales* de Watteau et même à la rigueur les *bergeries* de Boucher, ce serait commettre une profanation peut-être, et certainement se donner un ridicule, que de prendre au sérieux les *Apôtres* et la *Nativité* de l'un, ou la *Sainte Famille* de l'autre.

Sans répudier au fond ces traditions vicieuses en honneur depuis le commencement du siècle, la peinture religieuse, vers la fin du règne de Louis XV et sous le règne de Louis XVI, eut quelquefois un caractère moins ouvertement futile et des formes moins dépravées. On sait l'extrême habileté de Doyen et les velléités de réforme qui valurent un moment à Vien la réputation d'un chef d'école. Le *Miracle de la peste des Ardens*, peint par le premier pour l'église Saint-Roch à Paris, la *Prédication de saint Denis*, peinte par le second en pendant au tableau de Doyen, sont deux toiles d'autant plus recommandables qu'elles ressemblent moins aux œuvres contem-

poraines. Il n'y a rien là toutefois qui présage un retour fort sérieux aux principes mêmes de l'art chrétien. Malgré la sobriété relative de la manière, *la Peste des Ardens* n'est pas exempte encore d'une certaine ostentation de facilité, d'un certain fracas pittoresque; le *Saint Denis* au contraire est d'une expression générale assez fade à force de simplicité dans l'ordonnance et de timidité dans le style. Est-il besoin de rappeler le discrédit et bientôt l'anéantissement absolu où tomba l'art religieux en France au temps de la révolution? En 1789, Regnault pouvait encore peindre et exposer au salon la *Descente de croix* que possède aujourd'hui le musée du Louvre; six ans plus tard, il se réfugiait dans la peinture des sujets anacréontiques, ou il décorait une scène allégorique de ce titre de circonstance : *La liberté ou la mort*. Quant à David, après avoir dans sa jeunesse sacrifié aux vieux préjugés en peignant son *Saint Roch*, il en était venu, on ne le sait que trop, à ne plus honorer d'autres saints que les apôtres de la terreur, d'autres martyrs que Michel Lepelletier et Marat.

Lorsque le XIX[e] siècle s'ouvrit, l'art chrétien, supprimé quelque temps en France par mesure de sûreté générale, avait recouvré le droit de se produire. La peinture et la sculpture pouvaient, sans compromettre personne, repeupler les églises dévastées par des mains aussi niaises que sacriléges. Malheureusement l'attention des artistes et du public était ailleurs. Si l'esprit d'impiété systématique n'avait pas survécu au régime terroriste, en matière d'esthétique le radicalisme païen prêché depuis quelques années n'avait perdu aucun de ses docteurs ni de ses sectaires. Le culte à outrance de l'antiquité, le respect obstiné de certaines formules hors desquelles il n'y avait plus en apparence de chance de salut pour le talent, tout faisait obstacle à des entreprises où l'imitation de la statuaire grecque fût devenue un contre-sens, et que personne n'eût cependant osé tenter en s'aidant d'autres leçons et des souvenirs d'un autre style. Le plus sûr en pareil cas était de s'abstenir : aussi l'école que régentait David n'essaya-t-elle même pas d'appliquer à la peinture religieuse ses théories, pratiquées partout ailleurs avec une inébranlable constance. En regard des savans ouvrages inspirés au temps du consulat et de l'empire par la mythologie, l'histoire ancienne ou les événemens contemporains, on citerait difficilement un tableau de quelque mérite sur un thème sacré. Ce n'est que plus tard, à partir des premières années de la restauration, que le goût commence à se reprendre aux scènes de l'Écriture sainte. Encore ce mouvement de réaction s'opère-t-il avec une réserve telle que la différence consiste dans le choix des sujets bien plutôt que dans le fond des principes et de la méthode. Les meilleurs

tableaux appartenant à cette époque, — le *Martyre de saint Cyr et de sainte Juliette*, que M. Heim exposait au salon de 1819, ou *le Lévite d'Éphraïm*, peint par M. Couder en 1817, — ne laissent pas de se ressentir des habitudes générales de l'école, et se recommandent moins par le caractère pathétique des intentions que par la noblesse et la fermeté du style. N'importe : une voie relativement nouvelle venait de s'ouvrir. Il était désormais permis aux peintres de chercher et de rencontrer le succès ailleurs que dans le champ de l'histoire profane. Vienne maintenant un talent inspiré ou quelque vaste entreprise renouvelée des beaux siècles, et la renaissance de l'art religieux aura achevé de s'accomplir.

Ce maître et cette occasion décisive, on crut d'abord les avoir trouvés lorsque Gros fut chargé de peindre la coupole du Panthéon, redevenu l'église de Sainte-Geneviève. On se rappelle le bruyant succès qui accueillit un travail remarquable à bien des égards, mais qu'il eût été plus juste d'accepter à titre d'essai de peinture monumentale que de louer comme un spécimen achevé de la peinture religieuse. En décorant la coupole de Sainte-Geneviève, l'illustre peintre de la *Peste de Jaffa* et de la *Bataille d'Aboukir* avait prouvé une fois de plus l'aisance et la verve de son pinceau. Il s'était en outre efforcé, dans une certaine mesure, de modifier sa manière et de subordonner ses inclinations naturelles aux conditions toutes spéciales de la tâche. Néanmoins Gros n'avait pu ni se transformer si complétement, ni répudier si bien les traditions de l'école d'où il était sorti, que l'élément purement héroïque ne prédominât dans son œuvre sur l'inspiration pieuse. D'autres essais de peinture murale, signés, il est vrai, de noms moins célèbres, attestaient non moins clairement la permanence des doctrines académiques, et là même où l'on prétendait le plus sincèrement s'en affranchir, on ne faisait qu'en varier quelque peu l'expression matérielle et les formes. Les procédés de la fresque, abandonnés depuis plus d'un siècle, étaient remis en honneur et employés non sans habileté dans la décoration de l'église Saint-Sulpice. Ce fait attestait un progrès sans doute, mais un progrès qui ne dépassait pas les limites de la pratique et du perfectionnement extérieur. Un coloris moins lourd, un dessin moins pénible, une sobriété dans l'effet imposée d'ailleurs par le moyen lui-même donnaient à quelques-unes de ces peintures une apparence assez nouvelle. Toutefois les plus remarquables d'entre elles différaient peu, quant au fond, des tableaux d'histoire accoutumés; elles n'exprimaient encore qu'une sorte de compromis entre l'esthétique consacrée par David et des aspirations moins strictement limitées.

Cependant un artiste issu de la même école, mais qu'un long

séjour en Italie et la vigueur de ses instincts avaient isolé de l'influence académique, M. Ingres, ne craignait pas, en abordant un sujet sacré, de demander ouvertement conseil aux maîtres du XVIe siècle et de représenter la Vierge, l'enfant Jésus et les anges, sous des formes qui n'étaient plus celles des dieux de la fable et des génies antiques. Le *Vœu de Louis XIII* nous apparaît aujourd'hui comme une œuvre majestueuse, comme une page de haut style, digne du sujet et du maître qui l'a traité. Au salon de 1824, ce tableau pouvait sembler une protestation presque téméraire, et les regards de la foule, habitués depuis longtemps aux contrefaçons de la statuaire grecque ou romaine, crurent reconnaître d'abord un acte de bizarrerie et de caprice dans ce qui n'était en réalité qu'un retour judicieux à l'art de Raphaël. On admira néanmoins la toile de M. Ingres. Le moment était favorable d'ailleurs à tout mouvement de réaction. Si dissemblables que fussent la poétique du peintre de *Louis XIII* et les doctrines que l'école romantique cherchait alors à faire prévaloir, les artistes applaudirent sans hésiter au succès d'un ouvrage qui avait, entre autres mérites, celui de démentir une méthode surannée et pour ainsi dire d'intimider l'ennemi commun. A partir de cette époque en effet, l'esprit de convention et de routine perdit le privilége de se produire impunément. Il y eut certes, dans un autre sens, plus d'une tentative mauvaise, plus d'une injure au goût, plus d'un défi même à la raison; mais l'opinion a fait justice aujourd'hui de ces entraînemens révolutionnaires aussi bien que des abus amenés par le régime précédent. Sans exagérer les bienfaits du mouvement opéré dans notre école vers la fin de la restauration, on peut dire que ce mouvement a réussi du moins à développer en nous le sens critique, à nous donner une notion plus saine de l'art et de ses conditions variées. Pour ne parler que de la peinture religieuse, nous avons compris et nous n'oublierons plus qu'elle a ses lois nécessaires, ses traditions, ses formes propres. Nous savons que si elle procède avant tout du sentiment, elle résulte aussi du respect pour les exemples du passé, pour certains types consacrés par le génie des maîtres ou par la vénération des peuples. Le moyen de peindre une figure de la Vierge sans se souvenir des madones de Raphaël? Comment donner aux hôtes du paradis une apparence contraire à ce que le pinceau de Fra Angelico nous a appris des bienheureux et des anges? Le point difficile en pareil cas est de se préserver aussi bien de l'imitation servile que de l'indépendance excessive. Cette juste mesure entre l'expression prévue et l'innovation formelle, entre les caractères traditionnels du style et les révélations de l'instinct, M. Hippolyte Flandrin a su la garder dans ses ouvrages avec un tact supérieur et une rare sûreté de goût. Ache-

vons toutefois de résumer les efforts tentés par les prédécesseurs du peintre et de rappeler comment s'est préparée en France cette réforme de l'art religieux que M. Flandrin poursuit aujourd'hui, et qu'il représente avec plus d'autorité que personne.

Lorsque M. Ingres opposait, il y a près de quarante ans, aux insuffisantes peintures religieuses de l'époque un tableau où il faisait revivre les souvenirs de l'art ancien, peut-être n'entendait-il ni encourager par là des tentatives plus radicales, ni proposer d'autres modèles que ceux qu'il avait déjà lui-même préférés. Pour trouver des sources d'inspiration, le peintre du *Vœu de Louis XIII* n'avait pas voulu remonter au-delà du XVI[e] siècle, c'est-à-dire au-delà du jour où l'art italien se manifeste dans son développement suprême, dans la plénitude de ses progrès. D'autres artistes crurent ne pas devoir s'arrêter à cette limite. La voie venait d'être ouverte aux révisions et aux recherches; on s'achemina de l'étude des œuvres appartenant à la seconde renaissance italienne jusqu'aux travaux primitifs, jusqu'au point de départ de l'art lui-même. Pour la première fois en France, les maîtres du XIV[e] siècle furent pieusement consultés. Les fresques du Campo-Santo de Pise et du couvent de Saint-François à Assise, que l'on n'avait guère estimées jusqu'alors qu'à titre de curiosités historiques, devinrent tout à coup les types par excellence du style religieux.

Rien de plus légitime assurément que cette admiration tardive pour le sentiment robuste et la manière sévère des *trecentisti* florentins; rien de plus opportun, à un moment de rénovation, que cette ardeur à étudier l'expression originelle des idées que l'on prétend faire prévaloir. De même que Giotto et les siens avaient trouvé dans l'art byzantin des élémens pour l'art du moyen âge, de même celui-ci devait servir à l'art moderne de principe et d'exemple. Quoi de plus naturel en effet pour reconstituer de nos jours la peinture religieuse que d'interroger ceux qui en ont autrefois fixé les règles et déterminé les premiers progrès? Le danger était seulement qu'en étudiant avec trop d'abnégation ces maîtres si longtemps méconnus, on oubliât de distinguer entre leurs qualités et leurs faiblesses, entre les calculs de leur pensée et les fautes involontaires de leur main. On pouvait en un mot s'exagérer l'infaillibilité des modèles et la mesure de la docilité imposée aux disciples. Quelques-uns de ceux-ci ne surent pas ou ne voulurent pas se soumettre à demi. Entraînés par leur zèle plus loin que de raison, ils ne craignirent pas d'ériger en système l'imitation absolue des formules pittoresques employées il y a cinq siècles, sans excepter même certaines erreurs matérielles dans les proportions et dans la perspective: erreurs pardonnables là où elles avaient été commises ingénument, mais qui

devenaient inexcusables lorsqu'on les reproduisait de parti-pris. Bien plus : aux yeux de certains fanatiques de la naïveté, les monumens où ces imperfections sont déjà plus rares perdirent, en raison de ce progrès même, une partie de leur autorité. Il se rencontra des réformateurs assez convaincus pour se cantonner, à l'exclusion de tout le reste, dans le dogme et dans l'époque précise que personnifie Cimabue; nous en avons connu qui ne marchandaient pas à l'austère Giotto lui-même le reproche de complaisance excessive pour les agrémens du style, d'inclination à la manière et de faux goût. Le moment où l'art byzantin se modifie quelque peu en Italie et, pour ainsi dire, s'y humanise, voilà, en matière de peinture religieuse, l'âge d'or qu'il s'agissait de remettre en honneur. La madone de Santa-Maria-Novella, — ce tableau promené dans les rues de Florence aux acclamations des contemporains de Dante, — tel était le résumé des devoirs imposés de nos jours encore au pinceau, le terme exact des concessions à la réalité et des moyens d'expression permis.

Est-il besoin d'insister sur les principes erronés d'une doctrine qui n'allait pas à moins qu'à réduire la fonction de l'art en Europe à une sorte de fétichisme, à l'immobilité farouche de l'art égyptien ou chinois? Ainsi compris, le respect de la tradition, loin de vivifier le présent, ne sert qu'à le frapper d'impuissance. Sous prétexte de nous apprendre à préférer l'âme au corps, le fond à la forme, la vérité intime à la beauté extérieure, on n'arriverait au contraire qu'à chasser de l'art l'âme et la vérité. On ne ferait que substituer les formules d'un mysticisme pédantesque au langage du sentiment, quelque chose de la mission scientifique des hiérophantes au rôle plus simple et plus personnel des artistes. Que ceux-ci, comme on l'a dit d'ailleurs un peu trop haut et un peu trop souvent, soient investis d'un sacerdoce, je le veux bien : encore faut-il que ce sacerdoce s'exerce dans ses justes limites, et qu'après tout ces apôtres du beau n'en désertent point la cause ou ne la compromettent par leurs sophismes. Faut-il pour cela regarder comme une provocation inutile, comme un accident sans conséquence dans l'histoire de notre école, le mouvement qui entraînait les esprits, il y a vingt-cinq ans, vers l'imitation à outrance du style italien primitif? Nous pensons tout le contraire. Le temps a fait justice des visées prétentieuses et des exagérations du début, mais l'étude intelligente des modèles a survécu. Un travail de rénovation s'est accompli dans la peinture religieuse, dont nous recueillons dès à présent les fruits, et qui engage, il faut l'espérer, l'avenir. Au lieu de renier, comme le voulaient d'abord quelques esprits, les œuvres des quatre derniers siècles, au lieu de se renfermer, à l'exemple des artistes allemands, dans l'érudition pure et

dans l'archaïsme, les peintres français ont compris qu'on pouvait concilier l'invention personnelle avec la tradition, le respect des origines de l'art avec le souvenir de ses progrès, et l'expression de la foi avec la correction de la forme. Ce sont ces tendances sagement éclectiques, c'est ce mélange de stricte orthodoxie et d'équité pittoresque qu'attestent les travaux d'Orsel, de MM. Périn, Roger, et de plusieurs autres artistes qui, depuis 1830, ont eu le double mérite de restaurer en France la peinture religieuse et de remettre en honneur la peinture monumentale. Le talent de M. Flandrin procède de principes analogues, mais il se distingue entre tous, il s'isole de ceux qui l'ont précédé dans la même carrière, par la noblesse sans contrainte et la grâce sans recherche de ses allures, par une physionomie à la fois savante et naturelle qui commande le respect aussi sûrement qu'elle attire la sympathie.

La première composition sur un sujet religieux où se révèlent les qualités que M. Flandrin allait développer ensuite dans une série d'ouvrages de plus en plus importans, est le *Saint Clair guérissant les Aveugles*, que possède aujourd'hui la cathédrale de Nantes, et qui fut exposé au salon de 1837. Ce tableau doit donc être considéré comme le début de l'artiste dans un ordre de travaux auquel il s'est depuis lors exclusivement consacré, sauf les cas où son habileté reconnue comme peintre de portrait lui a imposé le devoir de suppléer en quelque façon M. Ingres, et de maintenir après lui les belles traditions d'un art où notre école a de tout temps excellé. Cependant, avant de peindre le *Saint Clair*, M. Flandrin s'était signalé déjà par quelques essais remarquables, et, contrairement à la coutume, il n'était encore que nouveau-venu parmi les pensionnaires de l'Académie de France à Rome, qu'il n'avait plus à attendre un commencement de réputation à Paris. Lorsque, dès la troisième année de son séjour à la villa Médicis, il envoyait au salon son tableau de *Dante offrant des consolations aux âmes des envieux* et une étude de *berger*, ou même lorsqu'il remportait le prix en 1832 à l'École des Beaux-Arts, il y avait quelque temps déjà que ce jeune talent était pressenti par les artistes et par cette partie du public que préoccupait l'issue de la lutte engagée dans le domaine des arts et des lettres vers la fin de la restauration. On savait que M. Flandrin était l'élève préféré de M. Ingres, qu'aucun de ses condisciples n'acceptait plus pieusement et ne mettait plus assidûment en pratique les doctrines du maître. Bien que cette extrême docilité fût plutôt une garantie actuelle de bonne éducation qu'une promesse très significative des succès à venir, elle suffisait cependant pour éveiller l'attention, pour encourager les espérances, même en dehors de l'atelier.

Un pareil fait ne saurait se reproduire aujourd'hui. Maintenant qu'il n'y a plus, à proprement parler, d'école, maintenant que chacun cherche sa route ou son sentier à ses risques et périls, et que les jeunes peintres ne se soumettent quelque temps à une discipline de hasard qu'à la condition de réserver au fond leur obéissance et leur foi, personne ne songe à demander aux débutans d'où ils viennent, ni quelle doctrine les a nourris. Encore moins s'informe-t-on de ce qui se passe au moment même des études et dans l'atmosphère où se préparent les talens. Il n'en allait pas ainsi au commencement du siècle : le titre seul d'élève de David était alors une recommandation dans le monde et presque un brevet de capacité. Quelques années plus tard, l'atelier de Gros et celui de Guérin héritaient du prestige attaché à l'école que dirigeait le peintre des *Sabines*. Enfin lorsque M. Ingres eut rallié autour de lui des disciples assez dévoués pour lui obéir sans réserve, assez intelligens pour comprendre et pour pratiquer ses leçons, l'opinion ne tarda pas à s'émouvoir des succès obtenus à huis clos par les adeptes du nouveau dogme. L'atelier de M. Ingres représentait vers 1830 une sorte d'église schismatique au double point de vue des croyances classiques, comme on disait alors, et de la foi contraire que le romantisme venait de proclamer. Phidias et Raphaël, les deux saints du lieu, mais Phidias et Raphaël étudiés en face, et sans les détours de l'esprit académique, — la nature expliquée par ces maîtres souverains, mais avant tout hardiment et ingénument sentie, — le dédain des recettes et le culte des hautes traditions, la haine des réalités vulgaires et la passion des vérités caractéristiques, — tels étaient les principes de l'enseignement de M. Ingres : enseignement dangereux aux yeux des apôtres de la vieille méthode, parce qu'il tendait à déconsidérer le style conventionnel en usage, et, ajoutait-on, à installer la bizarrerie sous prétexte de franchise; principes aussi opposés pour le moins à l'évangile romantique, qui faisait, comme on sait, assez bon marché des élégances de la forme pour attribuer une importance principale à l'élément dramatique et au coloris! La place à part que M. Ingres avait conquise comme peintre en même temps novateur et défenseur des règles, il la gardait comme chef d'école, comme précepteur des jeunes artistes, qu'il fallait, à ce moment de crise, désabuser de la routine et préserver des entraînemens. On conçoit dès lors l'intérêt, ou tout au moins la curiosité, qu'excitaient au dehors les rapports établis entre le maître et ses élèves; on s'explique le commencement de notoriété qui récompensait parfois la docilité de ceux-ci, en attendant que ces symptômes de talent et ces dispositions bienveillantes se convertissent de part et d'autre en témoignages irrécusables.

Pour M. Flandrin, nous l'avons dit, l'intervalle fut court entre les années consacrées à l'étude et les premiers succès publics. Peu d'artistes sont entrés aussi rapidement que lui en possession de la célébrité : il n'en est pas qui, depuis l'époque des débuts, ait plus obstinément persévéré dans la même voie, et mieux justifié par la constance de ses efforts la sympathie permanente de la foule. Pour ne parler que des anciens condisciples de M. Flandrin, quelques-uns, et des plus favorablement accueillis d'abord, ont même sans démériter rencontré parfois l'indifférence, sinon les rigueurs de l'opinion. D'autres, après d'éclatantes promesses ou des gages sérieux de fidélité, ont brusquement renié la foi de leur maître et compromis ou faussé leur talent en prétendant l'affranchir : témoin Ziégler, le peintre de *Giotto enfant*, tableau dont la composition ingénieuse et la grâce facile permettaient d'espérer des œuvres moins emphatiques que l'*Hémicycle de l'église de la Madeleine;* témoin surtout Théodore Chassériau, le plus richement doué peut-être de tous les artistes appartenant à cette génération, mais que devait bientôt tourmenter le rêve d'une conciliation impossible entre les souvenirs de l'école d'où il était issu et l'imitation de la manière de M. Delacroix. M. Flandrin n'a jamais connu ni ces alternatives de succès et de revers, ni ces agitations, ni même le doute. Convaincu de bonne heure, il ne s'est pas laissé ébranler un seul jour dans sa croyance. Adopté tout d'abord par le public, il a vu sa réputation grandir à chaque œuvre nouvelle, et les différens partis qui divisent l'école contemporaine se réunir pour honorer en lui un talent au-dessus de la discussion. Peut-être ces encouragemens unanimes ont-ils achevé ce que les premières études et la volonté personnelle avaient commencé de développer; peut-être convient-il d'attribuer en partie à l'expérience d'une heureuse fortune ce caractère de sérénité, de facilité paisible, qui va s'affirmant de plus en plus dans les travaux successifs de M. Flandrin, et qui, entre autres qualités, recommande hautement son dernier ouvrage, les peintures de la nef de Saint-Germain-des-Prés.

La forte discipline à laquelle M. Flandrin fut soumis dans sa jeunesse, plus tard le concours bienveillant que l'opinion ne cessa de lui prêter, voilà donc, à notre avis, deux faits dont il est juste de tenir compte lorsqu'on apprécie ce talent, mais qui ne sauraient ni en diminuer la valeur, ni en expliquer complétement les origines. Même avant de recevoir les leçons de M. Ingres, le jeune artiste avait déjà fait preuve, sinon d'habileté véritable, au moins d'instinct pittoresque et de bon vouloir. Comme il arrive d'ordinaire chez les hommes qui doivent consacrer leur vie à la pratique des arts, la vocation se déclara chez lui dès l'enfance, et, ce qui est plus digne de

remarque encore, en obéissant à cette vocation il suivait l'exemple d'un frère aîné (1), de même qu'il précédait de bien peu dans la carrière un autre frère, M. Paul Flandrin, à qui il était réservé de montrer dans la peinture de paysage des qualités analogues à celles qu'il allait déployer lui-même dans la peinture d'histoire. Ce fut à Lyon, où il était né en 1809, que M. Hippolyte Flandrin fit son premier apprentissage, en attendant le moment d'entreprendre à Paris des études plus sérieuses, et, si l'on veut, ses humanités. Il ne nous appartient pas de scruter les secrets de cette période cachée de la vie du peintre, de rechercher quelles épreuves furent imposées à ce jeune courage, quelles luttes trop souvent inséparables des premières ambitions du talent, quelles amertumes peut-être payèrent ici la rançon de l'avenir et inquiétèrent au début une existence calme et bien favorisée depuis lors. Qu'il nous suffise de dire que, soit nécessité, soit défiance de ses propres forces, celui qui devait être bientôt un peintre religieux éminent se condamna d'abord à dessiner sur pierre, pour le commerce de sa ville natale, d'humbles vignettes, de petites scènes appartenant le plus habituellement au genre où excellaient alors Charlet et M. Horace Vernet. Sans doute, dans les lithographies où M. Flandrin représentait tant bien que mal tantôt un *chasseur à cheval effrayé par l'éclat d'un obus*, tantôt l'*intérieur d'un bureau de souscription*, il est assez difficile de deviner le sentiment si élevé, la manière si pure qu'il révélera plus tard en traitant de tout autres sujets. On s'intéresse toutefois à ces modestes essais, non-seulement parce qu'ils nous renseignent à titre de documens biographiques, mais aussi parce qu'ils laissent entrevoir sous les incorrections ou les gaucheries de l'exécution une certaine naïveté intelligente, quelque chose de cette inspiration candide qui, s'alliant plus tard à la science, s'enhardira en quelque sorte et s'autorisera de celle-ci pour se manifester d'autant mieux et mériter pleinement nos sympathies.

C'est le *Saint Clair guérissant les aveugles*, exposé en 1837, qui marque à la fois, on vient de le voir, l'époque des débuts de M. Flandrin dans la peinture religieuse et le moment où la réputation du peintre, déjà préparée par quelques succès, s'étend et se confirme. Un autre tableau, aujourd'hui à Lisieux, — *Jésus-Christ et les petits enfans*, — vint peu après ajouter un titre nouveau et plus sérieux encore à ceux que M. Flandrin avait su acquérir pendant les années de son séjour à Rome. Le *Saint Clair* témoignait d'une rare délicatesse de sentiment et de style; mais une sorte d'exiguïté dans l'or-

(1) M. Auguste Flandrin, mort en 1844, après avoir produit quelques tableaux composés avec goût, entre autres *Savonarole prêchant dans l'église San-Miniato, à Florence*, qui figura au salon de 1840.

donnance, de timidité dans l'expression, accusaient encore ici la main d'un disciple et la discrétion exagérée d'un esprit qui, de peur d'effaroucher ceux à qui il s'adresse, n'ose produire ses opinions qu'en termes succincts et à demi-voix. Le *Christ* entouré des enfans est une scène plus largement composée et traitée avec plus d'ampleur. On peut cependant reprocher à quelques parties du tableau, surtout à la figure principale, une apparence un peu morne, une physionomie presque effacée à force de restrictions et de prudence. Ce qui manque aux deux toiles que nous venons de mentionner, ce n'est assurément ni l'élévation de la pensée, ni la sévérité du goût, ni au fond l'originalité des intentions : c'est, pour ainsi parler, l'extérieur de cette originalité même, cette pointe d'immodération et d'enthousiasme qui perce jusque dans les œuvres des maîtres les plus habitués à se surveiller, et qui donne au style l'accent de la verve et de la vie.

Quoi qu'il en soit, le parti de la résistance, que personnifiait M. Ingres, venait de trouver dans M. Flandrin un très utile auxiliaire, et le parti du mouvement à outrance un adversaire d'autant plus dangereux qu'il se gardait avec plus de soin des témérités et des aventures. Restait à savoir si cette retenue extrême ne dégénérerait pas à la longue en inertie, si cette attitude de disciple ne finirait pas par immobiliser l'action propre du peintre et les progrès de la cause qu'il avait entrepris de soutenir. Deux ans s'étaient écoulés à peine que la question était résolue déjà, et que les yeux même les moins clairvoyans reconnaissaient dans les peintures de la *chapelle de Saint-Jean l'Évangéliste*, à Saint-Séverin, l'empreinte d'un talent désormais sûr de soi et d'une inspiration toute personnelle.

Qu'on ne se méprenne pas toutefois sur le sens que nous attachons à ce dernier mot. Certes, en décorant la *chapelle de Saint-Jean*, M. Flandrin ne prétendait pas faire acte d'indépendance absolue. Il se souvenait, et il avait bien raison de se souvenir, des enseignemens qu'il avait reçus de son maître, des chefs-d'œuvre qu'il consultait naguère en Italie; mais il s'interrogeait aussi lui-même, il réussissait à tirer de son propre fonds des ressources de composition nouvelles, à rajeunir, à force de sincérité et de bonne foi, des sujets consacrés depuis des siècles par le génie des artistes souverains. Dans la représentation de la *cène* par exemple, même après Giotto et Léonard, après Raphaël et Andrea del Sarto, il trouvait le secret d'émouvoir par l'expression pathétique de l'ensemble, par le caractère imprévu de certains types, en particulier du saint Jean, l'une des figures les mieux senties et les plus touchantes qu'ait produites l'art religieux contemporain. En se soumettant aux exigences de la tradition et aussi aux conditions toutes spéciales qu'imposaient

l'âge ou les formes de l'architecture, il évitait avec une égale habileté la contrefaçon archaïque et le désaccord qu'eût créé un style ouvertement moderne ou bien une imitation trop fidèle de la réalité. Transportées sur la toile, les peintures qui ornent cette chapelle manqueraient sans doute de solidité, de saillie. Le coloris paraîtrait insuffisant et l'atmosphère où se meuvent les figures conventionnelle, parce qu'un tableau devant être par lui-même un tout, une image absolue et complète, la stricte vraisemblance des objets représentés devient ici un moyen nécessaire, une loi formelle de l'exécution. Là cependant où il s'agit bien moins de faire illusion aux yeux que de les instruire par le pressentiment de la vérité poétique, dans un travail de décoration architecturale où la surface plane réservée au pinceau ne saurait simuler la profondeur ou le relief sans bouleverser l'économie des lignes voisines et les proportions mêmes de l'édifice, il est opportun, il est utile de traiter le ton et l'effet avec une extrême sobriété, et de laisser à l'état d'aperçus des faits qu'il conviendrait d'aborder ailleurs sans détours et de traduire sans réticences. Dès son premier essai de peinture monumentale, M. Flandrin avait su garder cette mesure difficile entre l'expression abstraite et l'imitation littérale. La *chapelle de Saint-Jean*, à Saint-Séverin, n'est pas seulement une œuvre pleine d'onction et d'attendrissement chrétien, c'est aussi un spécimen remarquable des règles pittoresques à suivre en pareil cas, et si depuis vingt ans ces règles ont été mieux respectées, si en général les artistes qui ont eu à s'acquitter de tâches analogues ont paru en étudier de plus près les conditions, il appartient à M. Flandrin d'avoir l'un des premiers donné l'exemple et d'avoir contribué autant que personne à déterminer ce progrès.

Les peintures de Saint-Séverin achevèrent de mettre en faveur un talent déjà connu et apprécié, mais que le succès n'avait récompensé jusque-là qu'avec une certaine réserve et sous la forme d'un encouragement conditionnel. En attribuant de nos jours au public le rôle dévolu dans les deux derniers siècles à l'Académie royale de peinture, on pourrait dire que les premiers tableaux de M. Flandrin avaient suffi pour lui mériter le titre d'*agréé* parmi les artistes d'élite, mais qu'il lui restait encore à faire ses preuves définitives, à présenter, suivant le terme consacré, son *morceau de réception*. Ce gage suprême d'habileté était donné maintenant et accepté par tous. A supposer même que le nouvel élu dût faiblir par la suite ou s'en tenir à ces travaux de sa jeunesse, il avait assez fait déjà pour prendre place à côté des maîtres et pour honorer son nom.

Les années qui se sont succédé depuis lors nous ont appris que le talent de M. Flandrin ne pouvait pas plus se compromettre dans

l'estime que s'accommoder du repos. Sans compter de nombreux portraits, dont quelques-uns seulement ont été exposés aux divers salons, les peintures monumentales qui décorent l'église Saint-Paul à Nîmes, le chœur de Saint-Germain-des-Prés et la frise de Saint-Vincent-de-Paul à Paris, de telles œuvres prouvent assez la fécondité de l'artiste, et quels progrès il lui était réservé d'accomplir. Nous n'avons pas à revenir sur l'examen détaillé de ces différens travaux, à relever des mérites signalés ici même, à l'apparition de chaque œuvre nouvelle, par les juges les plus autorisés (1). Qu'il nous soit permis seulement de faire remarquer dans l'ensemble des peintures religieuses de M. Flandrin le développement continu des qualités qu'annoncent ses premiers ouvrages, d'insister sur les perfectionnemens de sa manière, plus harmonieuse d'année en année, plus ample et plus sûrement expressive à mesure que les occasions se multiplient, ou que le champ livré au pinceau s'élargit. Nul faux pas, nul temps d'arrêt dans la marche de ce talent; point d'hésitation d'aucune sorte, ni de démenti au passé. Les progrès se poursuivent en raison même de la succession des travaux, et pour établir avec certitude la chronologie des œuvres de M. Flandrin, il suffirait, en pesant la somme de mérite qui les distingue relativement, d'assigner toujours aux meilleures d'entre elles la date la plus récente. Ainsi que l'on rapproche les figures de femmes que M. Flandrin traçait, il y a quatorze ans, dans le chœur de Saint-Germain-des-Prés des *Vierges sages* peintes trois ans plus tard dans le chœur de Saint-Paul de Nîmes, et celles-ci de la procession des *Saintes* qui se déroule sur les murs de Saint-Vincent-de-Paul à Paris : les premières, les trois figures entre autres qui personnifient les vertus théologales, révèlent déjà une véritable aptitude à concilier le charme de l'expression avec la sévérité de la forme; mais ici l'harmonie de ces deux qualités semble encore résulter un peu trop de l'effort. Quelque chose de laborieux dans le style vient parfois appesantir la grâce des intentions et comme engourdir la douceur des physionomies et des gestes. Rien que d'aisé au contraire, rien que de tranquille sans froideur et d'élégant sans recherche dans le groupe des *Vierges sages*, et pourtant cette expression de chaste élégance, cette poétique sérénité des lignes seront plus sensibles, plus heureusement rendues encore là où M. Flandrin aura eu à peindre les saintes femmes, les vierges, les martyres et les saintes pénitentes. Ajoutons que ces soixante figures de femmes s'avançant, le long de la frise de Saint-Vincent-de-Paul, dans un ordre forcément symétrique, laissaient bien moins de ressources à

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1846, du 1er mai 1849 et du 1er décembre 1853.

l'invention que les thèmes précédemment traités. A Saint-Paul de Nîmes, et même à Saint-Germain-des-Prés, des scènes différentes occupant chacune un compartiment distinct concouraient à l'unité de l'ensemble sans danger de monotonie, parce que ces fragmens, reliés entre eux par l'homogénéité du style, n'en avaient pas moins leur caractère propre, leur physionomie variée suivant la nature et le choix des sujets. A Saint-Vincent-de-Paul, point de ces divisions architecturales ni de ces compositions épisodiques. D'un côté les héroïnes, de l'autre les héros de la foi, représentés, non pas au moment de l'action, mais dans le calme de la béatitude, — près de cent cinquante personnages marchant, non pas sur plusieurs plans, mais à la suite les uns des autres et alignés sous le même niveau, — tels étaient les seuls élémens pittoresques de la tâche. Les nuances d'un sentiment unique, les dehors de la ferveur commune appropriés au caractère personnel, au rôle traditionnel ou historique de chaque bienheureux, voilà les seuls moyens d'expression dont il fût possible de disposer. Ces moyens restreints n'en ont pas moins suffi à M. Flandrin pour diversifier l'ordonnance linéaire de son travail sans en altérer la majesté, et pour donner à toutes les figures qu'il avait à peindre une signification morale aussi haute, et peut-être plus pénétrante, que les intentions formulées par lui dans des scènes ouvertement pathétiques.

Les peintures de Saint-Vincent-de-Paul mériteraient donc d'être considérées comme le chef-d'œuvre de l'artiste qui les a signées, si une entreprise plus récente et plus importante encore, — la décoration de la nef de Saint-Germain-des-Prés, — n'attestait des progrès nouveaux et, à certains égards, des ressources d'imagination imprévues. On se rappelle la distribution des travaux exécutés autrefois par M. Flandrin dans le chœur de cette même église. Deux grandes compositions en regard l'une de l'autre, — l'*Entrée à Jérusalem* et *Jésus-Christ portant sa croix*, — résument l'histoire de la *passion* dans le fait qui en est pour ainsi dire la préface et dans le sacrifice suprême qui la conclut. Au-dessus de ces deux compositions s'étagent quelques saints personnages, quelques figures allégoriques encadrées chacune dans des compartimens d'architecture, tandis qu'à l'intérieur du chœur les figures des apôtres, uniformément vêtus de blanc, se dressent au milieu d'ornemens dont le vif coloris, tempéré toutefois par l'éclat des verrières, soutient et complète l'effet produit par les fonds d'or sur lesquels se dessinent les sujets principaux. Pour laisser à cette partie du monument un caractère frappant de prédominance, pour recommander tout d'abord aux yeux le lieu privilégié où Dieu se livre à l'adoration des fidèles, il fallait s'imposer comme premier devoir une parcimonie relative,

et ne pas enrichir les avenues du sanctuaire à l'égal du sanctuaire lui-même. Le système d'ornementation adopté dans la nef de Saint-Germain-des-Prés exprime à souhait cette distinction nécessaire. Les encadremens des sujets, la couleur des fonds, le champ réservé aux inscriptions ou aux détails d'architecture figurés au pinceau, tout a une apparence calme, une sobriété dans l'aspect qui contraste avec la magnificence du chœur, mais qui cependant prépare le regard à des lignes plus variées, à des combinaisons de tons plus opulentes.

Le vaste travail auquel M. Flandrin a consacré quatre années déjà, et qu'il n'a pas encore complétement achevé, comprend la décoration tout entière des murailles qui, des deux côtés de la nef, se prolongent jusqu'aux bras de la croix, et qui, s'arrondissant d'abord en arcades, s'élèvent jusqu'aux voûtes de l'édifice. Le sommet de ces arcades, ouvertes d'une colonne à l'autre, sert de base à une sorte de frise que le peintre a divisée en vingt grands tableaux, au-dessus desquels, c'est-à-dire entre les fenêtres qui éclairent l'église, quarante divisions plus étroites encadrent les figures des prophètes et des justes dont la Bible a immortalisé la gloire. Est-il besoin d'ajouter que cette longue série de figures satisfait aux exigences de l'art monumental aussi bien qu'aux conditions de l'art religieux? M. Flandrin avait déjà fait ailleurs, et à plusieurs reprises, ses preuves dans ce genre de composition, qui procède à la fois de la symétrie architecturale et de l'invention pittoresque. Quoi de plus naturel dès lors que de retrouver dans les *Prophètes* et les autres personnages bibliques peints au haut de la frise de Saint-Germain-des-Prés cette majesté d'attitude, cette fermeté de dessin qu'on avait admirées déjà dans les *Apôtres* du chœur de la même église, ou dans les *Martyrs* et les *Docteurs* de Saint-Vincent-de-Paul? Nulle part cependant le caractère particulier de chaque type n'avait été défini aussi nettement, ni l'expression morale accusée sous une apparence aussi neuve. Veut-on un exemple de cette élévation de la pensée et du style dans le nouvel ouvrage de M. Flandrin, un spécimen de composition hautement expressive là même où les élémens semblaient le plus infimes : nous citerons, entre autres créations tout à fait originales, la figure nue de *Job*, dont la maladie et la misère font grelotter les membres, et dont une pieuse résignation illumine les traits. Qu'il nous soit permis seulement de regretter que l'artiste se soit laissé aller à démentir quelque peu l'intention générale de cette belle figure en ceignant les reins de Job d'un fragment de draperie, précaution d'autant plus inutile que l'attitude même du corps suffisait pour rassurer les plus chastes regards. Une nudité complète eût été certainement

plus éloquente, et nous croyons qu'on pouvait sans scrupule supprimer ici un détail parasite, que Giotto d'ailleurs et les autres maîtres du moyen âge ont en pareil cas fort résolûment omis.

Les vingt grandes compositions qui, de chaque côté de la nef, se développent au-dessous des *Patriarches* et des *Prophètes* attestent, dans une suite de tableaux accouplés, la concordance des promesses de l'Ancien Testament et des faits de l'Évangile. Elles nous représentent côte à côte, dans un ordre chronologique, un événement antérieur à la venue du Messie et un épisode de la vie de Jésus-Christ correspondant à ce souvenir de l'ancienne loi. Ainsi le *Péché d'Adam et d'Ève* a sa place auprès de la *Nativité*, de telle sorte que l'on embrasse d'un même coup d'œil la scène de la déchéance humaine et la scène où le fils de Dieu fait homme commence à vivre dans ce monde qu'il est venu racheter. Ailleurs le *Baiser de Judas* en regard de *Joseph vendu par ses frères*, le *Sacrifice d'Abraham* rapproché du *Christ en croix*, nous émeuvent au spectacle de l'innocence trahie, ou nous rappellent les terribles épreuves, les expiations imposées par la volonté du Tout-Puissant. Partout le sens d'un sujet est confirmé par le sujet qui l'avoisine, partout une donnée caractéristique en elle-même emprunte un surcroît de signification, une portée morale plus sûre à un autre thème pittoresque qui en est comme le corollaire et la conclusion logique.

Si maintenant on songe aux innombrables termes de comparaison, aux rivalités redoutables que M. Flandrin rencontrait dans le passé en acceptant une pareille tâche, si l'on se rappelle que, depuis *l'Annonciation* et *le Buisson ardent*, les deux premières scènes de la série, jusqu'à *l'Ascension*, qui doit la terminer, il n'est pas un de ces sujets que les plus grands maîtres n'aient traité sous toutes les formes et en quelque façon épuisé, on s'étonnera avec raison qu'un sol si longtemps, si complétement exploité, ait pu produire encore une moisson aussi belle. Je me trompe : l'étonnement serait de trop ici, car ce terrain éternellement fécond n'est appauvri qu'en apparence, et il appartient au talent d'en approprier les ressources à des besoins sans cesse renaissans. On a coutume de dire qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil; soit, excepté pourtant celui qui le regarde. Tout dépend, pour l'imprévu du fait, du moment où il nous est donné de contempler la lumière qui éclaire ce vieux monde et d'en refléter à notre tour les rayons; dans un autre domaine que celui des phénomènes physiques, tout dépend aussi des clartés qu'entrevoit l'âme de l'artiste à mesure que les siècles se succèdent, des impressions toujours renouvelées, toujours jeunes, qu'elle reçoit en face des mêmes objets. Dans les sujets choisis par M. Flandrin, il n'y a de vieilli que le titre. Rien de moins neuf en

un certain sens que *l'Adoration des Mages* par exemple où *le Passage de la Mer-Rouge.* Et cependant quoi de plus inattendu que l'ordonnance de ces deux scènes, telles qu'elles nous apparaissent sur les murs de Saint-Germain-des-Prés? quoi de plus conforme au texte qu'il s'agissait de traduire et de plus éloigné en même temps des interprétations banales auxquelles les images de sainteté et la plupart des tableaux d'église ont habitué nos yeux? Il en est des élémens que M. Flandrin avait à mettre en œuvre, de ce programme dont il a su rajeunir les termes, comme des formes consacrées du langage, qui, par la variété des combinaisons, suffisent à tous les désirs de l'imagination et s'assouplissent à toutes les pensées. Point d'innovations à force ouverte, point de néologismes pittoresques ni de témérités systématiques, mais aussi rien qui ressemble à ces phrases toutes faites, à ce verbiage littéraire, à cette fausse correction dont un esprit médiocre s'accommode, parce qu'il y trouve une sorte de laisser-passer pour des idées rebattues, ou d'excuse pour des idées absentes. M. Flandrin sait trop bien ce qu'il veut dire, il respecte trop les sujets qu'il traite, pour recourir à ces artifices vulgaires. Si dans quelques parties du travail qu'il achève l'expression manque un peu d'énergie, cette insuffisance accidentelle est rachetée par l'élévation du sentiment, et là même où le peintre paraît faiblir, là où quelque chose s'efface ou se dérobe dans les dehors de sa pensée, les intentions gardent au fond leur justesse accoutumée, et les principes du goût toute leur noblesse.

Serait-il fort à propos d'ailleurs de signaler dès à présent dans les peintures de la nef de Saint-Germain-des-Prés certaines imperfections de détail qui peut-être ne doivent pas subsister? Quand le moment sera venu pour M. Flandrin de réviser d'un bout à l'autre la tâche qu'il poursuit aujourd'hui sans se préoccuper des modifications partielles et des retouches, qui sait s'il ne fera pas lui-même justice de ces légères erreurs? Qui sait si ces défaillances actuelles de son pinceau ne se convertiront pas en témoignages nouveaux de force et d'habileté? La critique n'a pas le droit de réprouver si tôt ce qu'elle n'est pas bien sûre d'avoir à réprouver encore dans quelques mois. Il lui est permis seulement d'anticiper un peu sur l'époque où les beautés qu'elle a pu apprécier se révéleront à tous les yeux, parce que de tels mérites ne sauraient ni s'amoindrir ni disparaître, parce que ces beautés résultent irrévocablement de l'ensemble de l'œuvre, de ses origines, de son caractère essentiel. Si nous n'avons pas cru devoir les relever une à une, nous en avons dit assez pour les faire du moins pressentir. Sans insister davantage sur l'examen d'un travail qui nous autorisait surtout à définir les conditions nouvelles de l'art religieux en France,

en rappelant les titres d'un noble pinceau, il est temps de revenir à des questions plus générales et de résumer en quelques mots le sens et la pensée de cette étude.

La peinture religieuse, après n'avoir eu longtemps en France qu'une signification insuffisante ou une importance accessoire, est entrée dans une phase de progrès qu'il ne faut pas exagérer, mais qu'il serait aussi malencontreux au moins de méconnaître. S'agit-il seulement d'un mouvement accidentel dans la marche de notre école, d'une fantaisie heureuse qu'exploitent aujourd'hui certains talens, quitte à laisser demain le champ libre à des fantaisies toutes contraires? Nous croyons que les efforts poursuivis depuis plusieurs années auront une portée plus sérieuse, une influence plus durable; nous croyons que le développement de l'art religieux dans le sens des réformes actuelles intéresse trop directement l'avenir pour qu'on puisse commettre la faute d'interrompre le travail commencé ou de déconcerter le courage de ceux qui s'y livrent. Seuls ou à peu près seuls, les travaux récemment exécutés dans nos églises représentent, bien que sous une forme nouvelle, les vieilles doctrines et les traditions spiritualistes de l'art français. La peinture d'histoire, sauf quelques exceptions illustres ou quelques talens dignes d'estime, ne compte plus que des disciples incertains entre leurs devoirs et les concessions que leur impose l'abaissement général du goût. De là cette préoccupation excessive de l'agrément qu'accusent trop souvent les tableaux exposés au salon, de là cette affectation dans le style, tantôt rude jusqu'à la brutalité, tantôt affublé d'archaïsme ou fluet jusqu'à la minutie; de là enfin les jongleries du pinceau et l'effacement de la pensée, les lourdes contrefaçons du réel en regard des coquetteries d'exécution renouvelées des époques de décadence. Partout la ruse substituée à l'habileté véritable, la volonté d'étonner le regard remplaçant le besoin de satisfaire l'esprit; partout encore, sous quelque apparence qu'il se produise, le désir d'acheter à bas prix le succès.

Nous ne prétendons pas dire, tant s'en faut, que toute composition sur un sujet sacré se trouve nécessairement exempte des défauts qui suppriment ou qui compromettent aujourd'hui la valeur des œuvres d'un autre genre. Les témoignages ne manqueraient pas pour démentir une pareille assertion, et s'il fallait choisir un exemple entre les plus concluans, un travail qui a été jugé ici même avec une juste sévérité (1), — la *Chapelle de la Vierge* peinte par M. Couture dans l'église Saint-Eustache, — prouverait de reste

(1) Voyez *la Peinture murale dans les églises de Paris en* 1856, par M. Gustave Planche, 1er novembre 1856.

que la prédominance du moyen matériel sur l'expression morale peut être signalée ailleurs que dans la peinture des scènes profanes. Ce que nous avons à cœur de constater seulement, ce sont les faits les plus propres à honorer le présent et à légitimer nos espérances. Or ces faits dont nous nous laissons trop facilement distraire par les petits événemens de l'art et la petite habileté pittoresque, ces protestations en bons termes, sinon en termes hautement éloquens, contre les tours d'adresse et les artifices de la brosse, — en un mot les entreprises sérieusement conçues et exécutées sont assez nombreuses dans nos édifices religieux pour rassurer les esprits qu'inquiètent ailleurs l'affaiblissement des principes et l'importance attribuée à des mérites tout au plus secondaires. Sans parler de quelques travaux remarquables, même à côté des travaux de M. Flandrin, que les années dernières ont vus se produire à Paris, les vastes fresques de M. Amaury Duval dans l'église de Saint-Germain-en-Laye, — les compositions non moins importantes dont M. Bézard a orné la cathédrale d'Agen, — d'autres décorations monumentales encore attestent que, dans cet ordre d'art du moins, les tentatives loyales, les louables efforts tendent à se multiplier en France. Puisse le champ de ces efforts s'élargir de plus en plus, et la peinture religieuse faire bonne et sévère justice de la peinture de tabagie ou de boudoir! Le salut de notre école nous semble dépendre aujourd'hui des progrès qui se continueront en ce sens. Suit-il de là que les peintres contemporains ne doivent traiter désormais que des sujets sacrés et répudier jusqu'aux souvenirs les plus légitimes, jusqu'aux coutumes les plus invétérées de l'art français?... Nous sommes trop fiers des chefs-d'œuvre que nous a légués le passé pour faire aussi bon marché des traditions qui obligent les descendans de Poussin et de tant d'autres savans peintres d'histoire. Il n'en est pas moins vrai que la peinture d'histoire ne se relèvera de sa déchéance actuelle que si la régénération de la peinture religieuse et monumentale se confirme et s'achève.

Que manque-t-il en effet à la plupart des tableaux historiques que nous voyons se succéder au salon? L'ampleur et l'élévation dans les intentions morales aussi bien que dans les formes du style. L'exemple des talens qu'aura fortifiés l'atmosphère salubre du spiritualisme chrétien viendra rappeler aux peintres et au public les lois fondamentales d'un art pour lequel l'imitation de la réalité ne doit jamais être que le moyen, l'expression palpable des vérités immatérielles. Par le temps trop peu *idéaliste* qui court, alors que, dans le domaine de l'esthétique comme ailleurs, l'esprit de matérialisme fait plus d'un coupable ou d'une dupe, la leçon ne saurait de si tôt devenir superflue. Elle ne sera pas non plus inutile au point de vue du goût et

de la pratique. La peinture murale s'accommode mal des indications rapides, des hasards de la touche ou du coloris. Ici nul escamotage possible, pas de sous-entendu ni d'à-peu-près. Telle difficulté adroitement esquivée sur une toile de quelques pieds voudra être abordée en face et formellement résolue sur une vaste muraille; telle intention spirituelle dans un tableau voisin du regard s'anéantit ou devient mesquine à la distance où sont placées les compositions monumentales. De là les conditions de décision et de largeur imposées à celles-ci, de là aussi la prééminence des travaux à fresque sur les œuvres sans destination architecturale fixe, sur les tableaux peints conformément au moyen popularisé par van Eyck.

Il ne faut pas sans doute s'autoriser plus que de raison du mot dédaigneux de Michel-Ange, qui abandonnait l'emploi des couleurs à l'huile « aux femmes et aux paresseux. » On peut dire cependant que, pour être tout à fait viril, ce mode de peinture a besoin des exemples de la peinture monumentale, et que là où ces exemples font défaut, — en Angleterre, en Hollande même, quelque éclatante exception que fasse le génie de Rembrandt, — les tableaux gardent en général une signification assez humble et une valeur toute d'agrément. Partout au contraire où la fresque a été en usage, la peinture à l'huile, initiée ainsi aux secrets des nobles interprétations et du grand style, s'est maintenue dans les hautes régions de l'art. Le pinceau a continué sur la toile les traditions pittoresques définies et consacrées sur les murs, et, pour ne rappeler qu'un fait entre les plus connus, on sait quelles leçons a fournies aux maîtres italiens du XVI[e] siècle la chapelle peinte par Masaccio dans l'église del Carmine, à Florence. A plus forte raison, les tableaux ont-ils dans l'exécution un caractère exprès de certitude et de grandeur, lorsqu'ils sont l'œuvre d'artistes familiarisés par l'expérience personnelle avec les lois sévères de la peinture murale. Raphaël lui-même n'a-t-il pas peint ses plus admirables toiles après l'époque où il avait entrepris de décorer les *Stanze* du palais pontifical? Si le *Sposalizio* et la *Mise au Tombeau* servent de préface à la *Dispute du Saint-Sacrement* et à *l'École d'Athènes*, — la *Madone de saint Sixte*, la *Vierge de Foligno*, la *Vision d'Ézéchiel*, apparaissent comme la conclusion de ces œuvres monumentales, comme l'expression souveraine des progrès accomplis par Raphaël durant la période de ses travaux au Vatican. A Florence et à Parme depuis Fra Angelico jusqu'au Corrége, à Padoue depuis Mantegna jusqu'à Titien, à Naples, à Bologne, depuis le Zingaro jusqu'au Dominiquin, quel maître citer qui n'ait dû à la pratique de la peinture murale une manière plus large et des ressources d'exécution plus sûres? En France, où les essais de peinture à fresque proprement dite ont été infiniment plus rares

qu'en Italie, c'est du moins dans de grands travaux décoratifs que bon nombre d'artistes ont acquis pour eux-mêmes ou enseigné à d'autres l'expérience et l'habileté. Les plafonds de Lebrun au château de Vaux annoncent et expliquent les *Batailles d'Alexandre*, où le maître nous donnera le dernier mot de son savoir et de sa doctrine, comme de nos jours encore l'*Apothéose d'Homère*, et, dans un ordre d'art différent, la *Salle du trône* peinte par M. Eugène Delacroix dans le palais du corps législatif, ont instruit ou conseillé toute une génération de peintres, tous les talens de quelque valeur appartenant à la nouvelle école.

A ne considérer la peinture monumentale que comme moyen de perfectionnement pratique, de stimulant des progrès extérieurs de l'art, il y aurait donc tout avantage à l'encourager activement aujourd'hui. Dira-t-on qu'à l'époque où nous sommes, l'art sacré a perdu son prestige et son autorité, que le temps est à jamais passé des croyances naïves, qu'en un mot la foi chrétienne est trop bien éteinte dans nos cœurs pour qu'on tente une résurrection impossible, et que le pinceau essaie de ranimer des formes irrévocablement muettes? Étrange objection, que ne justifierait même pas dans le champ de la fiction pure, l'emploi des vieilles images mythologiques, car ces allégories surannées expriment après tout une poésie toujours vraie, des sentimens éternellement humains! Et d'ailleurs cette mort de la foi chrétienne est-elle aussi avérée, aussi absolue qu'on le prétend? L'instinct religieux du moins nous fait-il défaut à ce point que nous ne sachions plus ni aimer ni comprendre les entreprises des esprits convaincus? A ne parler que des œuvres de la peinture, on sait ce que les derniers tableaux de Paul Delaroche et de Scheffer ont ajouté à la réputation des deux artistes, et cependant ces toiles si rapidement populaires représentaient non-seulement des scènes de l'Écriture sainte, mais, parmi ces scènes mêmes, des sujets traités déjà nombre de fois. C'est qu'il n'en va pas des faits et de la morale de l'Évangile comme des légendes de la *Fleur des Saints* ou des entraînemens du mysticisme. Aujourd'hui les pieuses légendes du moyen âge ne peuvent guère intéresser que la curiosité, et si le pinceau entreprend de les reproduire, il doit, sous peine d'en dénaturer le caractère, s'imposer des formes d'expression conventionnelles, une naïveté menteuse, et s'inspirer surtout de l'archéologie. L'art au contraire, et un art sincère, est et restera de mise dans la traduction des sujets évangéliques, parce que ces sujets correspondent aux invariables besoins de notre âme aussi bien qu'aux visées successives, aux inclinations diverses du talent, parce que, sans blesser la tradition chrétienne, les artistes ont le droit de transformer, de renouveler, d'interpréter

suivant leur sentiment propre des données et des types variés à l'infini déjà par les maîtres de tous les temps et de tous les pays, parce qu'enfin, si nous avons cessé d'être crédules, il ne suit pas de là que nous ne puissions plus être croyans. Nous le sommes, au moins en face des œuvres qui nous parlent saintement des choses saintes, puisque ces œuvres réussissent encore à nous toucher. « Pour s'émouvoir à de certaines idées, il faut, dit M. Cousin, les avoir eues en un degré quelconque. » Et, plus loin : « Le christianisme est inépuisable; il a des ressources infinies, des souplesses admirables; il y a mille manières d'y arriver et d'y revenir... Ce qu'il perd d'un côté, il le regagne de l'autre. Et comme c'est lui qui a produit notre civilisation, il est appelé à la suivre dans toutes ses vicissitudes... Artistes du XIXe siècle, ne désespérez pas de Dieu et de vous-mêmes. Une philosophie superficielle vous a jetés loin du christianisme considéré d'une façon étroite; une autre philosophie peut vous en rapprocher en vous le faisant envisager d'un autre œil (1). »

Qu'oserions-nous ajouter à ces nobles paroles? Abriter nos propres opinions sous une autorité si haute, c'est en même temps nous interdire tout développement, tout commentaire désormais superflu. Qu'il nous suffise d'appeler en témoignage les belles peintures de M. Flandrin et de les proposer comme le résumé des conditions actuellement faites à l'art religieux, comme un exemple des progrès qu'il lui a été donné déjà d'accomplir, et, — puisse l'avenir ne pas démentir cette espérance! — comme une promesse du retour prochain de notre école à des croyances plus vastes que la dévotion au fait, à des efforts plus méritoires que la recherche d'une grâce futile ou l'ostentation de la dextérité.

HENRI DELABORDE.

(1) *Du Vrai, du Beau et du Bien*, 10e leçon.

ADAM SMITH

I. *Recherches sur la Nature et les Causes de la Richesse des nations*, par Adam Smith, nouvelle édition, avec des notes et une table analytique, par M. Joseph Garnier; 3 vol. in-18, 1859. — II. *Théorie des Sentimens moraux*, par le même, nouvelle édition, avec des notes et une introduction par M. H. Baudrillart; 2 vol. in-18, Paris, Guillaumin.

I.

Dès que commence la seconde moitié du XVIIIe siècle, on voit naître l'économie politique sur presque tous les points de l'Europe à la fois. En Italie, Verri et Beccaria jettent les premiers fondemens de cette nouvelle science, et, ce qui vaut encore mieux, l'administration du comte Firmiani en Lombardie, celle du grand-duc Léopold de Toscane, en pratiquent les principes naissans pour le bonheur des populations. En Espagne, Campomanès, que va bientôt suivre Jovellanos, fait entendre dans le pays classique des monopoles, du système prohibitif et des préjugés monétaires, bon nombre de vérités utiles qui ne l'empêchent pas de devenir président du conseil de Castille. En France, le médecin de Louis XV, le docteur Quesnay, publie son *Tableau économique*, et autour de lui se presse un groupe d'amis et de disciples, Gournay, d'Argenson, Mirabeau père, Lemercier de La Rivière, Dupont de Nemours, et enfin le plus illustre de tous, Turgot. En Angleterre, où, depuis la révolution de 1688, tout ce qui peut contribuer au bon gouvernement des nations était plus librement étudié qu'ailleurs, une foule de publications se succèdent sur les questions d'intérêt public, et l'économie politique arrive à trouver sa forme à peu près définitive dans les travaux d'un simple professeur écossais, Adam Smith. On s'est beaucoup de-

mandé quelle avait été la part exacte de chacun de ces écrivains dans l'édifice de la doctrine économique : question insoluble et superflue! Qui peut compter la multitude des sources qui contribuent à former un ruisseau, et la multitude des ruisseaux qui contribuent à former un fleuve?

Parmi les trois royaumes réunis sous le sceptre de la Grande-Bretagne, l'Écosse est celui que son génie et son histoire préparaient le plus à devenir le berceau préféré de l'économie politique. Après avoir fait remarquer que l'Écosse a commencé par être profondément religieuse, M. Cousin ajoute, dans son *Cours d'histoire de la Philosophie :* « Du sein de ces fortes croyances est sorti un peuple resté toujours fidèle à la cause de la liberté en religion et en politique, éclairé et brave, honnête et sensé, à la fois modéré et opiniâtre, qui a joué un rôle particulier dans les révolutions de la Grande-Bretagne. » L'Écosse n'a en effet passé par aucun des excès contraires que l'Angleterre a dû traverser avant d'arriver au gouvernement qui fait sa force et sa gloire. Dès 1640, les covenantaires écossais étaient en pleine insurrection contre le pouvoir absolu; mais ils se gardèrent bien de prendre part à la tragédie de 1649, et, au lieu de tremper ses mains dans le sang de Charles Ier, le parlement écossais intercéda inutilement en faveur de la royale victime. En revanche, quand le peuple anglais expiait plus tard, sous Charles II, ses emportemens démocratiques par les folies d'un despotisme corrupteur, d'intrépides Écossais entretinrent par des révoltes non interrompues l'esprit d'indépendance qui devait triompher en 1688. M. Cousin termine ce beau portrait historique par ce trait, qui peint parfaitement l'Écosse de nos jours : « Nulle part la créature humaine n'est plus éclairée ni plus honnête, et par conséquent plus vraiment heureuse. » Au milieu du XVIIIe siècle, l'Écosse possédait à la fois une réunion d'hommes éminens qui jetaient sur elle un éclat presque sans égal dans le reste de l'Europe. Trois noms surtout brillaient au premier rang : David Hume, l'historien de l'Angleterre, le philosophe successeur de Locke; le docteur Robertson, historien de Charles-Quint, de l'Écosse elle-même et de l'Amérique, et Adam Smith. Après eux venaient Ferguson le moraliste, le chimiste Black, le critique Blair, l'agronome lord Kames, etc.

Le comté de Fife, cette verte péninsule qui s'avance dans la mer, en face d'Édimbourg, entre l'embouchure du Forth et celle du Tay, est peut-être la partie la plus riante de la Basse-Écosse. Tous les rois de la maison de Stuart, depuis Jacques Ier jusqu'à Jacques VI, y avaient leur résidence favorite dans le manoir champêtre et féodal de Falkland. Pennant, qui le visitait en 1772, en fait une description enthousiaste. « Ce pays, dit-il, est si populeux, qu'à part

les environs de Londres, il n'en est pas, dans l'Angleterre proprement dite, qui puisse l'emporter : fertile en sol, abondant en bétail, riche en houille, en fer, en chaux, en pierre à bâtir, béni dans ses manufactures; la propriété admirablement bien divisée; point de richesse excessive insultant à la misère du peuple, la plupart des familles jouissant d'une égale et douce médiocrité. Toute la côte de Crail à Culross, sur une longueur de 40 milles, n'est qu'une chaîne de villages. » Ce tableau est aujourd'hui encore plus vrai qu'alors. Quiconque a vu une fois cette côte gracieuse et animée, ces marais assainis et transformés en prairies, ces milliers de vaches au pâturage, ces beaux champs de froment, de turneps et d'avoine sous le pâle ciel du nord, ces fermes où respirent la paix, le travail et la bonne conscience, ces maisons de plaisance entourées de frais gazons et d'arbres séculaires, cette population si nombreuse et pourtant si aisée, ne les oubliera jamais. Un des petits ports de la côte, Kirkcaldy, où ne s'abritaient guère alors que des barques de pêcheurs, a vu naître Adam Smith en 1723. Le père du futur fondateur de l'économie politique y remplissait les fonctions de contrôleur des douanes.

Après avoir fait ses premières études à l'école de son village, le jeune Smith alla passer trois ans à l'université de Glasgow, puis sept ans à celle d'Oxford. Il s'établit ensuite à Édimbourg, où il ouvrit un cours de belles-lettres. Le succès de ce cours fut tel qu'il le fit appeler à la chaire de philosophie morale de l'université de Glasgow, que venait d'illustrer Hutcheson. C'est donc l'enseignement des belles-lettres et de la morale qui a conduit Smith à l'économie politique. Comment et par quel chemin? Nous ne pouvons mieux le savoir qu'en le demandant à son premier écrit.

La *Théorie des sentimens moraux, ou Essai analytique sur les principes des jugemens que portent les hommes sur les actions des autres et sur leurs propres actions*, a paru pour la première fois en 1759, il y a juste un siècle; ce livre original a été traduit une première fois en français, en 1766, sous le titre de *Métaphysique de l'âme*, une seconde fois en 1774 par l'abbé Blavet, bibliothécaire du prince de Conti, une troisième fois en 1798 par la veuve de Condorcet, preuves répétées du grand succès qu'il avait obtenu, et qui durait encore quarante ans après. Adam Smith le préférait, dit-on, à son grand ouvrage économique, qui a cependant beaucoup plus fait pour sa gloire. M. Cousin l'a trop bien analysé pour qu'il soit permis de l'essayer après lui. Disons seulement que le principe de Smith est la *sympathie*, c'est-à-dire que nous jugeons des actions bonnes ou mauvaises par la sympathie ou l'antipathie qu'elles nous inspirent. Hutcheson avait déjà donné pour fondement à la morale la bienveil-

lance ; il n'y a qu'une faible nuance entre les deux systèmes. Suivant la méthode habituelle de l'école écossaise, Smith commence par l'observation d'un fait de sentiment, puis il en déduit pendant deux volumes une foule de conséquences ingénieuses. Le fond des idées est un peu subtil, le tissu des développemens un peu délié, la distinction des nuances un peu indécise ; mais que de finesse, de grâce et de bonté communicative ! On se sent comme doucement porté dans un air calme, au milieu d'une lumière qui n'a rien d'éclatant, mais qui plaît à l'âme, vers le temple idéal de la sérénité élevé par le génie des sages de tous les temps.

Adam Smith ramène les différens systèmes de philosophie morale à trois principaux, celui qui fait consister la vertu dans ce qu'il appelle la convenance ou la *propriété* des actions, celui qui la fait consister dans l'utilité personnelle ou la *prudence*, celui qui la fait consister dans la *bienveillance* ou la sympathie. « Ces trois systèmes renferment, dit-il, toutes les définitions qu'on peut donner de la vertu, et il n'en est point qu'on ne puisse rapporter à l'un de ceux-là, quelque éloigné qu'il en soit en apparence. Le système qui fait consister la vertu dans l'obéissance à la volonté divine peut être rangé parmi ceux qui la placent dans la prudence, ou parmi ceux qui la placent dans la *propriété* des actions. Quand on demande pourquoi on doit obéir à la volonté divine, on peut répondre de deux manières à cette question, qui serait absurde et impie, si elle impliquait le moindre doute sur le devoir d'obéissance. On peut dire d'abord que nous devons nous soumettre à la volonté de Dieu, parce qu'il récompensera ou punira éternellement notre obéissance ou notre désobéissance, ou bien répondre qu'indépendamment de la considération des peines et des récompenses, il convient qu'une créature obéisse à son créateur, qu'un être imparfait et borné se soumette à un être dont la perfection est infinie. On ne peut faire que l'une ou l'autre de ces deux réponses. Si c'est la première, la vertu consiste dans la *prudence* ou dans la poursuite de notre intérêt ; si c'est la seconde, la vertu consiste dans la *propriété* ou la convenance de nos actions, puisque le principe de notre obéissance est la convenance des sentimens de soumission et d'humilité à l'égard de la perfection divine. »

Adam Smith n'exclut absolument aucun de ces trois systèmes, pas même le second, mais il donne une préférence marquée au troisième, qui rapproche l'homme de Dieu. « La bienveillance doit être, dit-il, le seul motif des actes de la Divinité, car il est difficile de concevoir qu'une autre cause puisse agir sur un être indépendant et parfait. »

Le système qui fait consister la vertu dans la bienveillance est,

d'après lui, un des plus anciens, quoiqu'il ne le soit pas tout à fait autant que celui d'Épicure : c'était celui de la plupart des philosophes qui, avant comme après le siècle d'Auguste, se nommaient *éclectiques*, et qui ont reçu le nom de *néo-platoniciens*, parce qu'ils prétendaient suivre principalement la doctrine de Platon et de Pythagore. On peut craindre que ce système ne se confonde quelquefois avec celui de l'amour de soi, en ce sens que l'intérêt personnel peut devenir le mobile secret de nos sympathies et de nos antipathies. L'ingénieux moraliste signale le danger, et y échappe par un procédé de méthode. En examinant le titre de son livre, on voit qu'il fait passer les jugemens que nous portons sur les actions d'autrui avant ceux que nous portons sur les nôtres. Pour que la sympathie soit un juge certain, il faut qu'elle émane d'un spectateur impartial, et nous ne nous jugeons bien nous-mêmes qu'en étendant à nos propres actions les jugemens que nous portons sur autrui. Cette distinction peut paraître délicate, elle ne l'est pas plus que beaucoup d'autres. Smith a voulu se séparer de la doctrine exclusive de l'amour de soi, professée de son temps en France et même en Écosse; voilà le fait important.

Quant au système opposé, il le caractérise avec une bonhomie un peu malicieuse dans celui de ses chapitres qui a pour titre : *Dans quels cas le sentiment du devoir doit être le seul principe de notre conduite, et dans quels cas d'autres motifs doivent s'y joindre pour la diriger?* « La religion, y est-il dit, nous fournit de si grands motifs de pratiquer la vertu, et un frein si puissant pour nous détourner du vice, qu'on a été souvent porté à regarder les principes religieux comme les seuls principes louables de nos actions. Nous ne devons pas, dit-on, récompenser par reconnaissance, punir par ressentiment, protéger la faiblesse de nos enfans, ni soigner la vieillesse de nos parens, par affection naturelle. Tous nos attachemens pour des objets particuliers doivent s'anéantir dans notre cœur et y être effacés par un sentiment unique, par l'amour de la Divinité, par le désir de lui être agréable et de diriger notre conduite d'après ses lois. Nous ne devons point faire de bien parce qu'on nous en a fait, être charitables par humanité, aimer notre patrie pour elle-même, ni être justes et généreux par amour des hommes. Notre unique but dans l'accomplissement de tous ces devoirs doit être d'obéir à ce que Dieu nous a commandé. Je n'examinerai point une telle opinion; je remarquerai seulement qu'on n'aurait pas dû s'attendre à la voir adoptée par les disciples d'une religion dont le premier précepte est d'aimer Dieu de toute notre âme, mais dont le second est d'aimer notre prochain comme nous-mêmes. »

Tel est en effet le fond de la philosophie morale de l'école écos-

saise; c'est cette maxime du christianisme, la seconde sans doute, mais la plus appropriée à notre faiblesse : *Aime ton prochain comme toi-même.* On peut longtemps discuter sur ces questions délicates; ce qu'on ne peut guère contester, c'est que la théorie d'Hutcheson et d'Adam Smith ne soit éminemment humaine et ne donne à la vertu son caractère le plus attrayant. Aucun des principes qui peuvent porter l'homme au bien ne doit être négligé, et pour être complète, la philosophie morale doit les embrasser tous, ce qui n'exclut pas, pour parler comme Adam Smith, le plus ou moins de sympathie pour l'un ou pour l'autre. La notion du devoir, de l'obligation morale, est évidemment la notion supérieure et essentielle, puisqu'elle repose sur le désintéressement absolu; mais elle a quelque chose d'abstrait et de sévère, qui, pour employer encore le langage du philosophe écossais, la range beaucoup plus au nombre des sentimens *respectables* que des sentimens *aimables.* Il en est peu d'ailleurs dont les passions humaines puissent faire un plus terrible abus. L'indifférence pour les conséquences bonnes ou mauvaises de nos actions, quelque sublime qu'en soit la cause, peut avoir d'épouvantables conséquences, quand on se trompe sur la nature de son devoir. C'est au cri de *Dieu le veut* que se sont accomplies en toute sûreté de conscience bien des abominations; le fatalisme musulman n'a pas d'autre origine. Smith en fait encore à plusieurs reprises, sans avoir l'air d'y toucher, une critique aussi fine que profonde, soit qu'il montre comment la philosophie stoïque a abouti dans l'antiquité à l'apologie du suicide, soit qu'il s'étende avec une complaisance ironique sur la direction moderne des consciences par les subtilités de la casuistique. Le penchant instinctif pour tout ce qui fait du bien à nos semblables, la répulsion pour tout ce qui leur fait du mal, le principe de la sympathie en un mot, n'est pas un guide aussi élevé, mais il est peut-être plus sûr, et dans tous les cas il est plus doux. Il complète et tempère l'idée du devoir, il la rectifie si elle s'égare. Il a ce caractère précis et positif qui plaît en toute chose à l'école écossaise, l'école du bon sens et des sentimens naturels par excellence. L'excès même, ce qui est rare, a bien peu de danger, car il n'est pas à coup sûr de fanatisme plus innocent que le fanatisme de la bienfaisance.

L'amour de l'humanité, voilà le principe de la philosophie du XVIIIe siècle tout entière, ce qui fera toujours la grandeur de ce temps malgré ses erreurs. *Il lui sera beaucoup pardonné, parce qu'il a beaucoup aimé.* Avec un pareil mobile dans les esprits, on ne saurait s'étonner que le XVIIIe siècle ait été le berceau de l'économie politique, et que cette science soit sortie toute faite de la philosophie écossaise, comme son émanation naturelle.

L'économie politique n'est en effet qu'une application de l'amour de l'humanité; pendant que la morale de la sympathie nous pousse à chercher le bien de nos semblables dans l'ordre moral, l'économie politique nous apprend à le chercher dans l'ordre matériel, et le lien entre ces deux ordres d'idées est la théorie de la justice et du droit, qui participe à la fois de l'un et de l'autre. Le cours d'Hutcheson comprenait dans ses subdivisions des rudimens d'économie politique en même temps que la morale et la politique proprement dite. A son tour, Smith avait conçu le projet d'écrire trois grands traités qui ne devaient former qu'un faisceau, un traité de philosophie morale, un traité d'économie politique, un traité de législation. Le premier et le second existent, mais il n'a pas eu le temps de finir le troisième, qui devait avoir pour titre *Théorie de la Jurisprudence*, et il a ordonné avant de mourir qu'on en détruisît les fragmens commencés, perte profondément regrettable, qui aura sans aucun doute retardé les perfectionnemens des lois écrites dans le monde entier. Tel est l'accord intime qui, dans ce grand esprit, unissait toutes les branches des sciences morales et politiques : elles ont dû se séparer pour que chacune pût se constituer à part, mais elles ne doivent jamais perdre de vue leur commune origine.

Adam Smith a laissé encore quelques essais philosophiques qui montrent l'étendue et la variété de ses études, une dissertation *sur l'Origine des Langues*, une *Histoire de l'Astronomie, de la Physique et de la Métaphysique des Anciens*, des considérations *sur les Arts d'imitation;* mais tout pâlit devant ses *Recherches sur la Nature et les Causes de la Richesse des Nations*. Il avait quitté sa chaire en 1763, et après deux voyages en France, où il accompagna le jeune duc de Buccleugh (1), il s'était enfermé pendant dix ans à Kirkcaldy, auprès de sa mère, pour composer cet immortel travail. Parmi les écrits dont il s'est inspiré, il faut placer au premier rang, avec ceux des économistes français, neuf petits *essais* publiés en 1752 par son ami et compatriote David Hume sur le commerce, le luxe, l'intérêt de l'argent, les impôts, le crédit public, la balance du commerce et la population. La réputation de Hume, soit comme philosophe, soit comme historien, a nui à ses travaux comme économiste; il est certain cependant que ses *essais* contiennent une foule d'aperçus aussi justes que nouveaux. On peut citer dans le nombre la réfutation de cette erreur généralement répandue, que,

(1) Dans le premier voyage, Smith et son élève ne firent que passer par Paris pour se rendre à Toulouse, où ils restèrent plus d'un an. Pourquoi cette préférence pour Toulouse? Est-ce à cause du climat? Est-ce à cause de la réputation qu'avait alors dans toute l'Europe l'administration des états du Languedoc et de la lutte très vive qui venait de s'engager entre le parlement et le gouverneur pour les libertés de la province?

dans le commerce entre deux nations, *le profit de l'une suppose nécessairement le dommage de l'autre;* Hume donne en deux ou trois pages la démonstration contraire avec une précision et une force qu'il serait difficile de dépasser. Le bon sens écossais avait deviné ce que les deux grandes nations commerçantes, la Hollande et l'Angleterre, ne savaient pas alors, ce que tant d'autres peuples ont encore tant de peine à comprendre aujourd'hui. Un autre ami de Smith, lord Kames, a écrit un livre d'économie rurale, *le Gentilhomme fermier,* qui fait encore autorité. Lord Kames est un des premiers qui aient profondément étudié les meilleures conditions du bail à ferme; on lui doit l'invention de la clause qui porte son nom, et qui consiste à faire rembourser au fermier sortant par le propriétaire les améliorations d'un effet permanent introduites dans la ferme. Ces études spéciales ont certainement contribué pour leur part au large ensemble que présente *la Richesse des Nations.*

Peu après cette publication, Smith fut nommé par le gouvernement anglais, en récompense de ses travaux, commissaire du roi pour les douanes en résidence à Édimbourg; il a rempli ces fonctions jusqu'à sa mort, arrivée en 1790.

II.

L'année 1776 marque une grande date pour l'économie politique et par conséquent pour l'humanité, car elle a vu paraître presque à la fois les édits de Turgot pour l'affranchissement du travail et le livre d'Adam Smith. Qui l'emporterait dans un parallèle entre ces deux illustres contemporains? Turgot est le plus jeune des deux; il n'a que trente-neuf ans en 1776, tandis qu'Adam Smith en a quarante-trois, et cependant les actes du premier ont précédé les écrits du second. Le Français s'est heureusement occupé de métaphysique aussi bien que l'Écossais; il l'a prouvé par l'article *Existence* de l'Encyclopédie, où commence à poindre la philosophie spiritualiste qui doit succéder à l'école de Condillac. Détourné de bonne heure de la science proprement dite par les travaux de l'administration, il a, tout en donnant ses soins à la malheureuse généralité de Limoges, dont il était l'intendant, trouvé le temps d'écrire son *Mémoire sur les prêts d'argent,* ses *Lettres sur la liberté du commerce des grains,* ses *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses,* œuvres admirables que tous les travaux ultérieurs n'ont pu que répéter, et qu'Adam Smith lui-même n'a pas fait oublier. Il a fait plus : dans un ministère de moins de deux ans, il a hardiment entrepris de pratiquer ses principes, et n'y a échoué qu'à demi, puisque la semence qu'il a jetée doit fructifier quinze ans plus tard.

Voltaire, qui était un bon juge, a rendu pleinement hommage à cette courte et lumineuse apparition d'un ministre philosophe. « J'appris, écrivait-il à propos de l'édit sur la liberté du commerce des grains, qu'un ministre d'état venait de publier un édit par lequel, malgré les préjugés les plus sacrés, il était permis à tout Périgourdin de vendre et d'acheter du blé en Auvergne, et tout Champenois pouvait manger du pain avec du blé acheté en Picardie. Je vis dans mon canton une douzaine de laboureurs, mes frères, qui lisaient cet édit sous un de ces tilleuls qu'on appelle chez nous des *rosnis,* parce que Rosny, duc de Sully, les a plantés. Comment donc! disait un vieillard plein de sens, il y a soixante ans que je lis des édits, ils nous dépouillaient de la liberté naturelle dans un style inintelligible; en voici un qui nous rend notre liberté, et j'en entends tous les mots sans peine! Voilà chez nous la première fois qu'un roi a raisonné avec son peuple, l'humanité tenait la plume, et le roi a signé; cela donne envie de vivre; je ne m'en souciais guère auparavant, mais surtout que le roi et son ministre vivent! » Hélas! ni l'un ni l'autre n'ont vécu, le vœu du laboureur n'a pas été exaucé. Quand Voltaire apprit la chute de Turgot, il désespéra. « Je ne vois, écrivit-il, que la mort devant moi depuis que M. Turgot est hors de place. Ce coup de foudre m'est tombé sur la cervelle et sur le cœur. » Et aussitôt il adresse au ministre tombé l'*Épître à un homme*, un des derniers accens de sa verte vieillesse, car il avait alors plus de quatre-vingts ans.

Pendant que ces scènes orageuses se passaient en France, du modeste village de Kirkcaldy sortait paisiblement le fruit de dix années de méditations, et sans descendre dans la même arène, l'œuvre de Smith allait consommer à jamais la conquête imparfaitement réalisée par Turgot. Ce grand travail fit d'abord peu de bruit en France, où s'agitaient bien d'autres passions; mais il fut accueilli en Angleterre avec admiration. Au moment où la haine s'acharnait chez nous sur le nom des économistes, la même doctrine prenait possession chez nos voisins des esprits éclairés, et pénétrait sans combats dans l'opinion publique. Telle est trop souvent la différence entre les grands hommes des deux pays : ici, on les repousse et on les brise; là, on les respecte et on les écoute. De là aussi la différence de destinées entre les deux peuples : l'un qui grandit sans interruption et presque sans orages, l'autre qui ne peut faire un pas sans convulsion.

Toute la théorie d'Adam Smith se trouve contenue dans cette phrase qui fait le début de son livre : « Le travail annuel d'une nation est le fonds qui fournit à sa consommation annuelle toutes les choses nécessaires et commodes à la vie, et ces choses sont, ou le

produit immédiat de ce travail, ou achetées des autres nations avec ce produit. » Cette proposition fondamentale, devenue aujourd'hui à peu près vulgaire, était loin de l'être au moment où elle a paru. Si tous les écrits qu'elle a inspirés, sans en excepter ceux de Smith, périssaient dans un grand naufrage et que cette phrase unique surnageât, elle suffirait pour reconstruire de toutes pièces la science économique, dont elle est l'élément générateur. On avait beaucoup cherché avant Smith l'origine de la richesse; les uns l'avaient trouvée dans les métaux précieux, les autres dans la terre, personne n'était arrivé à cette formule si nette : *toute richesse émane du travail*, c'est-à-dire de l'homme. Ce fut une véritable découverte qui dissipa d'un trait de lumière toutes les obscurités. Le travail! voilà le principe de l'économie politique de Smith, comme la sympathie est le principe de sa morale, et le moraliste le plus rigide approuverait encore plus cette doctrine que la première, car le travail est une loi, un devoir, une nécessité supérieure, un frein imposé par Dieu à nos passions et à nos convoitises.

Le premier livre des *Recherches* traite du travail et de ses produits, considérés sous deux points de vue principaux, la production et la distribution. La première partie commence par le célèbre chapitre sur *la Division du travail*. Adam Smith frappe tout d'abord son plus grand coup; il saisit fortement les esprits par le spectacle des merveilles que peut enfanter cette division. Tout le monde connaît le curieux exemple des épingles qui est devenu classique, et qui fut dans son temps une révélation. Depuis lors, la division du travail a fait d'immenses progrès, et les exemples à citer sont devenus innombrables.

Cette belle théorie, une de celles qui appartiennent le plus en propre au philosophe écossais, a trouvé chez nous, au commencement de ce siècle, quelques contradicteurs. On n'a pas nié les effets de la division du travail sur la production, ce qui eût été impossible, mais on a déploré sa mauvaise influence sur l'intelligence et la santé des travailleurs. « Qu'est-ce qu'un homme, a-t-on dit, qui passe sa vie à faire des têtes d'épingle ou des pointes d'aiguille? Son esprit et son corps ne peuvent que s'atrophier dans cette occupation mécanique qui n'exige que de l'habitude sans pensée et de l'assiduité sans effort. » L'observation est vraie à quelques égards, tout a des inconvéniens dans ce monde; mais s'il faut veiller avec soin sur les suites funestes que peut avoir accidentellement l'application des meilleurs principes, il ne faut pas non plus que quelques résultats malheureux nous cachent les bons côtés des choses qui font cent fois plus de bien que de mal. Or telle est la proportion entre les bons et les mauvais effets de la division du travail, et l'expérience

a fini par le démontrer avec tant de force que les appréhensions contraires se taisent aujourd'hui. La division du travail conduit directement, comme Smith l'avait remarqué d'avance, à l'emploi des machines, l'emploi des machines à la hausse des salaires et au bon marché des produits, la hausse des salaires combinée avec le bon marché des produits à l'amélioration matérielle de la condition des travailleurs, l'amélioration matérielle à la culture de l'intelligence, la culture de l'intelligence à l'élévation des idées et des sentimens. Tous les anneaux de cette chaîne ne sont pas si étroitement liés ensemble qu'ils ne se brisent quelquefois, et ces interruptions douloureuses réclament toute l'attention des *rattacheurs*, s'il est permis d'emprunter cette image et ce mot à la mécanique industrielle; mais l'ensemble fonctionne admirablement.

De la division du travail dans le même atelier, l'esprit passe naturellement à l'application du même principe d'un atelier à l'autre et même d'un pays à un autre pays. Adam Smith, poursuivant son analyse, voit la cause première de la division du travail dans le penchant qui porte les hommes à trafiquer entre eux, et il arrive à sa seconde maxime : *La division du travail est bornée par l'étendue du marché*. Certes, s'il est un fait incontestable, c'est celui-là. A mesure que le marché se resserre, dans un village par exemple, nous voyons un seul homme obligé d'exercer à la fois plusieurs métiers, et par conséquent de les faire mal; à mesure que le marché s'étend, dans une capitale comme Londres ou Paris, nous voyons les spécialités se diviser d'elles-mêmes et chaque branche d'industrie se perfectionner en se séparant. C'est pourtant ce principe si évident par lui-même qui a soulevé contre l'économie politique le plus d'emportemens, car c'est celui qui conduit à la liberté des échanges entre tous les habitans d'une commune, entre toutes les communes d'une province, entre toutes les provinces d'un état, entre tous les états de l'univers. A chaque pas, le marché s'agrandit, et la division du travail s'accroît, ainsi que le démontrera plus tard J.-B. Say dans sa théorie des débouchés.

La seconde partie du premier livre, qui traite du mode de distribution des produits, se présente avec moins de netteté que la première. La pensée de Smith est d'abord obscure et confuse, et lui-même le sent, car il s'excuse de n'être pas plus clair; mais peu à peu les idées se dégagent du voile qui les enveloppe, et l'analyse savante reparaît. Cette notion qui a tant de peine à se faire jour n'est rien moins que celle de la *valeur* (*value*), la plus abstraite de l'économie politique. Smith entre en matière par sa fameuse distinction entre la *valeur en usage* et la *valeur en échange*, acceptée et développée depuis par la plupart des économistes, notamment par

Rossi, qui en a fait le sujet de toute la première partie de son *cours*. Le prix *réel* (*real price*) de chaque chose, c'est le travail qu'il faut s'imposer pour l'obtenir. Ce que chaque chose vaut réellement pour celui qui l'a acquise et qui cherche à en disposer, c'est la peine que cette chose peut lui épargner et qu'elle lui permet d'imposer à d'autres. Ce n'est point avec de l'or ou de l'argent, c'est avec du travail que toutes les richesses du monde ont été achetées originairement, et la valeur de ces richesses pour ceux qui en possèdent est précisément égale à la quantité de travail qu'elles les mettent en état d'acheter ou de commander. Le travail est donc la seule mesure qui puisse servir dans tous les temps et dans tous les lieux à apprécier la valeur des choses : il est leur prix *réel*, l'argent n'est que leur prix *nominal*.

Pour bien comprendre l'utilité de ces distinctions, il faut se rappeler les opinions qui avaient cours au moment où s'écrivait la *Richesse des nations*. Peuples et gouvernemens étaient également imbus de cette idée que la seule richesse était l'or et l'argent; la distinction entre la valeur en usage et la valeur en échange, entre le prix réel des choses et le prix nominal, n'avait d'autre but que de leur montrer le contraire. « Les vraies *richesses*, répète Smith sous toutes les formes, sont les produits nécessaires ou commodes à la vie, et leur véritable valeur vient de l'usage qu'on peut en faire; leur valeur d'échange n'en est que l'expression. » Cette théorie de la valeur n'est pas tout à fait complète, mais elle suffit pour le but que se proposait l'auteur. Puis il reproduit de nouveau la même idée dans la distinction entre le *prix naturel* et le *prix du marché*, et il développe à ce sujet une des plus lumineuses formules de l'économie politique, celle de l'offre et de la demande, ou, comme disent plus énergiquement les Anglais, de la commande et de la fourniture (*command and supply*).

Hâtons-nous de sortir de cette métaphysique économique, qui n'a pas aujourd'hui la même importance qu'à l'origine de la science, et arrivons à des applications positives. Smith distingue dans le prix des choses trois parts : celle qui sert à rémunérer le travail proprement dit de l'ouvrier et qu'il appelle salaires du travail (*wages of labour*), celle qui sert à payer le corps des instrumens de travail et qu'il appelle profits du capital (*profits of stock*), et enfin, dans la plupart des marchandises du moins, celle qui sert à payer le loyer du sol lui-même et qu'il appelle rente de la terre (*rent of land*). C'est par ces trois voies que le prix se *distribue* entre les différens membres de la société : salaire, profit et rente, voilà les sources de tout revenu comme de toute valeur échangeable.

En traitant séparément du salaire et du profit, Adam Smith constate ce double fait, que dans une société qui s'enrichit, les salaires

vont naturellement en *haussant* par l'effet d'une *demande* croissante de travail, et les profits des capitaux en *baissant*, par suite de la multiplication et conséquemment de l'*offre* croissante des capitaux; on ne peut que recommander la lecture de ce passage à ceux qui nous représentent chaque jour la hausse artificielle de l'intérêt pour quelques placemens privilégiés comme un signe de prospérité nationale. Il montre ensuite comment les uns et les autres sont soumis à des inégalités naturelles par suite du plus ou moins de difficulté du travail, du plus ou moins de satisfaction morale, du plus ou moins de risque, etc. Chacune de ces considérations prise à part donne lieu à d'intéressans développemens, mais elles s'évanouissent toutes devant la considération suprême qui les termine : *Des inégalités causées dans les salaires et dans les profits par la politique générale de l'Europe*. C'est en effet ici que vient se poser en face des anciens priviléges ce qu'on peut appeler le principe des principes : *la liberté du travail*. « La plus sacrée et la plus inviolable des propriétés, dit Smith, est celle de son propre travail, parce qu'elle est la source originaire de toutes les autres. Le patrimoine du pauvre est dans sa force et dans l'adresse de ses mains, et l'empêcher d'employer cette force et cette adresse de la manière qu'il juge la plus convenable, tant qu'il ne porte de dommage à personne, est une violation manifeste de cette propriété primitive. C'est une usurpation criante sur la liberté légitime, tant de l'ouvrier que de ceux qui seraient disposés à lui donner du travail, c'est empêcher à la fois l'un de travailler à ce qu'il juge à propos et l'autre d'employer qui bon lui semble. On peut bien en toute sûreté s'en fier à la prudence de celui qui occupe un ouvrier pour juger si cet ouvrier mérite de l'emploi, puisqu'il y va assez de son propre intérêt. La sollicitude qu'affecte le législateur pour prévenir qu'on n'emploie des personnes incapables est évidemment aussi absurde qu'oppressive. » On reconnaît dans ce passage non-seulement les principes, mais presque les termes du célèbre édit de Turgot publié quelques mois avant les *Recherches*. « Dieu, y est-il dit, en donnant à l'homme des besoins, en lui rendant nécessaire la ressource du travail, a fait du droit de travailler la propriété de tout homme, *et cette propriété est la première, la plus sacrée et la plus imprescriptible de toutes*, etc. »

Voilà dans toute sa simplicité le mot qui a changé le monde et qui le transforme encore tous les jours. Devant lui sont tombés les anciennes corporations, les douanes intérieures, les monopoles par trop excessifs; devant lui disparaîtront tous les autres obstacles qui s'opposent encore à l'affranchissement du travail, car il n'a fait que la moitié de sa tâche, et ce qui lui reste à faire équivaut au moins à ce qu'il a fait. Devant lui reculent la misère, l'ignorance, le vice et

le crime, car, quoi qu'on en dise, le monde s'améliore dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel, et les lenteurs, les éclipses, les retours que subit ce mouvement réparateur, tiennent de près ou de loin aux atteintes que subit encore le grand moteur des sociétés modernes, le principe de liberté.

La question délicate de la rente du sol n'a pas été aussi bien éclaircie par Smith. C'est au contraire à cette partie des *Recherches* que remonte la définition de la rente, qui, reprise plus tard et développée par Ricardo, a jeté sur ce sujet une si déplorable confusion. Smith, comme Ricardo et tous les économistes anglais, entend uniquement par *rente* le prix payé au propriétaire (*landlord*) pour la jouissance de la puissance productive naturellement inhérente au sol; mais ce n'est pas là tout le sens que l'usage attache au mot *rente*. On entend ordinairement par ce mot, et Smith lui-même s'en sert dans ce sens, toute espèce de rétribution payée au propriétaire pour la jouissance, soit du sol proprement dit, soit de tous les capitaux incorporés au sol, comme clôtures, bâtimens, défrichemens, fumures, amendemens, chemins, etc. Smith a bien eu le sentiment de cette confusion, il n'a malheureusement pas cru devoir s'y arrêter. L'habile auteur de *la Richesse des Nations* aurait épargné à ses successeurs bien des tortures d'esprit et à la science économique bien des écarts, si, insistant davantage sur cette idée, il avait adopté des mots différens pour désigner des choses différentes. A vrai dire, il en faudrait trois. Le mot générique de *rente* devrait être employé, suivant l'usage universel, pour désigner l'ensemble de la rétribution payée au propriétaire; puis cette notion devrait se diviser en deux : le prix payé pour l'usage de la faculté productivena turelle au sol et le prix payé pour l'usage des améliorations incorporées; l'un pourrait s'appeler rente *naturelle* ou gratuite, et l'autre rente *acquise* ou capitalisée. La première de ces deux rentes recule avec le temps, et finit presque toujours par disparaître dans la seconde. En se servant d'un seul mot pour ces trois significations, on a conduit quelques esprits ardens à de monstrueuses erreurs, entre autres à la négation plus ou moins formelle du droit de propriété, ce qui aurait fort épouvanté l'honnête philosophe de Kirkcaldy, s'il avait pu s'en douter.

Cette observation n'est pas la seule que suscite cette partie des *Recherches*. Le principal défaut de ce puissant ouvrage, ce qui en rend la lecture difficile pour quiconque n'y apporte pas une attention opiniâtre, c'est la longueur des digressions. A propos de cette étude sur la rente de la terre, matière assez ardue par elle-même, l'auteur se jette tout à coup, sans qu'on puisse saisir la liaison des idées, au moins au premier abord, dans une dissertation à perte de vue sur les variations de la valeur de l'argent (*silver*) de-

puis le XIVe siècle. Cette discussion historique abonde, comme tout ce qu'a écrit Smith, en recherches curieuses et en aperçus profonds, mais elle est hors de proportion avec l'étendue totale du premier livre, dont elle forme environ le tiers. Le sujet eût mérité un ouvrage à part, car il en est peu de plus obscurs, même aujourd'hui, et bien qu'il ait pris depuis plusieurs années un intérêt de circonstance par l'affluence inusitée de l'or qui nous arrive des nouveaux mondes. Malgré ces défauts d'ordonnance, le premier livre de *la Richesse des nations* est le magnifique portique d'un magnifique monument. L'économie politique est déjà là tout entière; les successeurs de Smith pourront mettre plus d'ordre et de méthode dans leur exposition, éclaircir quelques points obscurs, démêler quelques confusions, développer des applications de détail : ils ne changeront rien aux bases qu'il a posées, d'accord avec Turgot.

III.

Le second livre est consacré aux capitaux. Pour exprimer l'idée que nous attachons au mot *capital*, Smith se sert de deux termes, *stock* et *capital*. *Stock* est un mot de la langue anglaise dont nous n'avons pas l'équivalent et qui signifie toute espèce d'approvisionnemens, qu'ils soient destinés à être consommés ou à servir d'instrumens de production; le mot *capital* est réservé pour désigner la partie du *stock* qui sert à la production. Ainsi voilà cent hectolitres de blé, dont la réunion forme un *stock;* on en retire dix hectolitres pour la semence, c'est un *capital*. Il faut avouer que cette langue est plus claire et plus précise que la nôtre. Après cette première distinction entre le fonds de consommation et le fonds de production d'un pays, Smith en établit une autre non moins importante entre les capitaux *fixes* et les capitaux *circulans*. Que de nations et de particuliers ont mal tourné, pour n'avoir pas assez compris ces simples différences entre le fonds de production et le fonds de consommation, entre le capital fixe et le capital circulant, et pour avoir trop sacrifié l'un à l'autre! La notion du capital circulant conduit naturellement à la théorie de la circulation (*currency*). L'argent monnayé (*money*) est, d'après l'heureuse expression de Smith, *la grande roue de la circulation*, c'est là son véritable rôle. Par lui, les capitaux peuvent passer rapidement de main en main et multiplier par leur mouvement autant que par leur quantité leur puissance productive. Quand ce mouvement s'accélère, l'or et l'argent peuvent être remplacés dans une certaine mesure par le papier : la circulation s'établit alors sur une seconde roue, qui coûte beaucoup moins à fabriquer ou à entretenir que l'ancienne; mais comment

et à quelles conditions cette substitution est-elle possible? Ici l'auteur expose admirablement la théorie des banques en général et des banques d'Écosse en particulier; cette partie des *Recherches* est à bon droit une des plus célèbres, ceux qui accusent l'économie politique d'imprudence aventureuse n'ont qu'à la lire pour se détromper.

Une assez vive polémique s'est élevée parmi les économistes sur une nouvelle distinction introduite par Smith entre le travail *productif* et le travail *improductif*. Il n'y aurait, d'après lui, de travail productif que celui qui, s'incorporant aux choses, leur donne une valeur plus grande, comme le travail du cultivateur et de l'ouvrier ; tous ceux dont le travail n'ajoute rien à la valeur des objets matériels, comme les savans, les médecins, les administrateurs, les militaires, les hommes de loi, seraient des travailleurs improductifs. La rigueur de ce langage a blessé les disciples les plus respectueux de l'illustre maître. J.-B. Say a essayé d'y échapper par une nouvelle classification des produits en *matériels* et *immatériels*, et de nos jours M. Dunoyer a renouvelé la protestation de Say en la précisant davantage. Adam Smith a été évidemment trop loin dans les termes; mais il ne paraît pas nécessaire, pour rectifier ce que son langage a de trop absolu, de changer la signification du mot *produits* et de l'étendre à des objets non matériels. Il suffit d'admettre, ce qui est vrai, que les arts qui agissent sur les personnes peuvent contribuer à la production tout autant que ceux qui agissent sur les choses, mais d'une façon différente, en ce sens que si les seconds seuls font des produits, les premiers peuvent servir à former ou à entretenir des *producteurs*. La spécialité de la science économique à l'égard des autres branches des sciences morales et politiques reste alors entière, et les travaux immatériels ne rentrent dans son domaine qu'autant qu'ils se réalisent directement ou indirectement dans des produits matériels utiles. Quant à la distinction elle-même, elle est fondamentale comme toutes celles de Smith, et il n'y a véritablement de travail *productif*, au point de vue économique, que celui qui crée de l'utilité.

Ce qui importe ici, ce que voulait l'auteur des *Recherches*, c'est bien établir l'existence d'occupations tout à fait improductives, afin de signaler et d'écarter autant que possible les parasites de tout ordre qui vivent aux dépens du travail et du capital d'autrui. Le tort est d'avoir étendu à tout un ordre de fonctions ce qui n'est vrai que de l'abus. Say lui-même, qui a rectifié en partie cette confusion, l'a partagée et même aggravée en admettant que les produits immatériels, comme il les appelle, s'évanouissent à mesure qu'ils se créent et ne font pas partie du capital accumulé de la société.

M. Dunoyer seul a poussé jusqu'au bout l'éclaircissement. Non-seulement le juge, le soldat, le médecin, le prêtre, le savant, contribuent à la production matérielle quand ils font bien leur devoir, en favorisant la sécurité, la propriété, la santé, la moralité, l'habileté des producteurs proprement dits; mais les fruits de leur travail ne s'évanouissent pas à mesure qu'ils se créent, et constituent par leur accumulation un capital particulier, le capital intellectuel et moral de la société. Ce capital même, loin d'être le moins utile, exerce sur la production une influence plus puissante que le capital matériel, et s'il fallait choisir dans un cataclysme ce qu'on devrait sauver avant tout pour assurer la prompte renaissance de la production, les dépositaires des lumières et des mœurs devraient passer les premiers, car l'esprit, armé des conquêtes séculaires de la civilisation, aurait bien plus vite reconquis son action sur la matière que la matière même la plus riche n'aurait de nouveau dégagé la puissance féconde de l'esprit. Quand on remonte à l'origine de la production, on retrouve l'intelligence humaine; ce fait est sous-entendu par Smith dans sa théorie du travail, mais il ne l'a peut-être pas suffisamment exprimé.

Après ces prémisses, il n'a pas de peine à définir clairement ce qui se passe dans le prêt à intérêt. Les hommes les plus éminens du siècle, Locke et Montesquieu, ayant commis l'erreur de croire que l'augmentation survenue dans la quantité de l'or et de l'argent, par suite de la découverte des Indes, avait été la cause qui avait fait baisser en Europe le taux de l'intérêt, Smith démontre que c'est le plus ou moins d'instrumens de travail et le plus ou moins de produits obtenus avec ces instrumens, non le plus ou moins de monnaie, qui fait hausser ou baisser l'intérêt. Cette démonstration répond aux scrupules des casuistes qui repoussaient le prêt à intérêt en se fondant sur ce fait, que l'argent ne produisait rien par lui-même; ce n'est pas l'argent qui produit, c'est le capital qu'on se procure avec cet argent. On voit aussi poindre dans ce chapitre la doctrine, qui sera plus tard développée par Bentham, de la légitimité de tout intérêt conventionnel; mais Smith, toujours respectueux pour les lois écrites, ne l'émet qu'avec une extrême réserve, et on peut affirmer que, tout en partageant le fond des idées, il n'aurait pas approuvé le titre paradoxal et choquant de l'ouvrage de Bentham : ***Défense de l'usure.***

Passant aux différentes manières d'employer les capitaux, Smith en distingue quatre : l'agriculture, les manufactures, le commerce en gros et le commerce de détail. Chacune de ces quatre méthodes d'employer un capital lui paraît essentiellement nécessaire tant à l'extension des autres qu'à la commodité générale de la société;

mais celle qu'il préfère comme la plus avantageuse, c'est l'agriculture : aucun capital, à quantité égale, ne lui paraît mettre en activité plus de travail productif que celui des cultivateurs. Ensuite vient le capital des manufacturiers, puis celui des commerçans à l'intérieur, tant en gros qu'en détail; le moins productif de tous lui paraît celui qui sert au commerce avec l'étranger. On s'étonnera peut-être de cet ordre, mais il est essentiel aux yeux du patriarche de l'économie politique. Dans le cours naturel des choses, c'est l'agriculture qui doit occuper le premier rang parmi les industries humaines, soit par l'abondance de ses produits, soit par les profits qu'elle procure aux capitaux, et si le contraire arrive trop souvent, c'est que l'ordre naturel est interverti par une mauvaise organisation. Enfant d'un pays agricole, Smith manifeste pour l'agriculture une prédilection marquée; il constate que dans les pays neufs, comme en Amérique, où rien n'a encore faussé l'ordre naturel, l'agriculture crée rapidement d'immenses richesses. C'est la même doctrine que soutenaient alors les économistes français.

Le défaut général de proportion dans la composition des *Recherches* se fait surtout sentir dans le troisième livre, qui n'est tout entier qu'une digression historique. Fidèle à cette idée première que si le cours des choses n'était point dérangé par les institutions humaines, les hommes préféreraient la vie des champs comme la plus naturelle et la plus productive, et ne s'enfermeraient dans les villes qu'autant que la campagne ne suffirait plus à leur activité, Smith se demande comment cet ordre a pu être si généralement bouleversé dans l'Europe moderne, et il voit la cause de cette anomalie dans les événemens qui ont suivi la chute de l'empire romain. Pour échapper aux déprédations des Barbares et des chefs féodaux qui leur ont succédé au moyen âge, les populations ont trouvé un refuge dans les villes; les campagnes sont restées au contraire exposées à tous les ravages. Ainsi formées et développées par la force des circonstances, les villes ont réagi sur les campagnes, et au lieu d'être un effet de la culture, le commerce et les manufactures en sont devenus l'occasion et la cause. En traçant ainsi à grands traits l'histoire des villes et des campagnes en Europe, Smith passe rapidement en revue les différens modes d'exploitation du sol, comme le fermage, le métayage, la corvée, le servage. Ce qui est surtout digne de remarque, c'est son opinion sur le droit d'aînesse et les substitutions; contrairement aux idées qui ont prévalu depuis en Angleterre, il se déclare partisan de l'égalité des partages, et n'hésite pas à attribuer au droit d'aînesse, aux substitutions, à tout ce qui met obstacle à la division du sol, une mauvaise influence sur l'agriculture. C'est encore la même idée que soutenaient

en France les économistes, et sans les violences de la révolution française, qui ont jeté les esprits en Angleterre dans l'excès opposé, elle aurait probablement pris plus de faveur chez nos voisins.

L'ordre essentiel et naturel des sociétés, comme disait en même temps chez nous Lemercier de La Rivière, n'avait pas été seulement interverti par la violence des temps barbares; il avait encore reçu de fortes atteintes, depuis que l'Europe s'était un peu policée, de la faveur accordée par les gouvernemens aux manufactures et au commerce aux dépens de l'agriculture. Smith consacre son quatrième livre presque tout entier à l'examen détaillé de ce système, connu sous le nom de *système mercantile*. A vrai dire, l'ouvrage entier des *Recherches* n'a pas d'autre but; le système mercantile résume en effet toutes les erreurs que venait combattre l'économie politique. La cause du système mercantile étant l'éternelle confusion de l'*argent* et de la *richesse*, Smith commence par démontrer qu'une nation peut être pauvre avec beaucoup d'argent et riche avec peu d'argent; puis il examine les procédés employés pour attirer chez chaque peuple le plus d'argent possible aux dépens de ses voisins, et qui consistaient à diminuer par tous les moyens l'importation des marchandises étrangères pour la consommation extérieure et à favoriser l'exportation au dehors des produits de l'industrie nationale : c'est ce qu'on appelait mettre de son côté la *balance du commerce*. Acheter peu, vendre beaucoup, et combler la différence en argent, voilà l'idéal que recherchaient les gouvernemens comme les particuliers, et pour y arriver ils avaient recours à toute sorte de lois et de règlemens qui n'ont pas encore tout à fait disparu de la plupart des législations européennes.

Les argumens de Smith contre cet appareil réglementaire ont été trop souvent reproduits pour qu'il soit nécessaire de les rappeler. Ce sage, ordinairement si calme, perd patience quand il parle des obstacles que rencontrait de son temps la liberté du commerce dans la coalition des intérêts privilégiés. « S'attendre, dit-il, que la liberté de commerce puisse être jamais rendue à la Grande-Bretagne, ce serait une aussi insigne folie que de s'attendre à y voir jamais réaliser la république d'Utopie ou celle d'Oceana. Non-seulement les préjugés du public, mais, ce qui est beaucoup plus impossible à vaincre, un grand nombre d'intérêts privés y opposent un obstacle insurmontable. Il est devenu dangereux d'essayer la plus légère attaque sur le monopole qu'exercent nos manufacturiers. Semblables à une milice toujours sur pied, ils sont devenus redoutables au gouvernement, et dans plusieurs circonstances ils ont effrayé jusqu'à la législation. Un membre du parlement qui appuie les propositions tendant à renforcer le monopole est sûr non-seulement

d'acquérir la réputation d'un homme entendu dans les affaires, mais d'obtenir beaucoup d'influence dans une classe de gens à qui leurs richesses donnent une grande importance. Si au contraire il combat ces propositions, ni la probité la mieux reconnue, ni le rang le plus éminent, ni les services les plus distingués, ne le mettront à l'abri des insultes et même des dangers que susciterà contre lui la cupidité trompée de ces insolens monopoleurs. » Ce passage est le seul où Smith se laisse emporter par la colère; s'il pouvait renaître aujourd'hui, il verrait que ce qui lui paraissait impossible en 1776 s'est pleinement réalisé de nos jours dans son pays. Les intérêts généraux, si longtemps inertes, ont fini par l'emporter sur les coalitions intraitables qui l'effrayaient jusque dans sa solitude, et le développement prodigieux de la richesse nationale a couronné sa mémoire plus qu'il n'avait osé lui-même l'espérer.

Il exprime les mêmes doutes au sujet du *système colonial*, une des conséquences du système mercantile les plus chères de son temps à l'orgueil britannique. Après avoir démontré que les monopoles sont tout aussi nuisibles au commerce avec les colonies qu'avec les autres peuples, il ajoute : « Proposer à la Grande-Bretagne d'abandonner volontairement son autorité sur les colonies et de les laisser libres de se gouverner comme elles l'entendront, ce serait proposer une mesure qui n'a jamais été adoptée et ne le sera probablement jamais par aucune nation du monde. Jamais nation n'a volontairement abandonné l'empire d'une province, quelque embarras qu'elle trouve à la gouverner, quelque faible revenu qu'elle en retire. Si de tels sacrifices sont bien souvent conformes à ses intérêts, ils sont toujours mortifians pour son orgueil, et ce qui est encore d'une plus grande conséquence, ils sont contraires à l'intérêt privé de ceux qui gouvernent, et qui se verraient par là privés de places honorables et lucratives. A peine si le plus visionnaire des hommes serait capable de proposer une pareille mesure avec la moindre espérance de la voir adopter. Si cependant elle était adoptée, la Grande-Bretagne se trouverait immédiatement affranchie de la charge annuelle de l'entretien des colonies, et elle ferait avec elles un commerce libre plus avantageux pour la mère-patrie que le monopole dont elle jouit. » Ces paroles s'écrivaient au moment même où commençait la lutte de l'Angleterre contre ses colonies soulevées de l'Amérique du Nord. L'Angleterre n'a pas voulu comprendre le conseil que lui donnait Smith en termes assez clairs; elle en a été punie par dix années d'une guerre désastreuse qui a failli compromettre son existence comme nation. Depuis l'émancipation des États-Unis, la prédiction sur la supériorité du commerce libre

s'est réalisée, et le commerce de la Grande-Bretagne avec ses anciennes colonies a décuplé. De là une tendance marquée en Angleterre à suivre désormais de plus en plus les conseils de Smith et à affranchir progressivement les colonies : encore un succès qui, pour être moins complet que le premier, n'en a pas moins dépassé ses espérances.

Après en avoir fini avec le système mercantile, Smith consacre un chapitre spécial à l'examen de la doctrine des économistes français, qu'il appelle *système agricole* par opposition à l'autre. Au fond, les idées des physiocrates ne différaient des siennes que par une nuance. Les écrivains français sont en général plus nets, plus fermes, plus brillans que les écrivains anglais; mais ils ont les défauts de ces qualités: ils tombent facilement dans l'exagération systématique. L'école de Quesnay avait voulu, comme Adam Smith, combattre l'école mercantile et y substituer la liberté du travail; elle avait vu, comme lui, que l'agriculture était la première des industries, et qu'une fausse notion de la richesse avait pu seule la reléguer au dernier rang; mais elle ne s'était pas contentée de cet aperçu parfaitement juste, elle avait été jusqu'à soutenir que le travail agricole était le seul *productif*, le seul qui ajoutât quelque chose à la richesse de la société. Adam Smith n'a pas de peine à réfuter cette exagération : il démontre que les manufactures et le commerce *produisent* aussi bien que l'agriculture, quoiqu'à un moindre degré; mais il y a loin du ton affectueux et même respectueux qu'il porte dans cette discussion à la vivacité qu'il a mise dans son jugement sur le système opposé. Il avait beaucoup connu les principaux physiocrates dans son voyage à Paris, il avait profité de leurs conversations et de leurs écrits, et il a dit lui-même que si Quesnay avait vécu en 1776, il lui aurait dédié *la Richesse des Nations*. C'est qu'en effet la dissidence est secondaire et la conformité essentielle : la dissidence eût été profonde, si les physiocrates avaient demandé en faveur de l'agriculture les priviléges que réclamait l'école mercantile pour le commerce et les manufactures; mais, convaincus qu'il suffisait de la liberté naturelle pour remettre les choses à leur place, ils se trouvaient complétement d'accord avec Smith sur le point capital.

IV.

Après les violences des temps barbares et les prohibitions de l'école mercantile, il reste encore un moyen pour les gouvernemens de troubler l'ordre bienfaisant établi par Dieu pour le développement de la richesse : ce moyen, c'est l'impôt. Payé par tous, l'impôt doit

être dépensé au profit de tous; sinon, il devient un instrument puissant de spoliation des faibles par les forts, il détourne les capitaux des emplois utiles qu'ils rechercheraient d'eux-mêmes, pour les perdre dans les emplois improductifs. Il ne reste donc plus à Smith, pour avoir terminé son œuvre, que de déterminer dans quels cas les dépenses publiques sont légitimes, et dans quels cas elles cessent de l'être. Le cinquième et dernier livre aborde ce sujet, qui a toujours été la pierre d'achoppement entre les économistes et les gouvernemens. Ce livre se divise en trois parties : 1° quelles sont les dépenses qui doivent être à la charge de l'état? 2° quels sont les meilleurs systèmes d'impôt pour y subvenir? 3° que faut-il penser des dettes publiques?

Le philosophe écossais ne reconnaît, à vrai dire, que deux sortes de dépenses nécessairement confiées à l'état : celles qu'exige la défense commune, celles qui servent à soutenir la dignité du souverain. Avec un pareil principe, l'état perdrait en France les trois quarts de ses attributions; mais il faut se rappeler que Smith écrivait en Écosse, c'est-à-dire dans un pays où les attributions de l'état sont restées à peu près telles qu'il les a définies. S'il avait vécu en France, où d'autres habitudes ont prévalu, il eût probablement, avec son esprit pratique et circonspect, un peu modifié ses conclusions. Ce qui permet de le croire, c'est qu'il n'exclut pas absolument l'intervention de l'état dans les dépenses qu'exigent l'administration de la justice, le culte, l'instruction, les travaux publics. « Ces diverses dépenses intéressant, dit-il à plusieurs reprises, l'avantage commun de la société, *il n'y aurait rien de déraisonnable* à les défrayer en tout ou en partie au moyen d'une contribution générale. » Mais à coup sûr, en cédant sur quelques détails, il aurait maintenu son principe, surtout s'il avait pu voir les progrès de cette centralisation effrénée qui tend de plus en plus à tout absorber chez nous.

Le chapitre sur l'organisation de la défense commune est tout entier consacré à démontrer la supériorité des armées permanentes sur les milices. Toujours imbu de son grand principe de la division du travail, Adam Smith s'attache à prouver que le métier de soldat, comme tous les métiers possibles, ne peut être bien fait que par ceux qui s'y adonnent spécialement. Il va même jusqu'à chercher la proportion acceptable entre le nombre des soldats et le chiffre total de la population, et il accorde le centième. Sur cette base, la France, qui a 36 millions d'habitans, aurait une armée permanente de 360,000 hommes. On voit que ces idées n'ont rien de bien radical, et qu'elles peuvent être acceptées sans beaucoup de difficulté par les militaires eux-mêmes. S'il y a quelque chose à re-

dire, c'est que Smith ne paraît pas assez préoccupé des dangers que peut avoir un instrument de force aussi puissant qu'une armée régulière bien organisée. Ces dangers sont au dedans la compression des libertés les plus légitimes, et au dehors l'entraînement vers les guerres les plus injustes. Smith voit dans les mœurs et les lumières des sociétés modernes le seul remède possible à ces maux, et il pourrait avoir raison; mais il eût bien fait d'insister davantage, car le remède n'est pàs toujours infaillible.

Il se montre beaucoup plus défiant à propos de l'administration de la justice. Il veut avant tout l'indépendance absolue du pouvoir judiciaire, comme constituant la seule garantie de la sécurité personnelle et de la propriété. « Quand le pouvoir judiciaire, dit-il, est réuni au pouvoir exécutif, il n'est guère possible que la justice ne se trouve souvent sacrifiée à ce qu'on appelle vulgairement des considérations politiques. Pour que chaque citoyen se sente parfaitement assuré dans la possession de ses droits, il ne suffit pas que le juge ne puisse être *déplacé* arbitrairement, à la volonté du pouvoir exécutif; il faut encore que le paiement régulier de son salaire ne dépende pas de ce pouvoir. » Sa jalouse susceptibilité va jusqu'à dire qu'une dotation en propriétés ou en capitaux, dont les corps judiciaires auraient l'administration, vaudrait mieux pour eux que des traitemens payés par l'état; il regrette évidemment que le paiement des frais de justice ne puisse pas être demandé aux plaideurs eux-mêmes, suivant l'ancien usage, sans s'exposer à de graves abus, et il aurait un penchant marqué pour les fonctions judiciaires gratuites, comme le sont en Angleterre celles des juges de paix.

Il admettrait plus volontiers que l'ouverture et l'entretien des routes fussent défrayés par une contribution générale. Cependant, comme cette dépense profite plus immédiatement à ceux qui voyagent sur ces routes ou y transportent des marchandises, il ne voit pas d'inconvénient à y subvenir au moyen de droits de barrière ou de péage, comme en Angleterre et en Hollande. Ce système n'a pas prévalu en France pour les routes de terre, mais c'est au fond celui qui l'a emporté pour les chemins de fer et pour les canaux. On peut encore en signaler des traces dans nos droits de tonnage, de navigation, et dans quelques autres droits spéciaux. Au surplus, Smith préfère de beaucoup une administration locale pour les chemins à une administration générale, et il cite à ce sujet l'exemple de la France. « Dans ce pays, dit-il, où, depuis les progrès du despotisme, l'autorité centrale s'empare de tout, les chemins sont dans chaque province sous l'autorité de l'intendant, officier nommé et révoqué par le roi. Il en résulte que les grandes routes de poste,

qui font la communication entre la capitale et les principales villes du royaume, sont assez bien entretenues; quelques-unes même peuvent être regardées comme supérieures à la plupart de nos routes à barrières; mais ce que l'on appelle *chemins de traverse*, c'est-à-dire la presque totalité des chemins du pays, sont absolument négligés et impraticables. Le ministre orgueilleux d'une cour fastueuse se plaira à faire exécuter un ouvrage magnifique qui soutiendra son crédit à la cour; mais ordonner beaucoup de ces petits travaux qui n'attirent pas les regards et qui n'ont de recommandable que leur extrême utilité, c'est une chose trop mesquine et trop misérable pour fixer l'attention d'un magistrat de cette importance. » L'institution des routes départementales et la loi de 1836 sur les chemins vicinaux ont répondu en partie à cette critique; mais il s'en faut de beaucoup que le mal signalé ait tout à fait disparu, et plusieurs pays de l'Europe qui n'ont pas subi la même concentration administrative sont en avance sur nous pour leurs communications.

A ce propos, Smith se jette dans une de ses digressions habituelles sur les compagnies privilégiées en général, et sur la compagnie des Indes en particulier. Cette dissertation était d'un intérêt tout anglais avant l'établissement en France de grandes compagnies du même genre pour la banque, les chemins de fer, le crédit mobilier, etc. Avec sa modération ordinaire, il ne se montre pas opposé au principe du monopole comme moyen d'encourager à son début une entreprise coûteuse et incertaine dont le public doit profiter, et il assimile le privilége accordé en pareil cas à celui des inventeurs; mais il a soin d'établir en même temps que ce privilége doit être temporaire et rigoureusement limité à la plus courte durée possible. On avait suivi ses préceptes dans les concessions de chemins de fer faites en France avant 1848, puisqu'on les avait limitées pour la plupart à cinquante années; on en a doublé depuis la durée, et on a même admis bien d'autres exceptions aux prescriptions de l'auteur des *Recherches*.

Ses idées sur l'instruction publique et sur le culte s'éloignent tout à fait de nos habitudes. Non-seulement, suivant lui, l'enseignement ne doit pas être donné par l'état, mais il se montre peu favorable à l'existence d'universités indépendantes et riches, comme celles d'Oxford et de Cambridge. Tout professeur dont le traitement est assuré, quel que soit le nombre de ses élèves, lui paraît naturellement disposé à remplir son devoir avec négligence. Ceux même qui s'acquittent avec conscience de leurs fonctions n'ont aucun intérêt à enseigner des choses vraiment utiles, vraiment appropriées aux besoins de la société; ils ne peuvent être avertis par personne, quand ils font perdre le temps de leurs élèves en études surannées, inutiles ou même

dangereuses. On jugera sans doute que Smith pousse ici un peu loin l'amour de la concurrence. Il fait cependant une exception pour l'éducation populaire. Le peuple n'ayant pas toujours les moyens de payer lui-même tous les frais de son instruction, l'état peut lui faciliter l'acquisition des connaissances les plus essentielles, et même au besoin la lui *imposer*. Il suffit pour cela d'établir dans chaque paroisse une petite école où les enfans du peuple soient instruits pour le salaire le plus modique, le maître étant en partie, *mais non en totalité*, rétribué par l'état. On reconnaît ici l'Écossais, car l'Écosse est le pays de l'Europe qui a le plus anciennement organisé l'instruction populaire. Quant à nous, si nous nous sommes séparés du philosophe de Kirkcaldy pour l'enseignement secondaire et supérieur, notre loi de 1833 sur l'instruction primaire se rapproche de ses idées.

Pour le culte, un pays catholique comme le nôtre a nécessairement peu de rapports avec un pays protestant et presbytérien comme l'Écosse. Il faut avouer d'ailleurs que ce sujet n'est guère du domaine de l'économie politique. Il n'y a pas de question plus grave que celle des rapports de l'église et de l'état, et qui ait reçu plus de solutions diverses suivant les religions et les gouvernemens. David Hume avait dit ironiquement quelque part qu'une église bien dotée avait cet avantage, que le clergé s'acquittait de ses fonctions avec indolence et n'était pas trop animé de l'esprit de prosélytisme; Adam Smith se plaît à reproduire cette épigramme, dirigée surtout contre l'église d'Angleterre, ce qui ne l'empêche pas de conclure en faveur de l'organisation presbytérienne. « L'église la plus opulente du monde chrétien ne maintient pas mieux, dit-il, l'uniformité de croyance, la ferveur de dévotion, l'esprit d'ordre et la sévérité des mœurs dans la masse du peuple, que cette église d'Écosse, si pauvrement dotée. »

On lui a reproché de n'avoir pas dit un mot de la bienfaisance publique; c'est qu'évidemment, dans son opinion, l'assistance n'est bien donnée que par la charité privée, ou tout au moins par des institutions particulières indépendantes. Il jugeait sévèrement la taxe des pauvres, et il s'en est expliqué nettement dans une autre partie des *Recherches* à propos de la règle du domicile (*settlement*), car Malthus est loin d'être le premier qui ait signalé les dangers de la charité légale. Avant Smith lui-même, le vieux Daniel Defoë les avait nettement indiqués dans un pamphlet vigoureux ayant pour titre *Aumône n'est pas charité* (*Giving alms no charity*). Établie en Écosse à peu près vers le même temps qu'en Angleterre, la taxe des pauvres n'y avait jamais pris la même extension : le bon sens naturel et l'esprit d'économie de la nation l'avaient maintenue dans des limites à peu près insignifiantes; le nombre des indigens s'était ré-

duit dans la même proportion. Avec ce modèle devant les yeux, il était assez naturel de n'en pas parler comme d'un devoir essentiel de l'état. En résumé, Smith se montre très sévère, trop sévère peut-être, en fait de dépenses publiques; mais l'excès contraire a tant d'attrait, qu'on ne saurait trop l'en blâmer. « Il ne faut point, avait dit avant lui Montesquieu, prendre au peuple sur ses besoins réels pour des besoins de l'état imaginaires. Ces besoins imaginaires sont ce que demandent les passions et les faiblesses de ceux qui gouvernent, le charme d'un projet extraordinaire, l'envie malade d'une vaine gloire, et une certaine impuissance d'esprit contre les fantaisies. »

Ce qui touche aux revenus publics soulève moins de controverses. Smith y trace de main de maître les conditions qui peuvent rendre l'impôt plus juste, plus égal, plus facile à percevoir. Quand on songe à ce qu'était alors partout la constitution des impôts, établis et perçus au hasard, on s'étonne de ce qu'il a fallu de réflexion et de perspicacité pour créer de toutes pièces une nouvelle théorie. A la lumière de ce flambeau, Smith passe en revue les contributions existantes, soit en Angleterre, soit dans le reste de l'Europe, sans en excepter les douanes, car s'il les condamne comme moyen de gêner la liberté du travail, il les accepte comme ressource fiscale. Cette partie de son livre a vieilli par son succès même, puisque l'assiette des impôts a été généralement remaniée d'après ses principes. Il parle des finances de tous les états en financier consommé. Sa critique s'exerce particulièrement sur le mode de taxation alors connu en France sous le nom de *taille personnelle*, et dont il analyse parfaitement les inconvéniens. La plupart de ses indications, mises en pratique, ont augmenté partout les revenus publics, tout en diminuant, du moins en apparence, les charges des contribuables. Tel est, par exemple, le système des adoucissemens successifs d'impôt sur les objets de consommation, qui réussit de nos jours si bien en Angleterre. Nul doute qu'il n'y ait encore beaucoup à tirer de cette mine, dont on a pourtant beaucoup tiré; mais on ne sait vraiment si on doit le désirer. Avec cet art habile de l'impôt, on est parvenu à faire payer à la France et à l'Angleterre des budgets de 1,800 millions, et bientôt sans doute de 2 milliards. Il devient de plus en plus difficile d'administrer utilement de si gros revenus, même pour les gouvernemens les plus soumis au contrôle vigilant de la liberté politique. Qu'en dirait Smith, lui qui trouvait déjà lourd de son temps un budget de 250 millions?

Ces observations s'appliquent surtout aux *dettes publiques*. Le fondateur de l'économie politique se montre fort peu partisan du système tant vanté du crédit public, qui se résout toujours à ses yeux

par un appauvrissement. Un écrivain nommé Pinto ayant avancé, dans un *Traité de la circulation et du crédit*, que les fonds publics de l'Angleterre formaient un nouveau capital à ajouter à ses autres capitaux; Adam Smith le réfute vivement. « Cet auteur, dit-il, ne fait pas attention que le capital avancé au gouvernement par les créanciers de l'état était une portion du produit annuel qui a été détournée de faire fonction de capital pour passer dans le revenu, ou en d'autres termes qui a été enlevée au travail productif pour être dissipée improductivement. A la vérité, les créanciers ont obtenu, en retour du capital par eux avancé, une annuité sur les fonds publics qui en représente au moins la valeur. Cette annuité leur fournit les moyens d'obtenir des tiers, par vente ou par emprunt, un nouveau capital égal ou supérieur à celui qu'ils ont avancé au gouvernement; mais ce nouveau capital, il fallait bien qu'il existât auparavant dans le pays, et qu'il y fût employé, comme tous les capitaux, à entretenir du travail productif. Quand ce capital est venu à passer entre les mains de ceux qui avaient avancé le leur au gouvernement, il pouvait être nouveau pour eux, mais il ne l'était pas pour le pays. Si l'emprunt n'avait pas eu lieu, *il y aurait eu dans le pays deux capitaux au lieu d'un.* »

Cette réponse n'est complétement juste qu'autant que le montant de l'emprunt a été réellement consacré à des dépenses improductives, ce qui n'arrive pas de toute nécessité; mais il n'y a que bien peu d'exemples qu'un emprunt ait été employé en dépenses utiles ou nécessaires, comme une guerre défensive ou des travaux publics. Souvent même les gouvernemens empruntent pour des guerres inutiles ou pour des gaspillages fastueux; dans ce cas, l'observation est vraie à la lettre, il y a destruction et non formation de capital. Et d'ailleurs, quand l'emprunt sert à des dépenses utiles, c'est encore une question de savoir si le capital emprunté n'aurait pas fructifié davantage entre les mains de l'intérêt privé, et si, érigé en capital public, il n'a pas empêché la formation d'un plus grand nombre de capitaux particuliers. En fait, on peut affirmer que les neuf dixièmes au moins des dettes publiques ont eu pour origine des destructions de capital, et l'opinion de Pinto, que Mac-Culloch qualifie avec raison d'extravagant paradoxe, ne trouverait pas aujourd'hui un seul partisan un peu éclairé. Ce qui trompe les yeux superficiels, c'est cette masse de titres qu'on appelle des *capitaux*, et qui en font l'office dans les échanges, mais qui ne sont en réalité que des hypothèques sur l'ensemble des propriétés nationales, et qui en diminuent d'autant la valeur.

Quant à cette autre erreur plus répandue que, dans le paiement de la dette publique, c'est la main droite qui paie à la main gauche,

et que la nation n'y perd rien, Adam Smith prend aussi la peine de la réfuter en quelques mots. « Quand même, dit-il, la totalité de la dette appartiendrait à des nationaux, ce qui n'arrive pas toujours, ce ne serait pas moins un mal des plus pernicieux. Le propriétaire de terre, pour conserver son revenu, est intéressé à tenir son bien en bon état par toute sorte de réparations et d'améliorations dispendieuses. Une excessive contribution foncière, destinée à payer les créanciers de l'état, peut retrancher de ce revenu une part tellement forte qu'il ne puisse plus subvenir à ces améliorations. Il en est de même quand la multiplicité des impôts enlève aux marchands et aux manufacturiers une partie notable de leur capital. Un créancier de l'état a certainement un intérêt vague et général à la prospérité de l'agriculture, des manufactures et du commerce, puisque c'est ce qui sert à lui payer l'annuité qui lui est due; mais il n'a directement aucun intérêt à ce que telle portion de terre soit en bonne valeur ou telle portion de capital avantageusement exploitée. Il ne connaît aucune portion particulière de terre ou de capital, il n'en a aucune sous sa direction immédiate, et il n'en est pas une qui ne puisse être totalement anéantie sans qu'il s'en doute. »

Du reste, Adam Smith ne se dissimule pas ce que ce système a de commode, dans un pays riche, pour les gouvernemens et pour les capitalistes, aux dépens du public. « Les gouvernemens, dit Smith, se montrent très disposés, dans la plupart des occasions, à emprunter à des conditions extrêmement avantageuses pour les prêteurs. L'engagement que l'état prend envers le créancier primitif est de nature à pouvoir se transmettre de main en main, et quand le public a confiance dans la justice de l'état, on vend d'ordinaire cet engagement sur la place à un prix supérieur à celui qui a été payé dans l'origine. Le capitaliste se fait ainsi un bénéfice en prêtant au gouvernement, et au lieu de diminuer ses capitaux, c'est pour lui un moyen de les augmenter. Il regarde donc comme une grâce d'être admis pour une portion dans la souscription pour un nouvel emprunt. De là un désir général, dans un état riche, de prêter au gouvernement. De son côté, le gouvernement d'un tel état est très porté à se reposer sur cette bonne volonté des sujets de lui prêter leur argent, et il se dispense volontiers du devoir d'épargner. » Ceci explique parfaitement pourquoi les peuples riches sont ceux qui ont les plus fortes dettes; ils ne sont pas riches parce qu'ils sont endettés, ils sont endettés parce qu'ils sont riches. La richesse vient d'ailleurs, elle vient du travail et de la sécurité; plus elle se produit en abondance, plus on est tenté d'en abuser. Il ne dépend pas de tous les gouvernemens d'emprunter autant que le gouvernement anglais par exemple : ce n'est pas la bonne volonté qui manque, ce sont les moyens.

Quant à la nation elle-même, dont les intérêts sont sacrifiés dans cet accord entre les gouvernemens prodigues et les capitalistes calculateurs, elle ne réagit pour se défendre qu'autant que l'esprit public y est puissant et éclairé; sinon, elle ne sent pas tout d'abord le nouveau fardeau qui vient de lui être imposé et qui n'a pas pour effet immédiat d'augmenter les impôts. Adam Smith s'indigne de cette torpeur et demande, pour la faire cesser, que les charges extraordinaires soient acquittées par des impôts et non par des emprunts. « Si l'on pourvoyait, dit-il avec raison, aux dépenses de la guerre avec un revenu levé dans le cours de l'année, les guerres seraient plus promptement terminées, et on les entreprendrait avec moins de légèreté; ces périodes d'appauvrissement, où la possibilité d'accumuler des capitaux est comme suspendue par l'exagération des dépenses publiques, deviendraient à la fois plus rares et plus courtes. » On sait qu'en Angleterre, où le sentiment des questions financières et le respect des intérêts généraux sont plus répandus qu'ailleurs, on a voulu essayer pendant la dernière guerre du mode recommandé par Smith; mais il a fallu revenir à l'emprunt : cette tentative n'en fait pas moins le plus grand honneur au gouvernement et à la nation.

Le philosophe écossais trace l'historique de la dette anglaise, qui s'élevait en 1776 à 130 millions de livres sterling ou 3 milliards 250 millions, et il présente avec le plus grand détail l'exposé de tout un plan pour la racheter. Ce plan peut paraître chimérique, car il reposait en partie sur des impôts acquittés par les colonies au moment même où l'Amérique se soulevait pour n'en pas payer. Il n'en est pas moins vrai que si ce plan ou tout autre avait prévalu, si surtout le gouvernement anglais avait pu s'abstenir de nouveaux emprunts, l'Angleterre, si riche qu'elle soit, serait aujourd'hui bien plus riche, et l'aisance moyenne encore plus répandue dans toutes les classes de la population. Vingt-cinq milliards de plus ou de moins dans la fortune d'un peuple, ce n'est pas indifférent. Une seule fois, en 1786, l'Angleterre s'est crue à la veille de se délivrer de sa dette : c'est quand Pitt fit adopter par le parlement son fameux système d'amortissement par la puissance des intérêts composés, emprunté au docteur Price. Smith vivait encore à cette époque, et probablement il dut partager les espérances du ministre et de la nation. La guerre contre la France ayant éclaté peu de temps après, des dépenses gigantesques devinrent nécessaires, et l'action de l'amortissement disparut sous l'accumulation des nouveaux emprunts; ce n'est pas la faute du système adopté. Aujourd'hui encore, il faut rendre cette justice à la nation anglaise, qu'elle n'épargne rien, pas même l'*income-tax*, pour réduire le plus possible son énorme dette.

Plus que jamais il devient à propos de rappeler en France le jugement d'Adam Smith et de tous les économistes sur les emprunts publics. Notre dette nationale a doublé depuis dix ans, même sans parler de la garantie éventuelle accordée par l'état aux obligations de chemins de fer. La dette antérieure à 1848 se composait presque tout entière du tiers consolidé en 1798 et des dépenses causées par les deux invasions; la restauration et la monarchie de juillet n'y avaient ajouté que des quantités insignifiantes, les emprunts contractés sous ces deux régimes, depuis la liquidation de l'empire, ayant été à peu près compensés par l'amortissement malgré l'indemnité des émigrés, la guerre d'Espagne et de Morée, la conquête de l'Algérie et l'extension donnée aux travaux publics. Ces trente ans de bonne administration financière sont précisément ce qui a créé chez nous le crédit public, dont on vient de faire un si large usage; il est grand temps de revenir sur nos pas. Quand Louis XIV résolut de se jeter dans la voie ruineuse des emprunts, Colbert résista de toutes ses forces; la volonté du roi n'en fut pas moins obéie par les courtisans qui composaient le conseil, et Colbert dit en sortant à l'un d'eux : « Croyez-vous que je ne sache pas aussi bien que vous qu'on peut trouver de l'argent à emprunter? Mais vous connaissez comme moi l'homme à qui nous avons affaire, sa passion pour la représentation, pour les grandes entreprises, pour tous les genres de prodigalités. Voilà donc la carrière ouverte aux emprunts, par conséquent à des dépenses illimitées! Vous en répondez à la nation et à la postérité. » Et la responsabilité dont parlait prophétiquement Colbert n'est pas légère à porter, car ce sont les conséquences des profusions et des emprunts de Louis XIV qui ont fait monter Louis XVI sur l'échafaud.

V.

Voilà les problèmes qui occupaient, il y a cent ans, au fond d'un pauvre village de pêcheurs, les méditations d'un professeur de philosophie morale. Depuis ce moment, la doctrine du rêveur solitaire a fait son chemin, et partout où elle a reçu une application même imparfaite, elle a apporté une prospérité inouie jusqu'alors. Sa terre natale est naturellement celle qui en a retiré les plus heureux fruits; le reste du monde s'en pénètre aussi peu à peu. C'est elle qui fait naître et grandir aux bouts de la terre des nations nouvelles, et qui pousse comme malgré elles les nations les plus rebelles du vieux monde. La France est une des plus réfractaires; mais si elle refuse d'adopter les principes, elle en a mis beaucoup en pratique sans s'en douter. Nous nous sommes laissé devancer par presque

tous les peuples qui nous entourent : la population britannique, qui n'était au commencement du siècle que la moitié de la nôtre, l'égale aujourd'hui, en y comprenant les colonies; la Belgique et l'Italie, l'Allemagne et la Suisse, marchent plus vite que nous; nous avons moins de chemins de fer que la plupart de nos voisins (1); notre agriculture est des moins productives, notre navigation n'avance pas, et cependant nos progrès sont grands et visibles. A quoi les devons-nous? A ce qui a transpiré dans nos lois et dans nos mœurs de la doctrine de la liberté du travail, tandis que les préjugés contraires nous ont fait et nous font encore beaucoup de mal.

Que seraient aujourd'hui notre agriculture, notre industrie, notre commerce, sans l'abolition de la plupart des obstacles qui arrêtaient autrefois la production? On entend dire assez souvent que nos manufactures doivent tout à ce qu'on appelle le système protecteur; mais on ne réfléchit pas que ce système n'est plus complet, Dieu merci : ce qui passe entre les mailles fait illusion sur le reste. Que seraient nos manufactures de soieries, de cotonnades, de lainages, s'il n'entrait pas tous les ans en France pour 150 millions de soies étrangères, pour 150 millions de cotons étrangers, pour 150 millions de laines étrangères, et s'il ne sortait pas en même temps pour 600 millions de nos tissus? Que deviendrions-nous si nous n'avions pas tous les ans un commerce de 700 millions avec l'Angleterre, de 450 millions avec les États-Unis, de 350 millions avec la Belgique, de 250 millions avec l'Allemagne, etc.? Et ce qui est vrai du commerce étranger l'est encore plus du commerce intérieur. Où en serions-nous si, comme le dit Voltaire, il était encore défendu à tout Périgourdin d'acheter du blé en Auvergne, et à tout Champenois de manger du pain avec du blé acheté en Picardie? si les houilles de la Flandre étaient protégées contre celles de la Loire, ou les fers de la Champagne contre ceux du Berry? si les grandes querelles entre les savetiers et les cordonniers, les fripiers et les tailleurs, les joailliers et les orfèvres, qui ont tant occupé les parlemens, et qui ont failli se renouveler récemment entre les pâtissiers

(1) Voici la longueur des chemins de fer exploités à la fin de 1857 par myriamètre carré de superficie :

1	Belgique..........	5	kilomètres.
2	Grande-Bretagne...	4,7	—
3	Allemagne........	1,8	—
4	Prusse............	1,7	—
5	France............	1,4	—

Pour la longueur exploitée proportionnellement à la population, notre infériorité est encore plus marquée : nous n'occupons que le *huitième* rang, et nous ne sommes pas en voie de regagner la différence, car nous n'avons ouvert en 1859 que 350 nouveaux kilomètres, comme dans les plus mauvaises années qui ont suivi la révolution de février.

et les boulangers, duraient encore? Quelque puissante que soit restée l'ancienne manie réglementaire, elle a cédé pour toujours sur bien des points; ce n'est pas le privilége, c'est la liberté qui domine dans notre organisation économique. Voilà ce qui nous permet de conserver, sinon tout à fait impunément, du moins sans trop en souffrir en apparence, pas mal de prohibitions, et même de nous passer de temps en temps le plaisir coûteux d'une révolution ou de gaspiller une bonne partie des revenus publics ou privés *par une certaine impuissance d'esprit contre les fantaisies*.

Quand on voit combien fructifie le faible capital dont peuvent disposer nos cultivateurs et nos industriels, et combien une liberté boiteuse a produit de trésors depuis quarante ans, on se demande ce que serait la France, si elle avait su se pénétrer davantage des sages prescriptions de Turgot et d'Adam Smith. Il se peut que, dans l'exposé de leurs doctrines, les économistes français modernes, comme leurs prédécesseurs du siècle dernier, n'aient pas su garder assez de mesure. C'est là un péché tout français, dont l'économie politique n'a pas plus réussi à se défendre que la politique proprement dite. En tout pays, il y a des faits historiques puissans qui font partie de la constitution nationale et qu'il faut savoir respecter; sinon, ils se font respecter eux-mêmes et se défendent contre les agresseurs en les écrasant. Si les économistes français ont commis des fautes, on s'en est habilement servi contre eux, et en définitive la France entière a payé les frais du différend. Ce qui jette l'épouvante dans la plupart des esprits, c'est la croyance à une sorte d'anarchie universelle qui suivrait l'application des théories économiques. Injustes et puériles en elles-mêmes, ces terreurs s'expliquent par quelques déclamations excessives, car en toute chose le radicalisme porte malheur. Rien n'est plus propre à les calmer que la lecture d'Adam Smith. Nulle part la doctrine de la liberté du travail n'est présentée avec plus de netteté, et nulle part elle n'est accompagnée de plus de ménagemens. Pour le patriarche de l'économie politique, l'idée de la liberté ne se sépare jamais de l'idée de l'ordre, ou, pour mieux dire, les deux idées n'en font qu'une : la liberté n'est que le moyen de dégager l'ordre essentiel et divin, faussé par les combinaisons humaines. Nul ne se montre plus patient, plus conservateur des droits acquis, plus ami des transitions, plus attentif aux moindres faits, plus dégagé de passion et d'entraînement que les économistes anglais de son école, et cependant nul n'a porté plus loin qu'eux, sans aucun danger pour la paix publique, pour l'état politique et social, et avec des conséquences infinies pour la prospérité nationale, la pratique successive de ces principes.

Si nous en croyons d'intolérans moralistes, l'économie politique a un bien autre défaut : c'est une étude matérialiste et vile, qui ne songe qu'aux besoins du corps. Il est vrai : il ne s'agit que de donner du pain à ceux qui ont faim, des vêtemens à ceux qui ont froid, de multiplier autant que possible le nombre des créatures de Dieu qui vivent au soleil, de répandre l'aisance et le bien-être autour de soi, de rendre son pays riche, heureux et puissant. Et par quels moyens veut-on y parvenir? Uniquement par la justice et par la liberté, c'est-à-dire par les lumières et par les mœurs. Voilà qui mérite en effet les mépris et les anathèmes! « L'économie politique, dit-on, c'est la science de la richesse, c'est-à-dire l'art de devenir riche par tous les moyens. » Ici l'on se méprend ou l'on feint de se méprendre sur le sens du mot. Il y a deux sortes de richesse : la vraie, la légitime, celle qui vient du travail et de l'épargne; la fausse et l'injuste, celle qui vient de la ruse et de la spoliation. La première s'acquiert lentement, péniblement, et profite à la société tout entière : c'est celle que recherche l'économie politique; la seconde s'obtient aux dépens d'autrui, l'économie politique la condamne et la poursuit sans pitié. Si la science économique était plus répandue, plus acceptée, il y aurait certainement moins de pauvres, mais il y aurait aussi moins de riches; la production doublée n'y suffirait pas. Le travail, même dans un pays où il jouit pleinement de la liberté, fait rarement des riches; il crée beaucoup plus de richesses qu'ailleurs, mais ces richesses se répartissent plus également, et il en reste bien peu pour l'oisiveté. Qui a plus attaqué le luxe que l'économie politique? Qui a mieux démontré l'union intime du luxe et de la misère? Hélas! il s'agit bien moins d'arriver à la richesse que d'éviter la pauvreté, et la parole divine ne cessera pas d'être vraie : *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front.*

Nous avons vu que l'économie politique est née de la morale, ainsi du moins que l'entend l'école écossaise, et qu'elles ont toutes deux un principe commun, l'amour de l'humanité. Veut-on mieux encore, si mieux il y a? L'idée de la responsabilité personnelle domine la morale, elle domine aussi l'économie politique, c'est une des causes qui nuisent le plus à son succès. La faiblesse naturelle de l'homme répugne à cette mâle science qui, dépouillant de ses voiles le mystère de la richesse, montre partout la rude nécessité du travail et de l'épargne. Le crédit même, ce mot magique qui semble créer à volonté des trésors, sort à sa voix des nuages dorés, et n'a plus pour origine que la stricte fidélité à remplir ses engagemens. Tout précepte économique suppose une vertu, toute conquête légitime de bien-être dépend de l'accomplissement d'un devoir. Après avoir tout fait pour éviter la souffrance et la pauvreté,

l'économie politique apprend encore à souffrir sans murmurer, en montrant que tout secours implique un sacrifice, et qu'on ne peut donner aux uns sans ôter aux autres, ce qui est à coup sûr le plus dur châtiment que puisse recevoir ici-bas l'imprévoyance humaine. Cela ne suffit pas, nous dit-on. Eh! qui en doute? L'économie politique n'est pas la morale, pas plus que la morale n'est la religion ou la politique, pas plus que la philosophie n'est l'histoire naturelle, la littérature ou les beaux-arts. Pour que l'unité primordiale survive à cette diversité forcée, il suffit que ces différentes voies concourent au même but, et en effet les populations qui doivent au travail la plus grande aisance matérielle sont en même temps les plus morales, les plus libres, les plus religieuses, les plus éclairées, les plus polies, les plus saines d'âme et de corps. Tout s'enchaîne dans le bien comme dans le mal.

De même que les vertus privées, les vertus publiques ont plusieurs mobiles; l'intérêt bien entendu, s'il n'est pas le seul, est un des plus vivaces. Les peuples qui ont le plus perdu le sentiment de leurs droits conservent le sentiment de leurs intérêts, et tant que ce dernier levier n'est pas brisé, rien n'est tout à fait perdu. Chacun peut espérer un moment, dans une société sceptique et désorganisée, fonder ou sauver sa propre fortune sur les ruines des mœurs publiques; il faut cependant finir par voir quelque jour que, si les gagnans se comptent par centaines à cette misérable loterie, les perdans se comptent par millions. On se prend alors à regretter les garanties méconnues. Il n'y a pas de prospérité durable pour une nation hors de l'accomplissement viril et sensé des devoirs politiques. Voilà ce que les peuples peuvent oublier dans un moment de fatigue et de découragement, mais ce que les leçons de l'expérience ne peuvent manquer de leur rappeler, et, à défaut des nobles instincts tristement obscurcis, l'aiguillon de la nécessité réveille tôt ou tard les âmes engourdies. C'est là un des caractères qui distinguent le plus les sociétés modernes des sociétés antiques; quelle que soit toujours la puissance des élémens morbides, la réaction vitale est aujourd'hui plus forte, et rien d'absolument pareil à l'empire romain ne peut plus se renouveler.

Après tout, la moralité d'une doctrine se juge par ses fruits, par la conduite publique et privée de ceux qui la professent. Le mobile spécial des études économiques, c'est l'intérêt, mais l'intérêt d'autrui, l'intérêt national et patriotique, l'intérêt du genre humain. Quelques exagérations de Bentham, aggravées encore par de malveillans commentaires, ne peuvent donner le change sur le véritable sens d'une doctrine qui ne prend pour guide l'intérêt privé qu'autant qu'il se confond avec l'intérêt général, et qui le repousse dès

qu'il s'en écarte. Quant à la préoccupation exclusive de l'intérêt personnel, qui s'en est montré de tout temps plus affranchi que les économistes? Qui a moins brigué les richesses mal acquises, les faux honneurs, les monopoles lucratifs, les faciles bénéfices? Qui a plus ouvertement tenu tête soit aux violences populaires des jours de révolution, soit aux lâches complaisances des jours de servitude? Qui a plus provoqué le sourire méprisant des habiles en délaissant le succès positif pour courir après ce qu'on appelle des chimères, en sacrifiant sottement son temps, ses peines, sa fortune et quelquefois sa vie pour le succès de ses convictions? Qui a mieux vécu et qui est mieux mort, supportant sans pâlir et les épreuves de la vie et l'épreuve suprême du dernier moment?

En France, l'économie politique commence par Vauban, qui meurt disgracié par Louis XIV pour avoir osé lui dire la vérité; Racine et Fénelon ne sont pas plus heureux : *ce sont*, dit l'égoïste couronné, *de beaux esprits chimériques*, et on sait comment il les a traités. Bientôt, au milieu des corruptions du règne de Louis XV, se forme le club de l'entre-sol, où quelques hommes de bien se réunissent pour s'entretenir de la misère publique et des adoucissemens qu'on peut y porter; le club de l'entre-sol est fermé, et ceux qui le composent dispersés comme des rêveurs dangereux qu'il faut surveiller. Le fondateur de l'école, Quesnay, reste pauvre au milieu de la cour, quand il aurait pu mieux qu'un autre, par ses fonctions auprès du roi, obtenir faveurs et pensions; sa famille le presse de faire son fils fermier-général. — *Non*, répond-il, *le bonheur de mes enfans doit être lié à la prospérité publique*, et il aime mieux mettre ce fils à la tête d'une grande exploitation rurale avec toutes ses chances. Lemercier de La Rivière se fait révoquer de ses fonctions d'intendant de la Martinique pour avoir voulu introduire dans cette colonie la liberté du commerce, et refuse obstinément, malgré les menaces du ministre, de faire partie du parlement Maupeou. Turgot brave la colère des parlemens et de la cour, ne craint même pas de heurter l'opinion publique, et tombe du pouvoir sans hésitation et sans regret plutôt que de rien céder sur ce qu'il regarde comme le salut du trône et du pays. La révolution venue, Dupont de Nemours ose lutter contre Mirabeau pour combattre la funeste création des assignats; l'abbé Morellet fait entendre à plusieurs reprises le juste cri des familles contre la confiscation des propriétés; Lavoisier monte tranquillement sur l'échafaud, ne regrettant que l'expérience de chimie qu'il laisse imparfaite; Condorcet se livre à ses ennemis après avoir tracé d'une main ferme les dernières pages de son *Esquisse des Progrès de l'esprit humain* (1). De nos jours enfin, J.-B. Say,

(1) Lavoisier et Condorcet étaient tous deux des économistes de l'école de Quesnay :

exclu du tribunat, se fait filateur pour vivre plutôt que de plier sous l'inflexible volonté qui gouverne la France, et Rossi tombe assassiné pour sa glorieuse résistance aux factions.

En Angleterre, où la société est plus calme et la vertu plus facile, les économistes n'ont pas à braver les mêmes dangers; mais si le théâtre est moins agité, l'exemple qu'ils donnent ne commande pas moins le respect. Il n'y a pas d'existence plus pure, plus désintéressée, plus dévouée à la science que celle d'Adam Smith. Malthus, dont le nom soulève tant d'imprécations, était le plus doux, le plus affectueux, le plus sincère des hommes, un véritable philosophe chrétien. Quand on sort du domaine de la science pure pour entrer dans l'application, l'on rencontre des noms comme ceux de Pitt, d'Huskisson, de Robert Peel : Pitt, qui avait puisé dans la lecture assidue d'Adam Smith le rare courage qu'il montra dans sa lutte contre les abus, et dont le comte d'Adhémar, ambassadeur de France, écrivait en 1785 : *M. Pitt a osé entrer dans l'examen de tous les gages, de tous les émolumens, de tous les profits illicites, vous jugez bien que c'est un homme perdu;* — Huskisson, qui, malgré l'opposition furieuse des intéressés, a fait lever en 1824 la prohibition des soieries étrangères, et qui n'a pas craint d'attaquer en même temps l'acte de navigation et les lois sur les céréales, que défendaient encore de puissans préjugés; — Robert Peel, qui a mieux aimé rompre avec son parti, changer publiquement d'opinion et se condamner pour le reste de ses jours à l'isolement, que retarder d'un seul moment le triomphe d'une idée vraie qu'il avait longtemps combattue et qui avait fini par le gagner.

Certes voilà des actes de désintéressement s'il en fut, car il n'est pas un seul de ces hommes qui n'eût personnellement beaucoup gagné à soutenir l'opinion contraire. En Angleterre au moins, on se sent soutenu par une partie considérable de l'opinion publique; les idées économiques font tous les jours des progrès, même dans les rangs populaires, et quand Robert Peel est mort, la nation entière l'a pleuré. En France, nous n'en sommes malheureusement pas là. Non-seulement, ce qui est tout simple, les économistes soulèvent les colères des parasites et des privilégiés, mais ceux même qui auraient le plus d'intérêt à les écouter les détestent. Soit par la faute du public, qui juge sans entendre, soit par celle des économistes eux-mêmes, soit plutôt par l'une et l'autre cause à la fois, l'économie politique n'a pas pu perdre chez nous le caractère d'une secte. Il était déjà de mode, au XVIII[e] siècle, d'en rire dans le monde élégant, et Voltaire, qui devait plus tard rendre si haute justice à

le premier avait préparé les matériaux d'un grand ouvrage sur la *Richesse territoriale de la France;* le second a écrit des *Lettres sur le Commerce des grains.* Malesherbes appartenait à la même école.

Turgot, a commencé par les railleries de ***l'Homme aux quarante écus***. Aujourd'hui il est peu d'écrivains prétendant à l'élévation morale qui ne se croient obligés de jeter la pierre en passant à cette école suspecte. Le peuple même, le peuple qui lui doit tout ce qu'il a gagné depuis cent ans, et qui lui devra tout ce qu'il gagnera encore, la maudit dans son ignorance; il aime mieux ceux qui le flattent et le perdent que ceux qui le servent en l'éclairant; il se souvient de Robespierre et de Babeuf, il ne connaît pas le nom de Turgot, ou s'il le connaît, il le dédaigne. Que dis-je? Il préfère les maîtres qui l'accablent; comme disait énergiquement, sous Louis XIV, Tallemant des Réaux, *il réserve sa vénération pour ceux qui le mangent*, et, comme dit de nos jours le poète des *Iambes*,

Il aime le tyran qui, dans les champs humides,
Par milliers fait pourrir les os;
Il aime qui lui fait bâtir des pyramides,
Porter des pierres sur le dos.

Si les vérités économiques étaient soumises au suffrage universel, elles seraient probablement condamnées à une immense majorité. N'importe, elles n'ont pas péri, elles ne périront pas. Essentiellement pacifiques, elles ne demandent rien au nombre et à la force; à leur tour, le nombre et la force ne peuvent rien contre elles. Croit-on que la rotation de la terre autour du soleil ou toute autre vérité physique qui heurte aussi les apparences et les préjugés trouvât meilleur accueil? Depuis qu'elle a vu le jour, cette doctrine si contestée n'a cessé de s'étendre, de s'infiltrer peu à peu; même au plus fort des résistances, elle a fait chaque jour un pas. Plus heureuse que sa sœur, la liberté politique, qu'on a vue trop souvent forcée de reculer devant ses propres écarts, la liberté économique ne recule jamais. Toute expérience finit par tourner à son profit, et ceux qui la combattent le plus sur un point sont amenés par la force des choses à l'invoquer sur un autre. Sans doute il est dur pour ses défenseurs de ne recueillir le plus souvent que des injures pour prix de leurs efforts, mais le sentiment du bien qu'ils peuvent faire les console d'en être si mal récompensés.

Léonce de Lavergne.

LA

QUESTION DU MAROC

ET

LES INTÉRÊTS EUROPÉENS EN AFRIQUE.

I. Documens commerciaux sur les états barbaresques (*Annales du Commerce extérieur*), 1843-1859. — II. *General Treaty between Her Majesty and the Sultan of Morocco*, 1857. — III. *Convention and Navigation between Her Majesty and the Sultan of Morocco*, 1857. — IV. *Le Maroc*, par L. Godard, 1859. — V. *Souvenirs d'une Mission au Maroc* (document inédit), par M. le Dr Warnier, 1859. — *Le Maroc, Relations de la France avec cet empire*, par M. Thomassy, 3e édition, 1859, etc.

L'empire du Maroc se trouve engagé dans un de ces conflits qui l'agitent tous les dix ou quinze ans, et font mettre en doute non-seulement la possibilité d'une paix soutenue avec cet état barbare, mais le maintien même de son existence indépendante. Ces deux problèmes, dont l'un s'applique au présent et l'autre à l'avenir, sont intimement liés, car du sort final réservé au royaume africain dépend la marche à suivre en présence des différends de chaque jour. Si le Maroc doit bientôt s'abîmer dans l'anarchie qui, au dire de certains observateurs, mine partout l'islamisme, on peut ne pas trop craindre de précipiter la crise, et raisonner à ce sujet comme, il y a quelques années, l'empereur Nicolas à l'endroit de la Turquie. Le Maroc est-il au contraire assez vivace pour s'élever, de progrès en progrès, à prendre rang et voix dans l'assemblée des peuples civilisés : la sagesse conseille de réprimer ses torts avec fermeté, comme la France l'a fait en 1844, mais en même temps aussi de

pousser avec énergie ses princes et ses peuples vers une transformation nécessaire. Telle est l'opinion de ceux qui ne croient pas les sociétés musulmanes menacées d'une fin immédiate, et qui, tout en reconnaissant les vices dont elles sont rongées, à l'exemple d'ailleurs des sociétés chrétiennes, jugent moins difficile de les améliorer que de les supprimer.

Des travaux importans ont déjà jeté quelque lumière sur les chances que l'avenir réserve au Maroc. L'étude de ces éventualités vient cependant de nouveau s'imposer aux préoccupations de l'Occident. A ces travaux, dont quelques-uns ont paru ici même (1), sont venus s'ajouter quelques informations plus récentes, quelques aperçus plus précis. Entre l'Algérie et le Maroc, l'analogie est extrême : ce que l'une était, il y a trente ans, avant la conquête des Français, l'autre l'est encore aujourd'hui. Éclairé par ce rapprochement, on peut saisir le secret de la force et de la faiblesse du Maroc dans ses caractères géographiques, dans les élémens de sa population, dans ses institutions civiles, religieuses et politiques; on peut constater les torts qui signalent cet empire à la sévérité de l'Europe, et les sentimens divers des puissances européennes à l'égard des sociétés barbaresques qu'il représente. Après avoir indiqué les chances probables des divers plans de conquêtes, on peut montrer enfin comment doit se dénouer, plutôt que se trancher, la question, si l'on profite des débuts d'un nouveau règne pour faire prévaloir sur les traditions de la politique d'Abd-er-Rahman des relations internationales plus conformes au droit des gens et aux intérêts légitimes de l'Europe.

I. — ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LE MAROC. — LA NATURE, LES POPULATIONS, LE GOUVERNEMENT.

Par une singularité unique en notre temps, une contrée qui commence à trois ou quatre heures de l'Espagne, qui autour du détroit de Gibraltar, l'un des points les plus importans et les plus fréquentés du globe, développe cent lieues de côtes sur la Méditerranée, deux cents lieues sur l'Océan, qui confine sur toute sa frontière orientale avec le territoire français de l'Algérie, cette contrée est restée plus inaccessible qu'aucune autre de l'ancien et du nouveau monde. Barth a pu parcourir l'intérieur du Soudan, Livingstone explorer l'Afrique australe, avec plus de facilité qu'ils n'en auraient trouvé au Maroc. Au-delà du littoral, dont la carte a été exactement levée,

(1) Voyez, notamment dans la *Revue* du 1er décembre 1840, *le Maroc et la Question d'Alger*, de M. A. Rey (de Chypre).

commencent les barrières et les hypothèses. Des consuls, il est vrai, résidant à Tanger ont jeté leurs regards sur la nature et la société qu'ils découvraient de leurs jardins ou dans leurs chasses; des ambassadeurs ont pris au vol, à travers une haie de cavaliers méfians, quelques traits du paysage et des mœurs; des commerçans ont franchi à la hâte, avec la permission des pachas, la distance qui sépare quelques villes maritimes; des prisonniers échappés aux présides espagnoles ou de téméraires voyageurs ont furtivement recueilli certaines notions économiques; des médecins à qui la peur de la mort avait ouvert les palais impériaux, des pères de la Merci voués au rachat des esclaves, ont hasardé quelques observations étrangères à leur mission : avec toutes ces données incohérentes et incomplètes, les géographes n'ont pu dresser qu'un tableau bien vague de l'intérieur de l'empire, et les plus savans confessent à ce sujet leur ignorance. Mystère bien étrange à une époque où le péril ni la distance ne protégent nul coin du globe contre l'ardeur des découvertes! Tel est néanmoins le trait le plus saillant et le plus caractéristique de la physionomie du Maroc.

Ainsi l'a voulu le méfiant et égoïste sultan qui a régné quarante ans dans le Maghreb, et qui est mort il y a quelques mois. Ainsi l'avaient voulu ses prédécesseurs depuis trois siècles, en souvenir du mal qu'avaient fait à leurs pères les chrétiens d'Espagne. Pour se soustraire à l'invasion des idées, ils ont interdit l'accès des personnes; nul n'a pu pénétrer dans l'intérieur qu'avec leur permission expresse, et ils ne l'ont accordée que rarement et à bon escient. Quiconque s'aventurait dans le Maroc sans escorte officielle jouait sa tête. On remonterait jusqu'au dictateur Francia au Paraguay, on irait jusqu'en Chine pour trouver un régime pareil; encore la comparaison est-elle tout à l'avantage du royaume du Milieu sur le royaume d'Occident. La Chine est à l'extrémité de l'Asie, le Maroc est à nos portes. La Chine jouit d'une civilisation, très différente de la nôtre sans doute, mais qui paraît répondre au caractère de la nation et se justifier par un système régulier d'administration; le Maroc ignore toute régularité administrative et toute production sérieuse. La Chine livre elle-même en aliment à la science européenne ses bibliothèques et ses gazettes; le Maroc n'a jamais fourni sur son compte ni un chiffre ni une note, il n'a jamais publié un livre ni admis une presse. On peut donc s'étonner que l'Europe tienne tant à honneur de pénétrer jusqu'à Pékin, et se résigne à n'approcher ni de Fez ni de Maroc!

Si l'on cherche plus près un autre point de comparaison, l'on constate qu'entre les divers états qualifiés de barbaresques qui occupent le plateau atlantique, entouré comme une île d'une ceinture

de mers et de sable, le Maroc est le seul que n'ait entamé aucune influence du dehors. La régence d'Alger est entrée, par la conquête française, dans le cercle de la civilisation chrétienne. Dans l'état de Tunis, le bey Ahmed et son successeur, écoutant les conseils de notre amitié, ont doté leur royaume d'utiles et importantes réformes; la régence de Tripoli même s'ouvre à notre influence et subit tant bien que mal le contre-coup des tentatives de régénération essayées ou annoncées à Constantinople; devant nos consuls et nos voyageurs, ses villes et ses déserts s'ouvrent avec sécurité. Le Maroc seul, fièrement campé dans l'angle nord-ouest du continent africain, irrité et menaçant comme un lion acculé dans sa retraite, se défend contre toute fécondation de l'esprit. Vains efforts! les voiles dont le despotisme et la crainte s'entourent avec obstination, l'obstination plus patiente encore de la science les déchire. Tel est le lien des harmonies naturelles que la situation géographique du Maroc, par une latitude et une longitude connues, révèle d'avance la flore et la faune du pays, bases de sa production agricole et industrielle. Quant aux populations, l'identité de toutes celles de l'Afrique du nord permet d'apprécier les indigènes du Maroc, que nous connaissons imparfaitement, par ceux de l'Algérie, qui n'ont plus de secrets pour nous; l'état social des uns nous révèle la condition des autres.

D'après ces diverses informations, on sait que l'empire du Gharb, le Maghreb ou Maroc, qui embrasse environ 57 millions d'hectares (la France en a un peu moins de 53 millions), est coupé diagonalement du sud-ouest au nord-est en deux moitiés à peu près égales par la haute et massive chaîne de l'Atlas, dont la cime la plus élevée, le Miltzin, atteint 3,475 mètres, presque le niveau du pic culminant des Pyrénées. Une seconde chaîne, moins imposante, mais plus accidentée peut-être, se développe au nord le long de la Méditerranée, dans la direction de l'est à l'ouest, sous le nom de Rif, synonyme du Sahel algérien : on l'appela longtemps le petit Atlas, désignation rejetée par la critique et maintenant abandonnée. De cette charpente orographique dérivent deux versans : l'un, le Tell, exposant au nord-ouest de larges et longues plaines, depuis Oudjda jusqu'à Mogador, interrompues seulement par quelques contre-forts et diverses rivières; l'autre, le Sahara, déroulant au sud-est d'immenses steppes, entrecoupés d'oasis, et se perdant dans les profondeurs du désert. Dans cette contrée ainsi placée entre le 28e et le 36e degré de latitude, sur la lisière méridionale de la zone tempérée et au seuil du Sahara, règne une climature favorable à une infinie variété de productions naturelles et cultivées : au nord, toutes celles du bassin méditerranéen; au sud, celles de la région subtropicale, caractérisée par le palmier dattier. Sur les flancs de la chaîne at-

lantique, d'étage en étage, se succède, avec le refroidissement graduel de la température, la série entière des climats européens. Dans la Kabylie du Jurjura, les botanistes ont reconnu la Normandie; en gravissant les flancs du Miltzin, ils trouveront l'Écosse, la Norvége, enfin les lichens et les glaces éternelles des régions circompolaires, Grâce aux cimes neigeuses des montagnes, aux nombreuses rivières qui en découlent, à l'humidité que renouvellent les courans aériens rafraîchis par deux mers, le Maroc peut être défini une Algérie sans sécheresse, ce qui veut dire une des plus fertiles terres et un des plus délicieux climats du monde.

Sur ce théâtre admirablement doté par la nature sont clair-semées des populations en qui s'allient de même des caractères fort divers. Ces races se classent au Maroc, comme en Algérie et en Tunisie, d'une façon superficielle suivant leur résidence, d'une façon profonde suivant leur origine. Habitans du Tell ou du Sahara, ils s'appellent *hadars*, citadins, quand ils mènent une vie sédentaire, *bédouins*, quand ils promènent leurs tentes à travers les campagnes.

Les *hadars*, adonnés à l'industrie, au commerce, à la vie oisive, se groupent dans les villes. Manquant de chevaux et logés dans des maisons, ils ne peuvent fuir l'oppression : ils sont les soumis, les gouvernés; mais aussi leurs facultés intellectuelles sont mieux développées, les plus habiles d'entre eux deviennent les agens, les ministres même des souverains. Composés des contingens apportés par l'immigration dans les villes, principalement dans celles du littoral, pendant une longue suite de siècles, les *hadars* sont une classe fortement mélangée, comme la langue franque dont ils font usage. Parmi eux dominent les Maures, avec lesquels on les identifie souvent. Dans l'antiquité, les Maures étaient les habitans indigènes, dont Pline et Strabon constatent la présence aux lieux mêmes où se trouvent encore les Maures du Rif, qui ont très justement gardé leur nom primitif; mais à la longue le sens de ce nom s'est altéré comme la race elle-même, et aujourd'hui la population mauresque se compose d'individus aux origines confuses et multiples, à l'esprit intelligent et délié, au caractère indolent, toujours enclins au mensonge, parce qu'ils sont toujours en danger d'être exploités. Au Maroc, cet élément s'est recruté, en proportion notable, parmi les Andaloux chassés d'Espagne aux XVe et XVIe siècles.

Tout autres sont les Bédouins, les hommes de la campagne. Pasteurs, agriculteurs, quelquefois industriels de hameaux ou de villages, la plupart possèdent des chevaux ou des chameaux, tour à tour animaux de travail et de combat : épars dans les plaines aux horizons infinis ou retranchés sur les monts escarpés où les ont refoulés des invasions successives, ils sont les insoumis, les hommes

libres. Jaloux de la pureté de leur sang, ils évitent le mélange des races et vivent en tribus congénères. Chez eux, la filiation, aussi facile à constater qu'elle est obscure chez les citadins, révèle deux origines profondément distinctes et comme deux grandes familles humaines, les Berbères et les Arabes.

La famille berbère, que l'on trouve, aux premières lueurs de l'histoire, distribuée sur toute l'Afrique du nord, a résisté, dans le Maroc, aux diverses causes de morcellement qui l'ont frappée ailleurs. Dans le refuge inaccessible que lui ont fait les deux grands massifs de l'Atlas et du Rif, elle n'a subi qu'une division en deux groupes, les Amazighs et les Chellouhs, qu'on distingue plus aisément par le dialecte que par leurs caractères physiques ou moraux. Aux lieux où la vie s'écoule facile et paisible, où l'air et le sang sont purs, on les reconnaît à leur taille élevée, à la blancheur de leur teint, à leur barbe rare et souvent blonde, à leur figure ouverte. Dans les localités où une nature plus sévère, les tentations de la piraterie ou la guerre civile ont développé les instincts de la lutte, le profil maigre et anguleux, l'œil dur, la rudesse des formes, trahissent une barbarie de mœurs qui est un accident plutôt que le fond du caractère. Tels sont les Maures ou Berbères du Rif. Parmi les ouvriers marocains qui abondent dans la province d'Oran, beaucoup étonnent par le contraste de leur douce physionomie avec les portraits de cyclopes féroces traditionnellement décrits dans les livres.

La famille arabe représente le troisième élément constituant du peuple marocain. Amenée de l'orient par deux grandes invasions, au VIIe et au XIe siècle de l'ère chrétienne, elle a pris à revers, de l'est à l'ouest, toute l'Afrique du nord, débordant sur les plaines et contournant le pied des montagnes pendant que les races autochthones se réfugiaient sur les hauteurs. L'histoire l'a personnifiée dans le conquérant Okba, qui, s'avançant aux bords de l'Océan, poussa son cheval dans les flots jusqu'au poitrail, prenant Allah à témoin que la terre seule manquait à son ambition d'apôtre guerrier. L'inondation arabe a déposé ses alluvions les plus pures dans les pays les moins éloignés de son point de départ; comme un torrent qui s'éloigne de sa source, elle s'est affaiblie avec la distance. Dans la Tripolitide, l'Arabe a tout absorbé; en Tunisie, le Berbère reparaît; en Algérie, la proportion entre les deux est égale; au Maroc, le Berbère domine, et l'Arabe lui-même a subi l'influence du milieu ambiant : il s'est fait à demi berbère par les mœurs d'abord, et souvent par le sang. Les tribus distribuées le long de la frontière algérienne sont à peu près les seules qui campent à la façon nomade des tribus arabes de l'Algérie. Partout ailleurs elles se sont plus ou moins fixées au sol par le lien de l'habitation ou du travail agricole. Sur les

lignes de contact, le croisement des races y a aidé en même temps que la fertilité d'un sol qui invitait à des demeures stables. Malgré cette transformation, le type arabe se reconnaît à la taille bien prise, au front haut et large, au profil fin et accentué, à la physionomie grave, à la noblesse de toute la personne, élégamment drapée dans les plis du burnous.

A ce fonds de population se mêlent deux élémens secondaires qui ont conquis un rôle important par le nombre et l'utilité : ce sont les Juifs et les *Abids* ou esclaves; enfin deux élémens de troisième ordre, qui ne comptent que par l'intelligence : les chrétiens, au nombre de quatre ou cinq cents, qui font le commerce dans les villes du littoral, et les renégats, en nombre à peu près égal, épars un peu par tout le pays, malheureux évadés des présides espagnoles, qui ont abjuré pour échapper à l'extradition, ou déserteurs de l'armée d'Afrique qui avaient quelques méfaits à expier. Au rôle à peu près nul de ces chrétiens fidèles et infidèles, dont les derniers ont mis leur savoir fort médiocre en art militaire et en industrie au service du Maroc, une simple mention suffit : il en est autrement des Juifs et des *Abids*. Le Maroc a été moins dur pour les Juifs que bien des nations chrétiennes : il a donné asile à cette multitude d'infortunés que proscrivirent en divers temps l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la France même. Les Marocains n'épargnent sans doute aux Juifs ni les outrages ni le mépris, mais ils les laissent vivre et mourir suivant la loi de leurs pères. Aucune inquisition ne leur impose l'apostasie. Humiliés par l'orgueil musulman, les Juifs se relèvent par l'intelligence : en leurs mains se trouvent presque tout le commerce des villes maritimes et la plupart des affaires financières du gouvernement. L'élite d'entre eux représente, à titre d'agens consulaires, les puissances européennes, et participe aux immunités de ces fonctions. Aux Juifs, la culture est interdite, ainsi que la possession d'immeubles en dehors du *mellah*, le *ghetto* des villes marocaines. Par un rare et curieux phénomène, qui s'observe aussi en quelques points de l'Algérie, on trouve dans les montagnes certaines tribus juives intimement mêlées aux Berbères, dont elles portent le costume, parlent la langue, partagent toutes les habitudes pastorales, agricoles, guerrières même. Une tradition très accréditée et très probable les rattache aux premières émigrations des enfans d'Israël qui, de la Palestine, se répandirent, bien avant l'ère chrétienne, dans l'Afrique du nord. Seules, ces tribus ont résisté à l'islamisme, sans que leur fidélité à leur foi les ait privées d'aucun des priviléges de leur antique établissement, et entre autres de l'estime générale, dont elles jouissent au même degré que les familles berbères.

Quant aux *Abids*, c'est-à-dire les serviteurs (1), ils sont exactement l'antipode des Juifs : hommes de guerre, soldats de l'empire, janissaires ou mamelouks du Maroc. Lorsqu'au XVIe siècle les chérifs voulurent compléter leur autorité spirituelle par la conquête violente du pouvoir temporel, à défaut de troupes indigènes d'un dévouement suspect, ils cherchèrent des soldats au Soudan. Ce fut l'origine des expéditions marocaines sur Tombouctou, colorées d'un prétexte de propagande musulmane. On saisit des esclaves, on s'en fit livrer et vendre; mais comme l'esclave, même aux mains des sultans, était une chose, un bien meuble, qui pouvait, sur leurs domaines, être capturé comme du bétail, les habiles chérifs firent de la chose une personne en constituant leurs esclaves *habous*, c'est-à-dire dotation sacrée d'un saint personnage fort révéré dans le Maghreb, Sidi-el-Bokhari. A l'abri de ce nouveau titre, les nègres de la couronne devinrent objets de main-morte, inviolables, hors de commerce, en un mot hommes libres. On leur imposa toutefois une condition : on exigea d'eux le service militaire. Telle est l'origine de la célèbre garde noire du sultan, trait de lumière dont nous pourrions nous éclairer pour protéger contre les chasses d'hommes et les sacrifices humains les noirs voisins de nos colonies et de nos comptoirs sur la côte occidentale d'Afrique. Pour mieux assurer le recrutement, on les maria à des négresses, même à des blanches indigènes. Bientôt leurs priviléges de serviteurs du gouvernement furent enviés par des Marocains arabes, qui sollicitèrent la faveur d'entrer dans la milice à titre d'*habous*. Ainsi se forma une corporation de teinte foncée, connue sous le nom général d'*Abids*, classe plutôt que race, qui combine, à tous les degrés, les trois types qui la composent, mais où domine le caractère nègre : tête ronde, front fuyant, cheveux crépus, lèvres épaisses, teint bistré, taille moyenne. Ce sont les seuls sujets réellement soumis au sultan. Quelques milliers d'entre eux constituent la garde impériale; d'autres tiennent garnison dans les villes du littoral et de l'intérieur. Un grand nombre, organisés à la façon des *maghzen* et des *smala* de l'Algérie, sont disséminés sur les chemins ou campent au voisinage des tribus les plus suspectes. Cavaliers, ceux-ci vivent sous la tente à la manière des tribus, et subsistent comme elles de leurs propres cultures. D'autres enfin ne fournissent des contingens, des *goums*, qu'aux époques de levées extraordinaires. Bien que les *Abids* pèchent par l'organisation, indi-

(1) Nous empruntons cette expression au Dr Warnier, que vingt-cinq ans de séjour en Algérie et une mission politique importante, remplie au Maroc, ont mis à la tête des autorités les plus sûres en toute question algérienne et marocaine. M. Walsin Esterhazy avait adopté, pour la régence d'Alger, la même division dans son *Histoire du Gouvernement turc.*

viduellement ils sont braves. En 1844, on les a vus se défendre avec une vigueur remarquable contre nos troupes dans l'île de Mogador, où beaucoup aimèrent mieux se jeter armés dans les flots que de se rendre. A Isly, la garde noire seule supporta honorablement le choc de nos troupes. Inégaux dans une lutte contre une force disciplinée, ils sont redoutables à l'intérieur, aussi bien contre leur maître que contre les sujets. Plus d'une fois ils ont fait et défait les empereurs, qui les ont disséminés dans tout l'empire pour les affaiblir.

A ces aperçus il est impossible d'ajouter des données certaines sur l'importance numérique de chaque race. Dans un pays où manque toute idée d'administration civilisée, où les dénombremens sont inconnus, sauf pour les Juifs, qui paient un impôt par tête, toute évaluation n'est qu'une hypothèse téméraire. Aussi les géographes balancent-ils entre 4 millions et 15 millions pour la population de l'empire, entre 30,000 et 300,000 habitans pour celle de Fez. Nous proposerons avec quelque confiance, comme base d'appréciation, la densité de la population algérienne, qui s'est développée dans des circonstances fort rapprochées de celles du Maroc. En Algérie, des recensemens très approximatifs portent à 2,500,000 âmes le nombre actuel des indigènes. Comme la surface du Tell, qui est le territoire le plus cultivé et le plus peuplé, est deux fois plus étendue au Maroc, nous évaluerons la population totale de cet état à 6 millions au plus en tenant compte de la prédominance de l'élément berbère, plus serré sur le sol que l'élément arabe. Dans ce chiffre total, les Berbères compteraient pour 2 millions 1/2, moitié Amazighs, moitié Chellouhs, les Arabes purs pour 1,200,000, les Maures, les *Abids* et les Arabes *abidisés* pour 1 million chacun, les Juifs pour 300,000. En mettant sous les armes un sixième de la population mâle, ce qui est très modéré pour un pays où tout homme est combattant, le Maroc pourrait lever plus de 500,000 soldats ou cavaliers, tant bien que mal équipés.

Ces élémens hétérogènes sont réunis en corps de nation par le pouvoir politique et religieux dont ils subissent tous, à des degrés divers, l'autorité. Ce pouvoir s'est constitué indépendant au IXe siècle de notre ère; depuis lors, il a résisté à l'écroulement de cinq ou six dynasties comme aux agressions des peuples voisins, tant chrétiens que musulmans : manifeste témoignage de l'unité naturelle de l'empire! Nul souverain au monde n'est aussi absolu que celui du Maroc : ni le sultan de Constantinople, tenu de compter avec un divan, avec un corps d'ulémas, avec tous les représentans de l'Europe, ni le maître du Céleste-Empire, enchaîné par les traditions et les lois écrites. Au Maroc, l'empereur est tout; il est la loi vivante, il est maître absolu de la vie et des biens de tous ses sujets; contre

ses caprices les plus sanguinaires et les plus fantasques, il n'existe ni garantie ni recours. Ceux qui admirent le despotisme ont là un grand sujet d'admiration.

On pressent que ni la garde noire ni la caste entière des serviteurs ne suffiraient à maintenir une aussi prodigieuse domination, si celle-ci ne s'appuyait sur le caractère pontifical du monarque. Il est le chef spirituel de son peuple en même temps que son maître politique, et ce premier titre fait sa force la plus solide. Dans les sociétés musulmanes, l'accord intime de la loi et de la foi, qui l'une et l'autre ont leurs racines dans le Koran, est un précieux lien d'unité : sous l'étendard de la guerre sainte, les antipathies de race et de tribus se fondent en une belliqueuse exaltation. Les sultans du Maroc ont resserré ce lien en se constituant les pontifes du rite malékite, l'un des quatre rites orthodoxes de l'islamisme, le plus répandu en Afrique. La dynastie actuelle des chérifs, plus habile encore ou plus heureuse, y a joint le prestige dont la vénération populaire entoure le sang du prophète jusque dans ses plus lointaines générations. Elle a établi une généalogie qui fait de l'empereur actuel le trente-septième descendant de Mahomet par sa fille chérie Fatime. Devant ce concours de titres sacrés s'inclinent respectueusement toutes les résistances, et le tribut que la fierté berbère ou arabe refuserait au monarque, elle l'accorde comme un pieux hommage au khalife de l'Occident, au vicaire de Dieu dans le Maghreb. Son prestige, rayonnant jusque sur le Soudan, y a survécu à la chute du pouvoir temporel, qu'y exercèrent en d'autres temps les ancêtres des chérifs actuels.

Comme la papauté catholique, la papauté malékite a sa milice spirituelle dans les ordres religieux, *khouan*, sorte de confréries ou de sociétés secrètes fort répandues dans le monde musulman, plus enclin peut-être à l'enthousiasme mystique et aux raffinemens de dévotion que le monde chrétien. Le Maroc possède trois de ces ordres, dont le plus important, celui de Mouley-Taïeb, fondé par les chérifs eux-mêmes, compte un nombre infini de frères, parmi lesquels figure l'empereur régnant. Le cheikh ou grand-maître réside à Ouazzan, entre Tanger et Fez, siége d'une domination morale avec laquelle les sultans eux-mêmes sont obligés de compter. Investi par les mœurs publiques du pouvoir de prononcer entre les divers prétendans au parasol impérial et d'intervenir ainsi dans la guerre civile qui marque chaque changement de règne, le chef de l'ordre est l'objet des hommages les plus obséquieux de tous les intéressés. Ce rôle, aussi favorable à la fortune qu'à l'ambition, est échu en ce moment, par l'héritage du sang et l'adhésion des peuples, à un jeune homme d'une vingtaine d'années, qui ne paraît pas entièrement étranger aux idées et aux vues de la civilisation. Les deux autres ordres, les *aïssoua* et les *derkaoua*, sont loin d'at-

teindre à la même importance. Les premiers ressemblent plutôt à des jongleurs et à des charlatans de place publique qu'à des religieux, et les seconds prêchent un radicalisme trop puritain pour recruter beaucoup de sectateurs. A côté de ces ordres ou confréries, une multitude de marabouts, de santons, libres de tout engagement, reçoivent les dons de la piété populaire, et l'entretiennent par des pratiques où les étrangers ne voient que fanatisme, superstition et crédulité, mais que les fidèles qualifient d'édifiantes dévotions.

Mieux encore que ces nombreux et divers témoignages, le pèlerinage à La Mecque montre combien est puissant dans les sociétés musulmanes ce ressort religieux, que ne reconnaissent pas volontiers nos scrupules de chrétiens ou nos dédains de philosophes. Douze siècles se sont écoulés depuis la mort du prophète, et tous les ans, dociles à sa parole, cinquante ou cent mille pèlerins, bravant des périls et des fatigues souvent mortelles, viennent retremper leur foi autour de la Kaaba de la ville sainte! Le Maroc est séparé de l'Arabie par toute l'épaisseur de l'Afrique, et néanmoins Maroc, Fez, Méquinez, Tafilet, sont les sources principales qui alimentent la grande caravane des Maugrebins. Détournée par nos guerres d'Afrique de son cours naturel le long de l'Algérie méridionale, la caravane s'est démembrée : un courant s'est jeté sur le littoral, où des navires anglais ont emporté vers Alexandrie les pèlerins; un autre courant s'est enfoncé dans les oasis et les sables du Sahara, pour aller rejoindre sa route habituelle dans les régences de Tunis et de Tripoli, et de là gagner l'Égypte. Quoique morcelée, cette grande caravane subsiste, entretient le pèlerinage, ravive la foi dans son primitif foyer, et ramène au Maghreb des croyans plus vivement pénétrés de la puissance de l'islamisme et de la respectueuse obéissance qu'ils doivent à leur père spirituel, le guide de leur conscience, le suprême sultan de Fez!

Le titre de pontife religieux que lui reconnaissent tous ses peuples est celui auquel le sultan du Maroc attache avec raison le plus de prix; son amour-propre tient à honneur de traiter d'égal à égal avec le khalife de l'Orient, le sultan de Constantinople, comme avec le grand-chérif de La Mecque. Aussi le comble de son ambition est-il que, dans ses rapports avec l'Europe, cette égalité soit reconnue par la diplomatie. Faute d'avoir pénétré et compris ce sentiment, les ambassadeurs européens ont plus d'une fois échoué dans des négociations qui auraient réussi par une habile et inoffensive satisfaction donnée à l'orgueil marocain.

Après la force armée, après la religion, la polygamie est le troisième ressort du gouvernement impérial de Fez. Lorsqu'on parle en Europe d'un sérail de sept ou huit cents femmes, l'esprit se reporte aux contes orientaux ou aux légendes bibliques, et ne croit pas un

pareil scandale possible de nos jours : il existe pourtant au Maroc; mais au caprice et au hasard n'est pas abandonné le soin de peupler le harem du monarque; le calcul politique y préside. La faveur du maître est un moyen de gouvernement. Une famille puissante est-elle rebelle, l'empereur, s'il juge inopportun l'emploi des armes pour la soumettre, invoque l'hymen; il demande au père une de ses filles en mariage, et appuie ses propositions de riches cadeaux. La rébellion, désarmée par la vanité et la cupidité, livre la fille du chef, qui va, docile et fière, orner les immenses gynécées de la cour. Quand elle a donné le jour à un fils du sultan, un divorce régulier la rend bientôt à ses parens, à qui elle amène un petit chérif, un héritier du trône. Par ce trafic, le parti de l'empereur s'est grossi d'un noyau d'adhérens qui spéculent pour leur fortune sur la parenté impériale et la chance de porter un des leurs au commandement suprême. La même tactique, indéfiniment multipliée à l'égard de toutes les grandes familles, explique cette quantité étonnante d'épouses et de concubines, et la multitude de fils, de neveux, de cousins de souche impériale qui obscurcissent de leurs intrigues et de leurs luttes les annales du Maroc. Des pays entiers, comme le Tafilet, sont peuplés de rejetons dynastiques qui réclament comme un dernier privilége de leur rang le droit à l'oisiveté et à la mendicité. Et tel est au fond du cœur humain, en Afrique du moins, le respect instinctif pour toute grandeur, que ces princes fainéans réussissent à se faire nourrir par le peuple!

Les souverains du Maroc sont trop habiles pour négliger la force que donne l'argent, ce nerf de tout gouvernement barbare ou civilisé. Le Koran y a pourvu, au profit de tous les pouvoirs légitimes, au moyen de l'*achour*, la dîme des grains. Les sultans du Maroc y ajoutent d'autres ressources : les monopoles financiers, les capitations sur les Juifs, les taxes douanières, un droit par chaque tête de chameau des caravanes, une part sur les marchandises qu'elles rapportent de l'Afrique, et dont ils s'assurent une exacte connaissance en nommant les chefs ou *khrebirs* de caravanes. Outre ces sources à peu près régulières et avouables, la cupidité impériale spécule à son gré, suivant l'inspiration de chaque jour, sur les confiscations d'héritages, la spoliation des riches, les amendes arbitraires, les offrandes obligatoires à chaque fête de religion et de famille, l'altération des monnaies, les fraudes et la violence dans les achats et les ventes de marchandises. L'exaction prend bien souvent les formes hypocrites de l'ordre. Qu'un pacha soit dénoncé pour ses concussions, accusation trop souvent légitime; le sultan l'oblige à rendre gorge en recourant, s'il le faut, aux plus affreux supplices. Il punit ainsi le crime, mais il a soin de s'approprier l'argent, qui s'entasse dans les sombres et mystérieuses caves, bien gardées par

les noirs, de Méquinez, de Tafilet, de toutes les résidences impériales.

A quels chiffres peuvent s'élever ces royales économies? Nul ne le sait; mais l'imagination populaire les suppose énormes, non sans vraisemblance. Un million d'épargne annuelle, depuis trois cents ans que règnent les chérifs, ferait un trésor de 300 millions, et c'est bien peu d'un million de réserve tous les ans pour un état qui pendant des siècles a perçu des tributs chrétiens, qui a su réaliser à un degré qu'aucune puissance civilisée ne saurait atteindre le gouvernement à bon marché, mais pour son propre compte (1). Le ministre des affaires étrangères perçoit 75 francs par mois, le gouverneur de Tanger 50 francs, et tout le reste à l'avenant! Aucune dépense n'est affectée aux travaux publics : il n'y a ni routes, ni ponts, ni ports entretenus, ni marine sérieuse.

Nous avons montré les conditions de force des souverains du Maroc dans le dévouement des troupes mercenaires, l'influence religieuse, les alliances de famille, les finances enfin : on a déjà dû entrevoir les conditions de leur faiblesse.

« A l'exemple des rois se range le monde, » a dit un ancien poète, écho d'une éclatante vérité. Dans un pays où règne le despotisme, tout agent du pouvoir en revendique sa part. Dans un pays où le gouvernement vit d'extorsions et de rapines, toute la hiérarchie des

(1) D'après les indications les plus récentes, mais très hasardées faute de sources officielles, voici comment s'établissait le budget du Maroc :

Recettes.

1° Contributions sur les terres et les troupeaux..	650,000	piastres	(de 5 fr. 25 c.).
2° Impôts sur les Juifs........................	30,000	—	—
3° Droits réunis...............................	950,000	—	—
4° Fabrication de la monnaie..................	50,000	—	—
5° Douanes.....................................	400,000	—	—
6° Vente du tabac..............................	35,000	—	—
7° Droit du fisc...............................	150,000	—	—
8° Location du domaine impérial...............	40,000	—	—
9° Cadeaux des consuls et des négocians........	225,000	—	—
Total..........................	2,600,000	piastres.	—

Dépenses.

1° Maison impériale, harem, écuries............	110,000	piastres.	—
2° Entretien des palais et jardins publics.......	65,000	—	—
3° Cadeaux à La Mecque, aux chérifs, aux mosquées..	65,000	—	—
4° Traitemens des fonctionnaires...............	50,000	—	—
5° Armée de terre.............................	650,000	—	—
6° Marine militaire.............................	30,000	—	—
7° Honoraires des consuls en Europe...........	15,000	—	—
8° Courriers....................................	5,000	—	—
Total..........................	990,000	piastres.	—

Économie annuelle, 1 million 1/2 de piastres, soit de 7 à 8 millions de francs; en trois siècles, 2 milliards.

fonctionnaires, depuis le premier ministre jusqu'au dernier commis de douane, vole et rançonne les administrés. Un tel système sème la terreur et récolte la haine. Sous le silence général, l'esprit de rébellion couve toujours, et à la première occasion il éclate. Sans cesse quelque insurrection de tribu jette l'alarme. L'obéissance, satisfaisante au centre, diminue avec la distance et s'évanouit aux extrémités. Ainsi les maîtres du Maroc ont vu échapper successivement à leur joug, au sud de l'Atlas, une partie de la région de Sous, celle de l'Oued-Noun, l'état de Sidi-Hescham, l'oasis de Touat. Sur la frontière du Maroc et dans les montagnes du Rif, les tribus nomades ou sédentaires vivent hors de toute loi. Sur tout son pourtour, l'empire se disloque. Encore ne parlons-nous pas de Tombouctou, qui en fut jadis, comme l'Espagne et les Baléares, comme les royaumes de Tlemcen et de Bougie, une annexe, due à des conquêtes temporaires, non une dépendance naturelle.

L'incertitude de la succession impériale constitue un autre ordre de périls fréquemment renouvelés. Dans le monde musulman, aucune loi ne règle la transmission du pouvoir. Doit-on croire à un oubli de Mahomet, ou bien à un calcul de sa politique pour ouvrir au plus digne le rang suprême? Pendant que les docteurs disputent, les prétendans luttent. En Turquie, c'est le fils aîné qui succède quand il lui arrive de survivre à tous les complots de palais; en Égypte et en Tunisie, c'est le membre le plus âgé de la famille régnante; au Maroc, en dehors de ces deux héritiers, la désignation du souverain mourant assure quelquefois un autre choix. A chaque avénement, les frères ou cousins du souverain désigné suscitent des partis qui divisent l'empire pendant des années entières. Tout leur vient en aide, le mécontentement des peuples, l'esprit de secte et de révolte enraciné dans les cœurs, les traditions historiques attachées au souvenir de royaumes distincts, enfin et surtout la configuration même du pays. Les deux vastes versans séparés par la chaîne atlantique, et au sein de ces versans les massifs montagneux et les bassins des plaines, constituent naturellement autant de foyers d'insurrection. Au moyen âge, les états de Fez, de Maroc, de Tafilet ou de Sedgelmessa furent l'expression féodale de la nature elle-même, et toutes les fois que faiblit ou chancelle le pouvoir central, ces divisions tendent à renaître spontanément sans que l'ambition des prétendans dynastiques ait beaucoup à faire pour se les rallier et en tirer parti.

L'unité matérielle s'établirait au moyen de routes qui franchiraient les hauts et étroits défilés de l'Atlas, au moyen de ponts jetés sur les larges et profondes rivières qui coulent à l'ouest de la chaîne. Rien de cela n'existe dans l'empire et n'est possible avec les ouvriers trop ignorans du pays, les seuls que les sultans veuillent employer. L'unité politique s'établirait encore par une hiérarchie administrative

régulière, qui relierait entre eux et avec le pouvoir central tous les groupes d'intérêts et de races épars à travers les solitudes : la société monterait de sa forme rudimentaire, la tribu, à un échelon plus élevé, l'état; mais l'exécution d'un tel plan suppose une énergie de volonté, privilége de quelques hommes supérieurs, qui manque aux vulgaires chérifs, réduits à maintenir l'ordre en se transportant successivement avec leur maghzen à Fez, à Maroc, à Taroudant, à Tafilet. L'ordre dure autant que leur séjour. L'administration n'est organisée que pour la perception des impôts par le double canal des pachas ou gouverneurs et des caïds. Sous tout autre rapport, la vie collective est nulle, sauf une ombre de police et de justice dans les villes; elle ne se ranime qu'à l'appel de la guerre sainte.

Malgré ces imperfections et ces vices, l'état social du Maroc repose sur un fond solide, qu'il serait imprudent de méconnaître. Sous une organisation politique fort incomplète, l'islamisme, combiné avec les traditions de race et les nécessités de l'existence, a fortement constitué la famille et la tribu. Le *self-government*, qui nous apparaît comme l'idéal des peuples libres, existe dans ces communautés primitives, et les vivifie de sa séve fortifiante. Peu administrées d'en haut, elles s'administrent elles-mêmes sous une influence aristocratique dans les tribus arabes, démocratique dans les tribus berbères. Cheikhs et kadis, conseils municipaux et mosquées, kaïdats même ont leurs racines dans les mœurs et les traditions. Dans ses formes primitives, la société marocaine subsiste par sa propre vertu, sans initiative ni tutelle officielle. La vie commune, moins centralisée dans une tête, circule plus énergique dans chaque organe. Si ce n'est pas la civilisation, ce n'est pas non plus la barbarie confuse et incohérente que nous sommes habitués à dédaigner. Le peuple du Maghreb a vu depuis deux mille ans s'avancer vers lui, pour l'envahir et le conquérir, les plus fameux d'entre les peuples anciens et modernes, les Carthaginois et les Romains, les Vandales et les Byzantins, les Portugais et les Espagnols; il les a tous rejetés de son sein, n'admettant au partage du pays que les Arabes, dont il a accepté la religion. Et l'empire que leur union a fondé, sous les auspices d'Édris, défie depuis plus de mille ans les efforts des états chrétiens; il a même repoussé les Turcs, qui, à l'aide de la communauté de religion, se sont imposés à tous les états de l'Afrique du nord depuis le Caire jusqu'à Tlemcen. Avec une telle force il faut compter, et il serait plus que téméraire de parler d'extermination ou de refoulement, de conversion violente ou de domination facile.

Entre toutes les illusions, une des plus grandes serait l'espoir de séduire les peuples du Maroc par les bienfaits moraux de la civilisation : ils en apprécieraient les bienfaits matériels, non les savantes combinaisons, auxquelles ils préfèrent leur simple organisation.

Celles des pratiques administratives qui blessent nos habitudes d'ordre les irritent moins, pourvu que les exactions ne dépassent pas une certaine limite. Quand la tribu a payé l'impôt, même après quelques coups de fusil, elle est libre, et chacun de ses membres reste maître de sa conduite. Le pouvoir n'intervient en rien dans leurs affaires. Pour n'être pas le nôtre, ce mode d'existence n'est pas dépourvu de toute raison, et la politique doit le comprendre, sous peine de s'égarer. Elle commettrait surtout une erreur énorme, si elle assimilait l'empire du Maghreb, depuis dix siècles formé d'élémens dont la diversité n'exclut pas l'accord, avec l'empire turc, où une minorité conquérante tient sous le joug par la force, et par la seule permission de l'Europe, une majorité de vingt peuples conquis, maudissant leur maître et toujours prêts à s'insurger.

II. — RELATIONS DU MAROC AVEC L'EUROPE. — LA POLITIQUE ANGLAISE. — LES OPÉRATIONS DE LA GUERRE.

Avant-garde de l'islam en Occident, le Maroc a de tout temps réfléchi, sous un jour particulier, la situation générale du mahométisme envers le christianisme. Pendant la période d'agression musulmane contre l'Espagne, du VIII[e] au XIII[e] siècle de notre ère, il fut une place d'armes tournée contre la chrétienté : fantassins, cavaliers, généraux, navires, armes, il lança toutes ses forces au-delà du détroit. Lorsque, dans les siècles qui suivirent, la défaite de l'islamisme dans la Péninsule ouvrit l'Afrique elle-même à la réaction chrétienne triomphante, le Maroc se mit sur la défensive. Entamé d'abord par le Portugal et l'Espagne, il parvint à refouler entièrement l'un de ses ennemis, et à cantonner l'autre dans quelques petits postes. Plus tard, avec l'apaisement des haines religieuses, des relations pacifiques purent s'établir, sur l'initiative de la France et de l'Angleterre, entre le Maroc et la plupart des puissances continentales. Un point de rencontre amiable résultait naturellement de l'échange des esclaves faits de part et d'autre dans des courses maritimes qu'autorisait dès lors le droit de la guerre, et que ravivèrent, en les transformant en pirateries, les décrets impitoyables qui bannirent les Maures d'Espagne, en ne leur laissant que la mer pour théâtre de leurs vengeances. Des arrangemens commerciaux complétaient les transactions charitables. Dans ces négociations, le Maroc se prévalut si bien de sa position redoutable le long du détroit, que toutes les nations chrétiennes durent acheter la sécurité de leur navigation, les unes au prix d'un tribut en argent, les autres au moyen de *régals* d'une grande valeur, fréquemment renouvelés, qui déguisaient mal l'humiliation. Il fallut le canon de Mogador et d'Isly pour balayer ce

qui restait de ces servitudes, comme il avait fallu, en 1830, le canon d'Alger pour les supprimer à l'égard de la Régence.

On devait espérer que cette double leçon, une des plus éclatantes que de nos jours la civilisation eût infligées à la barbarie, profiterait à la politique et au commerce de la France autant qu'à sa gloire militaire et navale. On y comptait lorsque, dans le traité du 10 septembre 1846, qui faisait revivre les conventions antérieures de 1767 et 1684, les hautes parties contractantes s'engageaient à procéder le plus promptement possible à la conclusion d'un nouveau traité qui aurait pour but de consolider et compléter les accords antérieurs dans l'intérêt des relations politiques et commerciales des deux empires; mais, avant qu'aucune suite fût donnée à cet engagement, le gouvernement monarchique de la France était renversé. Sous le coup de plus urgentes nécessités, la république dut se borner à une répression locale d'un acte de piraterie commis en 1851 par les habitans de Salé. Le nouvel empire aussi était préoccupé d'autres soins, si bien que, vers la fin de 1856, l'Europe apprit que M. Drummond Hay, le représentant de la reine Victoria au Maroc, avait conclu avec le sultan Abd-er-Rahman un traité des plus avantageux. On avait annoncé que l'Angleterre stipulerait au profit des nations chrétiennes; la lecture du texte officiel constata qu'elle n'y avait pas songé. La France se trouvait dès lors devancée, et il ne lui restait, pour se rapprocher de la situation obtenue par l'habileté de son alliée, qu'à invoquer la clause de ses propres conventions qui lui assure le traitement de la nation la plus favorisée. Elle avait semé, d'autres avaient récolté!

Ne semblerait-il pas que le Maroc, rassuré du côté de l'Europe par ses traités nouveaux et anciens, dût enfin vivre en paix avec tout le monde? L'empereur Abd-er-Rahman, rappelé à la prudence par le malheur de ses armes, le souhaitait vivement dans les derniers temps de sa vie : aussi traçait-il un cercle inviolable autour de lui, autant pour ne pas se compromettre avec les étrangers que pour se soustraire à leur odieuse influence. Son fils et successeur Mohammed, quelque rancune qu'il conserve de la bataille d'Isly, où il commandait en personne les bandes marocaines, suivra probablement la même ligne de conduite, aussi longtemps du moins que des compétiteurs lui disputeront le pouvoir dans le sud de l'empire. Mais les rois sont solidaires de leurs peuples. Régnant nominalement sur les territoires sans dominer les sujets et ne pouvant y établir l'ordre, les sultans du Maroc n'en sont pas moins responsables d'attentats qu'ils désavouent. Les états offensés poursuivent eux-mêmes leur vengeance : les plus modérés, comme la France, s'attaquent aux coupables seulement; d'autres, comme l'Espagne, remontent des sujets au souverain lui-même. La France avait à se plaindre de la violation

de ses frontières algériennes par des tribus du Maroc; l'Espagne se plaint d'attaques quotidiennes contre ses présides. En dehors de ces deux griefs particuliers, toutes les puissances maritimes, qui ont souffert de la piraterie des montagnards du Rif, demandent contre eux justice et protection. Ce sont là autant d'actes d'accusation dont il convient d'apprécier la portée et de prévoir les conséquences.

La question de la frontière algérienne paraît une affaire vidée. Un rapport du général de Martimprey, qui commandait le corps expéditionnaire, a raconté l'origine et les phases diverses de la rapide campagne qui a fait justice des empiétemens des Marocains. Depuis Nemours jusqu'au désert, les tribus ont expié leurs attentats; Beni-Snassen, Mahias, Angades, Beni-Guil, ont demandé l'*aman*, payé des contributions de guerre, livré des otages; la ville marocaine d'Oudjda, centre de recel pour tous les vols qui se font dix lieues à la ronde, a racheté à prix d'argent sa complicité; son caïd a été enlevé et conduit à Toulon. L'armée victorieuse a construit une pyramide monumentale sur le plateau d'Aïn-Taffoural, et célébré sur le champ de bataille d'Isly même des souvenirs immortels. Les mouvemens de notre armée avaient commencé le 21 octobre, et le 11 novembre les troupes repassaient la frontière : en trois semaines la campagne était menée à bonne fin, en dépit des ravages causés par un terrible fléau. On n'attendait pas moins de l'expérience consommée des chefs et de la bravoure des soldats; mais quelles garanties s'est-on assurées contre le retour de pareilles agressions? Le public n'en connaît aucune, et a droit jusque-là de réserver une complète approbation. Ce n'est pas la première fois que ces tribus pillardes sont châtiées : l'histoire de l'Algérie est remplie des leçons qu'elles ont reçues. Sans remonter bien loin, en 1852, au bruit de pareilles insultes faites à notre drapeau, le commandant de la subdivision de Tlemcen accourut sur le Khis, comme on a fait dernièrement. Il brûla aux Beni-Snassen huit villages, tua quatre cents hommes. Bientôt le caïd du Rif, Abd-el-Sadok, arriva au camp des Français au nom des Beni-Snassen et de l'empereur, prêt à souscrire à toutes les conditions qui lui seraient imposées, comme dernièrement le cheikh kabyle El-Hadj Mimoun. Sept ans après, les ennemis recommençaient leurs attaques contre nos postes, se précipitaient sur nos escadrons surpris, et promenaient triomphalement dans les rues d'Oudjda les têtes des prisonniers tombés entre leurs mains. Une expédition était à recommencer, et sur de bien plus vastes proportions, car elle réunissait vingt mille hommes au moins, déployés de la mer au désert sur une profondeur de cent lieues, où les Beni-Snassen avaient recruté des auxiliaires, sans compter leurs alliés du Rif, que nous n'avons pas atteints. Et pendant cet intervalle de sept ans une suite non interrompue de brigandages a répandu la

terreur tout le long de la frontière. N'est-il pas à craindre que l'avenir ne ressemble au passé jusqu'à l'adoption de mesures définitives et permanentes de sécurité ? L'établissement de postes nouveaux qui resserrent la ligne de défense entre sans doute dans les vues du gouvernement; mais la rectification de la frontière, qui eût été portée jusqu'à la Moulouïa, limite naturelle et historique entre le Maroc et l'Algérie, était indiquée par le vœu public et l'opinion de la plupart des hommes de guerre. On y a renoncé pour cette fois. Si c'est par respect de la convention du 18 mars 1844, qui a tracé la ligne actuelle de séparation, on peut juger ce respect exagéré : l'empereur du Maroc n'est pas fondé à réclamer le maintien d'une frontière le long de laquelle il ne peut assurer l'ordre du côté de son propre territoire. Cette rectification eût peut-être fourni l'occasion de négocier avec l'Espagne la cession des îles Zafarines, situées à l'embouchure de la Moulouïa, îlots restés vacans jusqu'en 1847, où le général Cavaignac, qui avait reçu l'ordre d'en prendre possession, les trouva occupés depuis une quinzaine de jours par une garnison espagnole. A l'Espagne, qui n'a ni commerce ni intérêts politiques à la Moulouïa, ces îlots, où manquent la terre et l'eau, sont inutiles, tandis que l'excellent mouillage qu'ils forment par leur disposition, et que Suffren signalait il y a un siècle, les rend précieux pour la marine et pour le commerce de l'Algérie, dont les rivages s'étendent jusque dans le voisinage, à Nemours.

L'affaire des présides espagnoles est des plus simples. L'Espagne, successivement refoulée de toutes les positions maritimes qu'elle avait prises en Afrique dans le cours de ses grandes luttes contre l'islamisme, a conservé, sur le littoral de la Méditerranée, quatre places seulement, qui ont reçu le nom et la destination de *presidios*, prisons : lieux de captivité pour les condamnés ordinaires, lieux d'exil pour les condamnés politiques. Ce sont, en allant de l'est à l'ouest, Melilla, Alhucemas, Peñon de Velez et Ceuta, l'antique Abyla, l'une des colonnes d'Hercule. A vrai dire, ces postes ne lui ont jusqu'à présent rapporté ni profit ni honneur, et mieux eût valu pour elle ne pas les garder. Des prisons sont peu propres à exciter la sympathie naturelle qui s'attache à tout établissement européen en pays barbare, et elles ne donnent pas aux Maures eux-mêmes, dont elles entretiennent la haine patriotique, comme toute usurpation de territoire par les étrangers, une haute idée de la moralité et de la grandeur de la nation. Par une fatalité qui nuit à sa gloire, l'Espagne ne sema en Afrique, même aux plus beaux jours de sa puissance, aucun germe de colonisation ou de commerce. Elle sut bâtir des églises et construire de magnifiques fortifications; elle ne sut point attirer à elle les tribus indigènes, pas même celles qui, sous le nom de *maghzen*, offrent toujours leurs services au plus fort. Animée d'un

fanatisme chrétien dont la violence ne le cédait en rien au fanatisme musulman, elle arbora l'oriflamme de la croix, elle extermina les infidèles, elle établit l'inquisition; elle légua moins à l'avenir que le Portugal lui-même, qui fit servir la ceinture de places fortes qu'il posséda jadis à l'ouest du Maroc à la pacification régulière d'une partie du pays, et surtout aux progrès des sciences nautiques. Pour le Portugal, les mers du Maroc furent le chemin des mers de Guinée, et conduisirent son pavillon de proche en proche au cap de Bonne-Espérance et jusque dans l'Inde. Pour l'Espagne, ces mers ne furent qu'un champ de sanglantes représailles contre la domination des Maures, domination étrangère, musulmane, et à ce double titre destinée à succomber en Europe, mais qui s'était néanmoins signalée par assez de bienfaits pour obtenir de ses vainqueurs un usage modéré de la victoire. Malgré ce caractère stérile de l'occupation espagnole, le droit est pour le cabinet de Madrid quand il réclame le respect de ses postes, et le gouvernement du Maroc est tenu de mettre fin à des attaques incessantes, ou de laisser les offensés se faire justice eux-mêmes.

L'Espagne a su agrandir sa cause et rallier les vœux de toutes les puissances en rattachant à ses projets l'anéantissement de la piraterie du Rif, troisième grief de la civilisation contre le Maroc. Le Rif, on l'a dit, est la chaîne montagneuse qui s'étend à l'entrée de la Méditerranée, depuis le détroit de Gibraltar jusqu'à la frontière occidentale de l'Algérie, sur une longueur moyenne de 330 kilomètres, une largeur de 50, une altitude évaluée de 900 à 1,000 mètres. C'est autour du cap *Tres Forcas* qu'a établi son quartier-général la piraterie africaine sous sa dernière forme, le brigandage sans audace et sans péril. Dans la baie orientale, où se trouve Mélilla, elle n'a pu se développer à cause du petit nombre des criques abritées des vents du large; mais dans la baie de l'ouest elle est sérieusement constituée. Au fond du rivage et dans ses replis se tapissent les barques, les unes échouées sur le sable, d'autres retirées sous des grottes, la plupart abritées sous des toits de sable et de terre recouverts de branches d'arbres. Elles appartiennent aux Riffains, qui, couchés sur les falaises où s'élèvent leurs cabanes comme des vigies d'observation, épient au loin l'horizon. A la vue d'un navire de commerce arrêté par le calme ou luttant contre le courant, ils se précipitent armés au nombre de vingt-cinq ou trente dans leurs embarcations, et s'élancent sur leur proie. Arrivés à portée, ils effraient à coups de fusil l'équipage, qui le plus souvent s'enfuit dans les canots; puis, maîtres du navire, les brigands, après s'être partagé la cargaison, détruisent et brûlent le navire aux cris d'une joie féroce. Les bâtimens que la tempête jette sur leur côte sont moins encore épargnés, et, pour les attirer, les pirates ne se font pas faute, en

cas de détresse, d'arborer le drapeau blanc, symbole d'amicale hospitalité. Malheur à qui s'y fie ! Les marins et passagers qui tombent en leurs mains sont impitoyablement massacrés, à moins que l'espoir d'une forte rançon ne préserve leur vie. En attendant, ils subissent le plus dur esclavage.

En plein XIXe siècle, presque sous le canon de Gibraltar et de Ceuta, à quelques lieues de l'Algérie, de tels excès sont une honte et un scandale, et l'Europe va châtier au bout du monde des injures bien moins graves. En 1852, l'Angleterre, lasse de se résigner, chargea l'amiral Napier de venger ses nationaux; après quelques promenades à portée des côtes, l'illustre amiral laissa impunis les méfaits des barbares. En 1856, le prince Adalbert de Prusse se montra plus hardi; mais sa hardiesse faillit lui coûter la vie, ainsi qu'à ses braves compagnons. La France a plus osé que l'Angleterre et mieux réussi que la Prusse. Au mois d'août 1854, le commandant du *Newton*, M. Hugueteau de Chaillé, reconnut d'aussi près que possible, pendant quatre jours de navigation, tout le littoral du Rif. Accueilli d'abord par des coups de fusil, il en fit immédiatement justice en canonnant les barques d'où partait l'insulte. Deux jours après, les principaux chefs, frappés de terreur, venaient humblement implorer le pardon. Depuis lors, le pavillon de la France a toujours été respecté; mais la piraterie a survécu contre les autres nations, et les navires français eux-mêmes ont été invités par leurs chefs administratifs à passer à quinze milles au large.

L'Espagne, plus en butte que personne aux violences quotidiennes des Maures du Rif, et sur mer et sur terre, a donc résolu d'en tirer vengeance, et pour elle-même et au nom de l'Europe. Le délai accordé par l'ultimatum du cabinet espagnol a expiré le 13 octobre dernier, sans que les satisfactions et les garanties demandées à l'empereur du Maroc aient été accordées. Le président du conseil des ministres a annoncé la déclaration de guerre aux cortès, qui l'ont accueillie avec un enthousiasme partagé par la nation entière. L'opposition espagnole, mieux inspirée que celle de la France en 1830, a désarmé devant la grandeur patriotique des desseins, et la Péninsule présente depuis deux mois l'émouvant spectacle d'un peuple qui sacrifie ses querelles et ses passions particulières sur l'autel de la patrie. Des souscriptions en argent et en nature s'efforcent d'élever les dévouemens à la hauteur des besoins. Cités et corporations, universités et couvens, noblesse et clergé, toutes les classes et tous les âges s'unissent dans les mêmes vœux. Que dans ces démonstrations une teinte d'emphase espagnole blesse quelquefois la correction un peu sévère et railleuse du goût français, on peut l'avouer, sans que le sourire efface l'approbation. A ces élans de joie il y a d'ailleurs quelques ombres naissantes : la perspective d'une aggrava-

tion d'impôt et la crainte de concessions regrettables à l'Angleterre.

Pour les impôts, il faut bien s'y résoudre, en se consolant par l'espoir de faire payer les frais de l'expédition au trésor du sultan. Les dernières grandes guerres ont montré que le bon marché n'entre pour rien dans les inventions meurtrières qui émerveillent les contemporains. Des financiers élevés à l'école française auraient, il est vrai, préféré un emprunt. Qu'ils patientent, et ils verront venir le tour de l'emprunt, quand l'impôt aura rendu tout ce qu'il peut rendre. Il est bon, il est moral que les générations présentes ne se déchargent pas entièrement sur l'avenir du soin de payer leur gloire. Les concessions envers l'Angleterre reprochées au cabinet espagnol se rapportent à la correspondance qui a été échangée entre les ministres des affaires étrangères des deux états, M. Calderon Collantes et lord John Russell. Nous touchons par ce point à un nouvel aspect de la question marocaine : les prétentions et les droits de l'Angleterre.

Une seule voix, on le sait, a troublé le concert de félicitations qui, dans le monde, a accueilli la nouvelle des résolutions de l'Espagne : c'est la voix de la presse anglaise. Il doit pourtant suffire à la couronne britannique d'avoir conquis, il y a cent cinquante ans, un rocher escarpé que la nature avait donné à l'Espagne, et d'en avoir fait une place inexpugnable. Cette occupation, que consacra le traité d'Utrecht, a réparé avec avantage l'abandon de Tanger, que fit le roi Charles II en 1684, après l'avoir reçu, vingt ans auparavant, comme dot de son épouse Catherine, infante de Portugal. Du camp fortifié de Gibraltar, l'Angleterre s'est mieux insinuée dans le Maroc, au nom de l'amitié, que ne l'ont fait le Portugal et l'Espagne, toujours assaillis et détestés comme envahisseurs du sol sacré de l'islam. Ses consuls ont hérité des nôtres pour la prépondérance que Richelieu et Louis XIV avaient conquise à la cour de Fez, et qui fut abandonnée lorsque le régent, en sacrifiant en 1717 le consulat français de Salé aux convenances de George Ier, livra le Maroc pour un demi-siècle à l'influence exclusive de son alliée. C'est alors que le commerce anglais, profitant habilement des succès de sa diplomatie, triompha facilement de toute concurrence, et fit de Gibraltar un entrepôt de ses marchandises et un foyer de contrebande aussi bien que de trafic régulier. La garnison de la place tire même de Tanger et de Tétuan ses approvisionnemens de viande fraîche, de légumes, de fruits. Tant d'avantages avouables justifient la sollicitude particulière des Anglais pour tout ce qui se passe sur le territoire marocain, mais ne sauraient diminuer les droits des autres nations à venger leur honneur et à consolider leur position. Qu'ils veillent au maintien de leur influence politique, à la protection de leurs intérêts commerciaux, ils seront écoutés avec impartialité ;

mais qu'ils prennent garde de paraître trop obstinément redouter pour la liberté du détroit les empiétemens de l'Espagne : personne ne prendrait au sérieux de tels scrupules sur les lèvres des maîtres de Gibraltar.

L'ultimatum adressé par le cabinet de Madrid au commissaire marocain des affaires étrangères, Sidi Mohammed-Khetib, se résumait en un petit nombre de conditions. Le pacha ou gouverneur de la province remettrait lui-même les armes d'Espagne à la place où elles étaient avant d'être renversées, et les ferait saluer par ses soldats; les troupes du Maroc infligeraient aux coupables, sous les murs de Ceuta, la peine qu'ils avaient encourue; le gouvernement marocain nommerait deux ingénieurs qui, conjointement avec deux ingénieurs espagnols, détermineraient les points les plus convenables pour modifier autour de Ceuta les limites établies par une convention antérieure. M. Collantes a exposé, dans une instruction aux agens diplomatiques de l'Espagne, quelle suite d'incidens avait empêché ces propositions d'aboutir, et de son côté le ministre maure a opposé un récit différent, qui rejette tous les torts sur ses adversaires, accusés d'avoir voulu à tout prix la guerre. Quoi qu'il en soit, nous nous étonnons que l'Espagne ait adressé des demandes si modérées qu'elles peuvent paraître imprévoyantes de l'avenir, et d'autre part que le représentant de l'empereur, muni de pleins pouvoirs pour traiter, ait hésité à les accepter. En ajournant une réponse pour en référer à son maître, il a laissé échoir le délai fatal et fourni à la déclaration de guerre un prétexte plausible. On sait que le général O'Donnell, comme ministre de la guerre et commandant en chef de l'expédition, a concentré sur les côtes du Maroc toutes les forces dont il pouvait disposer : quarante mille hommes de troupes, une flotte à voiles de plus de trois cents canons, une quinzaine de bateaux à vapeur pour transports rapides, une flottille de commerce, des navires auxiliaires frétés dans les ports voisins.

On ne se propose pas ici de raconter ou d'apprécier des opérations dont le résultat n'appartient pas encore à l'histoire. Il est deux points qui doivent cependant aujourd'hui préoccuper utilement les publicistes : les leçons fournies par l'expérience sur les conditions d'une campagne dans le Maroc, les notions qu'on possède sur le territoire marocain et sur les voies diverses qu'il peut ouvrir à l'attaque.

Sur la Méditerranée, la possession de Ceuta donne à l'armée envahissante un précieux avantage que ne possédait pas en 1830 l'armée française en vue de Sidi-Ferruch : une plage de débarquement à l'abri des coups de l'ennemi. C'est par là en effet que les troupes transportées sur l'escadre de la reine ont promptement atteint le rivage. Déjà de sanglans combats ont eu lieu, où la bravoure a été égale de part et d'autre, et les pertes graves; mais, comme on

devait s'y attendre, la discipline l'a emporté sur le nombre et la fougue. La ligne de fortification nouvelle aussitôt commencée est très avancée. A s'en tenir à la rectification des limites territoriales sur ce point, l'entreprise serait trop modeste pour l'immense déploiement de forces dont on a donné le spectacle, pour l'ambition de l'Espagne comme pour les vœux de l'Europe. On n'atteindrait pas le sultan, qui, à cet égard, avait donné plein pouvoir de transaction à son commissaire et a droit d'alléguer un malentendu. Il ne peut être frappé que dans ses villes maritimes ou au cœur de l'empire; aussi le blocus des ports de Tétuan, Tanger et Larache a-t-il suivi immédiatement la déclaration de guerre. Le blocus ne fera pas capituler un ennemi pourvu de vivres abondans fournis par le pays, d'armes et de munitions achetées de longue main à Gibraltar et en Angleterre, et qui peuvent se renouveler par les ports du sud; bientôt des attaques directes seront nécessaires.

Quatre villes sont désignées aux premiers coups : Tétuan, Tanger, Rabat-Salé, Mogador. Tétuan, situé à 6 kilomètres de la Méditerranée, avec laquelle il communique par la rivière de Martyn, est abordable par terre pour l'armée qui occupe Ceuta, distant de neuf lieues seulement : c'est là une facilité particulière à l'Espagne. Sur la plage, un débarquement a été involontairement préparé par la canonnade française qui, pour punir une insolence faite au pavillon du *Saint-Louis*, a récemment démoli les ouvrages d'art qui défendaient le port. Aux mains de l'ennemi vainqueur, la ville de Tétuan, peuplée de 30 ou 40,000 âmes, importante par son commerce, par sa fabrique de fusils, serait une base pour agir sur le Rif, en combinant des marches par terre avec les opérations maritimes.

Là commencent les difficultés sérieuses, car, pour exterminer la piraterie, il faut atteindre les pirates non-seulement dans leurs barques, mais dans leurs jardins, leurs vergers, leurs champs, leurs richesses mobilières et immobilières. Au fond de ces gorges sauvages qui ravinent le pays en tous sens, sur les abrupts escarpemens qui en commandent les défilés, derrière les rochers et les bois qui masquent les embuscades, commencera une lutte d'homme à homme, où les Kabyles retrouveront, au moins par la connaissance du pays, l'avantage sur les soldats européens. L'œuvre de l'Espagne eût été singulièrement facilitée par la marche d'une colonne alliée qui serait venue de la frontière algérienne par la plaine : les Riffains, pris de revers et placés entre deux feux, auraient été réduits à se rendre à merci, sous peine d'être exterminés un à un dans leurs retraites ou jetés à la mer. Cette nouvelle guerre de Kabylie devra, comme la nôtre en Algérie, se conclure par la construction de forts occupés en permanence, sous peine de n'ouvrir, comme le navire qui fend l'onde, qu'un sillon qui se referme sur lui-même. Si l'on ne se croit

ni le droit ni le pouvoir de consolider de cette façon les résultats de la campagne, beaucoup de sang aura été versé, beaucoup de gloire recueillie dans les bulletins; mais l'espoir de l'Europe aura été déçu, et contre la piraterie, prochainement renaissante, quelque autre nation devra prendre, avec des plans plus décisifs, la cause des marines civilisées. L'Espagne ne détournerait cette éventualité qu'en fondant à Ceuta et à Mélilla des établissemens maritimes capables de faire d'une manière efficace la police du littoral, et en les reliant par des stations télégraphiques convenablement défendues, qui étendraient la communication sous-marine que l'on organise en ce moment à travers le détroit.

Si la prise de Tétuan ne suffit pas à vaincre la résistance de l'empereur, il faudra ouvrir les attaques par mer contre des villes qui mènent plus droit à l'une des capitales. Il est fâcheux que la mauvaise saison rende dangereux l'accès des côtes nord et ouest du Maroc, ce qui constitue contre les assaillans la première et la plus grave des mauvaises chances. Nos annales, aussi bien que celles de l'Espagne, contiennent sur l'inconvénient des campagnes d'hiver de nombreux et lugubres enseignemens, trop vite oubliés.

Tanger s'offre au premier abord. Les ménagemens quelquefois invoqués en sa faveur comme résidence des consuls et centre des intérêts européens ne prévaudront pas contre les plans d'une puissance belligérante qui doit viser à s'emparer des positions les plus avantageuses : aussi les habitans de la ville et les auxiliaires kabyles venus du dehors préparent-ils une défense désespérée avec les formidables batteries de canons dont les murs sont armés. L'importance de la place justifie cette prévoyance. Tanger est le centre des relations politiques avec l'Europe; elle est à trois heures des rives espagnoles, à portée de Tarifa, Cadix, Algésiras, où sont accumulées des réserves de tout genre. Dans la direction de Tanger à Fez, la chaîne de l'Atlas et celle du Rif se rejoignent par des ramifications qui coupent en deux la grande plaine centrale du Tell. Au point d'intersection se trouve la ville d'Ouazzan, nœud stratégique qui tire sa force autant de sa position que du choix qu'en a fait pour sa résidence le chef de la confrérie de Mouley-Taïeb. De ce point, on commande tout le nord de l'empire, de Larache jusqu'à Oudjda, de Tanger jusqu'à Fez : la ligne de Tanger, Ouazzan, Fez et Méquinez est donc la ligne gouvernementale et militaire que doit prendre tout conquérant qui veut pénétrer à l'intérieur, quoique l'accès d'Ouazzan soit plus difficile du côté de Tanger que par le littoral de l'Océan.

Entre Tanger et Rabat, Larache, sorte de port militaire en décadence, Méhédia, jadis occupé et fortifié par les Portugais, seraient de bonnes bases d'opérations, si Rabat n'offrait les mêmes facilités

avec une plus grande proximité de Fez et de Méquinez. Rabat et Salé, deux villes que l'on peut appeler jumelles, car elles ne sont séparées que par la rivière de Bouragrag, découvrent ces deux capitales, et en outre assurent ou rompent à leur gré l'unité de l'empire par leur situation dans un étranglement de sol qui est la communication obligée entre le nord et le sud. Sur ce point, le contre-fort qui de l'Atlas descend jusqu'au voisinage de la mer, les nombreuses rivières qui suivent la même pente du sol, ne laissent de voie de communication facile que par l'emplacement des deux villes. Indépendantes, elles ferment leurs portes, et empêchent la circulation entre les royaumes de Fez et de Maroc. Tel fut le secret de leur puissance dans le long antagonisme des peuples et des dynasties qui remplit l'histoire du Maghreb; la république de Salé devint même un nid de corsaires jadis très redoutés des chrétiens, et dont les fils sont de nos jours encore fort insolens. Pénétré des avantages de cette position, le prince Almohade Yacoub Almansor, qui fut au XII[e] siècle le Charlemagne du Maghreb, avait voulu faire de Rabat-Salé la capitale de ses états. Les coups qu'on frappera de ce côté retentiront au cœur de l'empire, car l'ennemi ne sera qu'à quelques journées de Méquinez, la cité du trésor impérial, de Fez, la ville sainte et savante qui réclama toujours le privilége d'ouvrir ses portes à tout assaillant, sans être tenue à l'honneur périlleux d'une défense.

Reste enfin Mogador, qui, à titre de port commercial de la ville de Maroc, la capitale du sud, joue aussi un grand rôle, révélé par la prompte soumission de l'empereur Abd-er-Rahman après le brillant fait d'armes qui illustra, il y a quinze ans, une escadre française et le prince qui la commandait. Si l'on estime que, pour réduire l'ennemi, il suffit de l'atteindre dans ses intérêts commerciaux, nulle autre part la blessure ne serait plus sensible; mais pour une occupation prolongée et une conquête, même partielle et temporaire, Rabat et Salé jouent un rôle plus décisif.

Si le sultan s'obstine, une expédition à l'intérieur devient nécessaire, et la pensée se reporte naturellement à la conquête de l'Algérie par les Français : rapprochement fondé quant aux difficultés, et qui invite l'Espagne à une grande prudence. Pour s'emparer de la Régence, les Français ont dû combattre pendant près de vingt ans un ennemi insaisissable : à certains momens, l'armée a réuni plus de cent mille hommes; plus d'un milliard y a été englouti. Pour la conquête du Maroc, certes les sacrifices s'accroîtraient avec une résistance plus grande. Les indigènes de l'Algérie étaient au plus trois millions avant la guerre et les émigrations, qui en ont un peu réduit le nombre; au Maroc, ils sont six millions au moins, et même huit ou neuf d'après la plupart des géographes. Le

gouvernement de la Régence, turc et étranger d'origine, était odieux aux Kabyles et aux Arabes, qui l'ont laissé tomber; celui du Maroc, né des entrailles de la nation, a été élevé et il est soutenu, malgré des révoltes isolées contre quelques princes, par la foi populaire. Les Français rencontrèrent, il est vrai, en face d'eux un homme de génie qui organisa la résistance; mais les races du Gharb ne pourraient-elles aussi enfanter, à l'appel de la guerre sainte, un nouvel Abd-el-Kader? De tous les pays de l'islam, le Maroc est le plus fertile en marabouts et en saints, et les grands hommes ne sont pas rares dans son histoire. N'insistons pas néanmoins sur les obstacles que rencontrerait, selon toute apparence, l'Espagne au Maroc, ni sur ceux que pourrait lui créer l'état de ses finances si elle entreprenait en Afrique une guerre de conquête. L'Espagne n'a d'autre souci, nous le croyons, que d'infliger au Maroc un juste châtiment. Une fois ce but atteint, la diplomatie, reprenant son œuvre interrompue, proposerait à son tour des arrangemens qui répondraient à une situation nouvelle de l'empire marocain vis-à-vis de l'Europe.

III. — RELATIONS NOUVELLES DE L'EUROPE AVEC LE MAROC. — LES CONDITIONS DE LA PAIX.

On a vu que la convenance de nouveaux accords avec la France a été reconnue en 1844. La convention commerciale avec l'Angleterre doit être révisée en 1861. Toutes les autres puissances ont intérêt à améliorer leurs anciens traités. Dans de telles conjonctures, l'avénement d'un nouveau souverain est une occasion favorable, car les princes musulmans attachent plus d'importance aux engagemens qu'ils contractent qu'à ceux dont ils héritent, et l'usage s'est établi de renouveler avec chacun d'eux les conventions signées avec leurs prédécesseurs. Le traité anglais du 9 décembre 1856 et la convention commerciale du même jour fournissent les bases essentielles des arrangemens à conclure. Il suffit d'en préciser ou d'en étendre quelques clauses.

En première ligne se présente le règlement des rapports consulaires. Depuis longtemps déjà, les consuls européens n'ont été admis à résider que sur la côte, à Salé, Tétuan, Tanger; mais le roi de France Henri III avait, sur l'invitation même du chérif régnant en 1577, nommé un consul et institué une agence consulaire à Fez. Les cités commerciales de France et d'Italie y ont entretenu des représentans à diverses époques; c'est ce passé qui doit revivre. Aujourd'hui le sultan marocain traite avec l'Europe par l'organe d'un secrétaire attaché à sa personne, qui communique les ordres du maître au commissaire des affaires étrangères résidant tantôt à Tanger, tantôt à Tétuan. Ce dernier seul est en rapport avec les consuls. On devine les lenteurs, les complications, les malentendus qui en

résultent, commissaire et vizir s'appliquant, comme tous les courtisans de ce bas monde, à ne faire entendre à leur souverain que le moins possible de vérités déplaisantes. Les mêmes raisons qui déterminent la diplomatie européenne à vouloir pénétrer jusqu'à Pékin existent à l'égard de Fez, car le système d'isolement est exactement pareil.

Dans son traité, l'Angleterre s'est fait accorder implicitement cette faculté, en stipulant que ses consuls pourront résider dans tel port ou *ville* de l'empire que choisira le gouvernement britannique. Les traités avec les autres puissances ne permettent que la résidence dans les ports. Malgré cette autorisation, la nation qui est représentée par des agens à Ghedamès et à Mourzouk, au cœur du Sahara, s'est abstenue d'envoyer jusqu'à présent des représentans soit à Fez, soit à Maroc. Dans de nouvelles négociations qui suivraient les succès de la guerre, l'Angleterre, l'Espagne et la France pourraient réclamer et obtiendraient certainement, avec la faculté de résidence, celle qui lui donne tout son prix, le règlement des affaires avec les propres ministres du sultan, et au besoin avec le sultan lui-même, sans qu'il fût nécessaire de recourir comme aujourd'hui, pour arriver jusqu'à ce dernier, à une ambassade extraordinaire. Encore une audience de dix minutes est-elle tout ce que les ambassadeurs ont jamais pu obtenir en pareil cas. En 1844, après l'affaire de Mogador, Abd-er-Rahman aima mieux se rendre de sa personne à Rabat qu'autoriser un représentant de la France à se rendre à Fez. On transigea sur ce point comme sur celui des frais de la guerre, parce qu'à cette époque le véritable ennemi à réduire était Abd-el-Kader, dont le déclin immédiat, suivi trois ans après de sa soumission personnelle, prouva que la modération avait été d'un excellent calcul; mais la condescendance n'aurait plus aujourd'hui les mêmes motifs. C'est au cœur de l'empire, à Fez et à Maroc, que la civilisation doit porter son action, pour sa propre dignité et pour le progrès du peuple marocain lui-même. Il conviendrait d'insister en outre pour que l'empereur se fît représenter lui-même auprès des cours de Paris, de Londres, de Madrid par des envoyés et des consuls à résidence fixe, moyen précieux de régler à l'amiable les incidens et d'initier les barbares à nos idées politiques. Les sultans ont souvent envoyé en Europe des représentans en mission; Gênes a eu pendant longtemps le privilége de posséder un véritable consul marocain, et aujourd'hui Gibraltar sert de résidence à un agent qui a l'œil et l'oreille sur tous les mouvemens et les bruits de l'Europe pour les transmettre à Fez. Un pas de plus, et l'on se mettra au ton de toutes les nations, même de celles qui, comme la Turquie et la Perse, appartiennent au monde musulman.

Les rapports des consuls avec les pachas et ministres doivent être

empreints d'une dignité qu'ils n'ont pas toujours eue. Les chaussures à ôter, les présens à offrir, l'intermédiaire obligé d'un interprète juif qui traduit le dialogue à genoux ou à plat ventre, tous ces symboles d'humiliation, qui ont existé, qui existent peut-être encore en partie, sont un démenti trop manifeste à l'égalité qui doit régner entre les états. On y mettrait fin au plus tôt, si l'on confiait les fonctions consulaires à des agens familiarisés avec la langue et les mœurs des indigènes, et sachant par quelle vigueur d'attitude on en obtient respect et justice. Ainsi fait l'Angleterre, qui a rendu en quelque sorte héréditaires dans la famille Drummond Hay les titres de chargé d'affaires et de consul-général : aussi recueille-t-elle les fruits d'une expérience consommée. La France n'a pas suivi cet exemple; elle a même, en 1842, toléré que le sultan refusât son *exequatur* à M. Pellissier, nommé consul à Mogador; plus tard elle a consenti à l'éloignement de M. Léon Roches, membre du consulat de Tanger, sans autre motif réel que la connaissance trop approfondie de la langue arabe et des secrets de l'administration qui distinguait ces deux fonctionnaires.

La position des agens consulaires dans les villes de second ordre appelle aussi quelques réformes. Ceux d'entre eux qui appartiennent au culte israélite sont cantonnés dans le *mollah*, qui est le *ghetto* des Juifs, et qui existe partout ailleurs qu'à Tanger : les drapeaux chrétiens se trouvent ainsi arborés dans un quartier voué à l'opprobre si on les étale au grand jour, ou honteusement cachés si les titulaires jugent à propos, par scrupule ou par prudence, de ne pas les montrer. Le traité anglais autorise tout consul britannique à résider où bon lui semble, et par conséquent à franchir l'enceinte du mépris : c'est un précédent à suivre. La plupart des agens consulaires sont en outre négocians, et à ce titre débiteurs de droits de douane. L'usage s'est introduit que l'empereur leur accorde, pour l'acquittement de ces droits, des crédits presque illimités, qui les mettent sous sa dépendance et contiennent leur zèle en faveur des intérêts et des personnes qu'ils devraient protéger. Autre abus à réformer!

Les droits personnels des nationaux étrangers sont à régler. A cet égard, le traité anglais laisse peu à désirer. Il stipule au profit des sujets britanniques la faculté de voyager, de résider où il leur plaît, de louer des maisons et des magasins, d'acheter des marchandises, de régler tous leurs marchés avec tels agens qui leur conviennent. Il les soustrait à toute contribution forcée, à toute saisie et confiscation, à toute amende arbitraire. Il protége en un mot pleinement leur fortune et leur personne, fussent-ils chrétiens, juifs ou mahométans. Sous l'égide de telles libertés, les Anglais peuvent visiter tous les états du sultan; mais le droit d'acquérir des immeubles

se réduit à la faculté de construire des édifices pour la durée de temps jugée nécessaire au remboursement fructueux des capitaux. En Tunisie, en Turquie, la propriété immobilière est permise aux étrangers; elle peut l'être au Maroc.

De même pour l'exercice des cultes chrétiens, qui est interdit jusqu'à ce jour, car on ne peut admettre comme chose satisfaisante la célébration à huis clos, et en quelque sorte clandestine, de quelques messes dans la chapelle espagnole de Tanger. En ceci, le traité anglais, avec la sollicitude particulière à cette nation, a tout réglé convenablement, jusqu'au droit d'inhumation. On ne refusera pas aux catholiques une liberté reconnue aux protestans, aux israélites même, et qu'ils possèdent à Tunis et dans tout l'empire ottoman. L'ouverture d'écoles chrétiennes et mixtes en sera la conséquence. Quant au droit de propagande et de mission à travers le pays, toujours revendiqué par les âmes exaltées qui aspirent à la palme du martyre, la prudence oblige de s'en passer. La prédication par l'exemple des vertus reste toujours permise, et mieux que toute autre elle fait les conversions sincères.

Sur les intérêts commerciaux, troisième objet à régler, l'initiative anglaise n'a pas été moins bien inspirée. A l'importation et à l'exportation, les prohibitions sont supprimées, sauf pour les articles suivans, qui ont trait à la santé et à la sécurité publiques : tabac, pipes à fumer, opium, poudre à tirer, salpêtre, plomb, armes et munitions de guerre. Le droit d'importation est fixé à 10 pour 100 *ad valorem*, proportion qui ferait honneur à nos tarifs. Les droits sur l'exportation sont encore généralement trop élevés, mais l'avenir les améliorera par un accroissement d'influence. Les seuls monopoles que le gouvernement se réserve sont ceux des sangsues, des écorces, des tabacs et autres herbes à fumer. D'autre part, les taxes de la navigation sont loin d'être exorbitantes. Que les diverses nations européennes partagent avec l'Angleterre les profits du nouveau système, et le commerce de l'empire prendra des proportions dont le mouvement actuel, qui roule sur 22 ou 25 millions de francs, ferait mal apprécier l'importance (1). L'Algérie montre quelle est à cet égard l'influence vivifiante de la civilisation; moitié moins étendue et peuplée que son voisin de l'ouest, elle fait aujourd'hui pour environ 200 millions d'échanges.

Le Maroc peut fournir une grande quantité de matières premières : laines, cuirs, peaux et autres dépouilles animales, cires,

(1) En 1854, d'après un rapport du consul belge de Tanger, le commerce total fut seulement de 16,861,351 francs, mais il monta en 1855 à 30,628,875 francs. Ce document estime que ce chiffre est au-dessous de la réalité à cause de la contrebande anglaise, dont les importations passent pour excéder d'un quart les importations déclarées. Gibraltar est le centre de cette contrebande, qui s'étend jusqu'à l'Algérie et l'Espagne.

huiles, écorces à tanner, bois d'ébénisterie et de marine, plantes textiles, tinctoriales et médicinales. Il peut vendre des blés, qu'une absurde prohibition laissait naguère enfouis dans les silos, pendant que l'Europe inquiète les achetait au bout du monde et à tout prix, et entre autres objets de consommation les fruits frais, les légumes secs, les graines de toute sorte, les animaux vivans, les sangsues. Du fond des déserts, les caravanes apporteront des gommes, des plumes d'autruche, de l'ivoire, de la poudre d'or. Les montagnes livreront d'inépuisables filons de minerais de toute sorte, surtout de fer, de cuivre et de plomb argentifère. L'industrie même, soit des tentes, soit des villes, offrira des tissus de laine et de soie, des cuirs préparés avec art, des métaux travaillés avec un goût original qui s'accommodera parfaitement à notre élégance. A son tour, une population de six millions d'habitans, industriels et consommateurs, ouvrira un débouché à tous les produits fabriqués de l'Europe et de l'Amérique, et aux denrées coloniales de toute provenance, débouché qui deviendra pour ainsi dire illimité quand on pénétrera par le Maroc dans l'intérieur de l'Afrique. Aujourd'hui l'Angleterre prélève les quatre cinquièmes de ce commerce; la seconde part revient à la France; le reste se partage entre trois ou quatre puissances seulement, l'Espagne, la Sardaigne, les États-Unis. Le Portugal et la Hollande, qui autrefois trafiquaient directement avec le Maroc, ont été absorbés par Gibraltar. En retour, la Belgique par son industrieuse activité a conquis une place dans ce mouvement de transactions qui peut prendre facilement des proportions plus considérables et laisser le champ libre à tous les peuples et à tous les commerces.

Entre toutes ses rivales, la France profiterait d'un système libéral de relations. Mise dernièrement par la prohibition dans l'impossibilité d'exporter du Maroc les laines dont les fabriques du midi tirent un grand parti, elle a adressé des protestations qui n'ont été accueillies que depuis quelques semaines, après des dommages irréparables. Une prohibition pareille contre l'exportation des cuirs et des peaux a subsisté jusqu'à présent. Nous avons droit au traitement de la nation la plus favorisée, mais il paraît que nous n'en usons pas. Contrarié par une suite de mesures vexatoires, notre lot commercial (importations et exportations comprises) roule sur le modeste chiffre de trois ou quatre millions de francs, et encore les navires, au nombre d'une centaine, qui fréquentent la côte occidentale du Maroc arrivent-ils en général sur lest, et font-ils en numéraire leurs achats, tandis que les Anglais, mieux avisés, favorisés d'ailleurs par une fabrication moins chère, échangent produits contre produits : double gain.

La possession de l'Algérie et du Sénégal donne au Maroc, situé entre les deux colonies, une valeur exceptionnelle pour la France. De

l'une à l'autre, sous les auspices d'une alliance solide, s'établiraient des services de navigation qui les relieraient en faisant escale dans les principaux ports du Maroc. Sur la Méditerranée, ils rencontreraient Tétuan, avec son active clientèle de quinze mille Israélites; Ceuta, peuplée de trois à quatre mille habitans; Tanger, qui en compte de onze à douze mille; Larache, bâtie sur la rive gauche du Leuccos, dont l'embouchure forme un assez bon port, ainsi que Méhédia, au sud; Rabat et Salé, dont nous avons dit les propriétés stratégiques, et qui sont des centres considérables de production et d'exportation, peuplés de soixante mille âmes; Darbeida ou Casablança, ville jadis florissante, aujourd'hui en déclin, quoique située dans un pays très fertile; Mazagan, qui fait un assez grand commerce de laines avec la Sardaigne; Safi, bon mouillage; Mogador, entrepôt commercial de tout le sud; enfin Agadir ou Santa-Cruz, aujourd'hui délaissée par ordre des empereurs, dont la faveur s'est portée sur Mogador, mais qui retrouverait son antique prospérité par l'échange des articles de commerce avec les produits de la province de Sous; c'est là qu'avant la découverte de l'Amérique, l'Europe s'approvisionnait de sucre, cultivé et fabriqué autour de Taroudant. A l'Oued-Noun finit la puissance réelle des sultans, et l'on aurait à contracter des alliances nouvelles qui seraient recherchées comme une protection; les commerçans fonderaient eux-mêmes un comptoir à l'embouchure de l'Oued-Draa, où les caravanes qui parcourent le désert viendraient porter leurs cargaisons, de préférence au port plus lointain de Mogador. De là les navires, traversant la zone d'abondantes pêcheries qui s'étend entre l'Afrique et les Canaries, se détourneraient vers ces îles fertiles qui reproduisent, au sein de l'Océan, la chaîne de l'Atlas, dont elles sont le prolongement. Ensuite le courant les porterait sur l'archipel du Cap Vert, d'où ils atteindraient soit les comptoirs à recréer, sur d'anciens exemples, à Arguin et Portendyk, soit nos établissemens de Saint-Louis du Sénégal et de Gorée. Pour protéger ces nouveaux périples d'Hannon, une station de marine militaire promènerait le pavillon français le long de ces parages.

Du côté des frontières de terre, des profits pareils s'offrent à la France; mais ici, on répugne à le dire, les barbares en fait d'institutions commerciales ne sont pas les Marocains. Pendant que tous nos produits s'écoulent librement chez nos voisins, tous les leurs après avoir été longtemps absolument prohibés, passent sous les fourches caudines de nos douanes. Nemours, Lalla Maghrnia, Sebdou, Tlemcen, sont dotés de bureaux où le tarif est le moindre des ennuis. Les formalités à remplir par des étrangers, ignorans de notre langue et de nos habitudes administratives, exigent des interprètes

qui rançonnent ces malheureux à des taux crians. Une multitude de petites charges accessoires aggravent la taxe principale et irritent le maître de la caravane, qui se promet bien de ne plus s'y laisser prendre. Pendant des siècles, d'impérieuses nécessités commerciales conduisirent les marchands d'Oudjda, Teza, Fez, Figuig, Tafilet, à Tlemcen, que son admirable position avait faite la capitale d'un royaume, une capitale peuplée de cent mille âmes. Les convenances du pèlerinage religieux prolongeaient le courant des voyageurs à travers toute la régence d'Alger, qui recueillait les bénéfices d'un transit important de personnes et de marchandises. Quand ces voies commerciales et religieuses, coupées par la guerre, se rouvrirent avec la paix, la douane s'empressa d'y mettre ordre, par la prohibition d'abord, puis par des tarifs. Au début, la puissance des habitudes procura d'assez belles perceptions, et l'on crut à un succès. D'année en année, les recettes baissèrent; aujourd'hui la douane ne fait plus ses frais, tant le commerce du Maroc fuit de jour en jour un pays inhospitalier.

Comment une administration qui ne manque certes pas d'intelligence a-t-elle eu l'idée, fort bizarre ce semble, d'échelonner des douaniers sur une longue ligne de désert, tant au Maroc que du côté de la Tunisie et jusqu'au seuil du Sahara? Elle a voulu complaire à l'industrie française, dont les calicots ne pourraient, disait-on, soutenir la concurrence de l'Angleterre, si celle-ci pouvait arriver impunément à nos frontières de terre. En vérité, une industrie mérite-t-elle des faveurs, lorsque ne lui suffisent pas la protection des frais de transport à travers cent lieues de pays et les taxes douanières de Maroc, de Tunis, de Tripoli? Ou plutôt peut-on bien prendre au sérieux une telle prétention d'impuissance? Quel que pût être le dommage, les marchandises d'origine africaine n'y sont pour rien, et elles devraient circuler librement de leur pays d'origine en Algérie, et par l'Algérie en France. Et quant aux marchandises anglaises, leur concurrence accuse surtout l'état des routes de l'Algérie. Un réseau de chemins de fer est la vraie protection qu'il faille accorder au travail national, comme s'appelle lui-même celui des rouenneries, qui n'est pourtant pas le seul digne de ce nom. Ces déplorables barrières ferment à l'Algérie, outre le chemin du Maroc, celui de toute l'Afrique intérieure. La vraie route vers le Soudan et Tombouctou, la plus courte, la plus sûre, la plus fréquentée des indigènes, est celle qui, remontant le bassin de la Moulouïa, aboutit à Tafilet, et de là s'engage dans la vallée saharienne de l'Oued-Guir pour atteindre l'oasis de Touat. De Tafilet à Tombouctou, la route a été suivie par Caillé. Plus d'une fois, des négocians ont songé à établir une factorerie à Sebdou, même plus au loin dans le sud;

ils ont toujours reculé devant les rigueurs de la douane française et l'incertitude de la protection qui serait accordée à leurs entreprises.

Dans une carrière pacifique et fructueuse d'échanges, l'Europe recueillerait, croyons-nous, des triomphes plus satisfaisans et plus profitables que dans une guerre de conquête et d'extermination contre l'empire du Maroc. Par ces voies, la barbarie s'élèverait plus vite et plus sûrement à la civilisation. Les succès considérables obtenus par la diplomatie anglaise, quoiqu'au seul profit d'un peuple, prouvent que les barbares eux-mêmes ne résistent pas indéfiniment aux lumières supérieures, aux conseils bien motivés, à leur propre intérêt, bien expliqué et bien compris. L'état de Tunis n'était pas moins arriéré il y a quelques années, et déjà, sur l'instigation de la France, il se transforme sensiblement. Le Maroc ne sera pas plus réfractaire, son histoire autorise à l'espérer. Sous les glorieuses dynasties des Almoravides, des Almohades, des Mérinides, les princes chrétiens et les républiques de l'Italie étaient liés par des traités d'amitié et de commerce avec les maîtres du Maghreb, dont la cour et les villes étaient ouvertes à leurs marchands et à leurs envoyés. Auprès de ces monarques, des chevaliers chrétiens, fuyant les discordes civiles, trouvaient un asile honorable. L'orthodoxe Raguse employait ses navires à transporter les pèlerins à Alexandrie, comme fait aujourd'hui la protestante Angleterre. Fez était renommé pour ses écoles, ses bibliothèques, pour l'aménité de ses mœurs, reflet de l'Andalousie. Les papes eux-mêmes correspondaient amicalement avec les khalifes de l'Occident, et nommaient librement des évêques pour diriger les groupes chrétiens répandus dans l'intérieur de l'empire. Fez, Méquinez, Maroc, possédaient des couvens et des églises, où des religieux célébraient le culte portes ouvertes. Même par un trait de mœurs que de nos jours encore désavoue la civilisation, on l'a vu au congrès de Paris en 1856, le commerce particulier se continua en un certain moment sans trouble entre les sujets des états chrétiens et musulmans qui étaient en guerre. L'histoire atteste donc, par une multitude d'exemples, que, pendant et après l'héroïque duel des croisades, l'islamisme et le christianisme vivaient en paix en divers lieux, et particulièrement dans l'Afrique du nord. La brutale expulsion des Maures d'Espagne, l'avénement de la dynastie religieuse des chérifs et la piraterie barbaresque rompirent les alliances, et l'on inclina depuis lors vers l'idée d'une incompatibilité radicale entre les croyans comme entre les dogmes des deux religions : sentiment entretenu de nos jours par la décadence anarchique de la Turquie, que l'on voit promettre des réformes, les tenter mollement et ne pas les accomplir.

Le spectacle de l'Algérie, où chrétiens et musulmans vivent en

paix, entremêlés les uns aux autres, a suscité dans notre esprit d'autres convictions. Joseph de Maistre a écrit quelque part que « l'islamisme est une secte chrétienne. » On peut bien admettre avec lui que la religion de Mahomet est, comme celle de Moïse, une forme incomplète du christianisme, l'une antérieure, l'autre postérieure à l'Évangile; par cela même, elle ne peut être un amas de ridicules et dégradantes superstitions. En dehors de toute tentative téméraire, les concessions à l'esprit moderne qui doivent amener la transformation progressive du Maroc seront obtenues, à l'heure opportune, par le concours de la France, de l'Espagne et de l'Angleterre. La France, en ramenant dans leurs campemens des régimens victorieux qu'elle pouvait diriger sur Fez, vient d'acquérir le droit d'être écoutée; l'Espagne acquerra ce droit par ses victoires; l'Angleterre exerce depuis longtemps une haute influence. Devant leur entente, le nouveau sultan du Maroc comprendra que de sa déférence à leurs conseils dépend sa destinée. Il s'inclinera sous l'arrêt de Dieu : c'était écrit!

Si, contre toute attente raisonnable, l'opiniâtreté du sultan refusait toute réforme à une bienveillante intervention, il faudrait bien se résoudre à prévoir, dans un avenir plus ou moins prochain, quelque révolution que prépareraient la guerre civile et l'anarchie. Les chérifs auraient fait leur temps, et à leur premier tort, au lieu de leur pardonner encore, on les remplacerait. Élèverait-on à leur place une nouvelle dynastie musulmane? Installerait-on un prince chrétien? Ferait-on un appel, avec une héroïque confiance, suivant le vœu de quelques esprits éminens, à l'émir Abd-el-Kader, qui consume inutilement sa haute intelligence dans ses loisirs de Damas? Le Maroc serait-il partagé entre les puissances coalisées contre lui, ou bien serait-il annexé à l'Algérie? Ces solutions extrêmes, l'esprit les conçoit; mais il ne peut que les livrer, sous une forme dubitative, aux méditations des lecteurs. Il nous suffit d'avoir mis en lumière, avec quelques développemens, les transactions moins radicales qui se présentent au premier plan : si jamais ces transactions paraissent impossibles, il faudra bien alors réclamer, à défaut d'améliorations de détail, un gouvernement nouveau et de toutes pièces, avec la condition expresse pour lui de se légitimer par la colonisation du sol, par l'essor de l'industrie et du commerce, et surtout par la tutelle paternelle des races vaincues et le scrupuleux respect de leur liberté religieuse.

JULES DUVAL.

LE THÉATRE

ET

LA NOUVELLE LITTÉRATURE DRAMATIQUE

J'éprouve quelquefois un sentiment de douloureuse satisfaction en voyant se réaliser à la lettre les prédictions de ces gens improprement appelés pessimistes et misanthropes. J'aime à voir, je l'avoue, l'invincible logique des événemens donner raison à ces esprits qui passent pour moroses, parce qu'ils ne veulent pas se refuser à l'évidence, même lorsque, comme tant d'autres, ils sont intéressés à la nier, et qu'on qualifie de mécontens parce qu'ils admettent que deux et deux font quatre, même alors qu'il serait doux, au gré de leurs passions, que deux et deux fissent cinq. Oser dire que deux et deux font quatre, c'est cependant une hardiesse qui n'est pas sans danger à certaines époques, ainsi que l'histoire s'est chargée de nous l'apprendre mainte fois. Le danger est surtout grave aux époques de *fronde*, à ces époques où les hommes, n'étant plus unis par aucun lien de confiance mutuelle, suivent isolément la voie de leur intérêt personnel, où la déception engendre forcément l'incrédulité, et le ressentiment l'injustice. Personne alors n'ose plus se confier à la nature humaine, et devant l'observation la plus insignifiante ou la plus innocente, chacun retourne à sa façon le fameux mot de Talleyrand sur Sémonville. « Quel intérêt peut-il avoir à dire ce qu'il dit? » est la question muette que tous s'adressent en écoutant les paroles de leur prochain. Les réflexions les plus simples donnent lieu aux commentaires les plus fantastiques, lesquels engendrent à leur tour les perfidies les plus chimériques. Tous, rêvant de trahisons, de ma-

lice ou de vengeance, se mettent sur la défensive contre un prétendu agresseur, fort innocent de la diplomatie qu'on lui prête, et qui n'a jamais soupçonné qu'il eût en lui de telles profondeurs machiavéliques. Son unique tort est de n'avoir pas compris combien il est dangereux, à certaines époques, de prétendre que deux et deux font quatre, et non pas cinq. Cependant, malgré tout, deux et deux font quatre, — la méchanceté n'y changera rien non plus que l'optimisme, les gens contens d'eux-mêmes non plus que les misanthropes.

Je ne sais donc pas s'il est encore bien prudent d'oser affirmer que nous assistons aujourd'hui à l'un des plus tristes momens de notre histoire littéraire. Cette affirmation, qui, il y a quelques années, aurait suffi pour marquer un homme de la qualification d'esprit chagrin, n'est désormais cependant pour le plus grand nombre qu'un lieu-commun vulgaire. Le public commence à être frappé de cette stérilité toujours croissante et de cette inquiétante impuissance qui gagne l'un après l'autre les organes de la pensée. Est-il donc décidément vrai que la conscience s'oblitère, que l'imagination s'éteint, que la force de méditation semble épuisée, que le génie de l'observation ne sait plus pénétrer les plus fragiles surfaces? L'homme semble ne plus avoir à son service que des yeux, des mains et des oreilles, et encore ces mains deviennent-elles de jour en jour plus malhabiles, ces yeux n'ont-ils plus aucune grande curiosité, et ces oreilles s'ouvrent-elles de préférence pour écouter les bruits les plus vulgaires. L'homme a encore des sens; mais comme l'âme a diminué et ne commande plus en maîtresse, les sens, comme d'honnêtes ouvriers qui ne recevraient plus d'ordres, accomplissent tant bien que mal les difficiles tâches dont l'âme avait seule le plan et le secret. Ils font ce qu'ils peuvent en vérité, et mettent souvent à faire leur œuvre une bonne volonté dont on doit leur savoir gré; ils se rappellent de loin en loin quelques-unes des anciennes instructions de l'âme, et ils les appliquent quelquefois avec dextérité; mais comme la plupart du temps ils doivent agir avec le secours de leurs inspirations, ils commettent les plus impardonnables maladresses. S'il est une leçon morale qu'on puisse tirer de la littérature française contemporaine depuis une quinzaine d'années, c'est que les sens peuvent bien être d'excellens ouvriers, mais qu'ils ne seront jamais que de médiocres artistes. Ils ont fini par s'apercevoir de cette vérité; aussi commencent-ils à renoncer aux grands projets et aux grandes œuvres, et ont-ils de préférence recours aux sujets qui leur sont familiers. Le tapage, la confusion, le scandale, sont de leur domaine, et ils en usent sans vergogne. Pour le quart d'heure, certaine littérature est une vaste arène de commérages, de scandale et de diffa-

mation. Romanciers et dramaturges mettent en scène sous des noms transparens non-seulement leurs amis et connaissances, mais les gens même qu'ils ne connaissent pas, et dont ils ne savent rien, le premier passant venu, pourvu toutefois qu'il ait un nom, aussi modeste qu'il soit.

« Que voulez-vous? il faut expier votre talent! » écrivait-on récemment à un homme de notre connaissance qui se plaignait d'être victime d'un de ces guets-apens littéraires, d'autant plus lâches qu'ils sont assurés de l'impunité. Les paroles de cet indulgent et complaisant contemplateur des mœurs de notre époque expriment, paraît-il, plus qu'une opinion personnelle et un conseil de résignation; elles sont, à ce qu'on assure, l'expression d'une loi nouvelle qui cherche à s'établir, et en vertu de laquelle toute gloire acquise, toute célébrité reconnue devront être expiées par l'injure et la calomnie. Il y a une foule de gens qui semblent penser que l'outrage est naturellement dû à quiconque a occupé l'opinion, et qui sont tout désappointés lorsque, au sortir du théâtre ou après la lecture d'un roman, ils n'ont pas éprouvé les émotions agréables de malignité et d'envie que donne le scandale. Nous ne plaisantons point. Pour prendre un exemple tout récent, beaucoup de gens, alléchés par le titre de la pièce nouvelle de M. Dumas, avaient espéré que le jeune auteur imiterait le crime de Cham pour les amuser et les faire rire. Désappointés, ils n'ont pu pardonner à l'auteur d'avoir obtenu un succès sans commettre une indécence. Voilà les charmantes transformations qu'une littérature sans frein et sans pudeur est en train de faire subir au sens moral du public! Où cela s'arrêtera-t-il? Cela ne s'arrêtera pas. Les jours de Martial sont revenus, avec cette différence toutefois que Martial se contentait de cinq ou six vers pour envelopper ses turpitudes, tandis que nos modernes diffamateurs ne se contentent pas à moins de quatre cents pages. Tels sont les progrès amenés par la civilisation chrétienne et la perfectibilité humaine. Ainsi prenez-en bravement votre parti : saluez et souriez, si vous êtes plus ou moins sycophante; taisez-vous et détournez la tête, si vous êtes un honnête homme. Le scandale ne fait pas seulement le principal attrait de certaine littérature, il lui rend encore le signalé service de dissimuler son indigence et de cacher sa nudité. Le scandale, c'est la robe aux couleurs voyantes qui couvre la courtisane déshonorée; ce sont les oripeaux ornés de clinquant qui transforment le bateleur en personnage merveilleux. Si cet horrible attrait n'existait pas, vous verriez à quel point tout cela est pauvre, mesquin, voisin de la sottise; vous pourriez mesurer cette indigence littéraire que tout le monde avoue, et que personne n'ose plus contester.

Prenons garde cependant d'être injuste, et de trop accorder au

pessimisme. Si cette décadence littéraire est évidente, elle n'est pas également complète sur tous les points. La mort n'a pas fait partout les mêmes ravages. Bon nombre d'esprits courageux et élevés luttent contre l'indifférence croissante ou les mauvaises tendances de la mode, et refusent de croire qu'ils seront vaincus. Les grandes causes ont encore leurs avocats, qui se retrouvent aux occasions solennelles; la religion, la philosophie, la justice, les seules choses qui vaillent la peine d'être aimées, trouvent encore des défenseurs. La littérature sérieuse maintient donc encore sa supériorité avec un avantage marqué. En est-il de même de la littérature qui s'adresse au plus grand nombre, et qu'on appelle la littérature d'imagination? N'est-ce pas là surtout que la marée montante de la médiocrité menace de tout submerger? Et ne semble-t-il pas que le mal soit d'autant plus actif que la forme littéraire à laquelle il s'attaque est faite pour un plus vaste public? La poésie, qui s'adresse à un moins grand nombre de lecteurs que le roman ou le drame, n'a plus, en réalité, qu'un petit nombre de fidèles et de croyans, mais en revanche elle compte encore beaucoup de prêtres zélés et surtout beaucoup de pieux desservans. Le roman, qui est le genre littéraire le plus en harmonie avec les instincts de notre époque, qui a le privilége d'intéresser et d'émouvoir tous ceux que la poésie ne pourrait pas toucher, le roman, qui est la vraie poésie des esprits prosaïques, est encore cultivé par quelques esprits délicats et même puissans, comme le grand romancier dont les lecteurs de la *Revue* applaudissaient hier encore le succès récent. Mais c'est au théâtre, c'est dans le drame et la comédie, cet art des foules et des multitudes, cet art qui s'adresse à tous indistinctement, riches ou pauvres, ignorans ou lettrés, que la décadence est complète. Là nulle trace de préoccupation sérieuse, aucun souci de la grandeur morale, nul rayon de poésie. Là dominent ce qu'on appelle en argot dramatique les ficelles et les *trucs*, là le génie est remplacé avantageusement par je ne sais quel instinct d'habileté matérielle, comparable à l'instinct architectural du castor. L'art, lorsqu'il daigne s'y montrer, s'y élève à la hauteur de la photographie et du daguerréotype. Le théâtre, à l'heure présente, c'est véritablement les colonnes d'Hercule de la décadence littéraire.

Le premier trait qui frappe les regards du curieux, c'est la singulière ressemblance qu'ont entre elles les nouvelles productions dramatiques. Toutes répètent le même air, jeune encore et pourtant déjà vieux, qui depuis quelques années résonne sur tous les théâtres de Paris sans exception, depuis le classique Théâtre-Français jusqu'au sentimental Gymnase et à la mélodramatique Porte-Saint-Martin. Si la chanson n'est pas neuve, son succès grandit de

jour en jour, et ne semble pas près d'être épuisé. Le coup d'état téméraire de M. Dumas fils a fait fortune, et, comme il arrive en France, tous les dramaturges sont venus l'un après l'autre reconnaître la nouvelle constitution qu'il a inaugurée au théâtre. Son triomphe a opéré toute une révolution qui s'est étendue beaucoup plus loin qu'on n'aurait pu le croire d'abord; aucun genre dramatique, depuis la comédie jusqu'au vaudeville et même jusqu'à la farce, n'a échappé à son influence. La comédie sentimentale a congédié ses vieux types de convention et renouvelé son mobilier; le mélodrame commence à renoncer à son personnel de traîtres à outrance et de scélérats apocryphes. La farce bouffonne elle-même, renonçant aux fantaisies de son costume baroque, se résigne à revêtir les livrées du réalisme (1). Tous les genres étant pour ainsi dire mêlés et confondus en un seul qui n'a pas encore reçu de nom, et qui n'en recevra probablement pas de longtemps, il en est résulté ce fait singulier, qu'il n'y a plus pour ainsi dire qu'un seul théâtre, comme il n'y a plus qu'un seul genre de production dramatique. Tous les théâtres, sans exception, jouent la même pièce avec le même succès, et il n'y a pas une seule pièce qui ne pût sans inconvénient aucun être transportée d'une scène sur une autre. *Le Duc Job*, de M. Léon Laya, a été très applaudi au Théâtre-Français; mais nous n'étonnerons sans doute pas l'auteur en lui disant que sa pièce aurait été reçue sans obstacle au Gymnase, et qu'elle méritait de tenir sa place dans le répertoire des pièces choisies de ce théâtre. Le *Père prodigue*, qui vient de voir le jour au Gymnase, pouvait fort bien au contraire venir au monde sur la scène du Théâtre-Français, maintenant surtout que ce théâtre paraît vouloir renoncer à sa pruderie traditionnelle. Quelques détails scabreux n'étaient point faits pour l'arrêter; quand on se lance dans la voie des innovations, il ne faut pas s'arrêter à moitié chemin. Si le Théâtre-Français accepte le réalisme à l'état de vaudeville, j'imagine qu'il ne refuserait pas de l'accepter à l'état de comédie et de drame. Une autre comédie jouée quelques semaines avant le *Père prodigue*, — le *Petit-Fils de Mascarille*, révélait dans l'auteur, M. Henri Meilhac, plus de finesse et de véritable habileté dramatique que n'en possèdent beaucoup d'autres plus renommés, et aurait pu se produire sur n'importe laquelle

(1) Nous avons assisté tout récemment à une longue farce *réaliste* intitulée *les Gens nerveux*, où les auteurs, hommes d'esprit d'ailleurs, ont essayé d'unir les genres les plus contraires. Cette pièce dépasse les bouffonneries les plus extravagantes, et d'un autre côté s'aventure témérairement jusqu'aux frontières de la comédie. Quel n'a pas été notre étonnement lorsque nous avons entendu retentir, sur une scène regardée jusqu'à présent comme le sanctuaire de la bouffonnerie hyperbolique, des sentences et des tirades morales, et que nous avons retrouvé dans un des personnages notre ancienne connaissance Desgenais, le Diogène des *Filles de Marbre* et des *Parisiens!*

des scènes de Paris tout aussi bien qu'au Gymnase. Parmi toutes les pièces récentes, la seule qui soit peut-être à sa place est *le Testament de César Girodot*, œuvre estimable de deux jeunes auteurs qui ont cherché consciencieusement la bonne comédie, et qui ont fait tous leurs efforts pour l'atteindre. Et cependant, quoique cette pièce ait rencontré à l'Odéon son vrai théâtre et son vrai public, je ne suis pas bien sûr qu'elle n'eût pas été également applaudie au Vaudeville par le public qui a fait le succès des *Faux Bonshommes*.

Ainsi voilà un fait bien constaté : il n'y a plus qu'un seul théâtre, de même qu'il n'y a plus qu'un seul genre de production dramatique. Telle était la conséquence que renfermaient les innovations de M. Dumas et le triomphe du réalisme au théâtre. Nous nous sommes longuement expliqué naguère, à propos des drames de M. Dumas, sur les dangers et les inconvéniens de ce système, qui veut transporter au théâtre la réalité brutale sans la modifier ni la transformer (1), et nous ne nous sentons guère le courage de revenir sur ce que nous avons dit. Nous fîmes remarquer alors que le romancier était beaucoup plus à l'aise que le dramaturge pour appliquer ce système de transcription scrupuleuse et fidèle qui s'appelle *réalisme*, parce que le romancier avait la faculté d'épuiser et en même temps d'expliquer la réalité, parce qu'il pouvait analyser, tandis que le dramaturge au contraire devait condenser. Sans repousser du reste, même au théâtre, ce système nouveau, nous refusions d'admettre qu'il pût s'appliquer également à tous les sujets. Selon nous, l'artiste et le poète devaient savoir distinguer quels sujets le repoussaient et quels sujets l'admettaient; c'était affaire de tact instinctif. Ainsi M. Dumas l'avait très justement appliqué dans la comédie du *Demi-Monde* et très maladroitement dans *Diane de Lys* et même dans *la Dame aux camélias*. Enfin nous refusions de reconnaître en principe que la réalité extérieure fût autre chose que le signe matériel de la réalité morale, autre chose que la matière première, la terre glaise ou le marbre que l'artiste avait le droit de pétrir et de tailler à son gré. Nos observations subsistent encore, et, pour nous du moins, l'expérience des deux dernières années ne les a modifiées en rien.

Je sais bien que le système du réalisme dramatique a un mérite incontestable, et que je ne me permettrai certainement pas de contester : celui de dispenser l'auteur d'imagination, d'invention et de pensée. Tout l'art dramatique dans ce système consiste à prendre des personnages réels et à les disposer en face les uns des autres pendant un certain nombre de scènes comme les pièces d'un jeu

(1) *Revue des Deux Mondes* du 1er février 1858, *le Théâtre réaliste, le Fils naturel.*

d'échecs. Vous n'avez qu'à transcrire un épisode de la vie contemporaine et à le transporter sur la scène; votre siége est fait. Malheureusement la réalité, violentée quand elle n'est pas violée, se venge; transportée brutalement sur la scène, elle cesse tout à coup, sans qu'on puisse dire pourquoi, d'être ce qu'elle était dans la rue. Dans la rue, on la reconnaissait, elle ne choquait personne; au théâtre, elle étonne, et on hésite à la reconnaître. La salle entière n'applaudit jamais à l'unanimité, mais les spectateurs applaudissent isolément et pour ainsi dire à tour de rôle. Je reste froid devant telle observation de l'auteur tandis que mon voisin crie bravo, et lorsqu'à mon tour j'applaudis, je m'aperçois que ce voisin si enthousiaste ne comprend plus. Ce qui est pour moi d'une scrupuleuse exactitude est au même moment, dans un autre coin de la salle, déclaré impossible et faux par un second spectateur. Il est facile de comprendre comment se produit ce bizarre phénomène, que pourront contempler chaque soir au Gymnase les gens curieux de le connaître. L'auteur ayant transporté sur la scène le résultat brutal de ses observations, son cahier de notes, si je puis m'exprimer ainsi, chacun y puise comme dans un recueil de sentences. J'accepte les observations qui par hasard se rapportent à mon expérience personnelle, et je refuse d'accepter les autres, qu'accueille au contraire avec enthousiasme mon voisin, lequel a vu certains côtés de la réalité que je ne connais pas. La pièce peut être très réelle d'un bout à l'autre pour l'auteur; mais pour les spectateurs elle n'est réelle que par détails et par fragmens. Il y a donc des séries successives d'admirateurs pour tel acte, pour telle scène, pour tel personnage, pour tel mot, et cela grâce à ce système de transcription littérale qui, s'adressant tout particulièrement à l'expérience personnelle, ne vous permet pas de comprendre en un clin d'œil les hommes et les choses que vous n'avez pas rencontrés dans la vie. Cependant, si l'auteur s'était donné la peine d'interpréter par la pensée les faits et les personnages qu'il présente, s'il avait bien voulu mettre son esprit en tiers entre les acteurs et les spectateurs de son drame, nous n'éprouverions probablement aucun embarras à comprendre même les situations qui nous semblent le plus scabreuses et les personnages qui nous sont le plus inconnus.

Étonnez-vous après cela des jugemens contradictoires qui sont portés sur telle ou telle pièce nouvelle! Personne n'est d'accord, je le crois sans peine. Quel est donc l'homme qui a fait en *réalité* toutes les expériences de la vie? Aussitôt que nos souvenirs ne nous aident plus et ne nous font plus crier : « Comme c'est vrai! » nous sommes tout prêts à crier : « Comme c'est faux! » Voilà le phénomène que j'ai vu se produire mainte fois dans les dernières années, et notam-

ment à la représentation de la pièce nouvelle de M. Alexandre Dumas fils. Rien n'est curieux à observer comme les séries contradictoires de sentimens que traverse la foule et les rapides oscillations de sa pensée. A chaque instant, son attitude change. Le parterre rit aux éclats pendant que les loges restent froides. En revanche, lorsque les loges applaudissent, le parterre semble ne pas comprendre. Au milieu du silence général, un petit rire isolé part, comme si un mot de l'auteur, énigmatique pour tout le monde, était destiné à frapper un unique spectateur. On rit, on s'étonne, on pleure, on murmure, et tout cela dans l'espace du même quart d'heure. Les uns comprennent trop, et les autres pas assez. Le spectacle que présente la salle est vraiment curieux au point de vue psychologique, et vaut celui qui se donne sur la scène.

Ainsi la grande prétention du dramaturge réaliste ne se trouve en fin de compte qu'à demi justifiée; il prétend qu'il veut être vrai avant tout, et que c'est par amour de la vérité qu'il s'abstient de toute poésie de langage et de toute idéalisation des caractères; mais le spectateur lui répond que la réalité n'est vraie pour lui que lorsqu'il la rencontre dans sa propre expérience. Une autre conséquence, plus importante encore peut-être, de cette invasion du réalisme au théâtre, c'est la transformation que l'art du comédien est en train de subir. L'art du comédien consiste essentiellement dans un mélange de liberté inventive et d'obéissance intelligente : il ne doit pas vouloir se substituer témérairement au poète et inventer après lui, il ne doit pas se résigner davantage à copier servilement. Le comédien n'est pas un créateur ni un imitateur, c'est un interprète. Il ne peut concevoir le personnage qu'il représente autrement que le poète qui l'a créé, et cependant comme pour le comprendre il est forcé de se l'assimiler, il le modifie nécessairement. L'art du comédien est d'autant plus parfait que cette assimilation a été plus complète et plus ingénieuse. Il en est de l'art du comédien comme de l'art du graveur : il peut tout oser dans l'exécution, pourvu qu'il ne dénature pas la pensée du maître. Sa part n'est donc pas aussi restreinte qu'on pouvait le penser d'abord, mais elle est singulièrement délicate et difficile, puisqu'il doit respecter les traits principaux du personnage qu'il représente, et qu'il ne peut inventer que dans les détails. Une nuance, une différence d'accent suffisent pour modifier un rôle et séparer l'interprétation du comédien de celle de ses prédécesseurs. Mais à quelle condition cet art d'interprète à la fois libre et soumis, ingénieux et docile, sera-t-il possible? A la condition que les caractères présentés par le poète seront assez larges pour se prêter à différentes interprétations, à la condition qu'ils auront en eux ce certain *indéfini* sans lequel il n'est pas de grand ca-

ractère pas plus que de grande œuvre d'art. Si ces caractères sont traités avec une précision systématique, s'ils sont bornés par toutes les circonstances misérables de temps, de lieu, de costume, de profession, s'ils n'ont pas en eux assez de puissance et de vigueur pour échapper à ces tyrannies qui les emprisonnent, s'ils ne brisent pas et ne dépassent pas le cadre étroit dans lequel le poète a dû nécessairement les enfermer, l'interprétation devient impossible, et l'imitation servile sera la première loi du comédien. Un seul détail omis, une seule nuance ajoutée suffiront pour rendre faux le caractère que le comédien est chargé de représenter. Alors ce n'est plus l'acteur qui s'assimile le rôle, c'est le rôle qui s'assimile l'acteur.

J'engage ceux qui douteraient de cette servitude nouvelle que le théâtre réaliste impose aux comédiens à aller voir Got dans *le Duc Job* et Mme Rose Chéri dans le rôle odieux d'Albertine, la courtisane obligée de toute comédie de M. Dumas fils. Je fais certes le plus grand cas du talent de Got, qui est presque à lui seul la vie et la force du Théâtre-Français. Got est un novateur et un révolutionnaire dans son genre; il est ambitieux, et il s'efforce avec succès de justifier son ambition. Il a transporté à la Comédie-Française un élément tout nouveau, le sentiment de la réalité. Bien qu'il connaisse à fond la tradition de son art, ce n'est pas à elle cependant qu'il demande ses inspirations : il prend ses modèles dans la nature vivante, dans le spectacle de la réalité contemporaine. Il ne compose pas ses rôles, il les incarne en lui; aussi son jeu possède-t-il une verve, une vivacité, un entraînement, qu'on ne rencontre au même degré chez aucun autre acteur contemporain. Il est vraiment incomparable dans cette création du *duc Job;* on peut dire qu'il a en quelque sorte épuisé le personnage inventé par l'auteur. Cela dit, je lui poserai cependant deux questions. Croit-il qu'il avait toute latitude pour interpréter ce rôle, et qu'il pût le comprendre autrement qu'il ne l'a compris? Non assurément, et j'oserais affirmer que pendant tout le temps qu'il a mis à l'étudier, il n'a jamais hésité sur la manière dont il devait rendre tel ou tel détail. Il s'agissait pour lui avant tout de *se couler* dans ce rôle comme dans un moule, d'effacer autant que possible l'interprète et d'approcher autant que possible de la vérité, car le caractère du personnage mis en scène par M. Laya est d'une précision impitoyable, qui ne permet aucun écart d'imagination. Il est limité de toutes parts, enfermé dans les circonstances de la vie comme un portrait dans son cadre. Ses paroles expriment rigoureusement ce qu'il pense et ce qu'il sent, et ne fournissent pas matière à commentaires. On ne peut concevoir, avec la meilleure volonté du monde, qu'il y ait pour un acteur deux manières d'interpréter ce personnage. Voilà qui rétrécit sin-

gulièrement le domaine de l'art du comédien, et cependant il y a pis encore. Ces rôles, si étroits qu'ils ne se prêtent qu'à une interprétation unique, ne supportent forcément qu'un seul interprète et deviennent la propriété exclusive d'un seul comédien. Got pense-t-il que quelqu'un de ses camarades puisse se charger après lui du personnage du *duc Job*, et surtout puisse le jouer autrement que lui? Quant à nous, il nous est impossible d'imaginer une seconde interprétation d'un tel rôle. Nous dirons de Mme Rose Chéri ce que nous avons dit de Got. Assurément, s'il est une comédienne ingénieuse, habile à composer ses rôles, inventive dans la nuance et le détail, c'est Mme Rose Chéri. Jamais son talent fin et un peu rusé ne s'est contenté de copier servilement et d'imiter avec docilité : elle sauvait par son interprétation les caractères les plus insignifians; elle savait effacer ce qui était vulgaire, développer ce qui n'était qu'indiqué. Elle inventait après l'auteur, et se réservait le droit de modifier et de varier son interprétation. Eh bien! elle a cependant été contrainte, en acceptant les rôles de M. Dumas fils, d'accepter du même coup la servitude dramatique que la comédie réaliste impose au comédien. Il n'y avait qu'une manière de jouer les rôles de Suzanne dans *le Demi-Monde* et d'Albertine dans *Un Père prodigue :* c'était de ne rien changer à la pensée de l'auteur, de ne supprimer aucun détail, d'aller jusqu'au bout sans répugnance, en se conformant à la réalité. On pourrait défier l'habile comédienne de trouver une seconde interprétation de ces caractères sans les fausser et les dénaturer. Tels sont les progrès que le drame réaliste est en train d'opérer dans l'art du comédien!

J'ai longtemps été étonné du contraste frappant que présente la valeur réelle des pièces qu'on voit jouer aujourd'hui avec le succès prodigieux qu'elles obtiennent. De toutes les productions littéraires de notre époque, ce sont celles qui soulèvent les acclamations les plus bruyantes et qui cependant sont le plus sûrement dévolues à l'oubli. Le succès de ces pièces est rarement en proportion avec leur mérite; mais puisque leur vie doit être courte, peut-être après tout est-ce justice qu'elle soit bonne. On a donné diverses explications de ces prodigieux succès. La faute, a-t-on dit, en est au public, qui accepte aujourd'hui tout ce qu'on lui donne, sans choix ni discernement, et qui permet tout, pourvu qu'on l'amuse. D'ailleurs succès est-il bien le mot propre pour exprimer certaines vogues insensées, et ne faudrait-il pas trouver un autre mot? Cette affluence de spectateurs constate plutôt un phénomène politique, social, qu'un phénomène littéraire, et intéresse beaucoup plus l'économie politique que la critique sérieuse. Si chaque soir les théâtres sont remplis de spectateurs qui se contentent de mauvaises pièces,

cela signifie que le nombre des spectateurs est plus grand qu'autrefois, que le goût du théâtre a cru en proportion du goût du luxe et d'une répartition plus égale de la richesse générale. Il y a plus de spectateurs parce qu'il y a plus de gens qui peuvent payer leur place qu'autrefois, parce que le plaisir, qui n'était jadis qu'une récompense exceptionnelle du travail, est devenu une habitude de chaque jour. Si vous ajoutez que les chemins de fer ont mis les provinces les plus reculées à quelques heures de la capitale, et versent incessamment des milliers d'oisifs et de curieux sur le pavé de Paris, vous aurez le secret de la prospérité des théâtres. C'est au moraliste, non au critique dramatique, de tirer de ces faits telle conclusion qu'il lui plaira. Il serait fort injuste de rendre ce public démocratique, sans cesse renouvelé, responsable de l'abaissement de l'art dramatique; il n'est point composé de connaisseurs. Il ne va pas au théâtre pour faire acte de juge ou pour éprouver un plaisir intellectuel. D'ailleurs les scènes qu'il fréquente de préférence ne sont pas celles qui sont chargées de représenter les intérêts de l'art sérieux. Il ne fréquente guère le Théâtre-Français; on ne peut donc point le rendre responsable de la décadence momentanée de ce théâtre. Il ne fréquente guère non plus l'Opéra; ce n'est donc pas lui qui est coupable s'il n'y a plus ni grands chanteurs ni grands musiciens. Dites donc, si vous voulez, que les productions dramatiques nouvelles ont de la vogue, et non pas qu'elles ont du succès. A toutes ces raisons, il faut en ajouter une dernière, qui, selon moi, explique beaucoup mieux que l'accroissement du public le succès des œuvres dramatiques médiocres. Tous ceux qui ont fréquenté le théâtre ont pu se convaincre que, pour réussir, il n'est pas besoin de grandes facultés littéraires. Il suffit de l'illusion de la vie que crée le théâtre pour enlever le succès. De même que chez l'orateur le geste et l'intonation sauvent le discours, au théâtre le jeu de l'acteur et le mouvement de la scène sauvent la pièce. Le spectateur est bien différent du lecteur, personnage défiant, vigilant, soupçonneux, qui contrôle ses impressions et maîtrise son jugement; il sort de lui-même et s'abandonne sans résistance. En quelques minutes, il est sous le charme; il lui est devenu indifférent qu'on lui dise des choses communes et vulgaires, pourvu qu'on ne lui dise pas des choses fausses. Il ne songe pas davantage à réclamer des choses neuves et imprévues qui arrêteraient son plaisir et déconcerteraient son jugement. Non, un bon petit dialogue, honnête, sensé, comme le dialogue de la vie ordinaire, une bonne petite action dramatique, qui le mène doucement, amicalement à l'émotion ou au rire, voilà ce qu'il demande avant tout. De l'habileté, du bon sens, suffisent pour atteindre ce résultat. Que la pièce soit bonne ou mauvaise, elle

est assurée du succès, si l'auteur a su éveiller en vous d'une manière factice la sympathie. La sympathie au théâtre obéit aux mêmes lois que dans la vie réelle; pas plus que dans la vie réelle, nous n'avons besoin, pour qu'elle s'éveille, de beaux discours ou de remarquables caractères. Notez bien que je ne parle pas ici du spectateur illettré et ignorant, mais au contraire du spectateur lettré, du plus récalcitrant à l'émotion. S'il est franc, il vous avouera sans détour qu'il se contente fort bien au théâtre de qualités négatives, et qu'on a de grandes chances de l'émouvoir si on ne le choque pas. Qu'il lise cette même pièce le lendemain du jour où il l'a vue représenter, et il reprendra toute sa sévérité de juge. Il bâillera peut-être aux passages où il avait ri la veille, et s'étonnera des larmes qu'il a eu envie de verser. La pièce est médiocre, cependant il a contribué pour sa part au succès qu'elle a obtenu. Fiez-vous après cela aux succès dramatiques, et essayez de les expliquer par le mérite intrinsèque des œuvres qui les obtiennent!

En règle générale, et sans aucune exception, toute pièce qui ne peut pas supporter l'épreuve de la lecture est mauvaise ou médiocre. Appliquez cette règle au thâtre contemporain, et dites-moi ensuite combien de pièces modernes seront épargnées. J'ai voulu soumettre à cette épreuve quelques-unes des pièces récentes; hélas! tout le parfum s'est évaporé avec l'illusion dramatique, et il ne reste plus qu'un flacon vide. Le dialogue paraît terne, et n'a plus cet éclat qu'il empruntait à l'œil de l'acteur, ni ce mordant qu'il empruntait à sa voix. Le plan est faible, décousu, incohérent, les caractères ne se soutiennent pas. Allez voir à l'Odéon *le Testament de César Girodot*, et je vous promets une agréable et amusante soirée. Vous rirez de bon cœur, car il y a de la gaieté dans cette pièce, et une gaieté de bon goût, sans amertume ni cynisme, une gaieté à laquelle il est doux de s'abandonner. Le dialogue vous en paraîtra vif, et si vous exprimez vos impressions au sortir du théâtre, il n'est pas impossible que vous écriviez que les deux jeunes auteurs ont frisé de près la bonne comédie. Vous lisez cette pièce le lendemain; tout le prestige créé par la représentation s'est évanoui : vous n'avez plus qu'un essai dramatique recommandable beaucoup plus qu'ingénieux, qui révèle chez les auteurs l'étude des grands modèles et des dispositions heureuses pour le théâtre. Vous vous apercevez que vous avez éprouvé l'illusion de la gaieté, et vous avez peine à comprendre vos rires. L'insuffisance de la donnée et la faiblesse de l'action que vous aviez pardonnées à la représentation vous apparaissent; vous n'avez plus sous les yeux qu'une succession de scènes reliées les unes aux autres comme les grains d'un chapelet par le fil le plus mince et le plus fragile : un amour de deux jeunes premiers. De ces pièces ré-

centes, celle qui supporte le mieux la lecture est, à mon avis, *Un Petit-Fils de Mascarille*, de M. Henri Meilhac. Il y a beaucoup de soin, de recherche littéraire, d'inquiétude de l'art sérieux dans cette piquante comédie. Le titre n'est point trompeur : le héros est bien un petit-neveu de Mascarille, et les personnages qui l'entourent sont bien les anciennes dupes et les anciens compagnons de l'illustre grand-père. On n'a pas assez remarqué, selon moi, le dessein un peu artificiel, mais très ingénieux, de l'auteur, dessein trop subtil pour ne pas échapper à la représentation, mais qui se découvre aisément à la lecture. L'auteur a voulu opérer une sorte de fusion entre l'ancienne comédie et la nouvelle, transporter dans la vie moderne les personnages des vieux comiques de manière à montrer les modifications que le temps, les accidens politiques, les nouveaux intérêts, leur ont fait subir. Les personnages sont pour ainsi dire de deux époques; ils portent un demi-masque, pour indiquer qu'ils se rattachent à l'ancienne comédie; ils sont vêtus de l'habit noir moderne, pour indiquer qu'ils sont pris dans la réalité contemporaine. Cette pièce trahit encore une étude attentive, trop attentive peut-être, du dialogue et du style de Molière, lesquels, pour le dire en passant, préoccupent beaucoup plus qu'il ne faudrait quelques-uns de nos jeunes auteurs dramatiques.

J'espère ne pas trop étonner M. Léon Laya en lui disant que sa pièce ne m'a pas fait éprouver à la lecture le même plaisir qu'à la représentation. J'ai relu avec la froideur la plus impassible les scènes qui m'avaient le plus touché. Que voulez-vous? Got n'était plus là. Que M. Laya ne s'imagine pas que je veuille refuser à sa pièce la justice qui lui est due. Il y a d'excellentes parties dans *le Duc Job*, et bien des détails heureux qui se détachent comme de brillantes broderies sur un fond un peu terne. La déclaration brusque, spontanée, imprévue, du jeune duc à sa cousine est d'une aimable invention. Dans le dialogue entre Achille David, qui veut pousser jusqu'aux dernières limites de la logique les leçons de conduite pratique qu'il a reçues, et son père, qui veut l'arrêter sur cette pente, l'auteur a très habilement développé une idée qui se trouvait en germe dans une scène des *Faux Bonshommes*, la querelle de M. Dufouré avec son estimable rejeton. Cette pièce, dont nous louerons volontiers l'enseignement moral et les honnêtes sentimens, est plutôt remarquable par ce qu'elle indique que par ce qu'elle exprime. L'auteur n'a su tirer parti ni des situations très nouvelles, ni des personnages qu'il avait trouvés. Il y a dans cette comédie quantité de germes heureux qui ne demandaient qu'à s'épanouir. Quel personnage intéressant à étudier et à mettre en scène que celui d'Achille David, qui, né avec une nature fine et un cœur aimant, se déprave progressivement au

contact des affaires matérielles! Le duc Job est le personnage central de la pièce, celui autour duquel tous les autres tournent comme des satellites, et cependant, quoiqu'il l'ait mis en pleine lumière, l'auteur n'a pas su rendre la poésie et l'intérêt dramatique de ce type tout moderne que j'appellerai le duc-brigadier, qui s'est révélé dans ces dernières années, et que notre ami M. Paul de Molènes a eu le mérite, je crois, de découvrir le premier. C'est un type qui, après M. Léon Laya, est digne de tenter et de séduire encore un auteur dramatique.

Avec ces deux caractères d'Achille David et du duc Job, M. Léon Laya avait de quoi faire un chef-d'œuvre, et à ce sujet je ferai une réflexion que je recommande à tous nos auteurs dramatiques. Ils se plaignent quelquefois de l'uniformité de la société contemporaine, et vont, criant famine, chercher des types accentués dans le monde le plus interlope. Que n'ont-ils de meilleurs yeux? Ils voyageraient moins loin, et nous montreraient à moins de frais des personnages plus intéressans que ceux qu'ils ramènent de leurs pérégrinations souterraines. Que ne pensent-ils plus souvent au monde très varié, très divers et très dramatique des jeunes gens modernes? La comédie et le drame n'ont pas encore su tirer parti des types que leur offrent les nouvelles générations telles que les ont faites les révolutions au milieu desquelles elles ont été élevées. Jadis le jeune homme était le personnage sacrifié de la comédie et du drame, un personnage presque de convention, aussi aimable qu'ennuyeux. Il était invariablement l'éternel jeune-premier, Valère ou Clitandre. Les grands rôles étaient pour Alceste, Géronte ou Orgon. Aujourd'hui le jeune homme peut lutter d'intérêt avec les types les plus dramatiques de la vieille comédie. Cet ancien jeune-premier est doublé généralement d'un autre personnage : c'est le duc Job, le jeune aristocrate qui ne trouve pas toujours son emploi dans une société de plus en plus démocratique, engagé volontaire et promu caporal au choix; c'est Achille David, le jeune homme des riches classes moyennes, qui, doué d'instincts élevés comprimés par sa profession, présente chaque jour, à qui sait bien voir, le spectacle du désenchantement enjoué de Wilhelm Meister, son cousin par les liens du sang et de la race.

Ce n'est pas M. Dumas fils qui aurait laissé échapper sans en tirer bon profit les deux types d'Achille David et du duc Job, s'il les avait rencontrés sur son chemin. Il ne les aurait pas idéalisés ni agrandis, il n'aurait pas cherché à pénétrer jusque dans leur âme pour en surprendre la vie morale; mais comme il aurait exprimé toute leur réalité extérieure! comme toutes les circonstances de leur vie matérielle auraient été mises en relief! avec quelle fermeté de trait il aurait décrit les caractères de leur physionomie! Quoi qu'on

doive penser du théâtre réaliste, de ses théories dramatiques douteuses et de sa morale, plus douteuse encore, on ne peut s'empêcher de reconnaître que M. Dumas fils en est le roi, le maître et le vainqueur. Il est roi d'un territoire très brumeux, plein de marécages et de mares qui demanderaient une loi sur le desséchement, orné de broussailles où se cachent des bêtes fauves très méchantes et des reptiles très venimeux, traversé par des routes qui ne sont pas réparées tous les jours; mais enfin il est roi, et le pouvoir royal est toujours agréable à exercer. Son habileté dramatique est désormais incontestable; il vient d'en donner une preuve dans sa nouvelle comédie, *Un Père prodigue*, où il a montré une audace et une dextérité vraiment incomparables. Il y a dans cette pièce assez de détails choquans, assez de situations scabreuses, assez de spectacles repoussans, pour faire tomber vingt comédies sous les sifflets du public. Des scandales sont échelonnés comme des bornes milliaires tout le long de cette pièce, sur laquelle plane un instant une odeur d'inceste, qu'accompagnent en sourdine, comme une mélodie lascive, les souvenirs de l'adultère, et que traversent les héros malpropres de la prostitution parisienne. Un autre aurait versé dix fois avant d'arriver seulement au milieu de la route; lui, il excelle à trouver son triomphe là où d'ordinaire on trouve la défaite. C'est vraiment plaisir de voir avec quelle légèreté il fait rouler son char dramatique à travers les fondrières et effleure les bornes sans les accrocher. On écoute, étonné, effaré, en se disant : Qu'allons-nous entendre encore? mais malgré tout on écoute. L'auteur est choquant, il n'est jamais absurde. Il peut nous irriter et exciter notre colère, mais il sait éviter nos moqueries. Tel est l'avantage que donne la science du cœur humain, à quelque degré qu'on la possède. Prenez donc *Un Père prodigue* non pour une bonne comédie, ni même, quoi qu'on en ait dit, pour un progrès dans la manière de l'auteur, mais pour la preuve définitive et convaincante de son habileté dramatique. Après sa nouvelle comédie, il peut tout tenter; quand on est parvenu à faire passer de telles hardiesses, je ne sais trop ce qu'on ne peut pas oser.

Je crois d'ailleurs que la pensée première de l'auteur, ainsi qu'il arrive souvent, valait mieux que l'expression qu'il lui a donnée. Il me semble apercevoir que l'idée première de la pièce s'est gâtée et comme corrompue dans le cours de l'exécution. Si je ne me trompe, à l'origine cette idée s'est présentée à l'esprit de M. Dumas sous la forme de deux personnages : un quinquagénaire écervelé, ayant conservé jusque dans l'âge mûr les entraînemens généreux et l'imprévoyance de la jeunesse, ramené à la sagesse et au bon sens par un jeune homme de vingt-cinq ans, chez qui le spectacle de ces folies quasi-séniles a refroidi, bien loin de la stimuler, la fougue de

l'âge abondant en tempêtes. C'est le renversement des rôles naturels : le fils tuteur et protecteur du père. L'idée était simple, forte, fertile en situations comiques ou dramatiques au choix de l'auteur. C'est une de ces idées comme les aimaient les anciens auteurs comiques, et comme M. Dumas sait en choisir quelquefois; mais, chemin faisant, cette idée si simple s'est compliquée, et s'est pour ainsi dire compromise au contact des préoccupations et des souvenirs de l'écrivain. On la retrouve cependant dans la pièce, mais il faut souvent l'y chercher, tant elle est profondément enfouie sous la multiplicité des incidens. Si le plan de la pièce en effet n'est pas confus, il est singulièrement enchevêtré et compliqué. Il semble que le drame ne se continue pas, mais recommence à chaque lever de rideau. La pièce pourrait commencer sans grand inconvénient au second, au troisième et même au quatrième acte, aussi bien qu'au premier. Les différentes parties du drame ne sont donc pas liées bien solidement entre elles; l'action s'interrompt, languit, se ranime. Je ne lui fais certes pas un crime de ne pas courir, mais vraiment son allure est par trop inégale.

Il arrive souvent que les plus mauvaises éducations donnent d'heureux résultats, et que les mauvais exemples, loin de provoquer l'imitation, soufflent les meilleurs conseils. Le comte de La Rivonnière et son fils André en sont la preuve. M. le comte de La Rivonnière, le caractère le plus finement étudié de la pièce, est un Charles Surface quinquagénaire. Je ne crois pas que, comme l'aimable étourdi de Sheridan, il pousse la folie et la prodigalité jusqu'à vendre les portraits de ses ancêtres; mais je crois fort que ce respect de sa race est à peu près le seul enseignement que l'âge lui ait donné. Il a toujours vingt ans, il est sémillant, poli, affable, généreux, et avant toute chose amoureux en tout lieu et en toute saison. Il baise respectueusement la main des maîtresses de son fils qu'il rencontre installées sans gêne et sans pudeur dans ses appartemens, reçoit les confidences amoureuses d'André, se fait, par prudence paternelle, adresser les lettres des femmes mariées avec lesquelles le sage jeune homme a entretenu des relations agréables sans doute, mais illégitimes. Ce chevaleresque père prodigue exerce le plus innocemment du monde, comme vous le voyez, les plus singuliers offices, et tout cela par amour paternel. L'économe André n'y prend seulement pas garde; il n'y a qu'une seule chose qui l'inquiète dans la conduite de son père, la ruine, car le comte est ruiné, et les quarante mille livres de rente qu'il croit encore posséder ne sont qu'un don secret de son fils. « Vos affaires sont en mauvais état, mon père, il faut vous ranger, et pour cela il faut vous marier. » Justement André a sous la main une certaine dame Godefroid que le comte avait aimée alors qu'elle était jeune et qu'elle n'était pas veuve, qui, dès le dé-

but du premier acte, s'offre avec une complaisance acharnée, laquelle ne se dément pas pendant toute la pièce et mérite vraiment sa récompense. Le comte partage l'avis de son fils : il a pensé au mariage, mais Mme Godefroid n'est pas son fait; son ancien amour pour elle s'en est allé avec les neiges d'antan, et d'ailleurs il a porté ses vues sur une jeune personne qui n'a pas même la moitié des printemps de Mme Godefroid, Mlle Hélène de Blignac. A ce nom, André baisse la tête. Hélène était la fiancée de son choix. Allons, encore un sacrifice à ce père terrible! Il lui a donné la moitié de sa fortune, il lui abandonnera sa fiancée. Ainsi tous les préparatifs qu'il avait faits pour son prochain mariage sont peines perdues. C'est inutilement qu'il a consigné à sa porte, avec une dureté vraiment révoltante, la *dame noire*, une femme mariée avec laquelle il a entretenu un commerce amoureux, qu'il congédie sans plus de façons qu'il n'en mettrait avec Mlle Albertine, maîtresse d'occasion et de hasard que nous voyons installée sous son toit en compagnie d'un parasite sordide. Ainsi, sans sortir de ce premier acte, comptez combien de situations équivoques!

L'événement que faisait redouter le premier acte se dissipe au second. Le mariage du comte et de Mlle Hélène ne se fera pas. Hélène de Blignac raffole du comte, il est vrai, mais comme beau-père et non comme mari. Le comte surprend le secret des deux jeunes gens, et, avec une générosité qui serait facile même à un père moins prodigue, il met la main d'Hélène dans celle d'André. Il se consolera avec Albertine, qu'il trouve charmante, et puisqu'il ne peut épouser la fiancée de son fils, il héritera au moins de ses maîtresses, et il en hérite vraiment! Il hérite d'Albertine en réalité, et il est *en effigie* l'amant de la *dame noire*, la femme délaissée, mais toujours inconsolable, qui vient pleurer aux genoux du comte et qui l'inonde de lettres passionnées. C'est le comte qui recevra les lettres adressées à son fils, de crainte qu'elles ne tombent entre les mains de Mme André de La Rivonnière. Les situations scabreuses, comme vous voyez, ne font que croître et embellir. Il en pousse dans cette comédie comme des champignons dans une nuit d'été. Ajoutons que Mlle Albertine, quoique invisible, remplit cet acte de sa personne. Pendant qu'elle se promène menant son chien en laisse sur la plage de Dieppe, deux dandies, l'un jeune et d'une corruption candide, M. de Naton, l'autre revenu des illusions de la jeunesse et d'une corruption érudite, M. de Ligneraye, s'entretiennent de cette aimable personne. M. de Naton, qui en est amoureux, la trouve plus belle que la jeunesse et plus pure que la vertu; M. de Ligneraye, qui l'a entretenue autrefois, la trouve plus laide que la décrépitude et plus souillée que l'infamie.

Le troisième acte s'ouvre sur une scène de la lune de miel en plein

jour. Les deux jeunes époux roucoulent comme savent roucouler les amoureux de M. Dumas, toujours logiciens, raisonneurs et disputeurs à outrance. Tout à coup une idée bizarre traverse le cerveau de la jeune femme; elle veut que son mari lui parle de ses amours passés, et lorsque ses vœux téméraires sont exaucés, elle lui fait une scène de bouderie. André cherche à la consoler, mais au moment où il approche ses lèvres de la joue de sa femme, il rencontre la tête de son père, qui vient de le devancer dans un fort agréable projet. Décidément ce père prodigue est un personnage par trop indiscret. Il usurpe auprès de sa bru la place de son fils; c'est lui qui la conduit à la promenade, au bal, au concert. Il en fait tant que la malignité publique va répétant que ce beau-père est encore amoureux de sa bru, et qu'un soupçon d'inceste vient, comme une vapeur infecte, s'étendre sur son honneur. D'où donc cette calomnie peut-elle sortir? De chez Albertine peut-être, car c'est le parasite et l'entremetteur dévoué de cette créature qui vient le premier apporter au comte cette nouvelle. Le comte se révolte. Hélas! il est bien tard. Pourvu que son fils aussi ne se défie pas de lui et n'ait pas mal interprété sa conduite! Pour le mettre à l'épreuve, il feint un voyage subit. « Pars, » lui répond tranquillement son fils, qui espère que cette distraction arrêtera pour un temps au moins ses prodigalités toujours renaissantes. M. de La Rivonnière sort, persuadé que son fils partage le soupçon général, et pour se venger il commet une nouvelle sottise : il court chez Albertine.

Au quatrième acte, André s'emploie à arracher son père aux griffes de cette créature, qui, ayant trouvé, comme le lion, une proie à dévorer, refuse de la lâcher. Ici se place la scène capitale de l'ouvrage. Elle est belle, quoique un peu commune, et qu'elle laisse dans l'esprit une impression équivoque. André, après avoir épuisé les prières, a recours, comme dernière ressource, à la dureté. Il rappelle à son père que ce n'est pas lui qu'il ruine, et que ce n'est pas sous son toit qu'il abrite Mlle Albertine. Le sentiment de la paternité outragée se réveille chez le comte : il éclate, pendant que son fils baisse la tête sous l'humiliation et le repentir. La scène est dramatique, et cependant elle ne peut nous intéresser à la colère du comte, car si un père ne doit jamais avoir tort aux yeux de son fils, il peut avoir tort aux yeux du public, et le comte est plus coupable qu'il est permis de l'être. A peine André est-il sorti qu'une occasion se présente au comte de réparer sa faute; il accepte en son nom un duel que venait proposer à son fils le mari de la *dame noire*, qui a découvert les intrigues de sa coupable moitié. Ce duel, dont le mari trompé sort blessé et mécontent, amène la réconciliation du père et du fils. Mlle Albertine est congédiée, et le comte épousera Mme Godefroid, qu'il serait cruel de faire attendre plus longtemps.

Voilà la nouvelle comédie de M. Alexandre Dumas très scrupuleusement analysée. Avais-je tort de vous dire qu'elle était émaillée de détails dangereux et de situations scabreuses? L'impression qui reste de cette pièce est une impression équivoque; on sort de ce spectacle sans savoir quoi penser, le cerveau fatigué et inquiet. La pièce est-elle morale? Non sans doute. Immorale? Vous auriez bonne envie de le dire; cependant un scrupule vous arrête, et vous vous bornez à dire : Je ne sais pas. M. Dumas semble avoir à son service, pour juger les actions humaines, une morale particulière, qui n'est pas celle de tout le monde, et en vertu de laquelle les choses sont condamnées et amnistiées, non selon qu'elles sont bonnes ou mauvaises, mais selon qu'elles sont utiles ou nuisibles, — morale qu'on pourrait appeler l'art de ne pas être dupe. Du reste, ce n'est pas ses drames seulement qui laissent cette impression équivoque et désagréable; toutes les pièces les plus applaudies du théâtre contemporain la font plus ou moins éprouver. Cette singularité, qui étonne d'abord, s'explique facilement quand on songe au système dramatique mis en vogue par M. Alexandre Dumas et ses confrères. Tous ne savent pas copier sans doute la réalité avec la même habileté et la même vigueur que lui; mais tous la copient avec la même indifférence, sans choix, sans réprobation, en s'arrêtant aux faits et aux types qui se présentent avec le plus de relief sur la surface sociale. De ce système de transcription indifférente de la réalité, il résulte deux conséquences morales forcées. La première, c'est que les types les plus en dehors, les plus accentués, sont nécessairement les types malfaisans; de là cette invasion des personnages du demi-monde dans la comédie contemporaine. Ces personnages font saillie sur la surface un peu plane de notre société, et leur originalité, tout extérieure, se laisse facilement saisir sans le secours de l'analyse. La seconde conséquence, c'est que l'auteur, étant indifférent pour ses personnages, ne prend jamais, comme les anciens écrivains dramatiques, parti dans leurs démêlés, et que c'est vainement qu'on chercherait à découvrir son opinion sur les hommes et les choses qu'il met en scène. Il copie les phénomènes de la vie, et semble n'avoir aucune opinion personnelle sur la vie. Que l'art dramatique participe à l'indifférence générale qui règne de nos jours, et que les dramaturges n'aient pas plus de préoccupations morales que la majeure partie de leurs contemporains, c'est un fait sans doute dont il ne faut pas s'étonner. Et cependant cette indifférence est un fait aussi nouveau sur le théâtre héritier de Molière et de Corneille que parmi la nation héritière de Descartes et de Voltaire.

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre 1859.

Si l'on pouvait d'avance juger des résultats du prochain congrès par l'effet qu'a produit dans les esprits la seule nouvelle des invitations expédiées aux puissances, il serait permis de concevoir de favorables pressentimens sur la destinée de cette délibération européenne. L'influence de la nouvelle sur l'opinion a été excellente. En même temps une impression rassurante se répandait : quelques faits apparens et des rumeurs très accréditées dissipaient les craintes qu'avait inspirées récemment l'état de nos rapports avec l'Angleterre, et donnaient à croire que, loin de tourner à l'aigreur, les dispositions des gouvernemens anglais et français inclinaient vers la bienveillance mutuelle, la bonne entente et l'action concertée. Il ne nous est guère possible d'établir maintenant la portée de ces faits ou le fondement de ces bruits. Parmi les faits, nous avons déjà signalé le plus saillant, la circulaire du ministre de l'intérieur, qui a modéré le zèle anti-anglais de la presse officieuse; nous mentionnerons aussi la réponse satisfaisante du chef du cabinet de l'empereur à la démarche excentrique de quatre négocians de Liverpool, — braves gens bien dignes sans contredit de figurer parmi les hommes de bonne volonté à qui la paix a été promise à la naissance du Christ, mais dont l'acte insolite et un peu ridicule est taxé d'indiscrétion et presque de félonie par leurs trop sévères compatriotes. Le chapitre des bruits serait plus curieux peut-être, mais qui oserait, sans en avoir la mission, répéter publiquement des protestations verbales attribuées à de grands personnages? Qui oserait surtout garantir la fidélité des échos multipliés et successifs par lesquels elles arrivent dans le monde politique? Quoi qu'il en soit, deux aimables vertus, dont, pour notre part, nous subissons volontiers le charme, la foi et la patience, règnent pour le moment sur l'opinion. L'on croit et nous croyons à la bonne intelligence entre les gouvernemens de France et d'Angleterre; l'on croit et nous croyons que l'on verra au congrès les effets de cet accord : muni de cette foi, l'on attend patiemment le congrès, sans vouloir scruter d'avance aucun des problèmes qu'il devra résou-

dre, sans vouloir anticiper par aucune conjecture sur les difficultés de sa tâche. Ce soulagement, ce repos, cette quiétude que nous apportent la certitude de la réunion prochaine du congrès et l'amélioration de nos relations avec l'Angleterre, sont des biens que l'on tient à posséder et à savourer à loisir, et que l'on ne veut pas laisser entamer, dans le court intervalle qui nous sépare du concile diplomatique, par des prévisions importunes. Ce sentiment d'absorption et de concentration confiante dans le présent est si général qu'il nous semble que les gouvernemens doivent avoir grande peine à s'y dérober eux-mêmes. Nous ne sommes point dans leurs secrets, mais nous ne serions pas surpris si, cédant un instant à la lassitude après une année si remplie et à l'appréhension des tracas de l'avenir, ils hésitaient à se sonder mutuellement, ils évitaient de soulever, par une négociation préparatoire, les questions qui pourraient les diviser, ils ajournaient à l'époque du congrès les inévitables controverses. A eux aussi cette halte doit être douce. Par un accord tacite et général, une vraie trève de Dieu s'est donc faite sur les affaires d'Italie : respectons-la, et gardons-nous d'agiter avant l'heure du congrès aucune question italienne.

Nous profiterons de ce court répit pour réfléchir sur l'esprit qui doit animer l'opinion libérale dans la nouvelle série de discussions et d'événemens où vont entrer les affaires d'Italie. L'influence de l'opinion sur les délibérations diplomatiques qui vont s'ouvrir sera grande, il faut s'y attendre et s'y préparer. Il n'y a que deux sanctions possibles aux décisions d'un congrès, la force matérielle ou la force morale, l'action militaire ou l'opinion. L'action militaire paraît devoir être écartée en principe : sur ce point, les déclarations publiques de l'empereur sont d'accord avec les principes affichés par le ministère anglais. L'autorité du congrès ne pourra donc s'exercer que par la force morale, c'est-à-dire que les arrêts du congrès n'auront de puissance que celle qui leur sera prêtée par l'opinion, que le congrès, s'il veut obtenir quelque efficacité pour son œuvre, devra écouter attentivement les inspirations de l'opinion, que l'opinion en un mot sera la vraie souveraine. La situation parlementaire de l'Angleterre, celle même de l'Italie, si le gouvernement piémontais a le bon esprit de convoquer promptement ses chambres, donneront une forme pratique à l'intervention de l'opinion. Le ministère anglais a une si petite majorité dans la chambre des communes, qu'il sera obligé de compter à tout instant avec cette chambre. Dans l'état d'excitation où est l'Angleterre, la chambre des communes, reflétant le sentiment public, sera vigilante et exigeante. Le ministère anglais a bien compris cette situation, lorsqu'il s'est décidé à n'envoyer au congrès aucun de ses membres, ni lord Palmerston ni lord John Russell. Les représentans de l'Angleterre, lord Cowley et lord Wodehouse, diplomates distingués, mais qui ne sauraient avoir l'initiative qui aurait appartenu au chef ou à un membre influent du cabinet, seront toujours étroitement liés à la lettre de leurs instructions. Le ministère lui-même sera tenu de court par la chambre des communes, laquelle sera surveillée, poussée ou contenue par l'esprit public. Ce sera une situation neuve que celle de ce congrès délibérant sur la renaissance d'un peuple à l'indépendance et à la liberté en présence et sous le contrôle d'un parlement qui, depuis les réactions continentales, est en quelque sorte devenu le parlement du monde. Nous

croyons que la diplomatie, à laquelle les traditions sont chères, serait fort embarrassée pour trouver des précédens qui s'y pussent rapporter. Le congrès de Paris ne ressemblera pas à ces congrès qui suivirent les événemens de 1815, aux congrès de Laybach et de Vérone, véritables conspirations du despotisme contre les droits populaires, où se complotait mystérieusement entre gouvernemens absolutistes la destruction à main armée, et encore par l'intervention étrangère, des constitutions qu'avaient voulu se donner les nations méridionales. Le congrès de Paris, renonçant à l'emploi de la force, n'a devant lui que deux issues : ou il entrera en compromis avec l'opinion libérale de l'Europe, ou, s'il refuse de tenir compte de cette opinion, il se condamnera à une impuissance avérée.

Dans de telles circonstances, il faut que partout en Europe l'opinion libérale comprenne et l'importance du rôle qu'elle est appelée à jouer, et les devoirs que ce rôle lui impose. Les hommes qui sont dévoués à la cause libérale doivent en ce moment redoubler de fermeté, d'ardeur et de confiance. Ces hommes sont encore dans notre pays plus nombreux qu'on n'a l'air de le croire, plus nombreux qu'ils ne semblent le penser eux-mêmes. Il serait temps qu'ils songeassent à définir nettement leur situation et leur mission. Avant tout, qu'ils sachent bien et qu'ils apprennent à ceux qui seraient tentés de les considérer comme des adversaires qu'ils ne constituent point un parti, et un parti d'opposition, dans le sens que nous attachions à ce mot sous le régime parlementaire. Ils représentent des principes, des doctrines; ils forment, si l'on veut, une école : ils ne sont point un parti; ils ne sont pas davantage une opposition. Un parti n'est pas seulement déterminé par des idées, il est lié par des intérêts et par des questions personnelles : les intérêts peuvent être élevés et les questions personnelles respectables, ce n'en sont pas moins des entraves qui donnent à un parti organisé je ne sais quel caractère égoïste et exclusif. Une opposition est un parti qui lutte contre un autre parti investi du gouvernement, et aspire à le remplacer au pouvoir. Nos institutions actuelles, on nous dispensera de le démontrer, ne se prêtent point à ces organisations de partis et d'opposition. Qu'on puisse le regretter à plusieurs égards, c'est une discussion qui nous est peut-être interdite, et dans laquelle d'ailleurs nous ne voulons pas entrer. Que l'organisation des partis et d'une opposition politique présente des avantages publics et particuliers, c'est un point sur lequel nous ne voulons pas nous prononcer. Il nous suffit, pour le moment, de constater que ces avantages sont compensés par des inconvéniens, et que, par le fait même qui nous prive des uns, nous sommes affranchis des autres. Nous n'avons pas les tentations et les soucis de l'ambition personnelle, nous n'avons point à nous préoccuper des questions de personnes et à nous inspirer des animosités qu'elles engendrent; nous ne sommes pas voués, par la nécessité d'une situation, à la critique systématique des actes du pouvoir. Rien de ce qui a dans la vie politique un caractère étroit, exclusif, intéressé, ne nous est plus imputable. Nous n'avons plus à nous attacher qu'aux principes qui sont l'âme même de notre cause, qui ont été l'inspiration la plus généreuse du XVIII[e] siècle, et qui sont le plus glorieux héritage que notre révolution nous ait légué. En les défendant, nous perpétuons une des plus vitales traditions françaises, et nous gardons à l'avenir un dépôt fécond. Ce sont les intérêts mêmes de

ces principes et la force de développement qu'ils contiennent qui nous tracent nos devoirs dans les circonstances actuelles.

Le premier de ces devoirs, soyons-en bien convaincus, est d'achever de nous dépouiller des petitesses et des tics de l'esprit de parti, qui seraient pour nous un affaiblissement sans compensation. Ne nous laissons pas aller à l'insouciance par mauvaise humeur, au dédain par paresse, à l'air de dégagement et d'ironie par découragement. Laissons-nous pénétrer de ce noble cri du patriotisme désintéressé que poussait naguère ici M. de Rémusat : « Par quelque barrière infranchissable qu'on soit séparé de la politique officielle, on ne peut se tenir pour étranger à ce qu'elle décide et à ce qu'elle entreprend... On n'émigre pas plus de sa pensée que de sa personne, parce qu'on est à jamais hors de la vie publique. » N'oublions pas que le monde marche, et qu'il s'y fait sans nous des choses grandes et bonnes, qu'il faut le prendre où il est, dans l'ordre des faits et des intérêts, si nous voulons le ramener où nous sommes, dans l'ordre des idées. Le second devoir est de maintenir la fixité de nos principes; le troisième, de les professer et de les appliquer dans toute la largeur qu'ils comportent; le quatrième, de nous tenir à l'unisson du mouvement libéral qui s'accomplit en Europe. N'étant point des prétendans au pouvoir, pourquoi nous imposerions-nous gratuitement ces compromis accidentels que la pratique des choses prescrit, dit-on, aux gouvernemens? Qu'aurions-nous gagné par exemple cette année à subordonner nos principes, qui nous commandent de respecter en Italie les vœux d'un peuple qui veut s'émanciper du joug étranger et se constituer librement, à une tactique d'opposition systématique? Nous aurions été amenés à changer trois ou quatre fois d'opinion, sans avoir l'excuse qui couvre au moins les variations de la politique d'un gouvernement, obligé de modifier ses desseins par des combinaisons d'intérêts imprévus et par la force des événemens. Il faut aussi pratiquer nos principes dans toute leur étendue et les préférer hardiment aux routines surannées qui se présentent à nous comme des traditions de la politique soi-disant grande du passé. Les affaires d'Italie nous fournissent encore sur ce point une leçon instructive. L'Italie centrale veut s'annexer au Piémont, pour former avec cet état un grand royaume italien. Peut-être a-t-on encore le droit de contester la fermeté et la sincérité de cette résolution de l'Italie centrale; mais le jour où cette question de fait serait tranchée par une manifestation décisive des peuples italiens, il ne serait pas permis à un Français libéral de s'inscrire contre le vœu légitime d'un peuple au nom de cette politique de nos anciens rois qui interdisait la formation d'un royaume puissant sur nos frontières. Là où la voix des principes est claire et impérieuse, de prétendus intérêts doivent céder. Nos principes proclament le droit des peuples à choisir et à constituer leur gouvernement : il y aurait une immoralité révoltante à vouloir les sacrifier en Italie à un soi-disant intérêt français.

En agissant ainsi, nous commettrions au-delà des Alpes une injustice analogue à celle que nous reprochons à quelques hommes d'état anglais à propos du percement de l'isthme de Suez. Ces hommes d'état prétendent en effet qu'un intérêt anglais, à coup sûr mal entendu, doit l'emporter, dans l'affaire de Suez, sur l'intérêt des autres peuples, tel que ceux-ci le comprennent, et sur un vœu de la civilisation générale. Les

libéraux français ne peuvent pas, sous un prétexte d'intérêt égoïste, donner au monde le scandale d'un pareil désaveu de leurs idées. Ici d'ailleurs le prétexte même est faux. L'ancienne politique française, qui empêchait la formation d'états puissans sur nos frontières, était logique, car elle s'appliquait à une époque où des états semblables n'auraient pu être formés que par la conquête, et où les monarchies européennes, constituées despotiquement, étaient, par cela même, toutes placées sous une menace mutuelle et permanente de guerre. Un état despotique ne pouvant pas donner à ses voisins de garanties efficaces de paix, les ministres de nos anciens rois avaient raison de prévenir l'extension des états situés sur nos frontières. La même politique serait aujourd'hui encore justement applicable au royaume de l'Italie supérieure, si ce royaume devait être despotiquement gouverné, car nous serions alors continuellement exposés aux agressions capricieuses et soudaines du prince qui disposerait seul de ses ressources et de ses forces militaires. Au contraire, l'Italie, se constituant sous un régime parlementaire, n'est plus pour nous une menace, parce qu'une nation représentée et appelée à choisir elle-même entre la guerre ou la paix ne se prononce jamais pour une guerre gratuite, parce qu'une nation représentée ne peut recourir que pour sa propre défense à ces coalitions auxquelles est si favorable le mystère des cabinets absolutistes, parce qu'enfin une nation représentée fait ses affaires au grand jour, ne décide ses entreprises qu'après de longues discussions publiques, et que de sa part il ne saurait y avoir pour ses voisins aucun danger de surprise. Ainsi les libéraux français doivent respecter les vœux de l'Italie tels qu'ils seront présentés au congrès. Il ne nous suffit donc pas de maintenir persévéramment l'identité de nos principes; il faut, dans l'application, être résolus à les interpréter aussi largement que possible. Dans cette voie, il y a une influence qui doit nous éclairer et nous guider : c'est le développement des idées libérales dans les autres pays de l'Europe, c'est la nécessité de demeurer toujours au niveau et à l'unisson des progrès du principe de liberté au dehors. La halte de la France n'a point en effet suspendu la marche des idées libérales dans le monde. Nous aurons un jour un grand espace à franchir d'un bond pour rattraper l'avance que d'autres ont prise sur nous. Nous pourrons attendre patiemment ce jour, et nous rendre le témoignage de n'avoir point manqué à la fortune et à l'honneur de notre patrie, si jusque-là nous avons maintenu en nous l'intégrité de nos principes, et si nous en avons nourri la flamme dans les esprits et dans les caractères.

Parmi nos contemporains étrangers, celui chez lequel on trouve peut-être la note la plus élevée et la plus sûre de l'esprit libéral est M. John Stuart Mill. M. Mill peut être considéré comme le penseur politique qui a mis dans la circulation intellectuelle de son pays le plus d'idées libérales éprouvées. Personne autant que lui n'a enrichi ce fonds commun où les politiques de profession, les journalistes, les orateurs, les ministres, tous plus ou moins condamnés à l'improvisation, puisent les vérités politiques, économiques et sociales qu'ils vont ensuite vulgariser avec tant de talent, et qui ont fini par former l'atmosphère morale actuelle de l'Angleterre, malheureusement si peu connue du continent, comme nous en faisions récemment la remarque. M. Mill a des facultés philosophiques rares chez ses compatriotes : il a un

autre mérite aussi peu commun en Angleterre, c'est une curiosité sympathique des idées, des aspirations et des littératures du continent, et notamment de la France. Peu d'Anglais connaissent la France aussi bien, et ont pour elle autant de goût. Comme tous les esprits élevés, qui veulent accroître la civilisation de leur patrie en la comparant à des civilisations différentes, il dédaigne de flatter son pays, et ne craint point de lui signaler les qualités de ses rivaux, qu'il voudrait lui voir acquérir. S'il a encouru un reproche parmi ses compatriotes, c'est d'être le censeur un peu morose de l'Angleterre et le panégyriste un peu complaisant de la France. Les qualités de M. Mill et ces penchans que nous venons d'indiquer donnent un puissant intérêt et une autorité particulière à un écrit remarquable qu'il vient de publier, dans le *Fraser's Magazine*, sur la politique étrangère de l'Angleterre, sous ce titre : « Quelques mots sur le principe de non-intervention, » *a few Words on no-intervention.*

M. John Stuart Mill, qui n'est point, nous le répétons, un adulateur de son pays, s'étonne de la méprise profonde que commettent les écrivains du continent dans leurs jugemens sur l'Angleterre. « Il y a un pays en Europe, dit-il avec une éloquente sincérité, égal aux plus grands par l'étendue de ses possessions, et qui les dépasse tous en richesse comme par la force que la richesse procure, dont le principe déclaré en matière de politique étrangère est de laisser à eux-mêmes les autres peuples. Aucun pays ne redoute ou n'affecte de craindre de sa part des projets d'agression. Les puissans, de tout temps, ont eu l'habitude d'usurper sur les faibles et de lutter pour la domination avec ceux qui sont aussi forts qu'eux. Il n'en est point ainsi de cette nation. Elle veut garder ce qui lui appartient, elle ne se soumettra à aucune usurpation; mais, pourvu que les autres nations ne se mêlent pas de ses affaires, elle ne veut pas se mêler des leurs. L'influence qu'elle peut exercer sur elles par la persuasion, elle l'emploie plutôt au service des autres qu'à son profit : elle est médiatrice dans les querelles qui éclatent entre les états étrangers, elle s'efforce de mettre un terme aux guerres civiles obstinées, elle réclame la clémence en faveur des vaincus, ou enfin elle obtient la cessation de quelque crime national ou de quelque scandale pour l'humanité, tel que la traite des esclaves. Non-seulement cette nation ne cherche pour elle aucun bénéfice aux dépens des autres, elle ne poursuit aucun avantage sans admettre les autres à le partager. Elle ne fait point de traités qui stipulent pour elle des profits commerciaux exclusifs. Si les agressions de peuples barbares la contraignent à faire une guerre heureuse, et si ses victoires lui permettent d'imposer la liberté du commerce, tout ce qu'elle demande pour elle, elle le demande pour le genre humain. Les frais de la guerre sont pour elle; les fruits en sont fraternellement partagés avec l'humanité tout entière. Ses ports et son commerce sont libres comme l'air et le ciel. Tous ses voisins y peuvent entrer sans payer de droits, et elle ne s'inquiète pas si, de leur côté, ils gardent tout pour eux, et persistent à se fermer avec la plus étroite jalousie à ses négocians et à ses marchandises. — Une nation qui adopte une telle politique est une nouveauté dans le monde; c'est si bien une nouveauté que la plupart n'en peuvent croire leurs yeux. Par un de ces faits paradoxaux que nous rencontrons souvent dans les affaires humaines, voilà pourtant la nation qui est,

pour sa politique étrangère, dénoncée comme le type de l'égoïsme, comme une nation qui ne cherche qu'à tromper, à supplanter ses voisins. Un ennemi vaincu, un rival distancé, pourrait à la rigueur exhaler une telle accusation dans un moment de mauvaise humeur; mais que cette calomnie soit acceptée par les indifférens et passe à l'état de doctrine populaire, il y a bien là de quoi surprendre même ceux qui ont sondé le plus avant l'abîme des préjugés humains. Telle est pourtant, au sujet de la politique anglaise, l'opinion la plus répandue sur le continent. » M. Mill ne se contente pas de protester contre cette colossale méprise, dont naguère nous étions en train de voir les déplorables conséquences se dérouler parmi nous, et dont par contre-coup les Anglais subissent l'effet en se livrant à des armemens formidables et en s'imposant le fardeau de taxes extraordinaires. Avec sa sagacité de philosophe, il en recherche les causes, celles du moins que les Anglais peuvent s'imputer à eux-mêmes, et dont il est en leur pouvoir d'arrêter l'action malfaisante.

La situation paraît critique à M. Mill. « Nous sommes, dit-il, dans un de ces momens qui ne se présentent qu'une fois dans la vie d'une génération. » Suivant lui, la conduite et le renom de l'Angleterre peuvent décider d'une longue série d'événemens et de la direction d'une période historique pour l'Europe. Dans cette crise, M. Mill presse sévèrement les hommes d'état anglais de veiller à leur langage et à leurs actes. C'est, selon lui, par des imprudences et des inexactitudes de parole, c'est en déviant par caprice, sur des points secondaires, de la vraie politique générale de l'Angleterre, que les hommes d'état anglais compromettent la réputation de l'Angleterre, et fournissent matière aux jugemens injustes qui sont portés sur elle au dehors. Confirmant une observation très fine et très vraie de M. de Rémusat, M. Mill remarque que sur le continent on fait les Anglais plus habiles et plus profonds qu'ils ne le sont en réalité. On y recherche dans la conduite de l'Angleterre tout ce qui peut prêter aux accusations d'égoïsme. Si l'on n'en trouve pas la matière dans sa conduite ordinaire, on se rabat sur les exceptions, l'on donne à ces exceptions une importance exagérée, et l'on veut y découvrir les mobiles habituels de la politique anglaise. « On prend au mot, dit-il, le langage que nous employons sur nous-mêmes, et par lequel nous nous faisons pires que nous ne sommes. Ce mauvais langage par lequel nous nous calomnions nous-mêmes a deux causes : d'abord les Anglais répugnent tant à faire profession de vertus, qu'ils aiment mieux se faire fanfarons de vices; ensuite les hommes d'état anglais, insoucians à l'excès de l'effet que leurs paroles peuvent produire à l'étranger, commettent l'erreur grossière de croire que les objets bas sont les seuls qui soient à la portée de ceux de leurs concitoyens qui ne font pas partie de l'aristocratie, et qu'il est toujours utile, sinon nécessaire, de mettre dans leurs discours ces objets en première ligne. » Comme exemple de ces erreurs de langage, M. Mill indique la formule banale sous laquelle les orateurs anglais présentent ordinairement la doctrine de non-intervention. C'est toujours, dit-il, le même honteux refrain : « Nous ne sommes pas intervenus, parce que les intérêts anglais n'étaient pas engagés. Nous ne devons pas intervenir, parce que les intérêts anglais ne sont pas en question. » A juger de l'Angleterre par ce langage, continue-t-il, on en fait un pays dont les hommes les plus distingués

ne rougissent pas d'avouer comme règle de conduite politique une maxime que personne, à moins d'être tombé au dernier degré de bassesse, ne se laisserait accuser d'appliquer à sa conduite privée, à savoir que l'on ne doit pas remuer le doigt pour les autres, à moins d'y trouver son avantage. Qu'arrive-t-il? les autres nations disent à l'Angleterre : « La non-intervention n'est donc point pour vous une question de principe. Si vous vous abstenez d'intervenir, ce n'est pas que vous pensiez que vous auriez tort d'intervenir. Ce n'est pas le bien des autres qui vous préoccupe. Vous vous mêleriez de leurs affaires, si vous pensiez y trouver votre avantage. » Les hommes d'état anglais et les politiques de profession ont en cela le tort de trahir par la négligence de la parole leur véritable pensée et la pensée de leur pays. En réalité, ils ne veulent dire qu'une partie de ce qu'ils semblent dire. Ils répudient l'intervention comme un système par lequel une nation ne peut faire du bien à un autre peuple; mais en parlant des intérêts de l'Angleterre, ils font une confusion involontaire d'idées : ils entendent donner non les intérêts, mais la sécurité de l'Angleterre, comme un motif légitime de guerre. Leur vraie pensée, qui est celle de leur pays, c'est que la guerre ne serait juste que si la sûreté et les intérêts de la nation étaient mis en péril par une agression hostile et déloyale. Cependant ces fautes d'expression, aggravées par l'ignorance du continent, nuisent réellement à la réputation de l'Angleterre. « C'est une opinion accréditée parmi les politiques du continent, dit justement M. Mill, spécialement parmi ceux qui se croient les mieux instruits, que l'existence de l'Angleterre dépend de l'acquisition incessante de nouveaux marchés pour notre agriculture, que la chasse aux marchés est une question de vie ou de mort pour nous, et que nous sommes toujours prêts à fouler aux pieds tous les devoirs de la morale publique et internationale plutôt que de nous arrêter dans cette course. Il serait oiseux de montrer ce qu'une telle opinion suppose de profonde ignorance et d'inintelligence des lois qui régissent la production des richesses et de tous les faits qui établissent la situation commerciale de l'Angleterre; mais cette ignorance et cette inintelligence sont malheureusement générales sur le continent. Est-ce trop exiger de nos politiques de profession que d'exprimer le désir qu'ils tiennent quelquefois compte de cet état de choses? A quoi peut-il servir de nous exprimer comme si nous n'avions pas de scrupule à commettre des choses que non-seulement nous ne commettons pas, mais qu'il ne nous vient pas même à l'esprit de faire? » Parmi les erreurs d'action sur les questions secondaires que M. Mill reproche aux hommes d'état anglais, il signale surtout l'affaire de Suez. Il déclare d'abord que l'Angleterre est entièrement étrangère aux opinions exprimées par lord Palmerston au sujet du canal de Suez. La prétendue opposition de l'Angleterre à cette entreprise se réduit à un caprice du chef du cabinet. Le grand économiste n'a pas de peine à démontrer que l'opposition de lord Palmerston au canal est une déviation aux principes de politique commerciale adoptés depuis tant d'années par l'Angleterre. L'entreprise, avec les bases financières sur lesquelles elle s'est constituée, ne sera peut-être pas rémunératrice des capitaux engagés. Cela regarde les actionnaires. Il n'entre pas dans les attributions du gouvernement britannique d'empêcher des particuliers, fussent-ils Anglais, de dépenser leur argent dans des spéculations malheu-

reuses. Et combien de fois, ajoute avec raison M. Mill, les premiers promoteurs d'une entreprise n'ont-ils pas, au prix de leurs sacrifices, préparé la voie à ceux qui ont pu, au profit de tous, réaliser les avantages qu'on s'en promettait! Pourquoi n'en serait-il pas ainsi pour le percement de l'isthme de Suez, si la tâche était trop grande pour la compagnie qui la première a voulu tenter cette œuvre audacieuse?

Ces efforts de M. Mill pour ramener les hommes d'état anglais à une consistance plus rigoureuse dans leur langage et dans leur conduite sont louables assurément, car ils tendent à effacer une des causes principales des malentendus qui se sont élevés entre les Anglais et nous; ce n'est point là cependant qu'est la portée la plus sérieuse de son écrit. Le principe de non-intervention est la force morale que l'Angleterre doit apporter au congrès de Paris. Toute définition de ce principe a donc en ce moment une importance particulière; une définition qui vient de M. Mill doit surtout être prise en sérieuse considération, car on peut être sûr que, comme tout ce qui émane de cet écrivain, elle ne manquera pas d'influer sur l'esprit des hommes d'état anglais. M. Mill n'est point partisan des guerres faites pour une idée. Faire la guerre pour une idée, si c'est une guerre agressive et non défensive, lui paraît aussi répréhensible que de faire la guerre pour acquérir du territoire et du butin, car, selon lui, nous n'avons pas plus le droit d'imposer nos idées aux autres peuples que de les contraindre à subir sous toute autre forme nos volontés; mais il croit que la guerre peut en certains cas être permise à un peuple, sans que ce peuple soit attaqué ou menacé, et il juge qu'il importe aux nations d'être bien fixées sur ces cas particuliers avant qu'ils ne se présentent. M. Mill sépare d'abord, par une distinction décidée, les principes qui peuvent diriger les nations civilisées dans leurs rapports avec les peuples barbares et les principes qui doivent diriger dans leurs relations réciproques les peuples de même civilisation. Dans le premier cas, dans celui où se trouvent la France en Algérie et l'Angleterre dans l'Inde, la guerre lui paraît permise, et a même à ses yeux un caractère hautement civilisateur. La vraie difficulté commence quand on examine les rapports mutuels des nations chrétiennes. Tous les esprits honnêtes proscrivent les guerres de conquête. On repousse également dans les pays libres toute idée d'intervention pour soutenir un gouvernement contre son peuple. « Un gouvernement, dit M. Mill, qui a besoin d'un secours étranger pour imposer l'obéissance à ses sujets est un gouvernement qui ne devrait pas exister. » L'intervention est un acte honnête, légitime, humain, lorsqu'elle a pour objet de mettre fin à une lutte indécise, et où un parti ne pourrait l'emporter qu'au prix de cruautés affreuses et de perturbations prolongées : c'est ainsi que les puissances européennes se sont interposées avec raison entre la Grèce et la Turquie, entre la Turquie et l'Égypte, entre la Belgique et la Hollande. La question délicate pour un pays libre est de savoir s'il peut venir au secours d'un peuple qui lutte contre son gouvernement pour conquérir ou pour conserver de libres institutions. Ici deux cas peuvent se présenter : le gouvernement contre lequel le peuple est soulevé est ou indigène ou étranger. Si le gouvernement est indigène, l'intervention en faveur du peuple n'est pas légitime aux yeux de M. Mill; dans ce cas, on ne peut être assuré que l'intervention, même heureuse, tournera à l'avantage du

peuple, car comment un peuple qui ne saura pas conquérir la liberté pourra-t-il la conserver quand le secours étranger sera retiré? Un peuple libre ne peut raisonnablement et justement prêter à un peuple qui s'efforce d'obtenir la liberté que le concours moral de l'opinion, à moins que l'intérêt de sa propre défense ne soit en jeu. La question est différente, si la tyrannie contre laquelle une nation s'insurge est étrangère ou soutenue par des armées étrangères. « Pour devenir un principe légitime de morale, dit M. Mill, il faut que la non-intervention soit acceptée par tous les gouvernemens. Il faut que les despotes consentent à être liés par ce principe aussi bien que les états libres. Sans cela, le principe de non-intervention, proclamé par les états libres, aboutirait à cette misérable conséquence, que l'injustice viendrait en aide à l'injustice, tandis que le droit ne pourrait aller au secours du droit. L'intervention pour imposer la non-intervention est toujours juste, toujours morale, sinon toujours prudente. » M. Mill illustre cette conclusion, qui est en effet la sanction et la sauvegarde du principe de non-intervention, par l'exemple du dernier soulèvement de Hongrie. Le jour où l'empereur Nicolas jeta ce défi à l'Europe occidentale d'intervenir contre les Hongrois au profit de l'empereur d'Autriche, c'eût été, suivant M. Mill, de la part de l'Angleterre et de la France un acte honorable et vertueux de déclarer au tsar que cela ne serait pas, et que si la Russie allait au secours de la mauvaise cause, les nations d'Occident iraient au secours de la bonne. « La première nation, écrit en finissant M. Mill, qui, assez puissante pour rendre sa parole efficace, aura le courage de dire qu'aucun coup de canon ne sera tiré en Europe par les soldats d'une puissance contre les sujets révoltés d'une autre, sera l'idole des amis de la liberté dans toute l'Europe. Cette déclaration seule assurera l'émancipation presque immédiate de tout peuple qui désirera assez la liberté pour être capable de la conserver, et la nation qui prononcera cette parole sera bientôt à la tête d'une alliance de peuples libres assez forte pour défier tous les despotes confédérés contre elle. Le prix est trop glorieux pour ne pas tenter tôt ou tard quelque pays libre : le temps est proche peut-être où l'Angleterre, si elle ne prend pas ce parti par héroïsme, sera obligée de le prendre pour sa sûreté. »

Il nous a paru utile de faire connaître cette intervention de M. Mill dans la polémique internationale et les graves conclusions auxquelles, avec ce mélange de modération et de vigueur qui sont les traits distinctifs de son esprit, arrive cet éminent penseur. Nous aurions voulu, si M. Mill n'avait pas eu à nos yeux des droits antérieurs et supérieurs à l'attention du public français, dire quelques mots d'un admirable discours qu'un membre des communes, M. Kinglake, vient de prononcer devant les électeurs de Bridgewater sur la situation de l'Angleterre vis-à-vis de l'étranger. Nous avons retrouvé dans ce discours, qui a produit dans le monde politique anglais une profonde sensation, des idées parentes de celles que nous avons plusieurs fois émises nous-mêmes sur la vertu essentiellement pacifique des institutions représentatives, et sur la sécurité réciproque que se donneront les nations européennes le jour où elles auront toutes assuré les garanties de leur liberté intérieure. Au surplus, les questions extérieures, quoiqu'elles y soient envisagées avec plus de calme que dans les derniers temps, conti-

nuent à tenir la première place dans les préoccupations de l'Angleterre. La question de la réforme électorale est loin de faire contre-poids à l'agitation des volontaires. M. Bright a l'air de s'en apercevoir, car il a annoncé, dans la dernière réunion de l'association réformiste de Londres, une résolution qui, venant de lui, paraît modeste : il votera pour le bill que doit présenter lord John Russell, quoique ce bill, dont lord John avait fait connaître les principales données avant les dernières élections, demeure bien en-deçà du programme de l'éloquent agitateur.

Résolus à ajourner jusqu'à la réunion du congrès la discussion des questions italiennes, nous ne dirons rien non plus de la croisade qui se prêche en ce moment dans la plupart des pays catholiques en faveur de l'intégrité du pouvoir temporel du pape, et qui nulle part n'est plus bruyante qu'en Irlande. Nous avons remarqué pourtant, parmi les harangues des *meetings* monstres d'Irlande, le curieux discours d'un évêque dont le nom nous échappe, marqué de contradictions éloquentes qui n'étaient pas faites pour nous déplaire. Ce prélat, vieil ami d'O'Connell, regarde avec raison comme dégénérés ceux de ses coreligionnaires qui ne savent pas apprécier ces libertés de la presse et des associations, et ce régime des parlemens libres dont l'Irlande jouit jusqu'à l'abus. Il se promettait bien, quant à lui, de renverser de leurs siéges aux prochaines élections ceux des membres irlandais qui ne voteraient pas contre lord Palmerston dans le cas où le noble lord laisserait démembrer l'état pontifical. Le même évêque racontait pourtant avec une verve toute pittoresque qu'il était en Italie pendant la dernière guerre, qu'entendant le canon d'un champ de bataille, il avait fait des vœux pour le succès de l'armée sarde, et qu'en contemplant les beautés des lacs de l'Italie supérieure, il s'écriait : « Pourquoi les Autrichiens resteraient-ils ici? pourquoi l'Italie n'appartiendrait-elle pas aux Italiens? » On pourrait s'entendre avec un pareil évêque. Si en effet il n'y avait plus que des Italiens en Italie, les plus grandes difficultés de la papauté ne seraient-elles pas conjurées? Le pape n'aurait plus le poids de ces alliances et de ces interventions étrangères qui ont surtout dépopularisé son gouvernement temporel, et l'Italie elle-même, la spirituelle et ambitieuse Italie, qui a tant contribué à la construction de cet édifice de la papauté, signe de sa prééminence religieuse, serait bien capable de s'arranger encore avec son pape. Mais n'anticipons pas sur le congrès. Maintenant que les adhésions des puissances sont connues, il n'est plus guère permis que de s'enquérir des noms des plénipotentiaires choisis par elles. La présence du cardinal Antonelli à Paris aurait excité un vif intérêt de curiosité; mais aurons-nous le cardinal? C'est douteux. Nous ne voulons pas douter du moins que la Sardaigne ne soit représentée au congrès par M. de Cavour. Si les objections qui se sont quelque temps, dit-on, opposées à la désignation de M. de Cavour étaient venues de la Sardaigne, elles auraient été une ingratitude; si elles étaient venues d'une autre puissance, elles eussent été une faute. Dans la diplomatie, M. de Cavour est l'homme de l'Italie émancipée, émue, attendant une vie nouvelle, que nous ont faite les événemens de cette année. Sans M. de Cavour, le congrès n'eût pas été le congrès pour l'Italie, car elle ne s'y serait pas crue représentée. Or l'on conviendra que s'il est un pays

en Europe pour qui il importe que l'œuvre du congrès soit efficace et son autorité persuasive, c'est à coup sûr l'Italie.

On n'en a point fini encore avec toutes ces épineuses questions agitées depuis si longtemps entre le Danemark et l'Allemagne, et tant que ces questions ne seront pas résolues, elles seront un sujet perpétuel d'inquiétude et de crise pour la monarchie danoise, un grief permanent et une raison incessante d'intervention pour la confédération germanique. Le Danemark s'était pourtant exécuté aussi bien qu'il l'avait pu. On lui avait signalé la constitution commune du 2 octobre 1855 comme portant atteinte aux intérêts et aux droits des duchés allemands dépendant de la couronne danoise, et il a suspendu cette constitution pour le Holstein et le Lauenbourg; la diète de Francfort lui a fait un devoir de consulter de nouveau les Holsteinois, et il a convoqué des états provinciaux, en livrant à leur délibération la constitution même, en les appelant à formuler leurs vœux, à se prononcer sur l'organisation constitutionnelle de la monarchie. On ne pouvait aller plus loin. Il est malheureusement arrivé ce que l'excitation des esprits dans le Holstein devait laisser prévoir. Les états provinciaux des duchés ont formulé un projet qu'ils ont adressé au roi, et qui est non-seulement incompatible avec le principe de ce qu'on appelle l'*état d'ensemble,* mais encore impraticable, en même temps qu'il serait contraire à toute équité. Nous ne citerons qu'une des prétentions holsteinoises. Selon le projet des états provinciaux, aucune loi générale ne pourrait être adoptée, aucune dépense commune ne pourrait être autorisée que moyennant accord et consentement de quatre assemblées provinciales distinctes, séparées et respectivement indépendantes, l'une représentant quarante mille habitans du Lauenbourg, l'autre cinq cent mille du Holstein, la troisième quatre cent mille du Slesvig, et la quatrième, qui est celle du Danemark seul, représentant une population de seize cent mille âmes. On voit que l'inégalité qui en résulterait ne serait pas compensée par la facilité de ces délibérations indépendantes et rivales qui seraient comme le *liberum veto* de la monarchie danoise.

Le cabinet de Copenhague, on le conçoit, n'a pu accepter ce projet, et il s'ensuit que les duchés se trouvent provisoirement placés entre une constitution suspendue et une constitution nouvelle, sur laquelle on ne peut s'entendre. Cette anomalie n'est peut-être pas près de finir, si l'on en juge par la vieille date et les mille vicissitudes passées de ce conflit. En attendant, le gouvernement danois a pris récemment quelques mesures pour régler le mieux possible ce provisoire. Une patente royale est venue aviser à cette situation tout exceptionnelle. Il ne sera rien ordonné, en ce qui touche les duchés, sans que les états provinciaux aient été consultés. Ces états auront en même temps le droit d'adresser des pétitions sur les intérêts communs de la monarchie. La part du Holstein dans les dépenses générales sera fixée par le roi proportionnellement à la population d'après le dernier recensement. Ce n'est pas d'ailleurs que le gouvernement du Danemark renonce à rattacher constitutionnellement les deux duchés au reste de la monarchie : il va faire au contraire une tentative nouvelle. On réunirait, sous la présidence d'un membre du gouvernement, des députés pour le Holstein-Lauenbourg et pour le Danemark-Slesvig en nombre égal, sept pour chaque partie; ces députés seraient élus par les états provinciaux holsteinois

et par la représentation législative danoise. Moyennant des concessions réciproques et une révision de la constitution de 1855, le gouvernement espère arriver à formuler un projet qui, après avoir été soumis à l'examen des diverses assemblées, finirait par être adopté d'un commun accord, et resterait définitivement la loi fondamentale de la monarchie. Ces diverses mesures, le cabinet de Copenhague vient de les notifier à la diète de Francfort par une communication diplomatique qui précise le point où en est aujourd'hui ce conflit. Qu'on n'oublie pas la situation singulière où se trouve le Danemark : une patente royale de 1852, rendue en vertu d'engagemens pris avec la confédération germanique, lui fait un devoir d'organiser l'ensemble de la monarchie; d'un autre côté, toute tentative d'organisation rencontre l'insurmontable répugnance du Holstein. Reste un troisième personnage, la diète de Francfort, qui prétend être juge de la façon dont le cabinet de Copenhague exécute ses engagemens. C'est là le problème qui occupe depuis sept ans les hommes d'état du Danemark et de l'Allemagne, et qui n'est peut-être pas beaucoup plus près d'une solution que le premier jour.

Ce n'est là encore que le côté extérieur d'une affaire qui réagit nécessairement sur la situation intérieure du Danemark. Il y a dans ce pays, sans qu'on se l'avoue peut-être, deux partis politiques distincts. L'un de ces partis est absolutiste d'inclination, l'autre constitutionnel. Les absolutistes, peu nombreux en réalité, sont les grands défenseurs du principe de l'unité de l'état d'ensemble ou *Heelstat,* même au risque de sacrifier la constitution et l'indépendance nationale danoise aux exigences de l'Allemagne. Les constitutionnels, qui sont en grande majorité et qui voudraient sauver les institutions libres, l'indépendance nationale, tendraient plutôt au contraire à abandonner cette idée d'unité difficile à concilier avec la situation mixte des duchés; ils s'en tiendraient volontiers à une sorte d'union composée : — d'une part, des provinces constitutionnelles indépendantes, le Danemark et le Slesvig, — de l'autre côté, des provinces allemandes du Holstein-Lauenbourg, qui tiennent en même temps à la confédération germanique. Ces divisions se sont fait sentir lorsque s'est réuni, il y a peu de temps, le *Rigsraad,* cette assemblée qui est censée être la représentation commune de la monarchie, et qui ne l'est plus d'une manière aussi complète depuis la patente royale qui met provisoirement les duchés allemands à l'écart. La minorité s'est armée de ce fait pour décliner l'autorité et la compétence d'une assemblée qui, selon la constitution, devrait se composer de quatre-vingts membres, et qui ne compte plus que soixante représentans après l'exclusion temporaire du Holstein et du Lauenbourg. Des membres ont protesté et se sont retirés des séances. Il en est résulté un certain embarras. Le ministère malgré tout a tenu tête à cette opposition, et il a réussi à rallier une majorité assez forte. Les difficultés paraissaient donc surmontées, lorsque le jour même de la clôture du *Rigsraad,* le 24 novembre, le ministère donnait subitement sa démission.

A quoi tenait cette retraite soudaine du cabinet de Copenhague? Aucun incident extérieur n'était survenu; tout semblait aplani pour le moment par l'accord du gouvernement et de la majorité législative dans la politique intérieure. Cette démission n'a pu s'expliquer que par une cause, par la ré-

sistance que rencontrait le ministère dans cette petite cour de favoris qui s'est formée depuis le mariage morganatique du roi. Le ministère, à ce qu'il semble, demandait l'éloignement de quelques-uns des personnages de cette cour suspecte; il n'a pu l'obtenir du roi, et il s'est retiré. Voilà donc un nouveau cabinet formé à Copenhague le 2 décembre, et dont les principaux membres sont M. Rotvitt, président du conseil et ministre de la justice; le baron de Blixen, ministre des affaires étrangères; le général Thestrup, ministre de la guerre; M. Jessen, ministre de l'intérieur. C'est en somme un cabinet d'une physionomie vague, sans caractère, ne représentant aucune idée, aucune politique. MM. Rotvitt et Jessen, l'un bailli, l'autre maire d'une ville de province, tous les deux chambellans, doivent leur avénement à la faveur de la cour. Le premier n'a marqué jusqu'ici dans les chambres que par ses alliances avec le parti démagogique des *amis des paysans*. M. Jessen incline plutôt vers l'aristocratie. Le baron de Blixen joint à des formes extérieures agréables un esprit vif et mobile. Haut placé d'abord dans le parti aristocratique réactionnaire, il a depuis modifié ses opinions, et après avoir cabalé contre la cour, il s'est réconcilié avec elle. On ne connaît point encore son expérience et sa capacité politique. Dans son ensemble, le ministère semble d'autant plus faible qu'il succède à un cabinet qui réunissait de bien autres conditions de force et d'intelligence. Il reste à savoir quelle marche adopteront ces nouveaux ministres pour relever le pouvoir dans l'opinion et faire face aux difficultés de la situation du Danemark.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

DU PERSONNEL DE LA MARINE FRANÇAISE

ET DE LA FORMATION DES ÉQUIPAGES.

L'étude sur les *Marines de France et d'Angleterre* que la *Revue* a publiée dans son numéro du 15 septembre dernier nous a valu quelques communications intéressantes, auxquelles nous ne pouvons mieux répondre qu'en reproduisant les détails nouveaux qu'elles nous apportent sur ce grave sujet.

En évaluant approximativement à 2,000 le cadre de nos officiers de marine, nous y avions compris les aspirans, dont le nombre est indéterminé. On nous fait observer que les aspirans, n'entrant pas dans la formation des états-majors, doivent être laissés en dehors du cadre, ce qui le réduirait d'une manière exacte aux chiffres suivans :

	33	officiers-généraux, amiraux, vice-amiraux, contre-amiraux.
	110	capitaines de vaisseau.
	220	capitaines de frégate.
	650	lieutenans de vaisseau.
	550	enseignes.
Total.	1,563	

Notre personnel d'officiers est donc effectivement de 1,563 contre 5,000 environ, que portent les listes de l'amirauté anglaise. On voit déjà combien cet écart est grand, et dans quelles conditions d'infériorité il nous laisse; on s'en assure mieux en suivant sur nos flottes la répartition de ce corps d'officiers dans l'hypothèse d'un armement complet.

Il est évident que, pour un service de guerre, il faudrait d'abord armer tous les bâtimens à vapeur à flot capables : 1° de présenter le flanc à l'ennemi, 2° de poursuivre comme croiseurs les bâtimens de commerce, 3° de porter des vivres, des munitions, des troupes, dans nos colonies, ou d'accompagner comme transports une flotte de guerre en vue d'une expédition ou d'un débarquement, 4° de défendre les ports de commerce ou de guerre les plus importans ou les places dépourvues de batteries et de défenses fixes.

Il faudrait en outre armer en flûtes les quelques vaisseaux à voile qui nous restent, et dont, sous cette forme, on obtiendrait de bons services, en les amalgamant dans une flotte de transport, et sauf à les faire remorquer quand cela serait nécessaire. Pour les frégates et les grandes corvettes à voile, bâtimens d'une marche supérieure, leur destination est d'avance indiquée : elles iraient dans les mers lointaines, où le ravitaillement en charbon est impossible, faire un service de croiseurs dont la tradition est toujours vivante, et infliger au commerce ennemi des dommages auxquels il ne pourrait échapper. Sur nos 27 frégates à voile, 20 sont dans les meilleures conditions pour cet emploi, et toutes nos corvettes y sont propres. L'avantage de cette flotte, c'est sa prompte disponibilité; tout bâtiment à flot peut être considéré comme un bâtiment armé. Le matériel est dans les magasins, et nos croiseurs à voile auraient pris le large avant que l'ennemi eût pu établir des croisières à vapeur pour leur barrer le chemin. Les bâtimens à voile inférieurs aux corvettes resteraient en dehors de cet armement.

Dans la flotte à vapeur, il faudrait également faire un choix. Pour les bâtimens à roues, il conviendrait de s'arrêter aux corvettes, quoique plusieurs avisos de première classe fussent bons à un service de transport. Parmi les bâtimens de flottille, on devrait mettre en ligne de compte les batteries flottantes, les canonnières et les chaloupes blindées, qui seraient utilement employées à la défense des côtes et des abords des rivières navigables.

Voici dès lors les trois divisions naturelles d'un armement complet : flotte de guerre, transports, croiseurs à voile. Il resterait en dehors de ces besoins : 1° le vaisseau-école de Brest, pépinière des aspirans; 2° le vaisseau de matelots canonniers, où se forment les bons chefs de pièces; 3° l'école des mousses de Brest, institution qui fournit d'excellens sujets, et où se recrutent les cadres des officiers mariniers et des sous-officiers; 4° la flottille qui stationne dans l'intérieur des fleuves du Sénégal, et qu'en cas de guerre il conviendrait d'accroître plutôt que d'affaiblir.

L'ensemble comporterait la présence de 15 officiers-généraux à la mer, avec un chef d'état-major et deux aides-de-camp pour chacun. En y ajoutant le personnel nécessaire au service des ports de guerre, réduit aux termes les plus stricts, et sans y comprendre les officiers supérieurs qui font partie des commissions de recette, on a tous les élémens du tableau qui suit, et où les officiers sont répartis dans les proportions que comporte chaque nature de service.

Tableau de répartition des officiers de marine français dans l'hypothèse d'un service de guerre.

Capitaines de vaisseau.	Capitaines de frégate.	Lieutenans de vaisseau.	Enseignes.	
				Flotte à vapeur de guerre.
33	33	165	165	33 vaisseaux à hélice.
7	7	35		7 bâtimens cuirassés —
16	16	80		16 frégates —
	5	5	20	5 corvettes —
	5	5	15	5 avisos de 1re classe —
		11	33	11 avisos de 2e classe —
	9	9	27	9 corvettes rapides à roues.
		31	31	31 canonnières et chaloupes cuirassées, à hélice.
				Flotte de transport.
	9	9	27	9 vaisseaux à voile (1).
	29	29	87	29 transports à hélice.
	19	19	57	19 frégates à roues.
				Croiseurs à voile.
20	20	100		20 frégates.
	11	11	44	11 corvettes de 1er rang.
				État-major des officiers-genéraux en chef ou en sous-ordre
10	15	20		Chefs d'état-major ou aides-de-camp.
				Dans les ports (2).
5	8	20		Direction de port et ateliers dans les cinq grands ports militaires.
3	8	40		Divisions des équipages de la flotte.
5	8	15		Majorités, conseils de guerre, observatoires.
	3	7		Aides-de-camp des préfets maritimes.
1	1	8		Etat-major du vaisseau-école.
1	1	8	6	Etat-major du vaisseau canonnier et de l'école des matelots timoniers.
		3		Etat-major de la corvette des mousses.
	1		20	Flottille du Sénégal.
2	2			Gouverneurs et commandans particuliers de colonies.
103	210	630	532	Personnel strictement nécessaire pour l'ensemble des services en temps de guerre.
110	220	650	550	Cadre actuel.
7	10	20	18	Restant disponible.

OBSERVATIONS.

(1) Pour des états-majors composés réglementairement, il aurait fallu de plus en capitaines de vaisseau :
9 pour commander les vaisseaux à voile.
11 pour les corvettes de 1er rang.
19 pour les frégates à roues.
39 capitaines de vaisseau.

Les lieutenans de vaisseau seraient aussi réglementairement insuffisans; mais comme beaucoup d'enseignes seraient alors inoccupés, on les suppose embarqués sur les vaisseaux et corvettes à voile, ainsi que sur les frégates à roues, en remplacement d'un pareil nombre de lieutenans de vaisseau.

(2) Ne sont pas compris dans le tableau :
1° 5 capitaines de vaisseau membres du conseil des travaux et de l'amirauté;
2° 5 capitaines de vaisseau commandans supérieurs de bâtimens à vapeur dans les cinq ports;
3° 2 capitaines de vaisseau examinateurs au commerce;
4° Les aides-de-camp du ministre;
5° Les capitaines de frégate et lieutenans de vaisseau attachés aux bâtimens en réserve;
6° Les lieutenans de vaisseau, capitaines de port en Algérie et dans les principaux ports de commerce.

Soit approximativement :
13 capitaines de vaisseau.
4 — de frégate.
16 lieutenans de vaisseau.

Et en récapitulant ces chiffres et ceux de la note précédente :
52 capitaines de vaisseau.
4 — de frégate.
16 lieutenans de vaisseau.
72 total général.

Ce tableau est si concluant qu'il pourrait se passer de commentaires. Nos armemens une fois au complet, il ne nous resterait comme réserve, pour parer à des nécessités imprévues, que 10 capitaines de vaisseau, 20 lieutenans de vaisseau et 18 enseignes. Encore n'a-t-on pas compris dans le tableau, comme cela est indiqué en marge, les officiers qui remplissent dans les ports des fonctions très utiles; on s'est tenu, pour le personnel embarqué, au-dessous des chiffres réglementaires, comme il est facile de s'en convaincre par un simple rapprochement. Rien de plus digne d'attention qu'une situation semblable. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, et ce que les hommes sensés doivent éloi-

gner de tous leurs vœux, une guerre maritime venait à éclater, elle aurait pour effet le plus immédiat de créer des vides, de grands vides, dans le corps des officiers. Ces vides, comment les combler? Les marins, on l'a dit souvent, ne s'improvisent pas; encore moins improvise-t-on les chefs qui les commandent. Il n'en sort pas des rangs comme dans l'armée de terre; c'est le produit de l'étude et du temps unis à la vocation. Avec une sollicitude louable, le gouvernement s'est récemment appliqué à tirer du matériel existant tout le parti qu'il était possible d'en tirer. Il a mis à flot les vaisseaux en réserve sur les chantiers, réparé ceux qui avaient éprouvé quelque avarie; il en a transformé un certain nombre pour n'être en arrière d'aucun perfectionnement, et en a construit d'autres sur des modèles entièrement nouveaux, avec des armures de métal qui doivent les rendre impénétrables. La part du matériel est donc faite, et amplement; en peut-on dire autant du personnel? On a des bâtimens en état et en quantité suffisante; a-t-on assez d'officiers pour les monter et les conduire au feu? Ce sont là pourtant des termes qui se correspondent et doivent toujours se mettre en équilibre.

L'insuffisance du cadre des officiers est donc manifeste dès aujourd'hui et dans l'état des choses. On vient de voir ce qui reste de disponible quand on aura armé ce qui est à flot et susceptible d'être armé. Que sera-ce lorsque les constructions en projet et distribuées sur un certain nombre d'exercices arriveront au dernier degré d'achèvement, et que nous aurons, comme l'indique le rapport du ministre de la marine à propos du budget de 1859, 150 bâtimens de guerre à vapeur de divers rangs, bien pourvus, bien installés, et au niveau des meilleurs modèles? En supposant que les cadres ne soient pas élargis, où trouvera-t-on le nombre d'officiers nécessaire pour monter cette belle flotte? On ne saurait y songer trop tôt, ni y porter un trop prompt remède. Les cadres ont été fixés à une époque où l'armée de mer n'avait ni l'activité ni l'importance qu'elle a acquises, et ils sont restés stationnaires pendant que ceux de l'armée de terre s'accroissaient incessamment. Quelque opinion qu'on se forme des événemens, un fait reste avéré pour tout le monde: c'est que le rôle de la marine ne saurait être amoindri. Et si du second rang la marine passait au premier, quel regret n'aurait-on pas de n'en avoir pas préparé tous les élémens avec une égale prévoyance! Une autre considération se joint à celle-là, et, quoique plus spéciale, elle mérite qu'on s'y arrête. L'arme est ingrate pour qui s'y voue, et l'avancement n'y a lieu que d'une manière peu encourageante. Plus d'une démission est donnée avant l'heure, plus d'une émigration a lieu vers des services privés. Si ce n'était l'attachement au métier, très vif chez le marin, ces retraites volontaires et prématurées seraient bien plus nombreuses. Il y a tel moment de la carrière, par exemple le passage du grade de lieutenant de vaisseau à celui de capitaine de frégate, où les cadres se resserrent au point qu'il y a par an à peine un officier de promu sur cent qui pourraient y prétendre. Nécessairement le zèle doit s'en ressentir, et la tiédeur gagner jusqu'aux meilleurs quand ils voient, avec les années, leur horizon se limiter et leurs chances se restreindre. L'élargissement des cadres, en ouvrant aux ambitions plus de perspectives, donnerait au service plus de ressort, en même temps qu'il répondrait au besoin le plus urgent et le mieux démontré.

Dans quelles proportions cet élargissement des cadres devrait-il avoir lieu? Là-dessus il n'y a pas de donnée absolue; c'est une affaire d'appréciation. Si l'on voulait prendre pour règle l'effectif de nos voisins, on irait au-delà d'un effort raisonnable. Les Anglais ont plus de 100 officiers-généraux, nous n'en avons que 33, et sur ce nombre 20 à peine sont disponibles pour un commandement à la mer. Les Anglais ont 358 capitaines de vaisseau; nous n'en avons que 110, et ainsi des autres grades. Ce serait folie que d'essayer de mettre nos cadres au niveau des leurs et d'effacer, à force d'argent, de telles distances. Une donnée plus admissible serait celle-ci: prendre pour base de calcul un armement complet sur le pied de guerre et y affecter le chiffre d'officiers de tout grade que les règlemens comportent, puis se ménager à terre comme réserve un nombre d'officiers équivalant au tiers du personnel embarqué. Dans ces termes, l'augmentation n'aurait rien d'excessif; en retour d'une dépense modérée, on aurait toutes les garanties d'un bon service, plus de mouvement dans un cadre plus élastique, avec l'avantage de posséder une réserve pour remplir les vides que les combats occasionneraient. Quand on songe à ce que serait cette guerre, avec les moyens de destruction qu'elle mettrait en jeu, cette réserve d'un tiers sur le total de l'effectif semble plutôt rester en-deçà qu'aller au-delà des besoins éventuels; seule elle peut empêcher qu'après les premières campagnes, si brillantes qu'elles soient, nos flottes ne soient réduites à l'impuissance, faute d'officiers expérimentés.

Après avoir établi quelle serait, dans l'hypothèse d'un armement complet, la situation du corps des officiers, il convient de voir comment se passeraient les choses pour la composition des équipages. Les communications que nous avons sous les yeux contiennent là-dessus des renseignemens précis. Voici comment se distribueraient les forces pour les diverses natures de services qui figurent dans le tableau précédent. On a pris pour chaque espèce de bâtimens une moyenne dans laquelle on fait entrer la maistrance et les ouvriers chauffeurs :

Bâtimens à vapeur.	33 vaisseaux	à 870	hommes.....	28,710 hommes.
	16 frégates	à 550	—	8,800 —
	7 bâtimens cuirassés	à 600	—	4,200 —
	5 corvettes	à 200	—	1,000 —
	16 avisos	à 100	—	1,600 —
	31 canonnières	à 40	—	1,240 —
	29 transports	à 150	—	4,350 —
	19 frégates à roues	à 140	—	2,660 —
Bâtimens à voile.	9 vaisseaux-transports	à 300	—	2,700 —
	20 frégates	à 500	—	10,000 —
	11 corvettes	à 300	—	3,300 —
	1 vaisseau canonnier	à 1,000	—	1,000 —
	Total			69,560 hommes.

L'armement au complet exigerait donc 70,000 hommes en nombres ronds, et en y ajoutant une réserve de 9 à 10,000 hommes, 80,000, qui suffiraient aux besoins les plus immédiats. Cet effectif n'a rien que le pays ne puisse supporter, si l'on a soin de le répartir entre le recrutement et l'inscription

maritime. L'inscription maritime, on le sait, comprend les marins des classes, c'est-à-dire inscrits sur des registres où figure toute la population qui vit des industries de la mer, matelots au commerce, caboteurs, pêcheurs, y compris les ouvriers, tels que charpentiers et calfats, dont les travaux se rattachent au matériel naviguant. Le recrutement comprend une partie minime du contingent annuel que la loi appelle au service militaire, et qui, au lieu d'entrer dans l'armée de terre, est affectée à l'armée de mer. Entre les deux origines, il y a cette différence que pendant que les hommes du recrutement ne doivent à l'état que le service ordinaire de sept années, les hommes des classes peuvent y être astreints jusqu'à la cinquantaine, sinon d'une manière continue, du moins par des appels successifs et des périodes de trois ans. Ce régime des classes, que les habitudes et la tradition ont consacré, est, on peut le dire, la clé de voûte de notre établissement maritime, et tout onéreux qu'il soit, et quoiqu'il blesse ce sentiment d'égalité qui exerce chez nous tant d'empire, peut-être serait-il imprudent et dangereux d'y renoncer. Tout ce qu'il est permis de faire, c'est d'y apporter des ménagemens, et ces ménagemens sont de deux sortes : en premier lieu, il faut enlever de plus en plus à cette servitude son caractère presque indéfini, et en réduire l'effet à des périodes d'embarquement déterminées. On est entré dans cette voie, et il est rare qu'après deux campagnes de trois années et deux congédiemens on rappelle à bord des bâtimens de l'état les marins des classes. Cependant il n'y a là qu'une tolérance; le droit de rappel n'en subsiste pas moins, et l'exercice en est quelquefois abusif. Les commissaires de quartier n'y apportent pas toujours le discernement désirable, et leurs actes ne relèvent pas d'un contrôle sérieux. Aussi les marins de notre littoral protestent-ils à leur manière : on en voit qui, pour échapper au service de l'état, restent en pays étranger et s'engagent au commerce sous des pavillons à leur convenance, d'autres qui changent de profession et émigrent à l'intérieur, où il est difficile de retrouver leurs traces. Pour contenir ces réfractaires, peut-être faudrait-il à l'institution des bases plus fixes et des règles moins incertaines; dans tous les cas, elle a besoin d'être maniée avec douceur : les faits doivent atténuer ce que le droit a de rigoureux.

Telle est la première forme de ménagemens; la seconde serait plus efficace encore, si elle entrait dans nos mœurs. Ce qui pousse nos marins à bord des navires étrangers, c'est l'attrait du salaire. Les Américains leur offrent 80 francs par mois quand l'état ne leur en donne que 24 ou 30 au plus, en y ajoutant le supplément de gabiers. Comment pourraient-ils hésiter? comment pourraient-ils, en comparant ces deux chiffres, envisager le service de l'état autrement que comme une charge, y prendre goût, s'y attacher? Si étrangers qu'ils soient au calcul, celui-ci est trop élémentaire pour qu'ils ne le fassent pas. L'Angleterre et les États-Unis l'ont compris; leur marine militaire est désormais payée sur le même pied que celle du commerce; c'était le seul moyen d'avoir des équipages de choix et fidèles au pavillon; ces deux états se sont résignés de bonne grâce. Les derniers engagemens de l'amirauté ont eu lieu à raison de 43 à 44 livres sterling par an, ce qui fait, à une petite fraction près, 1,100 francs. Nos gabiers, nos fins matelots, comme on les nomme, en sont réduits à 360 francs. Il est vrai

qu'aux États-Unis et en Angleterre, où les contrats sont libres, il faut payer ces services à leur prix réel sous peine d'en manquer, tandis qu'en France on peut y mettre le prix qu'on veut puisqu'on les impose. L'engagé est à la merci de l'état, qui l'engage; l'état a fait la loi : fût-elle plus dure, il faudrait la subir. De là des répugnances faciles à comprendre, et qu'une augmentation de salaire, si légère qu'elle fût, diminuerait, si elle ne les détruisait pas.

Un autre allégement pour les hommes des classes serait dans un emploi plus étendu des hommes du recrutement. Pour que cet élément entrât dans la composition des équipages, il a fallu triompher de beaucoup de préventions. On n'admettait pas jadis qu'il pût y avoir à bord des vaisseaux autre chose que des marins de profession. Ces préventions n'existent plus; les hommes du recrutement comptent aujourd'hui dans la flotte comme de bons auxiliaires, et sont destinés à y gagner du terrain. Tirés de l'intérieur, ils sont en général plus vigoureux et de plus grande taille que les gens des côtes, et, sinon pour l'adresse, du moins pour ce qui exige de la force musculaire, ils leur sont supérieurs. Leur nombre, qui varie entre 6 ou 7,000 par an, pourrait dès à présent être doublé, triplé même, non-seulement sans inconvénient, mais avec un avantage marqué pour le service. C'est la vapeur qui a rendu possible, en beaucoup de détails, cette substitution des conscrits aux inscrits, et on va comprendre comment. Tant que la voile restait l'unique moteur, tout s'effaçait et devait s'effacer à bord devant ceux qui savaient la manier, et un homme du recrutement ne pouvait pas y prétendre; les marins des classes, chargés des manœuvres des hunes, étaient aussi chargés presque exclusivement de la manœuvre des canons. On y employait de fins matelots, des hommes à qui la mer était familière. Avec la vapeur, ces fins matelots, sans perdre de leur prix, sont moins indispensables, et les hommes du recrutement peuvent les suppléer sur les ponts et dans les batteries. Par une expérience qui remonte à plusieurs années, il est démontré que les conscrits du contingent deviennent, après quelques mois passés à bord des vaisseaux, d'aussi bons canonniers que les marins des classes, dont l'apprentissage n'est ni moins long ni moins sujet à des mécomptes. Or le canonnage sera de plus en plus l'objet essentiel de l'instruction maritime et la force d'un établissement naval. Il restera aux marins des classes, comme domaine réservé, les services où la voile se maintient, les croisières, les transports, les stations et expéditions lointaines; quant à ceux dont la vapeur s'empare et qu'elle n'abandonnera plus, ils peuvent être indistinctement remplis par les inscrits et les conscrits, par les hommes des classes et les hommes du contingent. Ces derniers prennent ainsi dans la flotte un degré d'importance qui en modifiera nécessairement l'organisation; ils y figurent au poste essentiel, le poste de combat, et au lieu d'y entrer comme un simple appoint, ils sont en position aujourd'hui de joindre à leurs autres titres celui du nombre.

En effet les proportions d'amalgame entre les deux élémens dont se composent les équipages sont devenus, aux yeux des personnes compétentes, susceptibles de modifications. Dans l'époque des débuts, un homme du contingent n'était considéré dans le service de mer que comme une superfétation, presque comme un embarras. Plus tard, on rendit à ces braves gens

plus de justice, et on admit que des équipages où les marins des classes entreraient pour deux tiers, les recrues de terre pour un tiers, seraient susceptibles d'un bon service à bord des bâtimens à voile. Avec la vapeur, on devait faire un pas de plus, et on l'a fait. Il paraît accepté aujourd'hui que le partage peut s'opérer entre les deux élémens d'une manière à peu près égale. Ainsi, dans l'hypothèse d'un armement complet, semblable à celui dont nous avons donné le détail, 45,000 hommes seulement seraient demandés à l'inscription maritime; le reste pourrait être emprunté à la conscription. Les avantages de cette combinaison sont faciles à apprécier. En premier lieu, en ne prenant que 45,000 sujets aux registres des classes qui en portent 90,000, on peut à la fois faire un choix et se ménager une réserve égale au chiffre des levées : 45,000 marins resteraient disponibles pour remplacer ceux qui seraient tombés devant l'ennemi. Ensuite, en identifiant de plus en plus aux services de la mer des hommes qui ne sont pas nés dans la profession, on ouvre au recrutement de nos flottes des ressources à peu près inépuisables; on supprime une des causes de notre infériorité vis-à-vis des états qui sont mieux pourvus que nous en marins de commerce.

Ce changement dans les habitudes ne s'est produit et ne s'affermira, on le devine, qu'à la suite d'efforts persévérans et des combinaisons appropriées. Ce qui a le plus aidé à cette transformation, ce sont des institutions spéciales créées en vue de services déterminés. L'enseignement des équipages avait autrefois un caractère général, comme si tous les hommes dussent être appelés à tout faire, et dans des fonctions distinctes se suppléer presque indistinctement. Cette variété d'instruction, près de ses bons côtés, avait un côté faible et un grave inconvénient : c'est que les services n'arrivaient pas à leur degré de perfection, faute d'être exclusivement dévolus aux mêmes hommes. On revient aujourd'hui là-dessus et dans ce sens : on multiplie les écoles spéciales, où l'instruction est donnée à fond et où les recrues de l'intérieur trouvent des cadres qui leur sont affectés. La première de ces écoles, et la plus utile sans contredit, est celle des matelots canonniers; elle a son siége sur un vaisseau qui est constamment en cours d'exercices, quelquefois à l'ancre, le plus souvent à la voile. Cette institution, quoique récente, a déjà eu de très bons effets. L'école peut former par an de 900 à 1,000 sujets, qui, après huit mois d'instruction, sont répartis sur les vaisseaux, où ils deviennent d'excellens chefs de pièce, et font à leur tour des élèves. Un examen précède leur sortie, et, après l'avoir subi, ils reçoivent un brevet. La moitié au moins de ces canonniers provient du recrutement; ils sont l'élite de la flotte, et dans aucune autre marine ils n'ont de supérieurs pour l'habileté, la tenue, le zèle et l'esprit de corps. Lorsqu'il y a deux ans, le grand-duc Constantin visita nos ports militaires, le vaisseau des matelots canonniers fut un des détails qui fixa le plus vivement son attention; il se montra émerveillé de l'ardeur que montraient ces hommes, de la dextérité avec laquelle ils maniaient les canons, de la justesse et de la promptitude du tir, de l'ordre qui régnait dans les manœuvres.

A côté de cette école des matelots canonniers, il existe sur le même vaisseau une petite école de matelots timoniers qui se compose de marins des classes. Elle n'a que trois ans d'existence et a déjà porté de bons fruits.

C'est toujours le même principe : prendre en détail chaque service et le pousser jusqu'où il peut aller. L'école des matelots fusiliers n'a pas d'autre objet. Sans doute, à bord d'une escadre, tout marin a toujours su se servir d'un mousquet; mais avant ces derniers temps on s'en fiait plus à l'habileté individuelle qu'à l'instruction des hommes et à la qualité des armes. C'est notre armée de terre qui a donné à notre armée de mer l'exemple et le goût d'un tir de précision. Nulle part ce tir n'était mieux approprié, ni plus utile que dans des combats où tous les officiers, depuis l'amiral jusqu'à l'enseigne, sont à découvert et où les feux qui se croisent du pont et des hunes peuvent, autant que ceux des batteries, influer sur l'issue d'un engagement. L'école des matelots fusiliers fournira désormais cette instruction spéciale : elle reproduit pour les équipages ce qu'a fait l'école de tir de Vincennes pour les bataillons de chasseurs à pied; on y apprend à manier les armes perfectionnées qui frappent des coups sûrs à de grandes distances. Plus récente que celle des canonniers, cette école n'a pas dit son dernier mot; elle ne forme que sept cents sujets; elle en pourrait aisément former mille, qui répandraient promptement dans la flotte de bonnes habitudes de tir. L'un de ces avantages est de se recruter surtout parmi les hommes du contingent de terre, qui, plus patiens et plus dociles que les marins, se prêtent plus aisément aux soins de détail et aux exercices fréquens qu'exigent les nouvelles armes.

Enfin il est un dernier cadre où les conscrits figurent à peu près exclusivement, c'est celui des ouvriers chauffeurs, travail ingrat, mais recherché à raison de la solde beaucoup plus forte qui s'y attache. Une des conditions imposées aux chauffeurs, c'est d'apporter la preuve qu'ils ont été ouvriers en métaux, et les gens des classes sont très rarement dans ce cas. C'est donc parmi les hommes déjà accoutumés aux feux des forges que sont choisis les chauffeurs, et cet élément ne se rencontre que dans la conscription ou les engagemens volontaires. Ainsi toutes ces institutions spéciales qui viennent d'être énumérées, école des canonniers, école des fusiliers, cadre des chauffeurs, sont autant de débouchés qui se sont ouverts aux hommes du recrutement. Ils y figurent à côté des marins des classes à titre égal, si ce n'est supérieur, et chacune de ces catégories est ainsi appelée à faire valoir les qualités qui lui sont propres dans des conditions de rivalité profitables au service de l'état.

Ces institutions spéciales ont un autre avantage, si évident qu'il est à peine utile d'y insister. En créant dans chaque service un type de perfection pour ainsi dire, elles élèvent l'instruction des équipages à un niveau que jamais cette instruction n'avait atteint. On sait quelles ont été, en industrie, la force et la vertu du principe de la division du travail; c'est ce principe qui, appliqué à l'art militaire et naval, y multiplie les corps doués d'aptitudes et investis d'attributions particulières. Ce système peut avoir ses inconvéniens, si on en abuse; appliqué dans une certaine mesure, il apporte, comme on a pu s'en convaincre, un remarquable supplément de vigueur aux armées qui les premières en ont fait l'application. Pour la flotte, restée jusqu'ici sous l'empire d'une instruction trop générale, ce soin des spécialités, si on y persiste, donnera à chaque détail plus de valeur et à l'ensemble plus de puissance. Il ne faut pas croire d'ailleurs que l'idée en soit entièrement nouvelle,

et que de bons esprits n'en aient pas déjà été frappés. Dans l'enquête sur la marine, ordonnée en 1849 par une loi et poursuivie pendant deux années sous la ferme et judicieuse présidence de M. Dufaure, des hommes qui font honneur à leur arme, les amiraux Charner et Hernoux, avaient donné à ces institutions, alors naissantes ou en projet, l'appui de leur autorité. Les faits ont confirmé cette opinion, et dans les essais qui chaque jour se succèdent, on peut voir ce qu'y ont gagné les exercices de la mousqueterie et du canonnage.

Une conclusion à tirer de ces faits, c'est que les cadres nouveaux suffisent à une bonne composition des équipages et répondent à toutes les éventualités. On a, pour les marins des classes, les cadres de gabiers et de timoniers, pour les hommes du recrutement, en partage si ce n'est à titre exclusif, les cadres de canonniers, de fusiliers, de chauffeurs et d'aides-mécaniciens. La question du nombre se trouve ainsi écartée; l'inscription n'en fournit plus le terme unique; nos flottes puisent dans le réservoir, autrefois restreint, maintenant illimité, que l'on nomme le recrutement. De son côté, l'école des mousses de Brest prépare des titulaires pour la maistrance et forme de bons sous-officiers et officiers mariniers. Dans ces conditions, on a sous la main les équipages nécessaires pour monter le matériel existant et les réserves qui doivent en être l'appui; bien ménagées, ces ressources peuvent même suffire au matériel en construction et à la flotte de 150 bâtimens à vapeur de combat qui nous sont annoncés pour 1871. On peut donc, sur ce point, attendre les événemens, avec la confiance qu'ils ne nous trouveront pas au dépourvu.

Mais, pour le cadre des officiers, cette confiance ne saurait être la même; il y aurait imprévoyance à le laisser ce qu'il est et à fermer les yeux sur son insuffisance. Il pourvoit péniblement aux services actuels, et on a pu s'en convaincre à propos des derniers armemens pour la Chine; il ne se prêterait pas à des services plus étendus; il est au-dessous de ce qu'on l'a vu dans des temps où la marine était effacée, et au milieu du développement des autres services militaires il a gardé une décourageante immobilité. Une augmentation dans ce cadre ne pourrait en aucune façon avoir un caractère agressif; ce n'est qu'une question d'équilibre entre les équipages et les chefs appelés à les commander. Pour rétablir cet équilibre, on ne saurait s'y prendre de trop longue main; les effets n'en seront pas immédiats, des années s'écouleront avant qu'ils soient sensibles. Un mot plein de sens a été dit par le ministre qui préside le cabinet anglais : c'est qu'en matière de défense chaque état est juge de la conduite qu'il doit suivre et n'a point à se régler sur ce qu'on dit et pense ailleurs. Il est à croire qu'il ne réserve pas à sa nation le bénéfice de ce principe, et que toutes restent maîtresses d'agir dans la mesure de leurs besoins. Ici le besoin est démontré, et nous n'avons pas craint de le mettre en évidence. Nous avons donné au maintien de la paix et à l'alliance qui la garantit des gages si sincères et si multipliés, qu'il nous est permis de signaler ce vide dans notre établissement maritime sans qu'on se méprenne sur nos intentions.

LOUIS REYBAUD.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

VINGT-QUATRIÈME VOLUME.

SECONDE PÉRIODE. — XXIXe ANNÉE.

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1859.

Livraison du 1er Novembre.

Livraison du 15 Novembre.

Livraison du 1er Décembre.

Livraison du 15 Décembre.

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, rue Saint-Benoît, 7.